
5471

HISTOIRE

DE LA

PETITE VÉROLE.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DE LA
PETITE VÉROLE,
AVEC
LES MOYENS D'EN PRÉSERVER LES ENFANS ET D'EN ARRÊTER LA CONTAGION EN FRANCE.

SUIVIE

D'une Traduction Françoise du Traité de la Petite Vérole de RHASÈS, *sur la derniere Edition de Londres Arabe & Latine.*

Jam ſatis terris &c.
Horat. Od. II.

Par M. J. J. PAULET, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez GANEAU, rue Saint Severin, près l'Egliſe, aux Armes de Dombes & à Saint Louis.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PRÉFACE.

PLUS une ſcience eſt utile, plus elle a beſoin d'être épurée. Celle de la Médecine fut regardée dans les premiers tems, comme une connoiſſance divine; il n'eſt point d'honneurs qu'on n'ait rendu aux Médecins de l'antiquité. C'eſt pour conſerver toute la dignité de cet art, qu'il eſt néceſſaire de le dépouiller de toutes les erreurs qui l'obſcurciſſent & lui ôtent ſon éclat. Il n'y a peut-être point de maladie ſur laquelle on ait autant de préjugés, que ſur la petite vérole. Lorſqu'ils ſont accrédités par des hommes trop célebres, ils ſe

fortifient & donnent lieu à des ſyſtêmes funeſtes. On a cru, on a même ſoutenu que nous portions le germe de la petite vérole, qu'elle étoit inévitable, qu'elle n'étoit point contagieuſe; tandis que c'eſt une maladie acquiſe & nouvelle; qu'un Peuple a arrêté, & qui ne peut ſe répandre que par la contagion. L'état naturel de l'homme n'eſt point un état de maladie. Ce n'eſt point dans ſa création qu'il faut chercher le principe de ſes maux: ce n'eſt que depuis qu'il s'eſt éloigné de ſa pureté primitive, qu'il eſt devenu la proie de mille maladies dont tous les germes ſont étrangers. Le ſyſtême qui établit que celui de la petite vérole eſt inné, eſt un des plus abſurdes & des plus mal fondés. Je me ſuis efforcé de le combattre. Peut-être en voulant le détruire, mon zèle a-t-il été trop loin. Je déclare que

mon intention n'a été de blesser personne. Mais cette erreur entraînoit des suites si funestes, que j'ai cru qu'elle avoit besoin d'une secousse vive; persuadé que si tous les hommes ne croyent plus au germe de la petite vérole, ils ne chercheront plus à se la procurer par des voies extraordinaires. Ils saisiront plus volontiers les ressources qu'on leur présentera pour s'en garantir.

Il étoit nécessaire de prouver que les anciens Médecins n'ont point connu cette maladie. Son Histoire manquoit à la Médecine. Il seroit à souhaiter qu'on en eut une sur tous les maux extraordinaires qui nous affligent: on découvriroit leur source & le véritable moyen de s'en deffendre. J'ai entrepris celle de la maladie qui occupe aujourd'hui tous les hommes: ce n'est que l'ébauche d'un Ouvrage

où l'on pourra mettre quelque jour la derniere main. Le lieu de son origine, les circonstances qui l'ont déterminée à éclore, sa marche dans le monde, sa premiere irruption chez les différens Peuples de la terre, les moyens dont la plûpart se sont servis pour s'en délivrer, étoient sans doute des objets capables de former par leur réunion un tableau digne des regards & de l'attention du Public.

Pour avoir une idée juste de la petite vérole, & des précautions qu'on doit employer pour s'en deffendre, il falloit développer les différentes manieres dont elle se communique, se transporte d'un pays à l'autre, & renaît dans les villes qu'elle paroît quelquefois abandonner. C'est à quoi je me suis principalement attaché. J'indique des moyens faciles à saisir & à exécuter pour s'en délivrer entiere-

ment. Tel eſt le but du premier Volume de cet Ouvrage. Je m'eſtimerai heureux s'il peut contribuer à la conſervation des hommes, & ſur tout à celle des enfans qui ne ſont que trop ſouvent les victimes de cette affreuſe maladie.

Pour rendre cet Ouvrage plus complet, on a joint à cette Hiſtoire, une Traduction fidelle du *Traité de la petite Vérole de* RHASÈS, Auteur Arabe. Sa méthode pour le traitement de cette maladie, paroîtra peut-être nouvelle à ceux qui ne connoiſſent cet Auteur que par les Traductions peu correctes qu'on en a fait juſqu'à préſent. Rhasès vient d'être vengé & rétabli dans toute ſa pureté, dans la derniere Edition Arabe & Latine, faite à Londres par les ſoins d'un ſavant Anglois, ſur un manuſcrit Arabe, tiré de

la Bibliothèque de Leyde. Nous y avons ajouté des Notes nécessaires à l'intelligence de quelques mots Arabes, précédés des découvertes qu'on a fait depuis cet Auteur sur cette maladie. Je ne crois pas qu'il soit possible de porter l'art de guérir la petite vérole, sur-tout dans le premier état, au point de perfection où est parvenu Rhasès. On verra dans le second Volume, les preuves que nous donnons de l'excellence de sa méthode.



APPROBATION.

J'AI lu, par Ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé *Histoire de la Petite Vérole &c.* par Monsieur PAULET, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Cet Ouvrage contient des recherches curieuses concernant la Petite Vérole, ses progrès, la façon dont elle s'est répandue dans le monde entier &c. Je crois que le Public le lira avec plaisir. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. *A Paris le 23 Décembre 1767.*

RAULIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé LOUIS-ETIENNE GANEAU, Libraire, ancien Consul, Syndic de la Librairie & Imprimerie de Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage intitulé: *Histoire de la Petite Vérole &c.* Par M. PAULET, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit

de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le troisième jour du mois de Février, l'an de grace mil sept cent soixante-huit, & de notre Regne le cinquante-troisième. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1461, fol. 461, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 8 Février 1768.

GANEAU, *Syndic.*

HISTOIRE



TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER. *Le germe inné de la petite Vérole, est une chimère.* Pag. 1

ART. II. *Silence des anciens Médecins sur la petite vérole.* 25

ART. III. *Origine de la petite Vérole.* 61

ART. IV. *Première apparition de la petite Vérole dans le monde.* 77

ART. V. *Marche de la petite Vérole dans le monde.* 93

ART. VI. *Première irruption de la petite Vérole en Amérique.* 118

ART. VII. *Etat de l'Asie, l'Afrique & l'Europe, par rapport à la petite Vérole, dans les dix-septieme & dix-huitieme siecles.* 140

ART. VIII. *Hist. de l'Inoculation.* 189

ART. IX. *Nature du virus de la petite Vérole.* 265

ART. X. *Remarques générales sur la petite Vérole.* 285

ART. XI. *Maniere dont la petite Vérole se communique.* 297
ART. XII. *Spécifiques & préservatifs de la petite Vérole, proposés par les Auteurs.* 323
ART. XIII. *Moyens qu'il faut employer pour faire cesser la petite Vérole en France.* 350



HISTOIRE



HISTOIRE
DE LA
PETITE VÉROLE.



ARTICLE PREMIER.

Le germe inné de la petite vérole est une chimère.



ON demande tous les jours, quelles sont les *causes de la dépopulation parmi les hommes ? D'où vient que le Nord, qui en étoit jadis une pépiniere inépuisable, est aujourd'hui un désert ?

Le premier Ecrivain du siecle, *M. de Voltaire*, qui apperçoit tout, nous l'a déja dit dans son *Histoire de l'Empire de Russie &c.* Deux fléaux qui ravagent le monde, s'opposent sans cesse à leur réproduction. « La petite vérole « que l'on doit, dit-il, à *Mahomet*, & « l'autre, à *Christophe Colomb* ». Il est étonnant qu'on n'ait jamais entrepris d'arrêter les progrès de ces deux maladies. Mais il est bien plus étonnant que dans notre siecle, un siecle aussi éclairé, on ait cru que la premiere étoit innée dans l'homme. Voyons quelle est la source de cette erreur.

Dans tous les tems, les hommes ont été imbus de Préjugés. Un instant suffit pour les faire naître, il faut des siecles pour les détruire. Une idée, quoiqu'absurde, généralement reçue, tous les jours répétée, qu'on ne pense jamais à vérifier, a bientôt pris toute la force d'une vérité : elle n'en a pas souvent le caractere, qui est la simplicité : mais le merveilleux qu'on y mêle pour l'ordinaire, en tient lieu & suffit pour la faire adopter. Les préjugés d'éducation sont les plus difficiles à détruire ;

on les a sucés avec le lait ; on s'y attache ; ils croissent comme nous, se fortifient avec l'âge ; & la raison, même la plus saine, ne les combat ensuite que foiblement. Leurs racines sont trop profondes : on n'en veut pas faire le sacrifice. Parmi leur foule il en est d'heureux qu'il faut respecter, & qu'il seroit dangereux de détruire ; mais il en est de funestes qu'il faut toujours combattre jusqu'à leur extinction. Nous prouverons bientôt que celui qui établit que tous les hommes portent en naissant le germe de la petite vérole, a été aussi fatal aux hommes que les fléaux les plus terribles. On s'est familiarisé avec cette idée ; on ne s'en est point défié ; dès-lors la petite vérole a été regardée comme un mal inévitable, & même nécessaire ; on a cru qu'elle devoit affecter tout le genre humain pour purifier son sang : on a fait plus que de croire, on a inventé une méthode pour l'introduire dans nos veines. Un Académicien de nos jours, respectable par ses lumieres & ses travaux, dit, en faisant l'histoire de l'inoculation : « Une maladie affreuse & » cruelle dont nous portons le germe

» dans notre sang, ... &c. » On a vu même des Médecins célebres soutenir cette vaine hypothèse du germe inné : & quand on leur a dit : la petite vérole est une maladie nouvelle pour l'Europe, nous l'avons reçue des Arabes ; ils ont répondu, puisque cela est ainsi, nous avons donc deux germes, l'un que nous avons reçu d'Adam & d'Eve, & l'autre des Arabes. On pardonne aisément à des personnes peu éclairées, à ces gens dont la raison doit être toujours obscurcie par une nuit d'erreurs, de semblables préjugés ; mais des hommes faits pour éclairer les autres, sont-ils excusables ? leur est-il permis de nous donner comme une vérité, une opinion qui n'est pas même vraisemblable ?

Pour nous persuader que tous les hommes portent en naissant le germe de la petite vérole, il faudroit prouver : 1°. que cette maladie est aussi ancienne que le monde, & que tous les hommes sont condamnés à éprouver ses attaques ; 2°. qu'elle est héréditaire ; 3°. qu'elle n'affecte que le genre humain ; 4°. qu'elle n'est point accidentelle ni contagieuse ; 5°. qu'elle est indépendante des causes étrangeres, &

qu'elle se développe dans tous les sujets sans exception, lorsque l'occasion est offerte, puisqu'ils en portent tous, comme on dit, le germe en naissant; 6°. citer un seul exemple de germe de maladie dans le sang des enfans nés d'un pere & d'une mere parfaitement sains. Toutes ces circonstances, même prouvées & réunies, ne formeroient tout au plus qu'une présomption, pour les personnes crédules, en faveur de ce sistême; mais il est aisé de faire voir qu'il est impossible de prouver aucune de ces conditions, & que tout ce qu'on a dit sur ce germe étoit arbitraire. Si l'on entend par germe de maladie la faculté qu'a l'homme de contracter toute sorte de maux lorsqu'il s'y expose, nous sommes d'accord : mais si l'on entend par germe de la petite vérole la semence, le principe de cette maladie inné, semé *ab ovo*, de tout tems, dans le sein de tous les hommes, & qui se développe ensuite, & fait des progrès comme une pâte qu'on fait lever par le moyen d'un levain étranger. Une telle origine étoit du goût de l'homme, il aime le merveilleux. La contagion de la petite vérole étoit si

manifeste, si visible, qu'en adoptant un pareil sistême, il falloit nécessairement avoir recours à un levain étranger pour expliquer le développement de ce prétendu germe. C'est aussi ce qu'on a fait : on a dit que lorsqu'on gagnoit la petite vérole on prenoit alors le levain de la maladie qui développoit le germe inné. Il eût été trop simple de dire : cet homme a pris la petite vérole par contagion, comme on prend la peste, la galle, les maux vénériens, &c. C'étoit une maladie extraordinaire, il lui falloit une origine de même nature : on eut recours à un germe inné. Cette hypothèse n'a d'autre fondement que la vanité de l'homme & la superstition. Quand il s'agit de découvrir la source de ses maux, il rougiroit d'avoir recours à des causes naturelles ; ou s'il les accuse, il y mêle toujours quelque évenement merveilleux. Quoique très-petit dans cet univers, l'homme en général se regarde comme un spectacle pour le monde entier ; comme le seul être dont les biens & les maux soient intéressans ; & sans songer s'il est injuste ou téméraire, il cherche toujours hors de la nature les causes des maux extra-

ordinaires qui ravagent le monde : il regarde le ciel comme le miroir de ses destinées, les cometes comme des présages qui les lui annoncent ; le moindre changement dans la nature, les tremblemens de terre, tous les phénomenes physiques un peu frappans comme les avant-coureurs d'une désolation qui menace les hommes : il croit que toute la nature se bouleverse pour lui, & n'est occupée que de son sort ; aux maladies les plus vulgaires, il donne des causes surnaturelles. De semblables idées ont retardé longtems les progrès de la Médecine ; on quitta le bon sens pour l'Astrologie judiciaire ; chacun eut son astre, son étoile heureuse ou malheureuse ; il y eut des jours fortunés ou funestes, suivant l'aspect & l'influence de tel astre ; on crut qu'il y avoit sur la terre des remedes marqués pour toutes les maladies ; de là la ressource stérile des *remedes signés* qu'on s'amusa à chercher si longtems : on crut qu'il y avoit quelque chose de caché & de surnaturel dans leur maniere d'agir, une simpathie, une amitié, dont on faisoit un mystere, entre eux & le corps humain ; on mêla

le divin aux causes les plus simples de nos maux ; de-là l'hypothèse vaine des *qualités occultes* & des *causes secrettes*.

Parmi les Payens on croyoit toujours les Dieux irrités ; de-là les aruspices, les oracles, le sacrifice des victimes humaines, pour les appaiser. Parmi nous, je ne sais ce qu'on a cru, lorsqu'on a imaginé le germe inné de la petite vérole. A-t-on cru que Dieu vouloit nous punir ? Dieu dispense sans doute les biens & les maux ; mais pourquoi veut-on qu'une maladie soit son ouvrage plutôt que mille autres qui doivent leur origine à des causes simples & naturelles ? Un Médecin qui croit au germe inné de la petite vérole ne s'occupe plus à découvrir son origine, à remonter à sa source ! Des gens éclairés, mais crédules, lui crient : ne touchez pas au germe ; c'est un crime. Qu'on mette un frein au libertinage, qu'on ferme la bouche à ceux qui ont la témérité d'attaquer la religion, les choses les plus sacrées ; qu'on punisse tous ceux qui veulent ôter à l'homme cette idée douce & consolante qu'il y a un Dieu juste, toujours témoin des

bonnes & mauvaises intentions ; qui lui réserve une récompense s'il fait le bien, une punition s'il fait le mal ; mais qu'on laisse au médecin la liberté de parler des causes de nos maladies, le pouvoir de secouer le joug d'une hypothése sans fondement, & tout l'embarras de découvrir la source de la petite vérole. Ne mêlons rien de merveilleux à son principe ; allons à une origine simple & naturelle ; cherchons sur la terre le germe de cette maladie ; ne touchons pas au ciel ; voilà ce qui est sacré. On sait bien que nous ne sommes plus au tems des oracles, ni des causes secrettes, ni des qualités occultes ; (a) & que la raison commence à jouir de tout son empire.

(a) Du tems de Catherine de Medicis on croyoit encore à l'Astrologie judiciaire, aux songes, aux revenans, aux sympathies, aux causes secretes, on alloit sérieusement consulter les astres & y lire nos destinées ; la tour de l'ancien hôtel de Soissons, qu'on voit encore aujourd'hui, est un monument de la superstition & de l'ignorance qui regnoient dans ce tems. Fernel, premier Médecin d'Henri II, donna dans un Traité sur les causes cachées, *de abditis rerum causis*, la preuve du plus grand génie, & de l'empire que pouvoit avoir la

La seule chose qui pourroit donner quelque force au système du germe inné de la petite vérole est l'exemple des maladies héréditaires, c'est-à-dire de celles qui passent des peres ou des meres aux enfans. Il y a des maladies héréditaires, j'en conviens, mais ce n'est point la petite vérole; ce n'est point une maladie inflammatoire qui se termine le plus souvent en moins de vingt jours, & qui laisse le sujet parfaitement sain, qui passe ainsi, après plusieurs années, des pere aux enfans. La petite vérole peut être transmise, il est vrai, nous en avons des exemples; mais il est de son essence de se développer promptement, & de se manifester par des effets sensibles; lorsqu'elle existe dans un corps, le germe ne sauroit s'y cacher pour se réveiller dans un autre tems.

Un pere qui a la petite vérole peut la transmettre à l'enfant qui est déja dans le sein de sa mere. Le Docteur Mead (a) en cite un exem-

crédulité & la superstition sur l'esprit de l'homme.

(a) Voy. *Mead, de variol. & morbil. Londini* 1747, p. 65.

ple : il dit qu'un homme attaqué de la petite vérole, vers la fin de la grossesse de sa femme qu'il voyoit assidument, la communiqua à l'enfant sans que la mere la prit ; cet enfant vint au monde privé de la vie, & couvert de pustules ; il eut cette maladie dans le sein de sa mere : le germe qu'il en avoit reçu de son pere se développa avant sa naissance (a). Fernel avoit observé plusieurs fois le même cas : il dit qu'on a vu souvent des femmes très saines mettre des enfans au monde couverts de petite vérole, mais il a vu d'autres meres dans les mêmes circonstances, qui n'avoient la petite vérole que plusieurs jours après l'accouchement. Fernel, qui croyoit aux causes cachées, ne cherche pas à rendre raison de ce phénomene ; mais Mead, qui n'y a jamais cru, nous a expliqué ce mystere (b). Fabricius Hildanus, Etmuller citent de pareils exemples ; Roseen, Médecin du Roi de Suede, a observé le même phénomene. Si un

(a) Voyez Fernel, *de abditis rerum causis. l. II. c. 12.*

(b) *Fabric. Hild. cent. 10, obs. 55, 56 & cap. 12. Etmuller. prax. t. II. l. I. sect. c. 10.*

pere attaqué de la petite vérole devient, dans cet état, auteur d'un enfant, il fait un avorton, ou bien cet enfant éprouve la maladie dans le sein de sa mere. Si un pere n'a pas la petite vérole, il ne sauroit la transmettre à l'enfant auquel il donne la vie.

La petite vérole peut encore passer avec plus de facilité de la mere à l'enfant; mais son développement suit toujours les mêmes loix. Le savant Mead que nous venons de citer, rapporte, dans le même ouvrage, qu'une femme au septieme mois de sa grossesse, & bientôt prête d'accoucher, fut attaquée d'une petite vérole confluente & maligne; elle avoit le visage couvert de pustules à peine en suppuration; elle accoucha le onzieme jour de sa maladie, & mourut le quatorzieme; l'enfant qui vint au monde vivant, eut la petite vérole quatre jours après sa naissance, & en mourut. (a) Mauriceau, célebre Accoucheur, nous fournit de pareils exemples; il dit qu'il a tiré un enfant mort de la petite vérole, du sein de sa mere qui l'avoit eue pré-

(a) Voyez Mauriceau, obs. DC, p. 493 & 494.

cédemment, mais il nous apprend en même tems qu'il a accouché des femmes qui avoient eu la petite vérole dans leur grossesse, sans que les enfans en eussent reçu, pour cela, la moindre atteinte ; ils naissoient parfaitement sains, & vivoient de même (*b*). Plusieurs observations prouvent que ces mêmes enfans venus ainsi au monde n'ont pas été pour cela à l'abri des attaques de la petite vérole, dans la suite : une mere peut donc avoir cette maladie dans sa grossesse sans la communiquer à l'enfant ; mais il y a une infinité d'exemples (1) de fœtus, attaqués de la petite vérole, dans le sein de leur mere. Une femme grosse qui s'expose à la contagion, peut encore transmettre le levain de cette maladie à l'enfant qu'elle porte, sans qu'elle en reçoive aucune atteinte : (2) Mauriceau nous apprend lui-même que sa mere a été dans ce cas, & qu'il a eu la petite vérole avant de venir au monde.

(*b*) Voyez les Transactions Philosophiques, vol. 46, p. 237.

(1) Voyez Collection Académiq. tom. III, pag. 12. obs. 53. Forestus, l. V. obs. 44. Thomas Bartholin, cent. IV. hist. 50.

(2) Mauriceau, chap. II. pag. 54.

Tous ces exemples nous font voir que le germe variolique transmis dans un corps sain s'y développe en très-peu de tems, s'il doit s'y développer, sinon, qu'il est incapable d'y rester caché longtems pour ressusciter dans la suite. L'inoculation n'offre-t-elle pas tous les jours le même phénomène ? qu'on inocule un enfant, si la petite vérole ne paroît pas avant le onzieme jour, il n'aura jamais cette maladie, à moins qu'il ne soit exposé de nouveau à la contagion. Le germe ne sauroit couver dans un corps plus de dix jours. On peut conclure de tous ces faits qu'un corps qui a été parfaitement guéri de la petite vérole, ne sauroit la transmettre à un autre, puisqu'il ne sauroit donner ce qu'il n'a pas. Ainsi un pere ou une mere ne peuvent communiquer le germe de la petite vérole au foetus, que lorsqu'ils en sont eux-mêmes attaqués ou qu'ils en reçoivent le virus par la contagion : alors l'enfant qui en a reçu l'impression, a la petite vérole, soit dans le sein de sa mere, soit immédiatement après sa naissance ; ou bien si elle ne se déclare pas cette fois dans le terme prescrit,

l'enfant est quitte pour toujours de cette impression reçue ; parce qu'il est de la nature, de l'essence de la petite vérole & de toutes les maladies inflammatoires, de se manifester & de se développer en très-peu de tems. Voilà les conditions qui accompagnent toujours la communication de cette maladie : donc un pere ni une mere n'ont pas pu donner le germe de la petite vérole à leur postérité dans le sens qu'on l'entend : donc nous n'avons pas reçu le germe de cette maladie ni de notre pere, ni de notre mere, ni d'Adam, ni d'Eve, ni des Arabes.

Une maladie héréditaire est une maladie chronique qui fait des progrès lents, qui a eu le tems d'altérer le sang, & de changer la constitution naturelle du corps, c'est-à-dire la disposition primitive des liquides, le premier arrangement des fibres. Dans cet état un pere, une mere peuvent communiquer à l'enfant la mauvaise disposition dont ils sont affectés. Un vice de conformation passe facilement du pere à l'enfant, mais ce n'est point une maladie vive, aiguë, dangereuse, qui se déclare, se développe, & se termine pour l'ordi-

naire en moins de vingt jours. Ainsi l'exemple des maladies héréditaires est inapplicable à la petite vérole; mais pourquoi nous arrêter plus longtems sur cet objet; ce n'est point d'une maladie héréditaire dont on parle; il s'agit d'une semence, d'un principe inné, attaché de tout tems à la nature humaine, de la même maniere que les idées jadis étoient innées.

Si nous portons le germe de la petite vérole, nous portons celui de la peste, de toutes les maladies contagieuses & pestilentielles, la ressemblance entre tous ces maux est parfaite, soit pour la maniere dont ils se communiquent, soit pour celle dont ils se développent; & en ce sens nous avons le germe de tous ces maux, c'est-à-dire la faculté de les contracter.

Si l'on admet le germe de la petite vérole dans l'homme, il faut l'admettre dans les animaux. Qu'on inocule un chien, il meurt de la petite vérole: il faut l'admettre dans le chien. On a vu cette année un singe, à *Saint-Germain-en-Laye*, attaqué de la petite vérole. Ramazini, premier Professeur de Médecine à Padoue, l'a observée

sur

sur des bœufs : de l'aveu de tous les Savans (a), on l'observe tous les jours sur des moutons ; il faut admettre le germe dans tous ces animaux : donc il n'est pas exclusivement attaché à l'espece humaine. La petite vérole ne court le monde que depuis le sixieme siecle de l'ere chrétienne, comme nous le prouverons : avant cette époque l'Europe entiere étoit à l'abri de ce fléau ; l'Américain ne la connoît que depuis la découverte que nous avons faite du nouveau monde : si tous les hommes en eussent porté le germe, par quel prodige nos ancêtres n'en eussent-ils pas été atteints ? par quelle fatalité éprouverions-nous aujourd'hui toute sa fureur ? S'il a été un tems où les hommes n'avoient pas la petite vérole, ils n'en ont donc pas toujours porté le germe ; ou bien ce germe est un être capricieux qui tantôt se montre & tantôt se cache. Celui qui n'a jamais la petite vérole, quoiqu'on fasse pour la lui donner, en a-t-il le germe ? Son voisin qui a eu trois petites véroles, qui l'ont marqué & défiguré trois fois,

(a) Voyez le Journal des Savans, Février 1767.

en avoit donc trois ? Je ne puis pas concevoir qu'on puisse soutenir sérieusement que nous portons le germe d'une peste nouvelle.

Je ne connois d'autre germe dans la nature humaine que celui de la mort. L'homme bien constitué & bien sain, qui suit les loix prescrites par la nature, peut parcourir une longue carrière sans maladie ; il ne se sent pas même mourir : quand il est parvenu à une longue vieillesse, son esprit commence à s'aliéner, il radote, sa raison se trouble, il tombe dans une sorte de démence qui l'empêche de réfléchir sur sa destruction prochaine ; il met le pié dans la tombe sans la voir ; & la nature, toujours bienfaisante, en le dérobant ainsi à la vue de la mort, veut lui épargner toute l'horreur d'un aspect aussi hideux. Mais nous ne vivons, nous ne mourons plus naturellement : l'homme civilisé, auteur de tous les maux qu'il souffre, a fait de sa vie un état de supplice & de douleurs. Il meurt toujours avant le tems ; sa mort n'est jamais naturelle, elle est toujours violente. Outre les maux physiques, que l'intempérance, la mollesse, la dé-

pravation des mœurs, le rafinement de goût dans ses mets, mille maladies auxquelles il s'est exposé lui procurent, son ame inquiete, toujours agitée, toujours battue par mille évenemens, se trouve en proie à mille maux, mille chagrins cuisans qui la dévorent & la déchirent sans cesse. Voilà de ces maux faits pour abreger nos jours. Aussi ne connoissons-nous plus ni les douceurs d'une longue vie, ni le bonheur de mourir naturellement. On a de la mort une idée toute differente de celle qu'on devroit avoir. Rien de plus incertain que les signes de la mort, rien de moins douloureux que cet instant: voilà un homme en syncope, ou bien plongé dans un sommeil lethargique, on doute s'il est mort ou vivant, combien en a-t-on ensévelis dans cet état? l'homme meurt très-souvent sans s'en appercevoir, c'est une lampe qui s'éteint faute d'huile; pour s'en convaincre il n'y a qu'à voir mourir un vieillard dans la décrépitude: dans cet état les organes de la douleur ne sont plus susceptibles de sentiment; les ressorts de l'ame sont usés. Les contes dont on nous a bercés dans l'enfance, les peurs

qu'on nous en a données, la vue d'un appareil de mort, d'un spectacle sanglant; le portrait affreux qu'on en trouve dans plusieurs livres, enfin deux craintes d'y succomber, la naturelle, & la factice qui est la plus cruelle, en ont fait un spectre si hideux, si épouvantable qu'on n'en parle plus sans frémir. Ce n'est pas la mort qui est affreuse, c'est l'idée qu'on en a; c'est cette idée qui tue. Il est douteux que la fin naturelle de notre existence soit comprise au rang des maux physiques: pour l'homme civil c'est souvent le terme de ses malheurs; & en ce sens nous ne portons le germe d'aucun mal, d'aucune maladie. Quoiqu'il en soit, l'homme cesse d'exister, parce qu'il porte dans son sein des causes inévitables de mort. Les fibres se durcissent avec le tems; les tuyaux se bouchent, la circulation se rallentit, les ressorts ont perdu leur souplesse, & leur jeu devient impuissant, les organes des sécrétions refusent leurs sucs; les pores de la peau se ferment, les esprits que fournissoit le cerveau s'épuisent; cette source de vie, de molle qu'elle étoit, devient calleuse; la mémoire se perd;

toutes les idées s'effacent ; les ressorts de l'ame sont usés ; tout le corps courbé vers la terre chancèle, & la machine tombe toute usée. Voilà les véritables causes, le seul principe, le seul germe de nos maux physiques, si toutefois la mort en est un.

Le sistême du germe inné de la petite vérole est si généralement répandu, on est tellement persuadé de son existence, qu'on ne pense pas même à éviter cette cruelle maladie ; on ne voit que quelques personnes raisonnables suivre cette conduite. Et dire sans cesse aux hommes : « Vous êtes tous con-» damnés à avoir la petite vérole ; tel » est l'arrêt du sort, vous en portez » tous un double germe dans votre » sang ; votre corps doit être purifié » par cette maladie. N'est-ce pas leur » dire en même tems : c'est un mal » inévitable ; vous avez beau faire, » au lieu de la fuir, prenez-le plutôt ; » c'est envain que vous prenez des » précautions, vous l'aurez tôt » ou tard ; faites-vous inoculer. » Tel est le langage qu'on tient aux hommes ; le préjugé qui le dicte, plus funeste au genre humain

que la guerre & la peste, est le frein qui retient sans cesse la petite vérole parmi nous. C'est une semblable erreur, suivant la judicieuse remarque de (a) Prosper Alpin, & de (b) Montesquieu, qui entretient la peste parmi les Turcs & les Egyptiens toute l'année dans les pays qu'ils habitent ; on n'en doit pas être surpris, ils sont Mahométans, & croient par conséquent à la prédestination, qui est un point de doctrine de la loi de Mahomet ; cette loi leur prescrit qu'il est inutile de prendre aucune précaution pour éviter la mort, les dangers, & les maladies; Ce qui s'oppose directement aux intentions de la nature, qui a mis dans tous les êtres sensibles & animés un sentiment vif & rapide qui porte chaque individu à écarter tout ce qui peut lui être nuisible. Et lorsqu'on leur demande, d'où vient que vous avez toujours la peste parmi vous ? ils répondent ; c'est que nous en portons le germe dans notre sein, & qu'il est

(a) *Prosper Alp. Medicina Ægypt. cap* 17.

(b) *Montesquieu, Esprit des Loix, chap. XI. des Loix qui ont du rapport aux maladies du climat.*

inutile de l'éviter. M. de Montesquieu nous fait observer que les Turcs n'ont aucune police pour empêcher la communication de la peste ; & quoiqu'ils voyent les Chrétiens dans la même ville échapper au danger, & eux seuls périr : ils achetent les habits des pestiférés, s'en vêtissent & vont leur train. C'est-là qu'il dit ces paroles mémorables, « que la doctrine d'un destin ri-» gide qui regle tout, fait du Magistrat » un Spectateur tranquille ; il pense » que Dieu a déjà tout fait, & que » lui n'a rien à faire ». Prosper Alpin nous apprend que dès qu'un pestiféré est mort au Caire, on porte au marché son linge, ses habits, son lit, enfin tout ce qui lui a servi dans le tems de sa maladie, & qu'un chacun les touche, les manie sans aucune appréhension. Chez nous on en fait à-peu-près de même, on manie sans crainte & sans précaution tout le linge qui a servi à un variolé dans sa maladie ; c'est l'objet le plus important, le plus digne de considération, c'est le plus négligé ; il y a même des gens qui ignorent que la petite vérole est contagieuse : c'est ainsi que l'on s'in-

fecte tous les jours & de la peste & de la petite vérole sans le savoir, & en croyant au germe & à la prédestination ; c'est ainsi que les préjugés deviennent populaires & funestes ; & que l'expérience de plusieurs siecles a peine encore à faire revenir les hommes d'une ancienne erreur. Mais laissons à des peuples barbares, à des Turcs, à des Egyptiens, toujours pestiférés, la malheureuse facilité de se repaître d'idées vaines & chimériques dont ils ne peuvent se défendre, & dont ils sont sans cesse les victimes. Ne croyons plus au germe, & cherchons à éviter la petite vérole, maladie pestilentielle & contagieuse qu'on peut arrêter avec plus de facilité qu'on n'a arrêté la peste de Marseille.



ARTICLE II.

ARTICLE II.

SILENCE DES ANCIENS MÉDECINS SUR LA PETITE VÉROLE.

La petite vérole est une maladie nouvelle. Pour découvrir le tems de sa naissance, de sa premiere apparition dans le monde, il faut s'assurer si les Médecins qui ont vécu avant cette époque en ont parlé.

Prenons d'abord Hippocrate, le pere de la Médecine, & le plus ancien Médecin dont nous connoissions les écrits. Il vivoit dans la Grece du tems de Démocrite, quatre cent trente-deux ans avant Jésus-Christ. Il voyagea peu, mais les éleves qu'il avoit formés s'étoient répandus dans diverses parties du monde, & lui faisoient part de leurs observations ; si la petite vérole eût existé de son tems, elle n'eût point échappé à un observateur aussi clair-voyant qu'Hippocrate, le Lynx de la nature, & le plus grand Médecin qui

ait existé : si quelqu'un de son tems en eût porté des marques, il en auroit eu connoissance ou par lui-même ou par ses éleves. Quelques Auteurs ont prétendu, dans l'idée qu'Hippocrate connoissoit tout, qu'il a non-seulement connu mais même décrit cette maladie : Hippocrate ne pouvoit pas connoître ce qui n'existoit pas ; & nous verrons bientôt que s'il a parlé de la petite vérole, il faut que cette maladie ait bien changé, ou qu'elle ne soit pas la même.

Les passages d'Hippocrate dont on a fait usage, ou plutôt dont on a abusé, pour prouver qu'elle existoit de son tems, sont ceux où il parle des maladies de la peau, sous les noms d'*ecthymata*, *exanthemata*, *phymata*, *anthrax*, *epinyctides*, *boubon* : tous mots Grecs dont il s'est servi pour désigner différentes affections cutanées. On a essayé de donner à tous ces mots un autre sens que celui qu'Hippocrate leur avoit attaché ; pour cela on les a mal interprétés ; on les a dénaturés : & lorsque cet Auteur n'a voulu parler que d'une éruption légere, de petits boutons qui surviennent à la peau, on a

dit que c'étoit la petite vérole. On en a fait de même pour d'autres maladies plus graves, & on a trouvé partout la petite vérole, parce qu'on ne la voyoit nulle part. Examinons la valeur de tous ces mots.

Celui d'*ECTYMATA*, dans la bouche d'Hippocrate, étoit un mot vague & générique qui servoit à exprimer toute éruption qui se fait d'une maniere subite & spontanée, suivant le langage des Anciens. Il nous dit lui même que ce mot est formé d'un verbe qui signifie fleurir, paroître au-dehors, faire éruption. Jusques-là cela paroit convenir à la petite vérole; mais lorsqu'il en fait l'application, ce qui est rare, il n'entend par ce mot que l'éruption la plus legere, la plus fine, s'il est permis de s'exprimer ainsi, & qui répond au Latin *papulæ*, *sudamina*, éruption, efflorescence, ébullition de sang. Ce terme & sa signification sont si peu importans, qu'on a oublié le mot dans les ouvrages des Modernes : aussi n'a-t-on pas beaucoup insisté sur celui-ci, parce qu'il est évident que ce n'est point la petite vérole.

Celui qui mérite le plus d'attention,

& dont les Médecins se sont servis longtems pour exprimer les boutons de la petite vérole, est l'*EXANTHEMATA* des Grecs, que nous avons rendu dans notre langue par un terme familiaire, c'est-à-dire, exanthemes, & nous appellons aujourd'hui l'éruption qu'il désigne, élevures de la peau, ou éruption exanthématique : c'est ce mot dont on a principalement abusé. Il est formé d'exanthéo, qui signifie, ainsi que le premier, fleurir, paroître dehors ; il est moins vague que le premier, & s'applique particulierement aux élevures qui excedent à peine la surface de la peau, mais qui la rendent rude, inégale, grainée, semblable à-peu-près à celle que nous appellons peau de poule. Hippocrate regardoit ces sortes d'affections comme des maux très-légers ; & la démangeaison qui les accompagnoit, étoit le symptôme sur lequel il insistoit le plus, lorsqu'il en parloit : les remedes qu'il prescrit prouvent encore qu'elles n'étoient accompagnées d'aucun danger. Il en distingue de deux sortes : les élevures plates, larges, *exanthemata lata* ; & celles qui sont relevées, *sublimia exanthemata*. Quel-

quelfois ces élevures paroiſſoient avec d'autres ſymptômes, tels qu'un mal de gorge, un changement de voix, aphtes à la bouche, douleur aux gencives, & alors il avoit foin de le dire. Il fait remarquer (*aphor.* 6, *ſect.* 5.) *que les élevures plates ne ſont pas celles qui démangent le plus; mais ſouvent après leur éruption la voix change, il y a mal de gorge.* Il parle, dans un autre endroit de ſes ouvrages, d'un certain Simon qui eut en hiver de ces ſortes d'élevures plates, & qui étoit ſoulagé lorſqu'on lui faiſoit des onctions près du feu, & qu'on le lavoit chaudement. Hippocrate ne parle ni de la fievre qui précede toujours la petite vérole, ni d'aucun des ſymptômes qui caractériſent l'exiſtence de cette maladie; il ne parle que d'une démangeaiſon, d'un lavage chaud. Eſt ce là le tableau de la petite vérole, d'une maladie atroce & contagieuſe; y reconnoît-on les traits caractériſtiques dont Hippocrate ſe ſert pour peindre les maladies.

Ces deux mots, *exanthemata*, *ecthymata*, furent rendus par les Latins par ceux de *puſtulæ*, *puſulæ*, *ſudamina*, *boa*, *pituitæ eruptiones*; & enfin par

celle de *variola*, *morbilli* : ce qui a jetté beaucoup d'obscurité sur le diagnostic des maladies de la peau ; & les Auteurs plaçant indifféremment & sans distinction tous ces mots Grecs & Latins tantôt l'un à la place de l'autre, on ne sait souvent s'ils parlent ou de la rougeole, ou de la petite vérole, ou de toute autre maladie, lorsqu'ils les emploient. Mais Celse, le plus pur des Médecins Latins, nous fixe : il nous apprend ce qu'on doit entendre par celui d'*exanthemata*, quand il dit : *Pustulæ* (c'étoit le mot générique que les Latins donnoient à toute sorte de boutons) *maximè vernis temporibus oriuntur ; earum plura genera sunt : nam modo circa totum corpus partemve asperedo quædam fit, similis his pustulis quæ ex urtica, vel ex sudore nascuntur exanthemata Græci vocant, eaque modo rubent, modo colorem cutis non excedunt.* (Cornel. Cels. Lib. V).

Voilà l'idée que nous donne Celse de ces exanthemes des Grecs, qui sont des rougeurs de la peau semblables à ce qu'on appelle ébulition de sang ; ou à des piquûres d'orties. Il paroît que le mot *pustula* des Latins, qui semble

porter avec lui une idée de pus & de suppuration, est ce qui a induit en erreur quelques Médecins; mais Celse qui est notre Cicéron pour le langage, l'emploie comme un terme générique qui comprend tous les boutons de la peau, soit qu'ils suppurent ou non. Et on voit bien qu'il n'est point question de suppuration lorsqu'il parle des exanthêmes des Grecs; il reconnoît bien des boutons qui suppurent, mais alors il nous les fait connoître, & marque la différence qu'il y a de ceux-ci aux premiers, soit pour la forme, soit pour la couleur (a). Nous ne saurions passer sous silence un passage d'Hippocrate qu'on a voulu faire valoir, pour prouver que la petite vérole lui étoit connue: c'est le 20e Aphorisme de la Section 3e, où il parle sous les noms d'*exanthesmata*, *elkodees*, *plesmai*, de plusieurs éruptions exanthémateuses qui paroissent quelquefois au printems avec suppuration; les Traducteurs Latins ont rendu ces mots par ceux de *pustulæ ulcerosæ*, pustules ulcérées ou ulcéreuses; & M. Hecquet

(a) Voy. Cels. *ibid.*

interprétant le passage, nous dit dans le commentaire qu'il ajoûte, que ces pustules ulcérées étoient celles de la petite vérole qu'Hippocrate avoit connu & qu'il avoit désigné en cet endroit. Il est essentiel, pour lever ce doute, de sçavoir ce qu'Hippocrate entendoit par le mot ulcere dont il se sert ici. Tous les bons Auteurs qui l'ont interprété nous disent qu'il lui donnoit beaucoup d'extension, & qu'il l'appliquoit non seulement à ce que nous appelons proprement ulcere, mais à toute solution de continuité, à toute partie en suppuration ; & l'endroit où (*a*) Hippocrate dit, *qu'il est apparent que toutes les maladies sont des ulceres*, doit nous faire juger de son degré d'étendue, & combien il est important d'en connoître la valeur toutes les fois qu'il l'emploie. Tantôt il désigne un ulcere ; tantôt une simple suppuration, ou une solution de continuité : & Hippocrate n'en employoit pas d'autre pour exprimer la suppuration : cela paroît clairement par ce passage de Celse qui nous dit ;

(*a*) Hippocrat. *de flatibus*, Sect. 33.

» lorsque les boutons sont ouverts, la » chair paroît comme blessée, ce que » les Grecs appellent ulcérée. » *Ubi verò hæ pustulæ ruptæ sunt, ipsa quasi exulcerata caro apparet*, ELKODES *Græci nominant*. Ainsi ces pustules ulcérées se réduisent déjà à de petits boutons qui suppurent ; & le mot ulcere n'a rien d'effrayant dans la bouche d'Hippocrate. Il faut remarquer encore que cet Auteur ne se sert pas ici du mot *exanthemata* qui désigne proprement les élevures de la peau qu'il avoit déja décrites sans suppuration ; il en emploie un autre plus vague, plus étendu, *exanthesies elkodees*, éruptions ou efflorescences avec suppuration : ainsi ces pustules ulcéreuses ne sont autre chose que de petits boutons qui paroissent au printems, comme c'est l'ordinaire dans tous les climats un peu chauds, & qui mûrissent : il n'avoit pas d'autre maniere de s'exprimer pour nous faire entendre la maturité de ces boutons : voilà tout ce qu'a dit Hippocrate qui puisse faire soupçonner dans cet Auteur la connoissance de cette maladie. L'interprétation de M. Hecquet, quoique

faite assez légerement, trouva des partisans parmi quelques Médecins des plus distingués, qui la défendirent avec avantage : mais quel avantage peut-on tirer d'un passage si douteux, si mince, si incertain, de l'opinion de M. Hecquet si malfondée? Combien de sortes d'éruptions, de tubercules, de petits grains qui suintent, qui suppurent, qui forment même des croûtes? combien d'efflorescences, de petits boutons, d'élevures à la peau ne voit-on pas paroître au printems, & en été, & qui ne sont pas la petite vérole, maladie contagieuse & pestilentielle qui désole les villes & les campagnes, & qui marque d'une maniere si frappante? croit-on qu Hippocrate eût parlé de cette maladie comme d'une simple affection de la peau qui démange, qu'on frotte près du feu? c'est rendre bien peu de justice à son discernement : il l'eût mise plutôt au rang des pestes, comme ont fait les Auteurs qui en ont parlé les premiers; il en eût fait un traité particulier, un livre entier; elle étoit digne de toute son attention. Croit-on que la petite vérole ait changé? elle sera toujours atroce.

Mais ne quittons pas encore Hippocrate, des Auteurs respectables nous disent qu'on trouve la petite vérole dans ses écrits ; & que les *phymata*, les *épinyctides* des Grecs ne sont autre chose que la petite vérole.

Le ΦΥΜΑ qui, chez les Grecs, signifie une tumeur qui sort d'elle-même, *sponte nascens* ; a été rendu en latin par *tuberculum*, tubercules. M. (a) Astruc remarque que cette interprétation est fausse, & que les *phymata* des Grecs ne sont autre chose que des hydatides, c'est-à-dire des vésicules, ou ampoules remplis d'une humeur aqueuse ; il le prouve par les propres paroles d'Hippocrate qui dit : » L'hydropisie arrive lorsqu'il survient » aux poumons des vessies remplies » d'eau & qui s'ouvrent dans la poitri» ne : » *fit enim hydrops si phymata in pulmone fuerint enata, & aquâ repleta, & in pectus rupta*. Que peut-on conclure du *phyma* des Grecs ? qu'on le rende par tubercule, ou par hydatide, ce ne sera jamais la petite vérole. C'est envain qu'on veut dénaturer

(a) Astruc, Traité des tumeurs, Tom. I, p. 463.

tous les mois : les tubercules ainsi que les hydatides, sont des affections distinctes, connues & décrites.

Quant à ces tumeurs que les Grecs ont appellé EPINYCTIDES, parce qu'elles deviennent plus douloureuses pendant la nuit, on a bien tort de les confondre avec la petite vérole. Ces tumeurs aqueuses sont de véritables phlyctènes, qui naissent surtout aux jambes, rougissent, s'irritent dans la nuit, & disparoissent ou s'affaissent le matin. Cet état dure quelquefois plusieurs mois, si on n'emploie pas les remedes appropriés à ces sortes de maux : a-t-on jamais vu la petite vérole s'attacher seulement aux jambes sous la forme de vessies, & disparoître le matin pour revenir dans la nuit, & cela pendant des mois entiers ? Aussi les Médecins qui ont voulu s'obstiner à découvrir des traces de cette maladie dans Hippocrate, ne trouvant pas leur compte aux endroits que nous venons d'exposer, se sont attachés à ceux qui donnoient plus de prise à leur opinion, & qui sembloient avoir un rapport plus intime avec la petite vérole : & ils ont dit que l'*anthrax* des Anciens,

maladie grave, étoit la petite vérole des Modernes. Quelques Auteurs du seiziéme siécle avoient encore prétendu que les Anciens connoissoient la petite vérole ; il s'éleva dans le tems plusieurs disputes à ce sujet parmi les Médecins, Fracastor, Zacutus de Lisbonne, Forestus avoient soutenu ce sentiment : mais nous ne parlerons ici que d'un Médecin moderne très-sçavant J. God. Hahn (a) de Breslaw, qui ramassa toutes ces opinions, & publia en 1733 un volume *in*-4°. pour prouver que le charbon connu des Grecs sous le nom d'*anthrax*, *carbo*; *carbunculus* des Latins, n'étoit autre chose que la petite vérole. A travers cette vaste érudition dont son livre est rempli, on le voit toujours à la torture, forcer tous les passages où il rencontre ce mot, de façon qu'à la fin de cet ouvrage volumineux il résulte que la description du charbon, surtout du pestilentiel, donnée par les Anciens, est celle de la petite vérole. Gottlieb

(a) J. God, Hahn, *variolarum antiquit. nunc primum è Græcis erutæ*. Brigæ 1733.

Werlhoff (a), Médecin du Roi d'Angleterre, ne fit sur le même sujet qu'une petite Dissertation, & prouva sans réplique qu'un charbon & un bouton de petite vérole sont deux affections différentes. Il est vrai que la petite vérole peut être regardée, & qu'elle est en effet une maladie pestilentielle; mais elle a ses signes particuliers, son caractere distinctif, qui ne permettent pas de la confondre avec toute autre maladie. Les Médecins Grecs nous ont laissé des descriptions exactes du charbon: mais ne connoissant point la petite vérole, ils ne pouvoient pas la décrire. Un charbon est une tumeur isolée, plate, un peu renitente, accompagné d'une chaleur très-vive & d'une rougeur éclatante qui approche de celle du feu; ce qui lui a fait donner le nom d'*anthrax*, qui signifie proprement charbon de feu. Il s'éleve, au bout de quelques jours, au centre de la tumeur, quelquefois sur toute la surface des hydatides, ou vésicules pleines d'une sérosité roussâtre. Ces

(a) Gott. Werlhoff, *Disquisitio Med. & Philolog. de variol. & anthrac.* Hann. 1735.

vessies crevant, la partie qu'elles recouvroient se trouve livide, noire, & souvent sphacelée, comme si elle avoit été brûlée avec un fer rouge; il y a une véritable eschare semblable à celle que produit l'application immédiate du feu. il regne autour de cette tumeur comme un cercle rouge & chaud qui gagne peu-à-peu sur les parties voisines, & leur communique son venin: le charbon n'occupe que certaines parties du corps, s'attache principalement au cou; la petite vérole s'étend par boutons sur toute la surface. Le charbon est une tumeur souvent aussi grande que la paulme de la main; la petite vérole est un assemblage de pustules grosses comme des petits poids. Le charbon n'attaque pour l'ordinaire que les pauvres gens, ceux qui manient la laine des moutons qui se nourrissent des viandes gâtées, corrompues; la petite vérole attaque tout le monde & surtout les enfans. Enfin il y a des caracteres si frappans qui distinguent ces deux maladies, qu'on ne sauroit s'y méprendre, à moins de ne les avoir jamais vue ni l'une, ni l'autre: toutes les especes de charbon

sont connues. On distingue le *simple*, le *malin* ou *pestilentiel*, celui qui produit le *mal des ardens* ou *feu S. Antoine*; & enfin celui qu'on observe en Languedoc près de Castres, & qu'on appelle (a) *malvat* dans le pays.

Voilà toutes les especes de charbons qu'on connoisse : voudroit-on nous persuader que c'est la petite vérole ; on n'y réussira pas, à moins de renverser l'ordre de la médecine, toutes les idées reçues, bouleverser tout. Que pensera-t-on de Drelincourt qui a soutenu que le bubon, *boubon* des Grecs, étoit la petite vérole. Je crois qu'il est inutile de prouver qu'un bubon qui est une tumeur ordinairement de la grosseur d'un œuf de pigeon, formée par le gonflement d'une glande, n'est

(a) *Ce dernier a quelque chose de remarquable dans ses effets & dans la maniere dont on le traite. Lorsque quelqu'un en est attaqué, tous ses parens s'assemblent autour de lui, & font grand bruit avec divers instrumens pour le tenir éveillé; le malade est continuellement effrayé & semblable à un homme mordu de la tarentule, aussi le remede est-il le même, & ces parens ont grand soin de le tenir éveillé au son des instrumens, sans quoi il court risque de tomber dans une léthargie mortelle.*

point

point la petite vérole. Pourquoi se faire sans cesse illusion? pourquoi s'accrocher à tout ce qui ressemble à la petite vérole, & à tout ce qui ne lui ressemble pas. Convenons plutôt que cette maladie n'existoit pas du tems d'Hipocrate, & qu'elle lui a été entierement inconnue. Néanmoins cette question étoit importante & méritoit d'être éclaircie; aussi a-t-elle été l'objet des recherches des plus grands Maîtres de l'Art. Martin Lister, un des plus grands hommes qu'ait produit l'Angleterre, nous donne le résultat de ses découvertes dans les écrits des anciens Médecins. Il dit: « La petite » vérole est une maladie d'un genre » nouveau: & quoique les anciens » aient fait mention d'une sorte de » pustules qu'il a plu à quelques Ecri» vains de prendre pour celles de la » petite vérole, ce qu'ils en ont dit » est si douteux, si peu digne d'atten» tion, qu'il est certain que ce n'est » pas la même maladie. Ils auroient » été bien négligens (reproche qu'on » ne sauroit leur faire) s'ils eussent en» tierement passé sous silence une mala» die si fréquente, si commune & si

» violente ; mais ce qui démontre assez » que cette maladie est nouvelle, c'est » qu'il y a plusieurs parties du monde » où on ne l'a jamais vue (a). » Lister combat encore, avec beaucoup de force, l'opinion du germe qu'il traite d'idée erronnée & superstitieuse, imaginée par Willis, & calquée sur une autre aussi absurde, c'est-à-dire celle des Arabes, qui croyoient que la petite vérole venoit d'un reste de menstrues, dont l'enfant s'étoit nourri dans le sein de sa mere. *Nugantur medici*, dit Saumaise, *cum variolas sanguinis menstruorum reliquias esse contendunt.*

Le docteur Mead connu de toute l'Europe par son érudition, tient le même langage que Lister sur cette maladie. Il dit dans l'excellent traité qu'il

(a) *Novum autem morbi genus est & licet antiqui aliquam de his pustulis mentionem fecerint, prout nonnullis Scriptoribus visum est, ea verò admodum exigua, & dubia ut certum sit vix illis temporibus fuisse eundem morbum: nam pestilentissimi forte habendi essent, si tum ingruerint, commercia, frequentes malum ita ex [illegible] introduxissent. Illud verò satis demonstrat hunc morbum novum esse quod in multis mundi partibus nusquam visus fuit.* Mart. Lister Exercitationes Med. de variolis, p. 165.

en a fait, « qu'il est hors de doute que » la petite vérole ne soit une maladie » nouvelle, c'est-à-dire inconnue aux » anciens Medecins tant Grecs que » Romains ; & que c'est envain qu'on » a prétendu que les charbons, les » phlyctenes, & les autres éruptions » de la peau connues des Grecs sous » les noms d'*anthrax*, d'*epinyctides*, » d'*exanthemata*, &c., étoient la pe- » tite vérole. Car comment concevoir » que ces premiers Maîtres de l'Art, si » exacts dans leurs descriptions & dans » l'histoire des moindres maux, n'euf- » sent pas donné de longs traités sur » une maladie atroce & contagieu- » se. » (a)

(a) *Morbum hunc novum esse hoc est antiquis Medicis tam Græcis quàm Romanis ignotum extrà dubium esse videtur. Frustrà enim sunt qui anthraces, epinyctides, & consimilia in cute exanthemata variolas nostras esse contendunt. Etenim primos illos artis nostræ Magistros, in signis morborum omnium describendis & distinguendis diligentissimos, non breviter fuisse memoraturos sed prolixiùs deplorasse credendum est; si modò atrox simul & contagiosum hoc malum agnovissent.* Mead, de variolis & morbill. Lond. 1747. p. 2.

Mais pourquoi nous arrêter plus longtems sur une vérité reconnue par les plus grands maîtres Wanswieten, Astruc, Schomberg, &c. nous disent tous qu'ils n'ont jamais pu trouver la description de cette maladie dans les écrits des Anciens, quelques recherches qu'ils aient pu faire. Sydenham qui étoit si interessé à la découvrir chez eux, après avoir parlé des peines, des recherches, & du travail que lui a couté l'étude de cette maladie, qu'il a si bien traité, nous dit : « Je ne » crois pas que personne puisse trou» ver mauvais que j'indique une nou» velle methode pour le traitement » d'une maladie dont on ne trouve » aucun vestige ni dans Hippocrate, » ni dans Galien (a). »

Enfin il est démontré aujourd'hui, & tout le monde est d'accord, qu'Hippocrate n'a point connu, ni décrit la petite vérole.

Le petit nombre de Médecins qui ont rempli l'intervale de quatre cens ans depuis Hippocrate jusqu'à Jesus-Christ; la plûpart dans l'obscurité ou

(a) Sydenham Tom. I, p. 149.

plutôt dans l'oubli, à l'exception d'Asclepiade l'ami de Ciceron, cité par les Auteurs, n'en a fait nulle mention.

SIECLE I.

Scribonius Largus, qui vivoit du tems de Jesus-Christ, n'en a pas donné plus de connoissance que ceux qui l'ont precédé.

Celse, Médecin Romain, sous le regne de Tibere, célebre par un Traité Latin de Médecine, écrit dans toute la pureté de cette langue, connoissoit toutes les maladies qui régnoient de son tems, ainsi que leurs noms, il parle des tubercules, des boutons, de toutes les maladies de la peau; mais le nom de la petite vérole, ainsi que la maladie, lui étoit entierement inconnus.

Soranus d'Ephese, qui professa la Médecine en Afrique & en Europe sous le regne de Trajan, n'en dit pas un mot.

Dioscoride d'Anazarbe, qui vivoit en Asie à-peu-près dans le même tems que Celse en Italie, fameux dans la connoissances des Simples, & de leurs

propriétés, nous donne dans sa Matiere Médicale différens remedes pour toutes les affections de la peau, pour toutes les taches, les marques du visage; il ne parle point de celles de la petite vérole, qui eût été sans contredit l'objet le plus digne de son attention.

Coelius l'Africain, qu'on croit avoir vécu dans le même tems n'en parle pas non plus.

Pline, qui existoit en Italie sur la fin du siecle premier, & qui avoit tant de connoissances, auroit sans doute parlé de la petite vérole dans quelqu'un de ses livres, & surtout dans le vingt-sixieme où il traite particulierement des maladies nouvelles qu'on observoit de son tems en Europe: il donne une ample description de la lepre qui étoit alors une maladie nouvelle pour l'Italie, du *mentagra* qui étoit encore une autre sorte de lepre qui s'attachoit au menton. Il n'y est point fait mention de la petite vérole; il connoissoit des éruptions cutanées qu'il appelle *boa*, *papula*, *sudamina*: mais on sait ce que c'est. Le seul passage qui mériteroit quelque attention, est celui

qu'on trouve dans son Livre 23 , où, parlant d'un topique propre à guérir les vices de la peau, il dit : *Vitia cutis in facie varosque & lentigines, & sugillata emendat & cicatrices.* Voilà le seul endroit de Pline qui peut donner lieu à un soupçon de l'existence de cette maladie de son tems. Mais ceux qui savent combien cette maladie est grave, combien elle est importante & formidable, doivent sentir toute la futilité de ce passage ; ce n'est pas ainsi qu'on parle de la petite vérole ; & d'ailleurs, que peut-on conclure de ces cicatrices du visage ? N'y a-t-il que la petite vérole qui laisse des cicatrices ; une plaie, un coup, une loupe extirpée, une brûlure, mille causes peuvent produire le même effet. Pline ne connoissoit ni la petite vérole ni son nom.

SIECLE II.

Galien Médecin de la plus haute célébrité, dont les connoissances en Médecine étoient si vastes, & qui occupa par une très-longue vie presque toute l'étendue du deuxieme siecle de l'Ere Chrétienne & une partie du troisieme,

nous auroit sans doute donné quelques notions de la petite verole dans ses écrits, s'il l'eût connue. Si cette maladie eût existé de son tems, auroit-elle échappé à une vue si bonne, à un Médecin qui avoit exercé sa profession en Europe, en Asie, & en Afrique. Natif de Pergame, il parcourut plusieurs fois l'Empire Romain, s'arrêta longtems en Egypte, surtout à Alexandrie qui étoit alors la plus célebre Ecole de médecine, vint à Rome jouir d'une réputation illustre sous les Empereurs Antonin, Marc-Aurele, Lucius verus, Commode & Severe qui tous l'ont estimé & emploié en plusieurs occasions: sur la fin de ses jours il retourna à Pergame sa Patrie & parcourut ainsi deux ou trois fois les trois parties du monde connu. Peut-on imaginer qu'il eût oublié de parler de la petite vérole, si elle eût existé. Néanmoins ses écrits n'en donnent pas plus de connoissance que ceux d'Hippocrate, les noms, les descriptions sont les mêmes, & rien n'annonce la petite vérole. Nous ne devons pas dissimuler ici que nous avons une autorité très-grave contre nous en faveur

de

Galien, c'est celle de Rhasès; ce Médecin, d'ailleurs très-respectable dit, que Galien a parlé de la petite vérole; il cite même les passages qui en font mention : mais malheureusement la franchise louable avec laquelle Rhasès s'exprime prouve clairement qu'il s'est trompé; car en citant Galien, il avoue lui-même qu'il ne connoit ni la langue Grecque ni la Syriaque. Ne connoissant point la langue de Galien, il ne peut avoir lu cet Auteur que dans une version sans doute Arabe, qui étoit la langue qu'il parloit. Lorsqu'on traduisit les Auteurs Grecs dans le huitieme & neuvième siecle la petite vérole étoit déja connue; quelques Traducteurs qui ne soupçonnoient pas que cette maladie fût nouvelle rendirent en Arabe un de ces mots de Galien, *phlegmon*, *ionthos*, *herpes*, par celui qui désignoit la petite vérole dans la nouvelle langue. Cette fausse interprétation se manifeste par le propre témoignage de Rhasès, qui cite les mêmes termes dont s'est servi Galien pour exprimer le phlegmon, les dartres, les tubercules, &c. Rhasès connoissoit trop bien la petite vérole pour ne pas sentir que

que cela étoit insuffisant pour caractériser cette maladie ; aussi s'écrie-t-il, tout étonné de ne pas en trouver la moindre description dans cet Auteur. « Cela est surprenant ! comment Galien a-t-il pu passer sous silence une » maladie si fréquente, qui a tant de » besoin de prompt secours ? lui qui a » été si exact dans la recherche des » causes des maladies, & dans l'art de » les guérir (a) ». Rhasès ne pouvoit pas concevoir une pareille absence dans Galien, & il ajoute que Dieu sait s'il n'en a pas parlé dans ses autres ouvrages qui n'étoient pas encore traduits en Arabe. Si la petite vérole eût existé du tems de Galien, la surprise de Rhasès auroit été aussi juste que son reproche. Il étoit permis à l'auteur Arabe de se tromper sur des mots qu'il ne connoissoit que par une mauvaise Traduction ; mais son jugement étoit trop sain pour prendre le change

(a) *Ipse profectò de hoc miratus sum, & quomodo Galenus praeterivit hunc morbum tam frequenter obvenientem, tamque curâ egentem, ille qui in causis & curâ morborum investigandis ita fuerat assiduus.* Rhases, de variolis & morbill. Arab. & Lat. Lond. 1766.

sur la description de toute autre maladie ; aussi est-il forcé de convenir qu'on ne trouve pas celle de la petite vérole dans cet Auteur. Le silence de Galien suffiroit seul pour démontrer la nouveauté de cette maladie ; Lister, Sydenham, Mead, Freind, Astruc, Wanswieten, &c. ont porté le même jugement sur Galien que sur Hippocrate.

SIECLE III.

Qu'on fouille dans Aretée de Cappadoce, qui vivoit à la fin du troisieme siecle & au commencement du quatrieme. Il nous a laissé un Traité de maladies aiguës & chroniques : on n'y trouve pas même un mot qui puisse faire soupçonner la petite vérole.

SIECLES IV & V.

Si on consulte Oribaze, le favori & par conséquent le contemporain de l'Empereur Julien, on ne trouve rien, dans son *Synopsis Medicinæ*, qui ressemble à notre maladie.

Le premier soupçon que nous ayons de la petite vérole, & de son existence

nous est fourni par Aëtius ou bien Aëce d'Amide, Médecin Grec qui vivoit en Asie sur la fin du quatrieme siecle. C'est le seul de tous les Auteurs Grecs qui parle d'une maladie propre aux enfans sous le nom d'ἕλκη βουβαστικὰ (*a*), ulceres de Bubaste ou Bubastis, ville d'Egypte. Le Traducteur d'Aëce, Jean-Baptiste Montanus interprête ainsi le passage : *Prædiximus jam infantes ob depravata alimenta in diversos morbos incidere ; ita ut præter alia multa, exanthemata quoque & ampullæ quas phlyctenas vocant, humidaque ulcera bubastica appellata, in corporis superficiem erumpant.* « Nous avons déja dit que » les enfans, à cause des mauvais ali» mens dont ils se nourrissent, étoient » exposés à diverses maladies ; de ma» niere qu'outre plusieurs maux qui » les assiegent, ils ont des boutons, » des ampoules qu'on appelle des phlyc» tenes, & des ulceres avec humidité » qui viennent à la surface du corps, » & qu'on nomme ulceres de bubaste». Gorris (*b*), qui connoissoit parfaite-

(*a*) *Aëtius Amid. de re Medica.* Basileæ, 1535. L. IV. p. 160.

(*b*) *Gorræus verbor. definit.* p. 77.

ment les Auteurs Grecs, ainsi que leur langue, n'a pu rendre raison de ces ulceres. L'Auteur du Lexicon de (a) Médecine n'a pas été plus heureux, & il avoue ingénuement qu'il ignore ce que c'est. Mais (b) Saumaise plus hardi qu'eux, dans ses Années Clymatériques, nous dit positivement que c'est la petite vérole qui a pris naissance en Egypte. Si c'est la petite vérole dont l'Auteur Grec a voulu parler, comme Saumaise l'a prétendu, les écrits d'Aëce prouvent qu'il n'a pas vu cette maladie, quoiqu'il l'ait désignée sous le nom d'ulceres de Bubasse. Car il ne parle, dans l'endroit où il en est question, ni des symptômes avant-coureurs qui annoncent la petite vérole, ni de la fievre qui la précede toujours; les secours qu'il prescrit pour toutes ces maladies des enfans, se bornent à des remedes externes, à des topiques seulement qu'il dit d'appliquer dessus, tel que l'eau-rose, l'eau de plantain, la céruse, l'alun, les onguens, &c. & dans son Livre VIII, lorsqu'il est

(a) *Castelli Lexicon, au mot Bubasis.*
(b) *Salmasius, de annis climactericis*, Lugd. Bat. 1648, p. 727.

question de tous vices de la peau du visage, du hâle, des rousseurs, des envies, des noirceurs, des lentilles, & de toutes les difformités qu'on y remarque, il donne plusieurs cosmétiques pour corriger tous ces défauts; mais il ne parle jamais des creux, des marques que laisse la petite vérole, dont on n'a jamais oublié de parler depuis qu'elle existe; & dont il eût fait mention certainement s'il l'eût connue, puisque c'est la seule maladie qui laisse des marques, souvent ineffaçables. Il pouvoit avoir entendu parler de ces sortes d'ulceres qu'on observoit à Bubaste parmi les enfans, sans les avoir vus; & tout ce qu'on peut conclure du passage d'Aëce, c'est que la petite vérole pouvoit exister de son tems en Egypte sous ce nom; mais qu'il n'a ni vu, ni décrit cette maladie telle que nous la connoissons aujourd'hui. On ne réussiroit point à altérer la description que cet Auteur nous donne des charbons qui viennent au visage, & qu'on a pris pour la petite vérole: on ne peut pas mieux décrire le charbon qu'il l'a fait; d'abord il lui donne son vrai nom, *anthrax*, il dit:

le charbon est d'un rouge vif, éclatant lorsqu'il commence à paroître; au bout de quelques jours il se fait comme une fracture à sa surface, il éclate; l'humeur qui en découle est si mordante, si caustique, qu'elle brûle les parties voisines, & leur communique la maladie. Le sang qui en sort est noir, & si le mal devient rebelle, comme c'est l'ordinaire, la partie devient noire, sphacelée; il occupe surtout le cou, & le visage. Peut-on s'y méprendre? Ce qui prouve encore que la petite vérole n'étoit point répandue du tems d'Aëce, c'est le silence de Paul d'Egine son contemporain; ce dernier Auteur ne parle que des tubercules du visage connus des Grecs sous le nom d'ἴονθοι & des Latins sous celui de vari. Il se tait sur les ulceres de Bubaste, & sur tout ce qui peut avoir quelque rapport avec la petite vérole; il dit que ces tubercules ne sont accompagnés ni de fievre, ni d'inflammation; ils sont durs, calleux, même sans chaleur; il sont difficiles à détruire, & durent longtems. On voit par cette description, & par celle de tous les Auteurs, que ces tubercules ne ressemblent à la

petite vérole que par leur forme extérieure, & Celse nous fait entendre ce que c'est que ces boutons, & le cas qu'on en doit faire lorsqu'il dit *pené ineptiæ sunt curare varos, & lenticulas, & ephelides.*

Les Œuvres d'Alexandre de Tralles, qui vivoit dans le cinquieme siecle, viennent encore à l'appui de notre opinion, que cette maladie n'étoit pas encore répandue dans le monde. Ce Médecin philosophe & voyageur, parcourut l'Asie, l'Afrique, l'Espagne, l'Italie, les Gaules, où il acquit une grande réputation, s'arrêta enfin à Rome où il professa la Médecine avec distinction; son silence sur la petite vérole est aussi remarquable que celui de tous les Médecins qui l'avoient précédé.

C'est envain qu'on a prétendu que les affections cutanées dont parlent Eusebe & Nicéphore, qui ont vécu tous les deux en Asie, l'un dans le troisieme siecle, & l'autre dans le quatrieme, étoit la petite vérole qu'ils avoient tous deux désignée sous le nom d'*anthrax*; c'étoient de véritables charbons, & cette vérité a été

démontrée par le célebre Werlhoff. On n'a pas mieux réussi quand on a essayé de tirer parti d'un passage de Vettius Valens, Astrologue d'Antioche, qui vivoit sous l'Empereur Constantin, où cet Auteur nous parle de ces éruptions miliaires, connues des Grecs sous le nom d'*exanthêmata*; & parce qu'il a dit que ces maux étoient fréquens parmi les enfans, on a conclu de-là que c'étoit la petite vérole. Ceux qui cherchent la petite vérole dans l'Antiquité, ne la voyant jamais décrite, la trouvent partout, parce qu'elle n'y est point. On s'attache à des mots dont on corrompt la signification; on a la prévention de croire que les Grecs ne savoient pas faire une juste application de leurs termes; qu'ils n'ont pas su décrire une maladie telle que la petite vérole, on se trompe. « Ne soyons pas ingrats; ne mordons ja- » mais le sein de nos nourrices; n'insul- » tons pas à nos maîtres, » dit un Ecrivain célebre. Sans les Grecs nous serions encore barbares. Rendons-leur cette justice: que s'ils avoient connu la petite vérole, ils auroient su la décrire aussi bien que les Auteurs Arabes

leurs nourriçons, leurs écoliers dans les Sciences. Lorsque les Ecrivains, surtout ceux qui ont vécu dans les climats chauds ont parlé pour la premiere fois de la petite vérole, ils nous l'ont dépeinte comme une maladie atroce & pestilentielle, comme le fléau des familles; enfin comme une véritable peste qui détruit, ravage, & moissonne la moitié des enfans, & qui laisse toujours des marques de sa férocité. Depuis qu'on l'observe, elle n'a jamais changé, elle sera toujours meurtriere. On peut cacher toutes les autres maladies; on peut en faire un mystere, on peut se tromper, on peut les oublier; mais la petite vérole est unique; les marques qu'elle laisse au visage sont des témoignages irrévocables de son existence; le secret de la petite vérole saute aux yeux; & il n'y a qu'un masque ou la mort qui puisse la cacher; elle a toujours marqué, & on ne peut pas parler de la petite vérole sans faire mention de ses effets. Et un Médecin qui fait l'histoire des maladies ne sauroit la passer sous silence, lorsqu'elle existe dans les lieux qu'il habite.

SIECLE VI.

Nous voilà arrivés à la fin du cinquieme siecle, & nous n'avons trouvé qu'un soupçon de son existence dans une ville d'Egypte. C'est envain qu'on fouilleroit dans les Ouvrages des anciens Médecins pour trouver la description de cette maladie. Il reste une ressource ; les monumens que nous avons reçus de l'antiquité, les différentes effigies, les statues, les tableaux, les médailles antiques, offriront peut-être quelques traces d'une maladie qui défigure aujourd'hui le quart du genre humain ; ceux qui les ont parcourus avec attention, nous disent tous qu'on n'y en trouve aucun vestige. Qu'on consulte les portraits que les historiens Grecs & Latins nous ont laissé de leurs compatriotes, ils ne nous représentent personne marqué de la petite vérole ; au lieu que depuis que cette maladie existe, on voit toujours dans les diverses peintures que les Ecrivains nous font de leurs héros, quelqu'un ou borgne, ou aveugle, ou maltraité de la petite vérole. A quelles marques con-

noîtrons-nous les vérités si ce n'est à celles-là. Toute l'antiquité se seroit-elle donné le mot pour cacher à la postérité la connoissance d'une maladie qui, de tous les maux qui affligent le genre-humain, est le plus meurtrier & le plus visible; celui qui laisse des marques, souvent ineffaçable, à l'endroit du corps le plus apparent, & qui attaque presque tous les hommes.

Avant de commencer l'histoire de la course de la petite vérole, il faut savoir où elle a pris naissance.





ARTICLE III.

ORIGINE DE LA PETITE VÉROLE.

LES Médecins modernes frappés des effets d'une maladie aussi visible, aussi répandue, aussi meurtriere qu'est la petite vérole; & surpris en même tems du silence des Anciens, d'ailleurs si exacts, sur celle qui méritoit toute leur attention, ont cherché à découvrir son âge, son origine, le lieu de sa naissance; mais soit que les ouvrages des Anciens offrent peu de ressources dans cette sorte de recherche, comme on vient de le voir; soit qu'on n'ait pas voulu la faire, ou que le goût des conjectures ait prévalu, les Médecins n'ont pas été d'accord sur tous ces objets; & il s'est élevé trois sentimens différens: les partisans du premier, à la tête duquel il faut placer (a) Daniel le Clerc, Astruc (b) &c.

(a) Daniel Leclerc, Hist. de la Médecine.
(b) Astruc, Traité des malad. des femmes, T. IV, p. 76.

on dit que la petite vérole étoit née dans les terres des Arabes, sans en fixer l'époque, puisque ce sont, disent-ils, les Arabes ou Sarrasins qui l'ont répandue les premiers dans plusieurs parties du monde ; voilà leurs conjectures, & leurs raisons. Le second parti qui a eu pour soutiens (a) Mead, Stahl, Junker, Werlhoff &c. a soutenu qu'elle avoit pris naissance en Ethiopie, puisque c'est d'Ethiopie qu'on assure que plusieurs pestes sont sorties en différens tems. Enfin le troisième parti, que (a) Freind a cherché à accréditer, lui donne l'Egypte pour patrie, comme le climat le plus pernicieux de l'Univers & le plus propre à produire des maladies pestilentielles.

Ceux qui soutiennent que la petite vérole a pris naissance en Ethiopie, en attribuent la cause aux eaux du Niger, qui sous un climat aussi ardent, & par un long trajet qu'elles font sous la Zone torride, s'échauffent, se corrompent facilement & empestent l'air de ces contrées ; mais malheu-

(a) *Rich. Mead, de variol. & morb.* p. 7.
(b) *Freind. Opera*, p. 130.

reusement rien ne favorise cette conjecture, elle est vague, incertaine & gratuite. Aucun fait ne vient à l'appui de ce sentiment. Pour produire des maladies il ne suffit pas qu'un climat soit chaud; s'il est sec en même tems comme l'est une grande partie de l'Ethiopie, c'est souvent une raison de plus pour n'en pas produire, il faut le concours de plusieurs causes, de plusieurs circonstances qui déterminent une maladie à prendre naissance : enfin il faut des moyens qui favorisent son développement ; ils ne se trouvent pas en Ethiopie. Des pays chauds presque déserts, dont le terrein est inégal, arrosés par des fleuves dont les eaux ne croupissent jamais, ne sont point propres à produire une maladie telle que la petite vérole. On n'est fondé sur le témoignage d'aucun ancien Historien ; & les Ethiopiens, nation barbare & peu connue avant le sixieme siecle, n'eurent un commerce que fort tard avec le reste des hommes. Les connoissances qu'on a de ce peuple, de sa maniere de vivre & d'exister avant cette époque, sont si incertaines qu'elles ne peuvent donner lieu à une

recherche satisfaisante, & il n'est pas plus certain que la petite vérole ait existé en Ethiopie plutôt qu'en Europe.

Si nous en croyons quelques Auteurs, il faut la faire naître en Arabie; si l'on veut s'en rapporter à d'autres, elle n'a d'autre origine que l'Egypte. Nous voici donc partagés entre l'Asie & l'Afrique; les raisons sont égales, dit-on, de part & d'autre : & il est aussi vraisemblable qu'elle ait pris naissance en Arabie qu'en Egypte. Nous ferons voir bientôt de quel côté doit pencher la balance. Le passage d'Aëce dont nous avons parlé nous donne déja un préjugé en faveur de l'Egypte, nous n'en avons point pour l'Arabie. Si l'on considere la situation de ces contrées on voit deux pays limitrophes qui ne sont séparés l'un de l'autre que par la Mer Rouge, & l'Isthme de Suez. La petite vérole n'avoit qu'un pas à faire d'un peuple à l'autre ; & jusques-là il est encore douteux qu'elle soit née dans l'une de ces deux régions plutôt que dans l'autre. Quel étoit l'état de ces deux nations dans les cinquième & sixième siécle? L'Egypte étoit

au pouvoir des Romains dont le siége étoit fixé à Constantinople ; l'Arabie avoit secoué leur joug, & ses habitans restoient tranquilles dans l'enceinte de leur pays, d'où ils ne sortirent que dans le septieme siécle. Si l'on considere la nature des climats, on observe en général que les pays marécageux, remplis de marres, d'étangs, d'eaux croupissantes, sont ceux dont le voisinage est le plus funeste aux habitans : ils y sont sans cesse exposés à des maladies que l'on n'observe que rarement ailleurs. Tel est le cas de l'Egypte sans cesse inondée par les eaux du Nil : si on lui compare l'Arabie, on verra une différence frapante entre ces deux contrées ; l'une toujours noyée, l'autre très-peu arrosée ; l'on en voit une partie, c'est-à-dire l'Arabie petrée, toute hérissée de montagnes, très-peu habitée, presque stérile, sans fleuve & sans eau, sous un air sec & toujours en mouvement ; une autre qui est l'Arabie déserte, inhabitable, entierement stérile & remplie de sables brûlans. Il n'est pas vraisemblable que la petite vérole soit née dans l'une ou l'autre de ces régions ; elles ne sont

point du tout propre à produire une maladie de cette nature : elle n'auroit pu naître alors que dans l'Arabie heureuse. Mais comment concevoir qu'une maladie pestilentielle prenne naissance dans un pays couvert d'aromates, de baumes, de parfums, de plantes odoriférentes, plutôt capables de l'éloigner que de la produire. Mais mille circonstances favorables se réunissent pour nous persuader qu'elle est née en Egypte. C'est le climat du monde le plus propre à produire des maladies cutanées & contagieuses : l'Egypte est le pays des maladies, & l'Arabie celui des antidotes; & on est forcé d'admirer ici la sagesse de la Providence qui a placé les biens à côté des maux. Les causes qu'on a cherché en Ethiopie agissent avec bien plus de force & d'énergie, en Egypte où les inondations du Nil sont plus fréquentes & plus considérables que dans aucun pays du monde. Le savant Freind qui avoit mille raisons pour croire que l'Egypte avoit donné naissance à la petite vérole, ne lui assigne pas d'autre patrie; il dit positivement que cette maladie parut au monde pour la premiere fois

en Egypte ; & les Auteurs ne l'ont trompé que sur l'époque. Au commencement du septieme siécle un Médecin Egyptien Aaron en avoit donné un Traité, & il ne la regardoit plus comme une maladie nouvelle ; ce qui suppose une ancienneté en Egypte antérieure à l'époque de son apparition en Europe & en Asie. C'est ici que se confirme le soupçon de son existence que nous en a donné Aëce, en parlant des ulcères de Bubastis, ville d'Egypte ; & qu'il se convertit presque en vérité. Saumaise nous dit dans ses Années Clymatériques, « qu'il est aussi certain que » la petite vérole vient d'Egypte, que » celle que nous appellons la grosse » pour la distinguer de la petite, vient » des Indes Occidentales ». Ceux qui soutiennent ce sentiment sont donc fondés non-seulement sur le témoignage des Historiens, mais encore sur des raisons qu'on ne sauroit détruire ; & tout concourt à prouver que cette terre est son pays natal. L'Egypte a été toujours regardée comme un foyer de maladies pestilentielles : le Nil y porte tous les ans la fécondité & la mort. Aussi remarque-t-on que les

peuples qui sont sur les bords de ce fleuve, (qui est une source intarissable de biens & de maux) sont plus sujets que toutes les autres Nations aux maladies de la peau. C'est-là où l'on observe ces differentes lepres, dont parlent tous les Ecrivains; ces gales rebelles qui se répandent sur tout le corps; ces maladies contagieuses de toute espece. Cette foule de maux dont Moïse nous parle sous le nom de playes, qui affligerent l'Egypte pendant si longtems, étoit ce autre chose que des maux contagieux & pestilentiels? Cette fameuse peste qui ravagea l'Attique du tems de Thucidide, avoit passé d'Afrique dans la Grèce: Pline avoit observé que toutes les pestes venoient de l'Orient: tous les Auteurs ont observé depuis qu'elles viennent originairement d'Afrique; elles n'ont d'autre source que les eaux du Nil: celle qui désola presque le monde entier dans le cinquieme siécle, avoit été apportée d'Afrique à Constantinople suivant le témoignage des Historiens, d'où elle se répandit dans les diverses parties du monde. Cette maladie affreuse qui rendoit hideux ceux qui en étoient at-

taqués, & dont Pline nous a laissé la description sous le nom de *Mentagra*, n'avoit pas d'autre origine que l'Egypte, d'où l'on fit venir à Rome des Médecins qui n'avoient d'autre profession que celle de guérir cette maladie. Enfin la lepre, cette maladie épouvantable qu'on a vu deux fois en Europe, n'a jamais quitté les bords du Nil qui la renouvelle sans cesse. Il n'est pas étonnant que des eaux limoneuses, bourbeuses, chargées de matieres étrangeres, qui forment differentes marres dans les campagnes qu'elles inondent, entrent facilement dans une fermentation putride, capable de tout infecter. La pourriture de ces eaux devient pernicieuse aux hommes & aux animaux qui sont obligés d'en faire usage; il s'en éleve des nuées d'insectes qui troublent l'air; des exhalaisons putrides qui le rendent malsain & dangereux. Les sauterelles, de tout tems si fatales à l'Egypte, sont toujours sorties des eaux du Nil; elles ruinent souvent les campagnes & leurs dégâts entraînent la famine. Les Rois d'Egypte avoient prévenu la plûpart de ces maux par leurs soins. Leurs dé-

penses & leur magnificence avoit eu souvent pour objet la salubrité du pays; ils desséchoient les marais en facilitant l'écoulement des eaux croupissantes; cette multitude de canaux qu'ils avoient fait construire, & dont on voit encore les restes; les Histoires & les Fables mêmes sont des monumens de ces bienfaits. L'ambition des Romains, la barbarie des Sarrazins & des Turcs dans leurs conquêtes, ont négligé ces soins; ils ont pensé à soumettre l'Egypte & non à la conserver: aussi leur négligence a-t-elle fait de ce pays une source intarissable de maux. Depuis que la petite vérole existe elle n'a été aucune part ni si commune ni si meurtriere qu'en Egypte; elle n'a jamais quitté ce pays, & s'y renouvelle toutes les années avec une fureur dont rien n'approche, pas même la peste. « Dans ces régions, dit (a) Saumaise, » son feu se rallume chaque année, & » non seulement elle y fait périr les » enfans, mais ceux d'un âge avancé, » même les séxagénaires, & elle atta» que deux ou trois fois la même per-

(a) *Salmasius, de annis climactericis, p. 727.*

» sonne. » Elle fixa toute l'attention de Prosper (a) Alpin dans son voyage qu'il fit en Egypte ; il trouva tant de maux parmi ses habitans qu'il fit un chapitre particulier des maladies qui ne les quittent jamais, c'est-à-dire qui leur sont propres, endémiques. C'est-là qu'il parle de ces ophthalmies rébelles qui résistent à tous les remedes, & qui les rendent presque aveugles ; de ces phrénésies mortelles qui tuent en très-peu de tems ; de deux sortes de lépres, dont l'une rend les pieds comme ceux d'un éléphant, & qu'on appelle pour cette raison *éléphantiasis* ; de ces fiévres pestilentielles qu'on voit toujours régner à Alexandrie, & dont il trouva la cause ; enfin de ces petites véroles si meurtrieres & si communes dans toute l'Egypte, & surtout au grand Caire, où elle se reproduit deux fois l'année sans interruption, & avec une nouvelle fureur ; ce qu'on n'observe point ailleurs : aussi cette maladie fut pour lui un objet de surprise & de recherche particuliere. Rien de plus touchant

(a) *Prosper Alpin. de Medicina Ægyptior.* cap. 13, p. 23 & *seq.*

que le tableau qu'il nous fait des effets non interrompus de cette cruelle maladie; il attendrit pour ces innocentes créatures qui en sont sans cesse les victimes. Il dit qu'au grand Caire, les meres pour sauver leurs enfans sont obligées de quitter leur demeure & de les transporter loin de la contagion, de peur qu'ils ne périssent. Prosper Alpin qui joignoit à de vastes connoissances, des lumieres qui le firent regarder avec raison comme l'ornement de son siecle, s'attacha surtout à découvrir la véritable cause qui renouvelle la petite vérole parmi les Egyptiens; il étoit au grand Caire, où il la voyoit renaître sans cesse. Cet observateur étoit trop judicieux, trop éclairé, pour accuser des causes vaines, stériles, telles qu'un germe inné; le dérangement des saisons; un sort inévitable; le sang dont se nourrit l'enfant dans le sein de sa mere: il voyoit agir les véritables causes; il ne pouvoit s'y méprendre, il étoit à leur source; c'est-là où il puisa toute ses réflexions. C'est à cet Auteur inestimable que nous devons cette importante découverte; c'est lui qui a trouvé la véritable source

de la petite vérole. Il nous fait remarquer que le Caire est traversé par un grand canal, qu'on voit encore aujourd'hui destiné à recevoir & à contenir les eaux du Nil, pour en fournir à la ville abondamment toute l'année; les peuples de ces contrées n'ont d'autre boisson que les eaux du Nil; ils sont obligés de former des réservoirs, des canaux profonds pour les contenir: Alexandrie ne fut construite sur des colonnes de marbre que pour avoir cet avantage. Lorsque le Nil croît, ses eaux coulent dans le canal du Caire, & s'y soutiennent à la même hauteur que celles du fleuve; mais ses eaux venant à baisser, il en reste une partie dans le canal qui ne peut plus s'écouler; mais qui s'évapore peu-à-peu; ces eaux sont à découvert & exposées sans cesse aux ardeurs d'un soleil brûlant. Lorsqu'elles sont réduites à une petite quantité; elles prennent d'abord une couleur verdâtre, ensuite noire, & qui annonce un commencement de corruption; les habitans sont obligés néanmoins de s'en servir pour leur boisson ordinaire: de telles eaux ne peuvent être que nuisibles. Vers le

milieu du mois de Juin, qui est le tems où le Nil commence à croître, ces eaux corrompues sont mises en mouvement par les nouvelles qui arrivent, & qui sont presque bouillantes par le long trajet qu'elles font sous la Zone Torride. Leur mélange est suivi d'une espece d'effervescence, d'un bouillonnement subit qui éleve des vapeurs fœtides qui troublent l'air ; & c'est dans ce tems surtout qu'on observe parmi les enfans qui habitent les bords de ce canal, ces petites véroles contagieuses & pestilentielles qui font tant de ravages parmi eux, & qui portent la désolation dans les familles ; c'est alors que ces tendres meres sont obligées de quitter ces bords funestes, & de transporter ailleurs leurs enfans, crainte qu'ils ne périssent tous de la petite vérole. Voilà la cause, selon ce judicieux Auteur qui renouvelle sans cesse les épidémies de petite vérole parmi les habitans du grand Caire ; soit qu'on l'attribue aux vapeurs fœtides qui s'élevent de ces eaux, & qui les frapent d'une maniere subite & immédiate ; soit à l'usage (ce qui est encore plus vraisemblable) qu'on est obligé d'en

faire dans tous les tems. Que la petite vérole existe depuis longtems en Egypte (ce qui ne paroît pas probable après le silence des anciens Médecins, de celui d'Hérodote qui avoit parcouru ce pays, & surtout après celui de Moïse qui a décrit tous les maux des Egyptiens à l'exception de la petite vérole) soit qu'elle n'y existe que depuis le troisieme, ou plutôt le sixieme siecle, comme on a tout lieu de le présumer ; il n'est pas moins vrai que c'est le pays du monde le plus propre à produire une maladie de cette nature ; & on peut regarder les eaux du Nil comme la source d'une infinité de maux, au nombre desquels se trouve la petite vérole, qui n'a paru chez les Egyptiens que depuis que la négligence de leurs vainqueurs, jointe à l'ignorance barbare dans laquelle ils sont tombés eux-mêmes après leur défaite, leur a fait oublier les soins qu'ils prenoient jadis pour se garantir de tous ces maux, négligence funeste qui a donné aux causes qu'on réprimoit autrefois la facilité d'agir d'une maniere plus sûre & plus immédiate sur leur corps. L'Egypte n'est plus an-

jourd'hui qu'un séjour pestiféré. Ces magnifiques canaux construits avec tant de frais par les Ptolomées pour faciliter l'écoulement des eaux, sont ensevelis aujourd'hui dans les boues du Nil. Ce misérable peuple, dans l'ignorance & l'esclavage, n'a plus ni la force ni le pouvoir de les entretenir; & l'Egypte, au rapport de tous les (a) Voyageurs, est aujourd'hui le climat le plus pernicieux qu'il y ait sur la terre.

(a) Voy. Bernier, Voyag. &c. pag. 125. Corneille le Brun, &c.



ARTICLE IV.

PREMIERE APPARITION DE LA PETITE VÉROLE DANS LE MONDE.

LES monumens les plus anciens que nous ayons de la petite vérole, remontent au sixieme siécle. Nous trouvons dans les histoires de ce tems, qu'elle fut observée en 570 ou 572, la même année que naquit le fameux Mahomet, auteur de la Loi Musulmanne. Le Docteur (a) Mead nous dit qu'elle parut alors pour la premiere fois dans le monde, & qu'on l'observa cette même année en Arabie. Il attribue cette découverte à M. J. Reiske, qui l'a tirée d'un manuscrit Arabe de la Bibliotheque de Leyde, où cet Auteur dit avoir lu : « L'an 572, ou l'an de la » naissance de Mahomet, on vit pour la » premiere fois la petite vérole dans » les terres des Arabes. » Mead ne

(a) Mead, *de variol. & morbill.* p. 111.

garantit pas ce fait, mais il renvoie à la (*a*) These où M. Reiske soutient qu'il a lu ce passage. Les Arabes étoient assez superstitieux pour avoir marqué la naissance de leur Prophete par quelque évenement extraordinaire: & on peut bien ajouter foi à la lecture de M. Reiske; mais sans avoir recours à un manuscrit Arabe, nous trouvons dans nos Historiens de France qu'elle étoit en Europe deux années avant cette époque, & qu'elle désola la Gaule & l'Italie en 570. Marius (*b*) Evêque d'Avenches (*c*), qui assista en cette qualité au second Concile de Mâcon tenu en 585, nous dit positivement dans sa Chronique, qui est un monument précieux pour l'Histoire de France: « qu'en 570 une maladie violente » qui consistoit dans un cours de ventre » & la petite vérole, ravagea la Gaule » & l'Italie ». *Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris, & variolá Italiam Galliamque valdè afflixit.*

(*a*) *Dissert. inaugural. Lugd. Bat.* 1746.

(*b*) Voy. *Historiæ Francic. Script.* T. II, *Marii Episcopi Chronicon.*

(*c*) Ville considérable dans le sixieme siecle, à dix lieues de Lausanne en Suisse.

Marius ajoûte tout de suite, que l'année d'après on observa dans les mêmes pays une maladie formidable qu'on appelloit la pustule, *pustula*. Cette pustule, qu'il ne faut pas confondre avec celles de la petite vérole, n'étoit autre chose que le bubon d'une peste qui parut en 571, & que Grégoire de Tours appelle mortalité, ou plutôt peste d'Auvergne, *clades Arverna*, parce qu'elle regna longtems dans cette Province, où elle fit périr beaucoup de monde. « Après la naissance, dit-il, » d'un ulcère à l'aine, ou sous l'aisselle » les hommes étoient tellement in» fectés du virus qu'ils mouroient le » deuxieme ou troisieme jour ». C'est ainsi que (a) Gregoire de Tours caractérise cette maladie qui succeda à la petite vérole : ainsi la pustule dont parle Marius n'etoit autre chose qu'un bubon. La remarque que nous faisons ici pour distinguer ces deux maladies, est essentielle pour les raisons que nous dirons ci-après.

La petite vérole, après avoir exercé

(a) Gregor. Turon. *Histor. Franc.* L. IV, sect. 31.

sa fureur en France & en Italie, parut s'appaiser pour quelques années, du moins les Auteurs de ce siécle, qui étoient en assez grand nombre, n'en font plus mention; mais elle se réveilla avec de nouvelles forces, & ravagea une seconde fois presque toutes les Gaules en 580: elle parut ainsi que la premiere accompagnée d'un flux de ventre dysentérique. C'est Grégoire de Tours qui nous a conservé la mémoire de cet événement; & quoique cet Historien ne fût pas Médecin, & que le passage suivant n'ait pas la même clarté que celui de Marius pour la petite vérole, la peinture qu'il fait de cette maladie, & les circonstances qui ont accompagné ses ravages, nous font conjecturer que ce n'étoit autre chose que la petite vérole jointe à la dysenterie, qui sortant du calme où elle paroissoit être, se manifesta tout-à-coup & avec fureur dans les Gaules où elle étoit à peine connue, & dont elle n'avoit pas encore ravagé toutes les parties. Cet Auteur, après une description de plusieurs événemens extraordinaires, qu'il regardoit comme les avant-coureurs de cette désolation,

nous dit : » Tous ces prodiges furent
» suivis d'un mal pestilentiel des plus
» graves ; car dans le tems que les
» Rois étoient discordans entre eux,
» & qu'ils s'apprêtoient de nouveau
» à une guerre civile une maladie dy-
» sentérique affligea presque toutes les
» Gaules : ceux qui en étoient atta-
» qués avoient une fievre violente,
» accompagnée d'un vomissement, de
» douleurs aux reins, à la tête ou au
» cou ; les matieres qu'ils rendoient
» par la bouche étoient de la couleur
» du safran, ou bien vertes ; plusieurs
» personnes prétendoient qu'il y avoit
» un poison caché. Les habitans de la
» campagne appelloient cela pustules du
» cuir (a) ; ce qui n'est pas incroyable,
» puisqu'après l'application des ven-
» touses aux jambes ou aux épaules ; il
» se faisoit une éruption de vessies à
» la peau qui délivroit plusieurs mala-
» des en détournant le cours de la sa-
» nie. Les Simples qu'on emploie con-
» tre les poisons furent d'un grand se-
» cours en boisson pour plusieurs. Cet-

(a) On trouve dans quelques édition de Gregoire de Tours *coralis*, dans d'autres *coxalis*.

» te maladie qui commença au mois » d'Août, s'attacha surtout aux petits » enfans & les fit périr (z)... Un » Comte qu'on appeloit Nantinus, » mourut de la même maladie. Son » corps étoit si noir qu'on eût dit » qu'on l'avoit exposé sur des char» bons ardens ». Toutes ces circonstances réunies, ces pustules à la peau,

(z) *Sed hæc prodigia gravissima lues est subsecuta. Nam discordantibus regibus, & iterum bellum civile parantibus, dysentericus morbus penè Gallias totas occupavit. Erat enim his qui patiebantur valida cum vomitu febris, renumque nimius dolor, caput grave, vel cervix. Ea verò quæ ex ore projiciebantur, colore croceo, aut certè viridia erant; à multis autem asserebatur venenum occultum esse. Rusticiores verò coriales [vel corales] hoc pusulas nominabant. Quod non est incredibile quia missæ in scapulis sive cruribus ventosæ, procedentibus, erumpentibusque vesicis decursâ sanie multi liberabantur; sed & herbæ quæ venenis medentur, potui sumptæ, plerisque præsidia contulerunt. Primùm hæc infirmitas à mense Augusto initiata parvulos adolescentes adripuit, letoque subegit. Perdidimus dulces, & caros nobis infantulos quos aut gremiis fovimus, aut ulnis bajulavimus, aut propriâ manu ministratis cibis ipsos studio sagaciori nutrivimus.* Gregor. Turon. Histor. Francor. L. V, sect. 35.

ce corps tout noir, le tems de son apparition au mois d'Août, les petits enfans qui en furent attaqués de préférence, le bien que procûroient les ventouses; tout prouve que cette maladie ne se bornoit pas à une simple dysenterie. Deux enfans de la famille Royale, Dagobert & Clodobert, fils de Chilperic & de Frédegonde, en moururent. Autregilde dite Bobile, femme de Gontran Roi de Bourgogne en fut attaquée : se voyant mourir elle voulut entrainer aprés elle ses deux Médecins Nicolas & Donat, qu'elle accusoit d'avoir hâté sa mort par des médicamens. En supposant que cela fût vrai, leur ignorance sur une maladie aussi extraordinaire étoit-elle coupable? pouvoit-elle déterminer à une pareille vengeance? Cette femme inexorable demanda leur mort à Gontran, qui eut la foiblesse d'y consentir; trait inoui d'ingratitude dans ces derniers momens surtout, où les ames les moins timorées, les moins belles, font toujours paroître quelque étincelle de vertu. Cet ordre fut exécuté à la rigueur. Il sert de monument à la barbarie de ce siecle. Gré-

goire de Tours nous peint ailleurs la petite vérole sous des traits plus marqués & plus frappans : il dit que deux ans après, en 582, il régna parmi le peuple un grand fléau (on sait que la petite vérole est un monstre qui se montre sous toutes sortes de formes) ; ce fléau dont il parle fit périr beaucoup de monde. « C'étoit, dit-il, un mé» lange de plusieurs maladies malignes » qui varioient, & accompagnées de » pustules & de vésicules à la peau (a) ». *Valetudines variæ, malignæ, cum pusculis & vesicis.* Quelle est cette maladie ? N'est-ce pas la petite vérole. Qu'elle est celle où l'application du mot *variæ* soit plus heureuse ? Il n'y en a point qui donne ces marques, ces variétés dans la couleur ; l'épithete ne convient qu'à la petite vérole, maladie maligne qui mérite le nom de fléau, accompagnée de pustules & de

(a) Idem, Lib. VI, cap. 14. *Magna eo anno (582) lues in populo fuit valetudines variæ, malignæ cum pusulis & vesicis quæ multum populum affecerunt morte.* On trouve dans l'édition de Josse Badius, *valetudines variæ morbive.*

vessies, avec changement de couleur dans la peau.

Quant à la formation du mot *variola* ou *variole* qui est le nom Latin de cette maladie, & que Gregoire de Tours n'a point employé ; on ne sauroit révoquer en doute que c'est un terme nouveau dans la langue Latine, dont Marius s'est servi le premier pour désigner la petite vérole. Il est formé ou de *vari* qui signifioit chez les Latins des tubercules, des boutons qui naissent au visage ; ou bien de *varius varia*, qui varie, tacheté, bigaré de diverses couleurs, parce que la petite vérole semble varier en effet, & laisse la peau comme tachetée ; ce qui pourroit néanmoins confirmer dans le premier sentiment, c'est que quelques Auteurs ont dit dans la suite *variole* ou *varioli* indifferemment pour désigner les pustules de la petite vérole. Il est cependant plus naturel qu'un nom féminin tel que *variola*, qui s'est toujours conservé parmi les Médecins, ait été pris de l'adjectif *varius varia*, tacheté, marqué de diverses couleurs ; car le mot *vari* dont *varius* s'est formé, signifioit chez les Latins nonseulement les tu-

bercules, les boutons du visage, mais même les taches de la peau qu'on apportoit en naissant; & *varius* son dérivé avoit de même les deux significations; il exprimoit un visage boutonné, bourgeonné, ainsi qu'un tacheté, qui avoit des marques dont la couleur étoit différente de la naturelle; cela paroît clairement par cette raillerie que fit Cicéron à Servilius Isauricus, qui étoit marqué de ces taches, lorsqu'il lui dit: *Miror quid sit quod pater tuus homo constantissimus te nobis varium reliquit*; il l'appelle *varium*, *quòd varis esset deformis*; & il marque expressément que son pere l'avoit fait tel & non pas la maladie, comme Turnebe se l'est figuré. ainsi nous sommes portés à croire que *variola* a été pris de *varius*, ou plutôt de *varia*, en sous-entendant *ægritudo*, comme d'une source moins éloignée que *vari*, qui est la racine de ces deux mots. Nous avons remarqué que Grégoire de Tours appelle la petite vérole *valetudines variæ morbivæ*; ne sachant quel nom donner à cette maladie, il nous la représente comme un assemblage bizarre & varié de plusieurs maladies malignes réunies ensemble avec

pustules & vessies à la peau; tableau qui convient parfaitement à la petite vérole. Nous avons vu encore que Marius, qui parle en même tems & de la peste & de la petite vérole, pour ne pas confondre ces deux maladies, s'est servi d'un mot nouveau, d'un diminutif, pour désigner la petite vérole, dont les pustules sont plus petites que le bubon d'une peste, qu'il appelle *pustula* immédiatement après. Ce qui paroît l'avoir déterminé à cette dénomination, est le langage de Grégoire de Tours son contemporain, qui avoit appelé la même maladie *ægritudo varia, morbus*. On ne doit pas être surpris que Marius ait ajouté à l'adjectif *varia* la terminaison féminine *ola* qui convenoit au nom d'une maladie, & qu'il en ait fait un nom propre, qui manquoit à une affection d'un genre nouveau, mais moins violente que la pustule dont il parle. Enfin il sentit la nécessité qu'il y avoit d'en créer un nouveau pour une maladie nouvelle : il en fit un en forme de diminutif à l'imitation des Latins qui en avoient faits de semblables en disant *arteriola*, *filiola*, *bestiola*, &c. Quel que soit l'Auteur de

ce mot, il est fait pour lui faire honneur. Lorsqu'il fallut nommer la rougeole qui parut en même tems que la petite vérole, on suivit les mêmes loix pour la dénomination; & comme elle a toujours été regardée comme un diminutif de la petite vérole, & que celle-ci avoit été désignée d'abord par des mots vagues, *ægritudines variæ morbive*, maladies; la rougeole eut le nom de *morbillus* ou *morbilli* comme pour dire petites maladies; mais soit que dans la suite ce diminutif de *morbi* parut un peu trop barbare à quelques Auteurs, soit qu'on voulût lui donner un nom plus distingué, on en fit quelques-uns qui ressemblent à celui de la petite vérole. On essaya de peindre, pour ainsi dire, sa couleur de la même maniere qu'on avoit peint par un seul mot la premiere maladie; & comme elle étoit rouge & couleur de rose, on employa quelques mots expressifs, ausquels on ne fit qu'ajoûter *ola*; ainsi de *rubea*, *rosea*, *rubia*, on fit *rubeola*, *roseola*, *rubiole* qui signifient tous la rougeole. C'est ainsi que nous, à l'imitation des Latins, nous avons dit *rougeole*, *vérole*, *gaudriole*, *babiole*,

bestiole;

Fefiole; qui sont tous des diminutifs, ainsi que *variole* & *rubeole*. C'est une façon de parler que nous avons empruntée des Latins ; mais ces deux derniers mots étoient inconnus des Romains, & nous restons dans l'intime persuasion que les deux maladies qu'ils expriment sont aussi nouvelles que leurs noms. Lorsque Pline voulut prouver que la goute étoit une maladie nouvelle pour l'Italie, il ne donna d'autres raisons qu'en disant : La goute est nouvelle ici parce qu'elle n'a point de nom dans la langue Latine ; & en effet c'est une des plus fortes preuves qu'on puisse alléguer pour démontrer la nouveauté d'une chose quelconque. Nous sommes plus heureux que Pline, nous avons le silence de tous les Auteurs dans toutes les langues.

Voilà tout ce qu'on trouve sur la petite vérole dans les Historiens du sixieme siecle ; ils en ont laissé le nom, le tableau, les circonstances qui ont accompagné ses progrès : que pouvoient-ils nous apprendre de plus positif sur cette maladie ?

Si l'on rapproche tous ces faits, nous voyons clairement que depuis Hippo-

crite jusqu'au deuxieme siecle de l'Ere Chrétienne, on ne trouve dans les ouvrages des Médecins aucune description, aucun vestige de la petite vérole. Nous sommes assurés par le silence de Galien qu'elle n'existoit pas alors ni en Egypte, ni en Asie, ni en Europe, régions qu'il avoit parcourues plusieurs fois. Parmi les Médecins qui sont venus après lui, & dont les uns vivoient en Asie, d'autres en Europe, d'autres en Afrique, & qui remplissent l'intervalle depuis Galien jusqu'au sixieme siecle, il n'y en a qu'un seul qui nous fasse soupçonner son existence à la fin du quatrieme siecle, dans une ville d'Egypte; mais il est prouvé par le silence de tous les autres, qu'il n'étoit point du tout question de la petite vérole dans les autres parties du monde connu. Il est clair en même tems par le témoignage des Historiens que dans le sixieme siecle cette maladie fit des ravages en Arabie, en France, & en Italie; & qu'au commencement du septieme siecle, elle étoit déja connue, nommée & décrite par un Médecin qui l'avoit observée en Egypte, où cette maladie

étoit très-meurtriere, & fort répandue. D'où il suit que la petite vérole doit être considérée pour nous comme un mal originaire d'Egypte, d'un genre nouveau, ainsi que le nom qu'elle porte; que lors de sa premiere irruption en Europe, elle y fut regardée comme une maladie étrangere, pestilentielle, sans nom, dont les Médecins ne connoissoient ni la cause, ni le caractere, ni la curation; ce qui ne paroît que trop confirmé par la fin malheureuse de Nicolas & Donat, qui furent les victimes de leur ignorance.

L'objet le plus intéressant qui nous reste à examiner consiste à développer sa marche, suivre sa course dans le monde, a découvrir comment cette cruelle maladie s'est répandue partout sans qu'on ait jamais songé à lui opposer des barrieres, à mettre un frein à sa fureur. On s'est laissé frapper par un ennemi étranger & nouveau; on lui a laissé courir le monde sans l'arrêter. Depuis qu'elle regne parmi les hommes, on a toujours eu le tems de la réprimer; elle quitte quelquefois les villes des années entieres, on la laisse toujours rentrer; & on a

enfin oublié que c'étoit une maladie nouvelle & contagieuse qui se gagne, comme on gagne la lepre, la peste, la gale, &c.



ARTICLE V.

Marche de la Petite Vérole dans le Monde.

LE sixieme siecle fut le siecle des calamités. Procope, Evagre, Grégoire de Tours, Marius, Agathias, &c. qui en furent les témoins, & les principaux Historiens, ne nous offrent dans leurs écrits que des tableaux tristes & effrayans. La guerre, la peste, la famine, les maladies de tout genre désoloient tour-à-tour l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Les Goths, les Visigoths, les Vandales, les Huns, les Lombards, les Avares, les Perses, un torrent de barbares inondoit sans cesse ces trois régions; leurs courses étoient continuelles, jamais les irruptions des peuples ne furent plus fréquentes; ce fut le siecle des malheurs, des fléaux de toutes espece; ce fut enfin le siecle de la petite vérole.

Le siege de l'Empire Romain étoit à

Constantinople. La proximité de cette ville avec l'Egypte, dont il étoit maître; un commerce établi par la mer Méditerranée entre ces deux Etats, rendoit leur communication plus libre & plus fréquente. Les Romains appelloient l'Egypte le grenier de l'Empire; les Egyptiens leur apportoient leurs denrées, leurs grains. En y apportant leurs biens, ils y apporterent leurs maux. Procope dit qu'une de ces pestes qui fit tant de ravages au milieu du sixieme siécle fut apportée de Peluse en Europe. La petite vérole eut bientôt le même sort que cette peste. Transportée à Constantinople, elle n'eut pas de peine à passer en France & en Italie, où Belizaire étoit venu plusieurs fois à la tête des armées, repousser & vaincre les Barbares qui saccagoient l'Europe, & qui s'étoient emparés de l'Empire d'Occident; la petite vérole passa avec plus de facilité d'Egypte en Arabie, à cause de la proximité de ces deux contrées qui sont limitrophes, elle n'avoit que l'Isthme de Suez à passer.

Vers la fin du sixieme siécle, l'Empire d'Occident restoit en la possession

des Barbares ; les irruptions des peuples devenoient moins fréquentes, les Romains étoient paisibles possesseurs de l'Empire d'Orient ; un calme général succéda à toutes les révolutions. La petite vérole suivit le sort des peuples ; elle parut s'appaiser pendant un tems, du moins les Auteurs n'en font plus mention. Elle fit peu de progrès parce que les Nations restoient tranquilles ; on n'en parla plus parce que l'Europe fut plongée dans l'ignorance ; mais elle ne cessa d'exercer sa fureur en Egypte, où les causes la renouvelloient toutes les années. Elle fixa l'attention des Médecins Egyptiens qui avoient eu le tems de l'observer ; & Aaron, Médecin d'Alexandrie, en fit l'Histoire au commencement du septieme siecle. Ses symptômes, ses différentes especes, tout ce qui a rapport à cette maladie fut décrit ; il indiqua une méthode pour la traiter.

SIECLE VII.

L'an quinze de l'Egire, c'est-à-dire l'an 636 de l'Ere Chrétienne, les Arabes, plus connus sous le nom de Sarrazins, nation inconstante, sortirent de

l'enceinte de leur pays pour subjuguer les nations étrangeres, & les soumettre à la Loi que Mahomet leur Prophete venoit de leur prêcher. En 639 de Jesus-Christ, sous le regne d'Omar I, second Calife des Musulmans, Amrou, un de leurs chefs, entra en Egypte, y défit les troupes d'Heraclius, assiega Memphis, l'ancienne capitale du pays, & enfin se rendit maître en 640 de toute l'Egypte haute & basse. C'est dans cette irruption des Sarrazins que la petite vérole se manifesta d'une maniere sensible & frappante; ce qui a donné lieu aux Ecrivains de dire qu'elle parut alors dans le monde pour la premiere fois. La petite vérole prise chez les Egyptiens par les Arabes, leurs Vainqueurs passa de nouveau en Arabie où elle avoit déja pénétré. Les maladies semblent être toujours le prix des Conquérans. Depuis nos conquêtes dans le nouveau monde, combien de maladies nouvelles ne voit-on pas regner en Europe.

La petite vérole déja familiere chez les Arabes, suivit ensuite le sort de leurs conquêtes; & comme ce peuple

ple subjugua en moins de dix ans la Syrie, la Chaldée, la Mésopotamie, l'Egypte & la Perse, il en fut de même de la petite vérole, qu'ils apportoient à toutes les nations que leurs conquêtes leur avoient soumis (*a*). Ils la répandirent dans le même siecle dans la Lycie, la Cilicie, à travers toute la partie orientale d'Asie, d'où elle parvint par communication jusqu'à la Chine, la Tartarie, la Mingrélie, &c.

SIECLE VIII.

Dans le huitieme siecle les Sarrazins toujours victorieux la porterent en Europe où elle avoit déja paru, lorsqu'ils se rendirent maîtres de l'Espagne, de la Sicile, d'une partie du Royaume de Naples, & de la Province Narbonnoise premiere. C'est alors que tout le feu de la petite vérole, qui paroissoit éteint, se ralluma, & répandit avec fureur sa contagion (*b*). L'Histoire des Sarrazins nous parle clairement de

(*a*) Voy. Friend, Histoire de la Médecine.

(*b*) Voy. *Hist. Saracen. Arabicè & Latinè.*

cette maladie ; on y voit des Califes qui en meurent, d'autres qui en sont marqués. Dans tous les portraits que font les Historiens de leurs contemporains, on apperçoit des traces de ce fléau naissant. Jamais elle ne fut si fréquente. On venoit de soumettre l'Egypte ; le nouveau germe qu'on y avoit pris fut des plus meurtriers.

SIECLE IX.

L'Empire des Sarrazins alloit toujours en augmentant ; & le pouvoir des Califes leurs Souverains, s'étendoit déja sur une grande partie de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe.

L'Empire des Grecs s'éteignoit ; celui d'Occident étoit détruit par des nations barbares. Les Sarrazins devinrent bientôt les seuls dépositaires des Sciences. Un de leurs Califes, Almamon Abdalla, qui monta sur le trône l'an 813 de J. C. fit traduire en Arabe tous les Ouvrages Grecs. De cette maniere, les arts & les sciences des Grecs furent transportés chez les Arabes, & ce ne fut plus que chez eux qu'on vit des Géometres, des Astronomes, des

Méchaniciens, des Médecins, tandis que l'Europe entiere étoit plongée dans l'ignorance. Cet état dura près de quatre cens ans, depuis le huitieme siecle jusqu'au douzième. C'est dans cet intervalle que la Médecine se soutint chez les Arabes, de qui nous la tenons, & que leurs Médecins commencerent vers le neuvieme siecle à faire des Traités particuliers sur la Médecine, & surtout sur la petite vérole, qui avoit eu le tems de se répandre parmi eux. C'est à ce même Peuple qu'on doit la fondation des deux plus célebres Ecoles de Médecine qu'on ait vu; celle de Salerne dans le Royaume de Naples, qui a produit même des femmes savantes en Médecine, *Trotula*, *Rebecca*, &c. & celle de Montpellier, où on ne lut pendant longtems que les Médecins Arabes qu'on avoit traduits en Latin, & qu'on regardoit comme les Dieux de la Médecine; & cette prévention dura jusqu'au quinzieme siecle; c'est-à-dire jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, qui fut l'époque du renouvellement des Belles-Lettres en Europe.

Puisque nous n'avons pas trouvé la

description de la petite vérole dans les Médecins Grecs qui ont été les plus anciens Maîtres de l'art ; il faut donc avoir recours aux Médecins Arabes, qui furent les premiers héritiers de leur science ; & qui n'ont écrit que quelque tems après l'apparition de la petite vérole dans le monde. Aussi nous ont-ils vengés du silence des Grecs sur cette maladie, & leurs écrits nous dédommagent amplement de cette perte. Ils parlent partout de la petite vérole ; on diroit que c'est la maladie qui les a occupé le plus ; & en effet il n'y en a point de plus remarquable, & de plus digne d'attention.

Parmi ces Médecins, le plus ancien dont nous connoissions les Ecrits & qui mérite le plus de vénération, c'est *Rhazès*, le même qu'Abubeker Rhases, Persan d'origine, ainsi appellé parce qu'il étoit natif de *Rey*, la ville la plus considérable de Perse, dans le neuvieme siecle. Cet Auteur inestimable nous a laissé un Traité précieux sur la petite vérole, qu'on a critiqué sans le connoître. Altéré, défiguré par les diverses Traductions qu'on en a fait, ce Traité vient d'être rétabli dans sa

pureté naturelle, par les soins de M. Channing (a), dans une Traduction d'un manuscrit Arabe tiré de la bibliotheque de Leyde. C'est sur cette version que nous avons fait une traduction Françoise que nous donnons aujourd'hui au Public à la fin de cet Ouvrage, pour plusieurs raisons : 1°. parce que Rhases n'a jamais été traduit en François ; 2°. parce qu'il n'a jamais été pur ; 3°. parce qu'il n'y a point de meilleur Traité sur la petite vérole ; 4°. parce qu'il n'est pas assez connu, & que la petite vérole est trop commune. Il faut se mettre au dessus de ces petitesses d'Auteur, de cette vanité misérable & puérile de faire un mystere des Auteurs Latins, & de les dérober à la connoissance de ceux qui ignorent cette langue. Je ne rougirai jamais d'avoir rendu Rhasès en François ; mon seul regret sera de voir qu'il n'est pas assez suivi. *Salus populi suprema lex esto.* Voilà ma loi ; le Médecin par état est un homme dévoué au bien public ; s'il trouve un moyen honnête de le servir,

(a) Rhases, *de variolis & morbill. Arabic. & Latin. London.* 1766.

de remplir ce devoir sacré, de parvenir à son but, est-il blamable? non: malheur à ceux qui pensent différemment.

Rien de plus sage que les preceptes que Rhasès nous donne pour traiter la petite vérole. On ne soupçonne pas peut-être que cet Auteur qui vivoit dans le neuvieme siecle ait connu en quelque maniere la circulation du sang, & la transpiration insensible, qui passent aujourd'hui pour des découvertes modernes. Que Rhasès ait fait la Médecine dans un climat brûlant ou non; il n'est pas moins vrai que la maniere dont il traite la petite vérole, surtout dans le premier état qui est le plus difficile, est simple, facile, la plus salutaire, & conforme à la plus saine doctrine; nous avons joints à ce Traité quelques notes, & les découvertes qu'on a fait depuis cet Auteur. Rhasès n'a point cherché à découvrir l'origine de la petite vérole; elle étoit déja très-répandue de son tems. Il cite plusieurs Auteurs qui en avoient parlé avant lui, & dont quelques lambeaux informes sont à peine parvenus jusqu'à nous. Il n'y avoit rien de com-

plet sur cette matiere du tems de Rhasès, comme il nous l'apprend lui-même; & c'est ce qui l'a déterminé à composer son Traité, & à réunir en un seul corps de doctrine tous les morceaux d'écrits épars çà & là, qu'il a recueillis, & dont il a profité pour faire quelque chose de clair, de complet, & de suffisant sur cette maladie; il cite tous les Auteurs qui lui ont fourni quelques matériaux. C'est lui qui nous a fait connoître *Aaron*, Prêtre & Médecin d'Alexandrie, qui avoit travaillé sur la même maladie, & qui vivoit en 622 de l'Ere Chrétienne; *Tabri* son maître qui vivoit en 880, *George*, *Isaac*, *Mesué*, *Serapion*, *le Juif*, *Abdus*, *Bugasiso*, *Yarmadi*, *Mascoboye*, &c. De tous ces Auteurs, il n'y a que Mesué & Serapion dont nous connoissions quelque chose; mais les autres sont dans l'obscurité. Le plus vieux de tous ces Auteurs qui avoient écrit sur la petite vérole, c'est *Aaron* l'Egyptien, ce qui nous confirme encore dans la persuasion où nous sommes qu'avant le sixiéme siecle il n'étoit point question de la petite vérole; & le défaut de Traités complets sur une mala-

die aussi importante, n'est-il pas une des plus fortes preuves de sa nouveauté dans le monde ? Rhasès appelle la petite vérole dans sa langue, *gadari*; & la rougeole, *chasbah*. Il les met l'une & l'autre au rang des pestes.

SIECLE X.

Avicenne, qu'on appelle le Prince des Médecins Arabes, a parlé de la petite vérole après Rhasès ; il vivoit dans le dixieme siecle, suivant Sorsanus son disciple qui a écrit sa vie. Il étoit Perse d'origine, & Mahométan ainsi que Rhasès. Il attribue la cause de cette maladie, au reste de sang dont l'enfant se nourrit dans le sein de sa mere avant de venir au monde, & sa malignité, au trop fréquent usage du lait de jument & de chameau. Ce sentiment d'Avicenne qui croyoit d'ailleurs aux songes, à l'astrologie judiciaire, &c. semble prouver tout au plus que la petite vérole étoit très-commune & très-répandue de son tems dans le pays qu'il habitoit, puisqu'il en attribue l'origine à une pareille cause. Il la met cependant dans la classe des pestes,

comme avoit fait Rhasès, & la regarde comme une maladie accidentelle & contagieuse (a). Comment concilier ces deux sentimens ; une maladie accidentelle & contagieuse est-elle l'effet des restes du sang dont l'enfant s'est nourri dans le sein de sa mere ? Avicenne a donné quelques bons préceptes d'ailleurs, qui peuvent servir d'aphorismes sur cette maladie : il appelle les pustules de la petite vérole, *Bothor*; d'où vient notre mot François bouton.

Voilà les premiers Auteurs qui nous ont laissés des traités particuliers sur la petite vérole ; & c'est aux seuls Médecins Arabes que nous sommes redevables des premieres notions de cette maladie & de la maniere de la traiter. Ceux qui vinrent après Rasès & Avicenne, marcherent à peine sur leurs traces. *Hali-Abbas* (b) & les autres Auteurs crurent que ces premiers avoient tout dit ; & ils n'ont rien laissé dans

(a) *Variolæ, inquit, & morbilli sunt de summa ægritudinum adventitiarum & contagiosarum.* Avicenn. Lib. IV, fen. II, p. 70 & 72, apud Juntas 1608.

(b) Hali Abbas, *Regalis Dispositio.* Venetiis 1492.

leurs Ecrits digne d'une considération particuliere. Les Médecins Arabes sont forcés d'avouer que la petite vérole est une maladie pestilentielle, accidentelle & contagieuse; mais quoique convaincus de cette vérité, ils n'indiquent aucune précaution extérieure pour se préserver de cette maladie. Rhasès, plus Philosophe que tous les autres, est le seul qui donne des moyens pour s'en garantir; les Arabes ne prenoient aucunes précautions pour la peste; ils étoient frappés sans cesse de ces deux fléaux, sans pouvoir s'en défendre. Outre qu'ils étoient naturellement superstitieux & crédules, la loi de Mahomet leur défendoit de prendre aucune précaution pour éviter les maladies: ils ne furent donc se préserver ni de la peste, ni de la petite vérole. Les préjugés sont toujours plus forts que la raison qui veut les combattre: l'instinct même ne peut agir contre eux; il trouve un obstacle insurmontable. Tel est l'effet de la doctrine de la prédestination; on pense que le destin fait tout, & que l'homme n'a rien à faire.

Tandis que les Arabes étoient les seuls possesseurs des sciences, toute

l'Europe étoit plongée dans une ignorance barbare ; point d'Historiens, point de Médecins. On ignoroit les progrès de la petite vérole en Europe ; elle ne cessoit néanmoins de se répandre partout, & nous trouvons dans nos (a) monumens, que *Baudoin le jeune*, Comte de Flandres, mourut en 962 de la petite vérole.

SIECLE XI.

Les nations de l'Europe, curieuses des sciences, dont les Arabes étoient les seuls dépositaires, alloient puiser chez eux leur savoir & leur doctrine. Dans les dixième & onzieme siecles, les deux Ecoles de Médecine qu'ils avoient fondé, commençoient à avoir quelque réputation : les peuples qui habitent les bords de la Méditerranée commençoient à s'instruire par leur commerce ; les Juifs, les Sarrasins, venoient s'établir dans leurs Ports, & déja l'Europe n'étoit pas si barbare. Dans la vue de s'instruire, *Constantin* surnommé l'Africain, parce qu'il étoit

(a) *Voy.* Fauchet, Antiquités Françoises, Liv. XII, chap. 15, p. 464. Paris 1610.

natif de Carthage, voyagea chez les Arabes dans le onzieme siecle. Il s'arrêta à Babylone, où il apprit les langues Orientales & la Médecine; c'est un des premiers Auteurs Latins qui ait commencé à traduire en cette langue quelques Auteurs Arabes, & c'est le premier (a) Médecin Latin qui nous ait parlé de la petite vérole. Il l'appelle *variola*; & la rougeole, *morbillos*. Il acquit tant de connoissances, qu'il devint odieux à ses compatriotes; jaloux de son mérite, ils chercherent à le faire périr lorsqu'il fut de retour à Carthage; mais il se retira à Salerne, où il se mit sous la protection du frere du Roi de Baylone. Cela prouve combien il y avoit peu de sçavans dans le monde, puisque c'étoit un crime de l'être à Carthage.

Les Traducteurs des Arabes qui vinrent après, suivirent l'exemple de Constantin, lorsqu'il fut question de rendre en Latin les différentes dénominations que les Arabes avoient donné à la petite vérole, qui prit chez eux presque autant de noms qu'il y eut d'Ecri-

(a) Constant. African. *de commendi. Medicæ cognitis necessariis.* Basileæ 1536.

vains; nouvelle preuve à ajoûter que c'étoit une maladie naissante. Lorsque les maux vénériens parurent en Europe, chaque nation leur donna un nom particulier. Il est à remarquer que Constantin n'avoit prétendu désigner sous le nom de *variola* que le bouton de la petite vérole, abstraction faite des autres symptômes; mais comme ces boutons sont toujours en grand nombre, on mit le mot au pluriel, & on dit ensuite *variolæ* ou *varioli*; & on comprit sous ce terme, & les pustules & la maladie en même tems. On en fit de même pour la rougeole, qu'il avoit nommé *morbillus*; & dans la suite on a dit *variolæ* & *morbilli*.

SIECLE XII.

Dans le douzieme siecle la petite vérole étoit déja très-connue dans plusieurs parties d'Europe, surtout dans les Méridionales, où les peuples étoient toujours en mouvement; mais le Nord étoit plus tranquille; les courses des barbares moins fréquentes; la guerre étoit la principale occupation des peuples & des Souverains. Le commerce,

presque inconnu, rapprochoit rarement les hommes des diverses nations; leurs liaisons devinrent plus intimes & plus fréquentes, lorsque les Européens se furent croisés pour délivrer la Terre Sainte du pouvoir des infideles. La petite vérole n'avoit pas encore pénétré dans toute l'Europe, lorsque ses habitans en apporterent une nouvelle contagion de la Terre Sainte. Les François, Anglois, Allemands, &c. dont l'armée des croisés étoit composée, la porterent chacun dans leur pays. Cette maladie se manifesta alors avec tant de fureur en Europe, que plusieurs Auteurs qui n'avoient pas fouillé plus avant, n'ont pas craint de rapporter au tems des croisades l'époque de sa premiere apparition en Europe; & en effet elle peut l'avoir été pour certaines parties, telle que l'Angleterre, l'Allemagne, la Pologne, &c.

Etienne Phil, un des Traducteurs des Arabes qui vivoit dans le XII[e] siecle, adopta dans ses Traductions Latines le nom dont s'étoit servi Constantin. Son exemple fut imité dans la suite par les autres Traducteurs des Arabes qui vinrent après lui, tels qu'*André Alpagus*,

Kirstenius, *Armingandus Blasius* de Montpellier, *Gérard* de Crémone, &c. & le mot *variole* ou *variola* fut depuis consacré à la petite vérole.

SIECLE XIII.

Dans le treisieme siecle cette maladie étoit connue dans toute l'Europe tempérée ; les peuples du Nord en étoient encore exempts, & à peine connoissoit-on son nom dans le Dannemark ; mais elle étoit inconnue dans la Moscovie, la Norvege, la Laponie, & tout ce qui est au delà. Le froid retarda sa marche, & leurs habitans ont été les dernieres victimes de ce fléau. Mais cette maladie n'étoit plus nouvelle depuis longtems dans la partie Méridionale d'Europe. *Bernard* (a) *Gordon*, Professeur de Médecine à Montpellier en 1285, en parle comme d'une maladie très-fréquente & très-répandue en France de son tems.

SIECLE XIV.

La petite vérole étant parvenue chez dif-

(a) Bernard. Gordon. *Practica Medica*, cap. 12, *de variolis* [illegible], 1551.

ferens peuples, reçut en même tems diverses dénominations. Les Médecins qui écrivoient en Latin ne l'appelloient que *variolæ*; c'est ainsi que la nomme *Gui de Chauliac* (*a*) Chirurgien du Pape Urbain V. Les Allemands lui donnerent le nom de *Packen*; les Italiens lui conserverent son nom Latin, d'où ils n'ont retranché que l'*r*. & ils disent *vaiola*; les Espagnols l'appellerent *las viruelas*; les François lui avoient déja donné le nom de *picote*. *Arnaud* de Villeneuve (*b*), qui vivoit alors, & qui étoit le devin de son siecle, l'appelle en bon François, dans son Trésor des Pauvres, *picote*, terme formé de *pic*, oiseau qui pique; ou bien de *pic*, outil à piquer, qui fait des trous comme la petite vérole; & ce nom s'est conservé dans plusieurs Provinces de France, surtout en Languedoc, où le peuple ne la connoît que sous ce nom. Au nom de picote succéda celui de *variole*, *vérole* ou *vairole*, qui est la traduction littérale du mot Latin. On mit le nom au pluriel, à l'exemple des Latins; & on a

(*a*) Guidonis de Cauliac. *Opera*.
(*b*) Thresor des Pauvres, d'Arnaud de Vill. feuil. 14, Lyon 1528.

dit

dit parmi nous ; jusqu'au milieu du seizieme siecle, la *vérole*, ou les *véroles*, pour désigner cette maladie. Cette façon de s'exprimer s'est soutenue même jusqu'à *Ambroise Paré*, Chirurgien, sous le regne de François II, quoiqu'on lui eût déja donné l'épithete de *petite*, pour la distinguer de l'autre, du tems de *Laurent Joubert*, successeur de *Rondelet*, dans la place de Chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier en 1530.

La maladie Américaine, qui porte aujourd'hui le même nom, commençoit à se répandre en France depuis la conquête du Royaume de Naples par Charles VIII en 1495, tems où cette maladie parut pour la premiere fois en Europe, suivant le témoignage de tous les Auteurs qui vivoient alors ; vérité qui a été démontrée par l'immortel Astruc dans son *Traité des maladies vénériennes*. On l'appella d'abord *mal François*, *mal de Naples* ; *morbus Gallicus*, *morbus Neapolitanus*, suivant l'idée où étoient les peuples de l'avoir reçue des François ou des Napolitains. C'est ainsi que la nommoient dans leurs Ecrits, Rondelet, *Jean de Vigo*, &c. On

ne sçavoit quel nom donner à une maladie nouvelle & aussi étrange ; mais comme ces noms étoient trop vagues, & capables d'induire en erreur ; les François fixerent sa dénomination par le nom de *gorre* (a). C'est ainsi qu'on appelloit en France les maux vénériens au commencement du seizieme siecle ; mais soit que la *gorre* ne fut pas un nom assez noble, soit que tout soit sujet au changement, surtout dans la langue Françoise, on lui donna le nom de *vairole* ou de *grosse vérole*, pour la distinguer de la petite. Laurent (b) Joubert fut le premier qui lui donna le nom de *vairole crasse*, au lieu de *variola*, par transposition de lettres : ce fut pour lors que l'une fut appellée *grosse* parce qu'elle fut jugée d'une extension plus considérable, & l'autre *petite* ou *picote*. Le nom de *gorre*, qui parut trop laid, s'éteignit avant *Rabelais*, qui dit plaisamment : *L'un avoit la picote, l'autre la vérole.* On avoit cru ap-

(a) *Voy.* Jean de Vigo Trad. Franç. de Nicolas Godin, Lib. VIII, pag. 229, Lyon, 1537.

(b) *Voy.* Laurent Joubert, Lyon 1582 ; *de vairolâ crassâ*.

percevoir quelque ressemblance entre ces deux maladies; & en effet on observe chez quelques personnes, parmi celles qui ont été malheureuses dans leurs amours, & qui en portent des marques, des boutons, ou plutôt des pustules dures, rouges, calleuses, qui occupent tout le visage, ou qui regnent le plus souvent autour du front & des tempes en forme de chapelet, & qu'on a décorées, à cause de cette forme, du beau nom de *couronne de Venus*. Les boutons de ces têtes ainsi couronnées, ressemblent en quelque façon à ceux de la petite vérole. Voilà pourquoi l'une a été appellée grosse & l'autre petite. Il paroît que les Anglois nous ont emprunté cette façon de parler, en disant *Small-Pox*, pour désigner la petite vérole.

SIECLE XV.

Depuis le sixieme siecle, la plus grande partie de l'Europe avoit eu le tems de se familiariser avec la petite vérole; qui, dans le quinzieme, y étoit déja très-répandue. Aussi rapide que le mouvement des hommes, elle les suivoit dans toutes leurs marches : plus ils se

répandoient au loin, plus elle faisoit des progrès. La Hollande, l'Angleterre, la Pologne, toute l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, avoient éprouvé plusieurs fois ses attaques; mais elle s'avançoit lentement dans le Nord; & la partie septentrionale de l'Empire de Russie, la Laponie, l'Islande, & le Groenland, ne connoissoient pas même son nom.

Dans l'Asie, climat plus favorable à sa propagation, sa course avoit été plus prompte, presque toutes les parties en étoient infectées: il n'y avoit plus que les Isles, & quelques Presqu'isles de la mer des Indes, plus séparées du commerce des hommes, qui fussent à l'abri de la contagion.

Quoique née dans une extrémité d'Afrique, la petite vérole ne s'étoit pas étendue dans les Terres du côté du Cap de Bonne-Espérance, parce que les différens peuples de ces régions, la plupart sauvages, séparés les uns des autres par des déserts vastes & impraticables, dont l'horreur est encore augmentée par le séjour des bêtes féroces, avoient peu de communication entre eux: elle n'avoit pas encore

passé les bornes de l'Ethiopie, & les Hottentots en étoient exempts. Cette maladie ne s'étoit introduite que parmi les nations que le commerce, les arts, ou les conquêtes rapprochoient entre elles. Elle étoit donc entierement inconnue dans tous les pays où les hommes n'avoient pas encore pénétré. Tel étoit l'Amérique découverte en 1492 par un Génois, *Christophe Colomb*, où l'on ignoroit encore ce que c'est que la petite vérole. Elle ne tarda pas à y pénétrer, après les découvertes des Européens.





ARTICLE VI.

PREMIERE IRRUPTION DE LA PETITE VEROLE EN AMÉRIQUE.

SIECLE XVI.

LES Espagnols sembloient se venger du mauvais présent qu'ils venoient de recevoir des Américains. A la place d'une maladie grave & contagieuse qu'ils avoient pris chez eux, ils leur en rendirent une autre de même nom, meurtriere & pestilentielle. Echange malheureux pour l'un & l'autre peuple; & présage funeste des malheurs qui menaçoient les Indiens.

Les Espagnols s'étant d'abord établis à S. Domingue, ou Isle Espagnole, qui fut une des premieres découvertes, en firent le siege d'un Sénat, Tribunal où se jugeoient toutes les affaires relatives au commerce des Isles d'Amérique. La route d'Espagne au Nouveau Monde étant connue, les Caraïbes soumis au joug des Espagnols; la commu-

nication entre ces deux peuples devint très-fréquente. Ces nouveaux conquérans, oubliant toutes leurs possessions en Europe, ne songeoient qu'à équiper des flotes pour le nouveau Monde, où la soif insatiable de l'or les entraînoit tous. Les premieres victimes de leur cupidité furent les habitans de l'Isle Espagnole. Ces malheureux Caraïbes avoient déja éprouvé tous les maux possibles au commencement du seizieme siecle. Tous les Auteurs (a) Espagnols font mention d'une maladie pestilentielle & contagieuse, qui fit périr en 1517 une si grande quantité d'Indiens dans cette Isle, qu'à peine auroit-on pu croire qu'elle eût été peuplée. Cette maladie n'étoit autre chose que la petite vérole, qui passa d'abord d'Espagne à S. Domingue. Voici ce que nous dit *Pierre Martyr*, Ecrivain de ce tems, qui fit le premier l'histoire de la découverte des Indes. « Les » Espagnols, dit-il, cesserent au premier jour d'y ramasser de l'or, quoi- » que cette Isle en fournisse, faute » d'hommes pour le recueillir. Car ces

(a) Hist. générale des Voyages, T. XLVI, pag. 67.

» misérables habitans, dont on s'est » servi pour fouiller dans les entrailles » de la terre, & en extraire l'or, sont » déja réduits à un très-petit nombre. » Les uns ont péri dans le commence- » ment par des guerres cruelles, la plu- » part par la faim, lorsqu'ils furent obli- » gés de faire du pain pour les Nobles » avec la racine de jonc, manquant » de celui de maïs dont ils semoient » le grain ; & enfin les autres sont » morts ou de la petite vérole ou de » la rougeole, maladies qui leur étoient » encore inconnues l'an 1517, & qui » se répandirent parmi eux par conta- » gion comme dans un troupeau de bê- » tes (a). »

(a) *Sed propediem colligere aurum in Hispaniola, licet auro sit prægnans, deficient, quia fossores decrescunt. Ad exiguum miseri incolæ deducti sunt numerum, eorum quorum in auro legendo usus fuit. Absumpti ab initio bellis acribus, fame multo plures, quo anno junceam radicem quæ panem nobilium conficiebant, manserunt, & à maizio grano seminando, pane populari abstinuerunt; reliquos variola, morbilli eis ignoti hactenus superiore anno 1518, qui tanquam morbosis pecudes contagiosa halitu eos invaserunt.* Petri Martyr, de orbe novo Decad. IV, cap. X, feuil. 61.

Les habitans de S. Domingue n'avoient aucun nom pour désigner une maladie étrangere ; ils emprunterent d'abord celui des Espagnols, *las viruelas* ; ensuite ils prirent celui des François, & aujourd'hui on appelle la petite vérole à S. Domingue, *la picote*. Ce qui démontre clairement qu'elle est venue d'Europe. Quelques Auteurs ont prétendu, sans en donner la moindre preuve, que la petite vérole a existé de tout tems en Amérique, pour faire valoir cet art nouveau, qui dit de la répandre partout, de donner la petite vérole à tout le monde, d'inoculer tous les enfans, parce qu'ils ont le germe de la maladie. Nous verrons bientôt combien cette opinion est peu fondée, & combien un principe mal établi peut entraîner des suites funestes. Tel est encore celui qui voudroit nous persuader que la petite vérole est fille des maux vénériens : outrage fait à l'humanité, capable de faire naître des soupçons injurieux, des doutes cruels, & d'allarmer toutes les familles. On sait qu'il y a des reliquats de petite vérole qui ne cedent qu'aux remedes mercuriels ; mais parce que le mercure les

guérit, faut-il conclure que c'est un reste, un levain de maladie vénérienne qu'on n'a vu en Europe que neuf siecles après la petite vérole? parce que le mercure guérit la gale, faut-il conclure que la gale est un effet des maux vénériens, & que tout est mal vénérien? Avant que cette maladie existât en Europe, on guérissoit la gale & les restes de petite vérole avec du mercure; & jamais on n'avoit eu une pareille idée. Jamais on n'adoptera un systême qu'une ignorance grossiere, ou plutôt qu'un savoir coupable a fait naître.

Quoique parvenue dans les Isles d'Amérique, la petite vérole n'avoit pas encore passé leurs bornes en 1720, & le nouveau continent n'étoit pas infecté, parce qu'il n'étoit pas conquis. Cette maladie passa les mers une seconde fois, on en reçut une nouvelle infection d'Espagne, qui causa plus de maux aux Américains que toutes les cruautés des Espagnols. La vérité de ce fait, dont on essaieroit envain d'affoiblir la force, est confirmée par les témoignages les plus autentiques. Lister, dont le nom seul seroit capable

d'autoriser une opinion douteuse, nous dit : « La petite vérole est une maladie » nouvelle, & ce qui démontre qu'elle » est nouvelle ; c'est qu'il y a plusieurs » parties du monde où on ne l'avoit » jamais vue ; telles que les Indes Oc- » cidentales, où elle ne parut qu'a- » près que les Espagnols y eurent » abordé ; & ce fut un Ethiopien qui » étoit avec eux qui la communiqua » par contagion aux Indiens, dont une » grande partie mourut ; & ce fait se » trouve attesté par l'excellent Auteur » *Roderic à Fonseca*, Médecin de » Lisbonne (a). » Le témoignage de Fonseca suffiroit pour nous persuader de cette vérité. Mais les circonstances qui accompagnerent cette premiere irruption dans la terre ferme furent si frappantes ; la contagion de ce Negre eut des suites si funestes, que les Amé-

(a) *Illud verò satis demonstrat hunc morbum novum esse, quòd in multis mundi partibus nunquam visus fuit, ut apud Indos Occidentales ubi nunquam apparuit nisi postquam Hispani illò pervenere, & quidem per contagionem Æthiopis cujusdam illuc delati, magnam Indorum partem sustulit. Atque hoc asseverat Clarus Author nempe Olyssiponensis R. à Fonseca.* Martin Lister exercitat. Med. VIII. p. 164.

ricains en ont fait une époque invariable, d'où ils dattent pour compter leurs années, comme de l'événement le plus fatal & le plus extraordinaire qui leur soit jamais arrivé.

En 1518 *Fernand Cortez*, à la tête des Troupes Espagnoles entreprend la conquête du Mexique : en 1520 le gouvernement d'Espagne, ou plutôt *Velasquez*, Gouverneur de l'Isle de *Cuba*, mécontent de la conduite de Fernand Cortez, quelques Auteurs disent, jaloux de ses exploits, fait équiper en Espagne une Flotte de douze vaisseaux pour l'Amérique, sous le commandement de *Pamphile de Narvaez*, Officier Espagnol, avec ordre de se saisir de la personne de Cortez ; mais Narvaez ne fut pas heureux dans cette expédition, & après avoir débarqué à *Zempoala*, un des Ports d'Amérique dans la nouvelle Espagne, il fut vaincu, & pris lui-même par Cortez qui le fit enfermer dans une prison. C'est dans la Flotte de Narvaez que se trouva un Negre attaqué de la petite vérole, qu'il communiqua à tout le nouveau continent. Voici de quelle maniere *Bernard-Diaz de Castillo*, Offi-

cier Espagnol, & un des Conquérans de la nouvelle Espagne, nous rend cet évènement dont il fut témoin oculaire: « Retournons, dit-il, maintenant à » Narvaez, & au Negre qu'il traînoit » après lui tout couvert de petite vé- » role; lequel fut assez noir pour la nou- » velle Espagne, puisqu'il fut cause que » la petite vérole se répandit sur toute » la terre, & y causa une grande mor- » talité; & suivant ce que disoient les » Indiens, ils n'avoient jamais eu une » pareille maladie; & comme ils ne la » connoissoient pas, ils se baignoient » plusieurs fois, ce qui fut cause qu'il en » mourut une grande quantité parmi » eux. De maniere que l'avanture de » Narvaez fut des plus tristes & des » plus noires, & encore plus noire la » mort de tant de gens qui moururent » sans être Chrétiens (a). » Voilà ce

(a) Y Bolvamos aora al Narvaez, y a un Negro que traia lleno de Viruelas, que harto negro fue en la Nueva España, que fue causa que se pegasse, & hinchesse toda la tierra d'ellas, de lo qual huvo gran mortandad, que segun dezian los Indios, jamas tal enfermedad tuvieron, y como no la conocian, lavavanse muchas vezes, y a esta causa se

que nous dit un Officier Espagnol qui étoit sur les lieux & dans l'armée de Cortez. Cet avanture fit tant de bruit dans la nouvelle Espagne par le grand nombre de morts qu'il y eut à Zempoala & aux environs, que les (a) Historiens nous en ont conservé la mémoire avec un détail de toutes les circonstances. *Antonio de Herrera* (b), Historiographe des Indes la rapporte assez au long; on peut en voir la description dans son Histoire des Indes Occidentales. Mais *Lopez de Gomara* nous la rend d'une maniere plus intéressante & plus instructive pour les Médecins; si l'on fait attention aux moyens qu'employérent d'abord ces malheureux Indiens pour se délivrer d'une maladie aussi étrange pour eux, & qui leur brûloit les entrailles. » Cette guerre,

murieron grand cantidad dellos de manera que cupo la ventura de Narvaez, y mas priesa la muerte de tanta gente, sin ser Christianos. *Bernal Diaz de Castillo. Historia verdadera de la conquista de la Nueva España.* Ch. 124. pag. 101.

(a) Voy. *Antonio de Solis. Quirtale &c.*

(b) Antonio de Herrera. *Historia de las Indias Occidentales*, Decad. II. Lib. X. Cap. IV. pag. 128.

» dit-il, rapporta beaucoup d'argent à » Diego Velasquez; mais elle coûta un » œil à Pamphile de Narvaez, & beaucoup de vies aux Indiens qui moururent, non par le fer, mais de maladie & de douleur. Il arriva que les » gens de Narvaez ayant mis pieds à » terre, il sortit en même tems des » vaisseaux un Negre qui avoit la petite » vérole; lequel communiqua cette » maladie à plusieurs Indiens qui occupoient la même maison que lui à » Zempoala; & de l'un à l'autre, elle » fit bientôt des progrès. Comme ils » étoient en grand nombre & qu'ils couchoient & mangeoient ensemble, Cette maladie se répandit en si peu de » tems, que c'étoit comme une tuerie » sur cette terre: ils mouroient presque » tous dans leurs demeures; & la moitié de ce peuple nombreux succomba » à la violence du mal; & comme cette » maladie étoit nouvelle pour eux, & » qu'ils étoient dans l'habitude de se » baigner dans toutes les autres ils se » baignoient dans celle-ci: ils entroient, » suivant leur coutume, dans l'eau froide, au sortir du bain chaud; & c'é-

» toit un miracle d'en voir échapper
» un. Ceux qui ſurvivoient à cette
» cruelle maladie étoient ſi défigurés
» par les coutures qu'ils s'étoient faites
» en ſe grattant, qu'ils s'effrayoient les
» uns les autres par la multitude & la
» grandeur des creux qu'ils avoient à
» la chair, aux mains, & par tout le
» corps : la famine ſuccéda à ce mal-
» heur, & on ne pouvoit avoir ni pain,
» ni farine. Et comme ils ne ſe ſervoient
» de moulin ni à eau, ni à bras, pour
» moudre leurs grains, & que les fem-
» mes qui leur préparoient le pain
» étoient mortes, ils étoient obligés
» de moudre eux-mêmes leurs grains
» entre deux pierres. Ainſi le manque
» de pain joint à la petite vérole, fut
» cauſe d'une grande mortalité parmi
» les Indiens, dont les uns périrent de
» faim, les autres de cette maladie. On
» voyoit tant de corps morts, que per-
» ſonne n'oſoit s'approcher pour les
» enterrer ; les rues étoient pleines de
» cadavres ; & afin que la puanteur ne
» ſe répandît point dans l'air, la Juſtice
» ordonna de renverſer les maiſons ſur
» tous les corps pour leur ſervir de ſé-
» pulture. Les Indiens appelerent ce

» mal *HUY-CAVAL*, c'est-à-dire la lepre universelle, depuis laquelle ils » commencerent à compter leurs années. Il me semble qu'ils payerent » bien cher les maux vénériens qu'ils » nous avoient donnés. » (e) L'Auteur

(e) Cuesta esta guerra muchos dineros a Diego Velasquez, la honra y un ojo a Pamphilo de Narvaez, y muchas vidas de Indios que murieron, non a hierro, si no de dolencia. Y fue que como la gente de Narvaez salio a tierra, salio tambien un Negro con viruelas, el qual las pegò en la casa que lo tenian in Zempoalan y luego de un Indio a otro. Y como eran muchos, dormian y comian juntos, epascieron en breve tiempo que por toda aquella tierra anduvieron matando. En las mas casas morian todos y en muchos, la mitad; que como era nueva enfermedad para ellos, y accostumbravan bañarse a todos males bañaronse con ella. Y tenian y aun tienen por costumbre, o vicio entrar en baños frios, saliendo de calientes, & por maravilla escapavase un hombre que las tuviesse. Y los que salivan vivos quedaron quedavan de tal suerte por averse rascado que espantavan alos otros con los muchos, y grandes oyos que se les hizieron en las caras, manos y cuerpo. Sobre vino las ambre. Y no tanto de pan como de harina: porque como ni tenian molinos ni a la bona no hazen otro las mugeres sino moler su grano de centli entre dos piedras. Y cozer laye,

Espagnol finit ici par une réflexion qui me paroît très-déplacée. Au lieu de les plaindre, il semble les insulter. Qu'avoient fait aux Espagnols ces misérables Indiens tranquilles dans leurs pays? On ne se rappellera jamais qu'avec horreur ce tems de désolation, & nous aurions épargné même au Lecteur la vue d'un tableau aussi effrayant, s'il n'étoit nécessaire de rappeler aux hommes une vérité qu'on leur cache tous les jours, lorsqu'on leur dit que la petite vérole existe de tout tems & parmi tous les hommes. Faudra-t-il toujours les tromper en leur persuadant qu'il est bon de prendre la petite vérole? Faut-il se faire éternellement illusion sur

ron pues matar los viveres. Y falto el pan y perecieron muchos de hambre. Hedian tanto los cuerpos muertos que nadie los queria enterrar. Y con ello estavan llenas las calles. Y porque no los echassen en ellas dizque derribava la Justicia sus casas sobre los muertos. Llamaron los Indios a esse mal *Huey zavuatl*, que suena la gran lepra della que como de cosa muy señalada, contavan despues ellos sus años. Paresce me que pagaron aqui las bubas que pegaron a los nuestros. *Lopez de Gomara, conquista de Mexico.* fol. 59. en Medina del Campo. 1553.

une maladie aussi grave; se tromper & tromper tous les jours les autres sur les moyens de se garantir d'un mal nouveau & contagieux, qu'il n'est pas plus nécessaire de contracter qu'il est essentiel d'avoir un jour la peste? doit-on un tribut à la petite vérole, plutôt qu'à tout autre maladie? Si nous le payons tous les jours, ce n'est que par notre faute: c'est parce qu'on n'a jamais pris aucune espece de précautions; c'est parce qu'on a faussement cru qu'il y avoit un germe, & par conséquent qu'elle étoit inévitable; ce qui est encore plus faux.

Antonio de Herrera remarque que la principale cause de cette grande mortalité parmi les Indiens, fut la maniere dont ils s'y prirent pour se guérir de cette maladie. Les Américains étoient depuis longtemps dans l'habitude de se baigner deux fois le jour pour des raisons de santé. Au sortir d'un bain chaud, ils se mettoient dans l'eau froide. L'impression subite de l'eau froide étoit bien capable d'empêcher l'éruption de la petite vérole, ou de la faire rentrer: car s'ils se fussent contentés d'un bain chaud, ce secours leur

eut été plus salutaire, comme plusieurs observations l'ont fait connoître : ou bien si au sortir d'un bain froid ils étoient entrés dans un bain tiede ou chaud, ils auroient obtenu un très bon effet de cette méthode; mais malheureusement ils en suivirent une toute opposée, & il en mourut une infinité. Hélas! ils ne savoient ce qu'ils faisoient, ne connoissant point la petite vérole, ni la maniere de la traiter, ils ne cherchoient qu'à se rafraîchir dans une maladie qui, aidée de la chaleur du climat, les embrasoit & ne leur donnoit que le tems de se précipiter dans l'eau froide : effet cruel & incendiaire de cette maladie, qui prouve combien elle est redoutable, puisque, sans troubler, quelquefois, la raison, elle dérange la nature au point que celle-ci nous trompe, & nous fait choisir un remede contraire à la guérison; ce qui n'arrive que dans quelques maladies formidables, telles que l'hydrophobie & le délire, où la nature est en défaut.

La petite vérole s'étendit en peu de jours dans la nouvelle Espagne, & le Roi d'*Hasta-Palapa*, Prince Américain,

frère du Grand *Montezume*, vaincu par Cortez, mourut de cette maladie trois mois après la mort de ce puissant Monarque auquel il avoit succedé dans la ville de *Temistitan* (a). Tout succomboit à la violence du mal qui n'a jamais respecté les têtes couronnées. Apportée chez les Américains par leurs vainqueurs, la petite vérole s'étendit aussi loin que leurs armes; & tout le mexique ayant été soumis, cette maladie y fut établie plutôt que ses conquérans: c'est ainsi que les Espagnols mirent le comble aux malheurs des Américains, dont ils saccageoient le pays. *Auri sacra fames.* Les Indiens épouvantés par les Espagnols, qui, las de les tuer, leurs envoyoient des dogues pour les dévorer, cherchoient un azile dans les bois; mais ils avoient reçu le poison, & le repandoient jusques dans les déserts où ils rencontroint leurs compagnons épars. La petite vérole eut bientôt fait des progrès rapides dans un climat brûlant; mais elle n'étoit encore qu'au milieu de l'Amérique, & ses deux extrémités; le Nord & le

(a) Pierre Martyr. *Decad.* 5. *fol.* 77.

Midi étoient à l'abri de ses attaques. Elle ne passa pas dans cette premiere irruption l'Isthme de *Panama*, & les habitans du Perou, du Bresil, du Paraguai &c. la connurent que longtems après les Mexicains. Les habitans du nord, ceux qui sont sur les bords du Missipipi, les Canadiens, les Hurons, &c. peuples Sauvages, défendoient à tous les hommes l'entrée de leur pays & se mettoient ainsi à l'abri de tous nos maux. C'étoit le peuple le plus robuste de l'Univers; jamais maladie pestilentielle n'avoit pénétrée chez eux. Et comme il n'avoient point de maux, par une conséquence naturelle, ils n'avoient point de Médecins, & dans le seizieme siecle, ils ne connoissoient point encore la petite vérole.

SIECLE XVII.

Au commencement du dixseptieme siecle, la petite vérole n'étoit connue que dans le Mexique & quelques Isles d'Amérique. Tout le nord & la plus grande partie du midi étoit encore à l'abri de ce fleau; mais les Anglois

s'étant établis dans la partie Septentrionale, y apporterent la petite vérole au commencement de ce siecle : elle parut après l'arrivée d'un vaisseau Anglois qui en étoit infecté ; d'abord dans le *Mariland* (a), d'où elle se repandit en peu de tems dans la Virginie, la Caroline, la Nouvelle Angleterre, &c. La douleur de ces Sauvages fut égale à celle des Mexicains, lorsqu'il se virent frappés d'une maladie affreuse & pestilentielle ; & elle n'a pas peu contribué à changer la constitution naturelle de ce peuple. Ils étoient tous d'une complexion saine & robuste ; & ils n'ont connu la plupart de nos maladies (dit (b) l'Auteur de l'Histoire générale des voyages) » que depuis qu'ils nous » ont fréquentés. Ils ne connoissoient » point la petite vérole, lorsqu'ils l'ont » reçue de nous. » On ignore si cette maladie fit dans le nord de l'Amérique des progrès aussi rapides que dans la nouvelle Espagne ; mais l'on est assuré que ce sont les Anglois qui l'ont intro-

(a) Mart. Lister, *De variolis exercitat.* 8a. pag. 269.

(b) Vol. 17. pag. 183. & Vol. 15. p. 319.

duite les premiers parmi les Indiens de l'Amérique Septentrionale. Quant à la partie méridionale, les habitans du *Bresil* ne connurent que fort tard la petite vérole. Elle y étoit à peine connue du tems de *Guillaume Pison* qui y faisoit la Médecine en 1643. Il dit, (*a*) dans son Histoire naturelle des Indes, que la petite vérole qui se renouvelle deux fois l'année en Egypte est inconnue parmi les enfans du Bresil; & qu'une fois seulement dans l'espace de trente ans, des esclaves Negres qu'on y avoit emmenés y infecterent leurs compagnons de cette maladie, dont il en mourut un grand nombre. Lorsque Pison observoit ce peuple il étoit sain; on n'y connoissoit, ni peste, ni petite vérole. Le portrait qu'il nous fait des Bresiliens est tout à leur avantage: C'est le peuple, dit-il, le plus doux de l'univers: ces Indiens sont toujours gais, enjoués; outre l'avantage d'une longue vie qu'ils connoissent, (car ils vivent plus de cent ans) ils sont sujets à très peu de maux: contents des biens que la terre leur offre, ils dédaignent ceux que le luxe a imaginé parmi les autres hom-

(*a*) Guil. Pison, *Indiæ utriusq. natur.* p. 10

mes

mes ; ils étoient heureux avant nos découvertes ; mais depuis qu'ils connoissent nos maladies & nos vices, on a observé que ce peuple a dégénéré.

La petite vérole n'étoit pas encore répandue dans le Pérou, dans le dix-septieme siecle. (a) *Laët* & (b) *Marcgrave*, qui y étoient au commencement de ce même siecle, n'en font nulle mention dans leurs écrits, quoiqu'ils parlent des maladies qu'on y observe. *Coreal* (c), qui y voyageoit en 1670, & qui y fit un long séjour, nous a laissé la description de tous les maux auxquels les Péruviens sont sujets : il parle d'une sorte de fievre maligne, particuliere aux habitans de *Lima*, & qu'on appelle *Chapetonada* : d'une maladie des nerfs, ou spasme où tous les membres se roidissent ; du *Vicho*, ou *mal de la vallée*, qui est une gangrene au rectum, suivant M. de *Jussieu*, maladie particuliere aux Péruviens. Il parle

(a) *Voy. Laët.* Description des Indes, &c.

(b) *Marcgrave*, à la suite de l'Histoire de Guill Pison. *Amst.* 1648.

(c) Voyage de F. Coreal aux Indes Occident. *Tom. I.*

encore de la morsure du serpent à sonnettes, qui fait mourir en moins d'une demi-heure dans les convulsions ; des maux vénériens qui y sont très-communs ; enfin de toutes leurs maladies : il n'est point du tout question de petite vérole : mais elle y a été observée par les voyageurs modernes, & en 1728 & 1729, un Missionnaire Carme, des environs du *Para* dans la Guiane, qui ne connoissoit l'innoculation que par la gazette, s'avisa de la pratiquer sur des Indiens, ce qui suppose qu'elle étoit déja répandue parmi eux. A son exemple, un autre Missionnaire des bords de *Rio Negro*, fit la même chose. Et M. de la Condamine, un observateur éclairé, nous fait remarquer qu'au *Para* cette maladie est encore plus funeste aux Indiens des Missions nouvellement tirés des bois, & qui vont nuds, qu'à ceux qui vivent depuis long-tems avec les Portugais, & qui portent des habits. Les premiers, aussi souvent sur l'eau que sur terre, endurcis depuis long-tems aux injures de l'air, ont peut-être, dit-il, la peau plus composée que celle des autres hommes, & cette seule rai-

son est bien capable de rendre pour eux l'éruption plus difficile. D'ailleurs l'habitude où ils sont de se frotter le corps de *Roucou*, de *Genippa*, & de diverses huiles grasses, peut encore augmenter la difficulté : ce qui est très-vraisemblable.

Nous venons de voir de quelle maniére cette affreuse maladie fut transplantée & fixée en Amérique, dont elle n'a pas encore parcouru toutes les parties, telles que quelques portions du nord, & les terres magellaniques. Il n'y a pas long-tems qu'elle est connue dans le *Paraguai* & le *Chyli* ; & nous apprenons par une rélation des Missionnaires dans le Paraguai, qu'elle fait autant de ravage dans les peuplades Indiennes, qu'en fait parmi nous la peste (*a*). Parcourons les autres parties du monde.

(*a*) Voy. la Relation des Missions du Paraguai, traduite de l'Italien de *M. Muratori*. p. 35.



ARTICLE VII.

ETAT DE L'ASIE, L'AFRIQUE ET L'EUROPE, PAR RAPPORT A LA PETITE VÉROLE, DANS LES XVII ET XVIII SIÉCLES.

Si un Voyageur eut parcouru ces trois parties du monde, dans le dix-septieme siecle, & qu'il eut fait un mémoire fidele de toutes les maladies qu'on observe chez les différens peuples qui y sont répandus, il auroit été fort étonné de voir la petite vérole chez les uns, tandis que chez d'autres on ignoroit encore jusqu'à son nom. Il auroit fait sans doute une de ces deux réflexions : ou il faut, auroit-il dit, que cette maladie soit propre, particuliere à certains peuples, à certains climats exclusivement ; ou bien, si tous les hommes peuvent en être également affectés, il faut qu'elle soit nouvelle, puisqu'elle n'est pas encore ré-

pandue par-tout. Si à l'une de ces réflexions il eût ajouté l'envie de découvrir son origine, qu'il fût remonté à sa source, & qu'il l'eût ensuite suivie dans sa marche, il se feroit convaincu que la petite vérole, sortie d'Egypte, ne s'est répandue qu'autant que les hommes se sont eux-mêmes répandus; & que les pays les plus impraticables, les plus éloignés de ceux qui en étoient d'abord infectés; les plus séparés du commerce des autres nations par de vastes mers, des déserts inabordables, ou d'autres obstacles qui avoient paru jusqu'alors insurmontables; les pays les plus perdus, les plus reculés, les derniers découverts; enfin les plus tranquilles & les moins exposés à des révolutions, étoient ceux qui avoient été attaqués les derniers de la petite vérole. La découverte de cette vérité l'auroit conduit naturellement à une autre encore plus frappante; & il auroit dit: puisque cette maladie a suivi le mouvement des hommes qui en furent d'abord attaqués, il faut nécessairement qu'elle ait marché avec eux ou avec les êtres matériels qui les suivoient; si elle n'a marché qu'avec

eux, la petite vérole ne vient donc pas de l'air. C'est donc une maladie nouvelle, contagieuse, qui s'est communiquée d'un homme à l'autre, puisque c'est en se communiquant entre eux qu'elle s'est répandue, & que tous les peuples avec lesquels on n'a pu communiquer depuis l'existence de cette maladie, ignorent ce que c'est que la petite vérole. Cette connoissance une fois acquise, & ses propres yeux l'ayant convaincu qu'il y a encore des pays dans le monde où l'on n'a jamais connu la petite vérole, & qu'un Innoculateur peut la faire naître à son gré dans tous les pays où il va, il auroit dit : cette maladie est donc susceptible d'être renouvellée, de naître d'elle-même : elle laisse donc après elle une semence qui s'attache, comme il l'eut vu tous les jours, sur le linge, les soies, &c. qu'on conserve dans une boëte, & qui a la vertu de ressusciter la maladie même après plusieurs mois : donc, auroit-il dit, quand je cherchois les causes qui renouvelloient la petite vérole, j'ai eu tort de courir après une chymère, après la sécheresse ou l'humidité de l'atmosphere, après un ger-

me &c. Et si cet homme que nous faisons parler ainsi, eut été un peu plus curieux, il auroit découvert les voyes, les moyens de communication qui transportent la petite vérole d'un climat à l'autre; qui la renouvellent dans les villes. Plusieurs observations l'auroient convaincu que la semence de la petite vérole, qui consiste dans le pus & les croutes, peut s'attacher, s'imbiber sur les étoffes, le linge, les habits, les métaux, &c. & qu'ayant resté quelque tems dans cet état sans s'altérer, cette semence peut faire renaître la petite vérole, même au bout de dix mois: alors il se seroit attaché sur-tout à découvrir les véritables véhicules qui conservent ainsi la petite vérole, & la transmettent, sous cette forme, d'un climat à l'autre, d'un peuple à l'autre, d'un siecle à l'autre: s'il l'eut bien cherchée, il l'auroit trouvée dans le linge, dans le lit, sur l'habit, sur la peau d'un malade, dans la boëte d'un Inoculateur: & il n'auroit pas perdu son tems à la chercher ailleurs, comme on fait depuis qu'on la cherche dans l'air, dans l'atmosphere, &c. Il auroit épargné bien des soins, bien

des veilles, & bien des argumens pour & contre l'inoculation, tous ces vains calculs où l'on s'est égaré: & la connoissance de toutes ces vérités, l'auroit enfin conduit à cette conclusion: donc si je veux me délivrer de la petite vérole, je dois éviter la contagion non-seulement de celui qui en est atteint, mais de tout ce qu'il a manié; donc on doit empêcher de la faire renaitre; donc on doit prendre quelques précautions si l'on veut s'en garantir, & essayer au moins une fois d'en prendre, puisqu'on n'en a jamais pris. Cet homme, qui auroit ainsi raisonné dans le dix-septieme siecle, auroit peut-être sauvé la vie à un million de particuliers; si dans le tems qu'on auroit vû naître la petite vérole dans une ville, dans une famille, on en eut cherché la cause; & si le premier qui en étoit attaqué eut été séparé des autres, ou qu'on l'eut empêché de répandre son venin sur ses freres, sur ses parents, sur ses amis. Mais toutes les recherches & les travaux utiles de ce voyageur, n'auroient encore servi qu'à ramener les hommes à un principe simple & naturel, qui dit: fuis un galeux & tout

ce qu'il touche, si tu veux éviter la galle; si la brebis est gâtée, sépare-là du troupeau; si un de tes enfans a la petite vérole, empêche-là de se répandre; si tu veux préserver les autres, éloigne-les de la contagion. Si cet homme pénétré de toutes ces vérités, eut eu l'éloquence qui nous manque, il auroit persuadé les hommes civilisés, en leur disant: puisque vous êtes des Etres doués d'une nature excellente, puisque vous êtes aujourd'hui si éclairés, imaginez quelques précautions pour vous délivrer tout-à-fait d'une maladie qui ne vous frappe que par votre faute, & n'employez pas un moyen tout contraire, celui de la renouveller sans cesse, & de la rendre éternelle. Il leur auroit encore dit: un peuple que vous appellez stupide, arrêta un jour la petite vérole qu'on leur avoit apporté de plus de mille lieues: & s'adressant aux François: vous avez arrêtés la peste de Marseille, que devez-vous faire aujourd'hui? De quelle maniere devez-vous traiter la petite vérole? Nous nous dispenserions souvent de fatiguer le Lecteur par une répétition continuelle des mêmes principes, si

cette affaire n'étoit pas d'une aussi grande importance, & si la vie des hommes n'en dépendoit pas ; elle est si précieuse qu'on ne sauroit trop leur répéter qu'il est de leur intérêt de n'avoir pas la petite vérole ; & qu'il est, on ne peut pas plus essentiel, de ne pas se tromper sur le genre de précautions qu'on doit employer pour s'en délivrer. Mais reprenons la marche de la petite vérole dans le monde.

Asie.

L'Arabie, la Perse, la Circassie, la Géorgie, presque tout le vaste Empire du Mogol, la Tartarie, la Chine, le Royaume de Tonquin, celui de Siam, &c. tout étoit infecté de la petite vérole dans le dix-septieme siecle. (a) *Baron* l'observoit dans le Royaume de Tonquin en 1685, où elle étoit déja commune. Les Jésuites, sur-tout le Pere (b) d'Entrecolles, l'observoient en Chine, où on étoit dans l'habitu-

(a) *Voyez* Baron & l'Hist. génér. des Voy *Vol.* 33. *pag.* 186.
(b) Lettres édifiantes & curieuses des Miss. XX. *Recueil pag.* 304.

de, depuis long-tems, de la donner aux enfants en l'introduisant par le nez ; ce que les Chinois appellent avec raison *semer* la petite vérole : pratique funeste d'un peuple superstitieux, qu'on n'auroit jamais dû suivre, & dont les Chinois sont tous les jours la dupe ; mais malgré ses inconvéniens, la méthode Chinoise n'a pas ceux de la nôtre, en ce qu'elle ne fait aucune incision : nous aurons occasion d'en parler plus bas, & on verra le cas qu'on doit faire de l'une & de l'autre.

La *Loubere* (*a*), dans le même siecle, étoit au Royaume de Siam, & il nous fait observer que les Siamois, qui sont dans l'habitude de brûler les morts, enterrent pour quelque tems ceux qui ont péri de la petite vérole, parce qu'ils ont remarqué que les cadavres qu'on brûloit trop-tôt, renouvelloient les épidémies ; mais comme ils observent religieusement cette pratique, & qu'ils ne refusent jamais ce dernier honneur aux morts ; ils ne déterrent ces cadavres pour les brûler, qu'aprés des années entieres, pour les raisons que

(*a*) La Loubere. *Relation du voy. de Siam.*

nous venons de dire. Les observations faites en Europe, sont conformes à celles des Siamois sur cette maladie. Non seulement on a observé que les cadavres couverts de petite Vérole, la communiquent à ceux qui les touchent quelque tems après la mort (a); mais encore la petite vérole qui n'avoit pas fait éruption avant la mort, sort quelquefois sur le cadavre quelques jours après, sur-tout dans un endroit chaud. Preuve évidente que la nature contribue bien peu à l'éruption, puisqu'elle se fait sans son secours, sur un corps glacé, désorganisé : ce qui suppose un être actif qui agit indépendamment de ses efforts & de la circulation. Cette observation est précieuse, elle sert non-seulement à jetter du jour sur la nature peu connue du virus variolique, qu'on ne sauroit considerer comme un être passif; mais elle éclaire le traitement de la maladie, dont tout l'art ne consiste qu'à déterminer heureusement cette éruption à toute la surface du

(a) Voy. Christoph. Cachet, vrai & assuré préservatif de la petite Vérole. Observat. 6. à Toul 1617

corps, non par des remedes incendiaires, *non frigus internè, calor externè* ; mais en donnant à la peau un état de relâchement & de chaleur propre à la recevoir & à la favoriser ; & tout Médecin qui perd de vue l'état de la peau, agit toujours à tatons dans cette maladie. Il a beau donner des remedes intérieurement, froids ou chauds, si la peau n'est pas préparée, il ne retire aucun fruit de tous ses secours. Le froid du Nord, qui empêche quelquefois l'éruption, les lavages & les bains chauds qui l'ont toujours favorisée, une infinité d'observations qu'il n'est pas encore tems d'alléguer : enfin le bain de vapeurs, employé si heureusement par Rhasès, sont déja des garans assurés du triomphe de cette pratique.

La petite vérole étoit connue dans ce même siecle, dans le Japon, où (a) *Kæmpfer*, qui y voyageoit alors, en a observé trois especes.

Les voyageurs remarquent que les Tartares Calmouks sont le peuple de l'Univers qui en est le plus marqué,

(a) Engelbert Kæmpfer. Histoire naturelle du Japon. Tom. I. p. 271.

soit que le tissu de leur peau y contribue, ou que leur maniere de vivre & de se nourrir la rende plus abondante & plus meurtriere. Elle fait peu de ravages en Perse, & y regne même peu souvent, ainsi que la peste. Chardin en attribue la cause à la salubrité du pays & à la sécheresse de l'air : mais la principale raison, c'est l'habitude où sont les Perses de se baigner souvent; par ce moyen ils entretiennent leur peau dans une propreté qui ne peut être que salutaire pour le corps ; d'ailleurs les parfums qu'ils employent dans leurs bains, peuvent encore contribuer à éloigner cette maladie, & à la rendre moins fréquente. Les Géorgiens, les Circassiens y sont toujours exposés, parce qu'ils la renouvellent sans cesse au moyen de l'inoculation.

Quoique répandue dans presque tout le continent d'Asie, la petite vérole ne pénétra que fort tard dans la Presqu'île en deçà du Gange ; & les habitans de la côte de Malabar & de Coromandel en furent à l'abri jusqu'au dixseptieme siecle. Soit que ces habitans s'en fussent préservés par le peu de commerce qu'ils avoient avec les autres Indiens,

soit que la plupart sauvages & gouvernés par des chefs particuliers, ils eussent defendu l'entrée de leur pays aux autres peuples crainte d'être subjugués, soit enfin que les circonstances du tems leur eussent été favorables, il n'est pas moins vrai que les voyageurs s'expliquent clairement là-dessus, & disent que depuis que cette maladie y a pénétré, elle y fait des ravages étonnans. Les différentes rélations sur la découverte des Indes Orientales, ne nous apprennent rien sur cette maladie, depuis la prise de *Goa* en 1510. par les Portugais, jusqu'à la fin du seizieme siecle; & (a) *Hugon* qui étoit dans cette même Ville en 1584, nous dit positivement que ses habitans ne connoissent ni peste ni petite vérole. Maffée, Mendez Pinto, Thevenot, Tavernier, Ovington, Knox, Carreri, Mendoza, Texeira, Davity, Rocoles, tous écrivains ou voyageurs du dix-septieme siecle, gardent un profond silence sur cette maladie, par rapport aux Indes Orientales. Elle n'y parvint qu'à la fin

(a) *Navigatio ac itinerarium J. Hugon. cap.* 54. *Haga* 1599.

du dix-feptieme fiecle, & elle y fut apportée par les Hollandois qui en avoient chaffés depuis long-tems les Portugais. Tous les Ecrivains s'accordent fur ce fait, & (a) *Jean Otton Helbigius* qui étoit aux Indes en 1678, nous dit qu'avant l'arrivée des Hollandois, on n'y connoiffoit ni rougeole ni petite vérole, & que depuis quatre ans, elle y fait périr un grand nombre d'habitans. On trouve *dans l'Hiftoire* (b) *de la Miffion Danoife dans les Indes, depuis 1705 jufqu'en 1736*, que cette maladie a fi bien pris fur toute la côte de Malabar, qu'elle y fait des ravages épouvantables, & qu'on n'en eft pas quitte pour l'avoir eue une fois; mais qu'elle revient jufqu'à cinq fois à la même perfonne. M. Aftruc (c) nous certifie encore que les Hollandois l'ont portée aux Indes Orientales; & que de cette maniere elle s'eft établie dans tout le continent d'Afie.

(a) Ephémerides de l'Acad. des curieux. *Dec. I. an.* 9. 10. 1678 & 1679.

(b) Hiftoire de la Miffion Danoife, dans les Indes Orientales. Tom I. pag. 42.

(c) *Aftruc.* Traité des maladies des Femmes, Tom. IV. pag. 177.

Si la petite vérole est une maladie toute nouvelle pour les Indes Orientales, à plus forte raison l'est-elle pour les Isles qui sont sur la mer des Indes, c'est-à-dire l'*Isle de Ceylan*, les *Maldives*, les *Isles de la Sonde*, les *Philippines*, & les *Moluques*. Lorsque Vasco de Gama à la tête des Portugais d'un côté (*a*), & le fameux Magellan à la tête des Espagnols de l'autre, firent le tour du monde, & découvrirent ces Isles à la fin du cinquieme siecle, & au commencement du seizieme ; ils y trouverent des hommes que des mers immenses séparoient des autres habitans du monde, & mettoient à l'abri de la contagion de tous leurs maux : des peuples qui sujets à plusieurs maladies, ne connoissoient point les plus formidables, telles que la peste & la petite vérole, originaires d'Afrique ; ni le mal vénérien, originaire d'Amé-

(*a*) Vasco de Gama partit d'Europe en 1497, à la tête d'une flotte Portugaise, pour aller à la découverte de nouveaux pays, il doubla le Cap de Bonne-Espérance & parvint aux Isles Orientales. Magellan partit d'Amérique en 1511, en fit le tour & parvint aux mêmes Isles.

rique, que les habitans de l'Isle *Timor* appellent encore, mal de Portugal, pour se souvenir de la nation qui le leur a communiqué.

Les Portugais ayant fait la découverte de l'Isle de *Ceylan* (a) en 1506, s'y établirent, & eurent le tems d'observer ses habitans, ainsi que leurs maladies. Ils nous disent dans leurs relations, que Chingulois étoient exposés à très-peu de maux; qu'ils vivoient plus de cent ans, & que leurs infirmités ne ressembloient à aucune des nôtres. Les Portugais, dans leur séjour, ne leur donnerent ni peste ni petite vérole; mais les Hollandois, qui s'en rendirent maîtres en 1602, leur ont communiqué depuis la derniere (b). Nous en ignorons l'époque, mais tous les Auteurs s'accordent sur ce fait.

Les autres Isles répandues çà & là, dans la vaste mer des Indes, éprouverent plus ou moins tard les effets de la contagion; les eaux qui les environ-

(a) Voy. Mandeslo, dans le second Tome d'Olearius.

(b) Voy. Astruc, Traité des maladies des Femmes, Tom. IV. pag. 177.

nent furent de foibles barrieres pour cette maladie ; depuis qu'on s'étoit aggoerri aux dangers, on lui faisoit franchir les mers & on la communiquoit d'un bout du monde à l'autre. Ce ne fut que dans le dix-septiéme siecle que la petite vérole parvint aux Isles (a) de la Sonde Moluques & Philippines. *Bontius*, Médecin Hollandois, qui étoit à l'Isle de *Java* en 1631, nous a laissé une description exacte de tous les maux auxquels ces différens Insulaires sont sujets. Il nous parle de l'Ictere des Indiens diens ou fievre jaune ; d'une sorte de paralysie, qu'ils appellent *Beriberi* ; des fievres qu'on attribue à l'odeur que jette le *santal*, lorsqu'on le coupe ; d'un éblouissement qui attaque les Navigateurs, lorsqu'ils approchent des Moluques, & qui les rend quelquefois aveugles. Il fait mention encore d'une gale rongeante & contagieuse qui dégénere en lepre, & qui ressemble par quelques symptômes aux maux vénériens ; ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de dire qu'ils ne venoient pas d'Amérique ; mais Bontius & tous les voyageurs, détruisent

(a) *J. Bontii Medicina Indorum. Par.* 1646.

cette opinion. Cette gale qui se communique au moindre contact, est particuliere aux habitans des Moluques; sur-tout à ceux de l'Isle d'*Amboine*. Pendant le long séjour que Bontius fit dans ces Isles, il n'observa ni peste ni petite vérole; & un jour ayant été témoin & attaqué lui-même d'une maladie pestilentielle, à la suite du siége de *Batavia*, soutenu par les Hollandois contre trente mille habitans de l'Isle, il en attribue la cause à la corruption des eaux, où on avoit laissé croupir des cadavres. Cette maladie lui fournit l'idée d'une petite dissertation (*a*), où il agite cette question; sçavoir: s'il régne parmi les habitans de ces Isles, des maladies épidémiques & pestilentielles? & il conclut que toutes celles qu'on y observe, se réduisent à des fievres ardentes & à la dyssenterie. Bontius connoissoit la peste & la petite vérole; mais ces deux maladies étoient encore inconnues dans toutes ces Isles, dans le tems qu'il y faisoit la médecine. Il y a apparence que la

(*a*) *Utrum morbi epidemici & pestilentiales etiam hic in Indiis Orientalibus grassentur.*

petite vérole, ainsi que la rougeole, n'y parvinrent que vers le milieu du dix-septieme siecle : & (a) *Daniel Ludovic*, Médecin du Duc de Saxe-Gotha en 1677, rapporte un fait, certifié par un homme très-digne de foi, qui semble fixer l'époque de sa premiere irruption dans ces Isles. Il dit que dans le tems que ce particulier de qui il le tient, étoit établi à Batavia où il avoit une grande quantité d'esclaves, la petite vérole y fut apportée par un Européen nouvellement débarqué ; elle se communiqua bientôt à ses Negres dont il en périt un grand nombre. Quelques naturels du pays lui ayant fait entendre qu'ils s'étonnoient fort qu'une maladie qui leur paroissoit si légere, eut fait périr ses negres, il leur répondit qu'il n'avoit rien négligé pour les secourir. Ces Insulaires qui ne soupçonnoient pas toute la malignité de cette maladie qu'ils voyoient pour la premiere fois, le prierent alors de les avertir en cas que quelqu'un tomba malade. La petite vérole ayant at-

(a) Voy. Collect. Academ. Tom. III. pag. 538. Dijon 1755.

taquée dès le lendemain deux de ses esclaves, ces Indiens plongerent ces deux malades, malgré la violence de la fievre, dans la riviere la plus prochaine. Le second jour, ils leur firent prendre une sorte de liqueur faite avec du lait aigri, semblable au petit lait que nous donnons aux malades; le troisieme, ils leur firent manger des concombres confits au vinaigre, à peu près comme ceux qu'on prépare en Europe; & le quatrieme, *instante eruptione*, ils les baignerent une seconde fois avec leurs habits dans la riviere, & les remirent dans leur lit comme la premiere fois. Par cette méthode, qui est une pratique générale qu'on suit en Asie & en Afrique, dans le traitement de plusieurs maladies, & surtout des femmes en couche, ces negres soutinrent sans peine les divers accidens de cette maladie, & furent promptement rétablis. Ce traitement fortuit, qui ne réussiroit pas dans tous les pays, a quelque chose de remarquable: le lait aigri, & les concombres confits au vinaigre, sont peut-être les plus puissans raffraichissans qu'on connoisse. Des peuples situés sous la ligne

ne sauroient employer de meilleurs remedes dans une fievre aussi brulante que celle de la petite vérole ; & cette méthode perfectionnée, seroit applicable non-seulement à tous ceux qui vivent dans des climats ardens, mais même aux peuples des régions plus tempérées : il n'y a que le bain froid à l'instant de l'éruption, qui seroit dangereux par-tout, excepté peut-être dans ces Isles où l'eau, même des rivieres, tient lieu d'un bain chaud par sa chaleur naturelle. Quoiqu'il en soit, le vice de cette méthode ne consiste que dans le bain froid, sur-tout donné à l'instant de l'éruption, ce qui est capable de l'empêcher ; & c'est cette même méthode qui fit périr un si grand nombre d'Américains, la premiere fois qu'ils se virent atteints de cette maladie.

Otton Helbigius, qui faisoit des observations sur les Isles Orientales en 1677 & 78, nous fait remarquer que la rougeole & la petite vérole avoient si bien pris racine dans ces Isles, qu'elles faisoient périr la plus grande partie des habitans : voici ses propres paroles. « Avant l'arrivée des Hollandois

» dans les isles Orientales, & Australes
» Orientales, les habitans ne connois-
» soient ni la rougeole ni la petite vé-
» role; mais aujourd'hui la rougeole est
» si pernicieuse à ces Insulaires, qu'elle
» ne fait pas moins de ravage que la
» peste (qu'on n'a jamais vû dans les
» Indes Orientales). La rougeole de-
» puis quatre ans, a fait périr la troi-
» sieme partie des habitans de l'isle Au-
» strale Orientale de *Moz*: & c'est
» pour cette raison que les habitans des
» autres isles, qui n'ont pas encore eu
» de commerce avec les Hollandois,
» en refusent constamment l'entrée à
» nos Navigateurs. Le plus souvent ces
» maladies, sur-tout la petite vérole,
» sont accompagnées de peripneumo-
» nie, & sur la fin, vient la dyssen-
» terie (a).

Les dernieres relations des Isles & des Indes Orientales, nous apprennent que depuis que la petite vérole & la rougeole y regnent, ces deux maladies y sont devenues deux fleaux formidables pour ce peuple; & comme

(a) Voy. Ephémerid. de l'Acad. des Curieux de la nature. *Dec. I. an.* 9. 10. 1678. 1679. *Observ.* 194.

ce climat est un des plus chauds qu'il y ait au monde, elles s'y répandent avec plus de facilité que par tout ailleurs ; & lorsqu'une fois elles pénetrent dans une isle, presque tous les habitans en payent le tribut plusieurs fois. Voila pourquoi la plûpart nous défendent l'entrée de leur pays, & il eut été à souhaiter que les Européens n'eussent pas porté leurs conquêtes si loin : & que tous ces peuples, à nos yeux misérables, mais contens de leur sort, ne nous eussent pas connus.

Afrique.

Si on consulte l'Histoire & les différentes Rélations que nous avons sur l'Afrique, nous trouvons que dans le dix-septieme siecle la petite vérole s'étoit déja répandue dans plusieurs de ses parties. L'Egypte, la Barbarie, la Nubie, l'Abyssinie, (a) l'Ethiopie, la Nigritie, & une partie de la Guinée, en étoient infectées. On n'avoit pas encore vu un Noir du Royaume de Congo qui en fut marqué : on en avoit vu quelques-uns de la Guinée qui en portoient des traces : mais toute la partie qui s'é-

(a) Ludolf, Hist. Æthiop. Lib. IV. Cap. VII.

tend depuis le Royaume de *Congo* & de *Macoco* jusqu'à la pointe de l'Afrique, c'est-à-dire jusqu'au Cap de Bonne Espérance, & qui comprend le *Zanguebar*, toute la *Cafrerie*, le *Monomotapa*, & toutes les terres qu'occupent les Hottentots, &c. étoient encore à l'abri de cette maladie : du moins les connoissances qu'on eut jusqu'alors de ces pays, ne nous apprennent rien qui y ait aucun rapport : & lorsque les Africains portent des marques de la petite vérole, il n'y a rien de plus remarquable, sur-tout si elles sont récentes. La plus saine de toutes ces contrées, c'est celle qu'habitent les Hottentots. Ce peuple se ressentoit aussi de la salubrité de son climat, & les voyageurs (*a*) nous disent qu'il étoit inoui dans le dix-septieme siecle, que quelque Hottentot eut jamais eu de maladie de langueur, de fievre ou de rhumatisme, & qu'on y voyoit des hommes âgés de plus de cent ans qui n'avoient jamais eu de maladies. Ce langage (*b*) même s'est soutenu jusqu'au

(*a*) Voy. Boeving. Relation des Hottentots.
(*b*) Relation du Cap de Bonne-Espérance, par Kolbe. Chap. XXIV. pag. 411.

commencement de ce siecle. L'air sain qu'ils respirent, joint à leur frugalité & à leur tempérance, avoient sans doute prévenu ces incommodités. Mais après nos découvertes & le commerce que nous eumes avec eux, ils éprouverent combien certaines maladies sont capables d'infecter les hommes les plus sains & d'altérer leur constitution. Ce fut chez les Hottentots que la petite vérole, maladie qu'ils n'avoient jamais connu, leur fut apportée d'Europe. La premiere irruption de cette maladie chez ce peuple, & la maniere dont ils s'y prirent pour s'en défendre, ont quelque chose de si remarquable, & nous rendent ce peuple si intéressant, que le Lecteur ne sera pas faché qu'on lui rappelle en peu de mots la découverte de ce pays, qu'un terrein immense & une mer remplie d'écueils, avoient si long-temps dérobé à la connoissance des hommes.

Avant l'an 1493, on n'avoit jamais entendu parler ni des Hottentots ni du Cap de Bonne-Espérance. *Barthelemi Diaz*, Amiral Portugais, fut le premier qui en fit la découverte, sous le regne du Roi Jean II. Roi de Portugal,

En 1494, il lui donna d'abord le nom de Cap des Tourmens; mais le Roi le changea en celui de Bonne-Espérance: comme pour marquer l'heureux présage qu'il tiroit de cette découverte pour celle des Indes Orientales. Barthelemi Diaz ne prit pas terre au Cap, il ne fit qu'observer ce pays. L'Amiral *Vasco de Gama* qui, en 1497, fut envoyé aux Indes Orientales avec le commandement de la flotte Portugaise, n'osa pas non plus risquer une descente au Cap, il ne fit que confirmer les observations de Diaz, & passa outre. Le premier qui y prit terre, fut *Rio d'Infante*, qui faisoit le voyage des Indes en 1498; mais il n'y établit aucun commerce en faveur de sa nation, il ne fit que quelques remarques sur la situation de ce lieu. Le premier qui osa y faire une descente, fut *Francisco d'Almeida*, Viceroi du Brésil, qui faisant voile en Portugal, vint à la hauteur du Cap, y jetta l'ancre, résolu de tenter fortune: mais ce Viceroi y périt dans un combat, & les Portugais n'eurent que le tems de se sauver dans leurs vaisseaux. Depuis ce mauvais succès, & une seconde tentative que

les Portugais y firent deux ou trois ans après, pour se venger, il ne paroît pas qu'aucun Européen ait mouillé au Cap jusqu'à l'an 1600. Ce fut alors que les vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales d'Hollande commencerent à y toucher, & se contenterent pendant plusieurs années, d'y prendre quelques provisions; ils y bâtirent un petit fort pour s'y mettre à couvert; mais sans communiquer avec les Hottentots. Ce ne fut qu'en 1648, où les vaisseaux de la Compagnie Hollandoise s'y étant arrêtés, on fit un traité avec les Hottentots, par lequel il fut permis aux Hollandois de s'y établir. Ils y bâtirent un fort en 1652; & c'est là l'époque de l'établissement des Hollandois au Cap, & du commerce qu'on eut avec les Hottentots. Dès-lors la communication entre le Cap & la Hollande devint plus fréquente, & on y envoya d'Europe une petite flote chargée d'ouvriers & d'instrumens, & une belle troupe de filles qui furent mariées en y arrivant. Peu de tems après, un vaisseau Hollandois, sans doute le même qui porta la petite vérole aux Indes Orientales, étant arrivé au Cap, on

en tira quelques chemises sales, qui avoient servi à des malades attaqués de la petite vérole pendant le voyage. Ces chemises furent livrées à des Hottentots que les Hollandois employoient à toute sorte de travaux, pour les laver; mais à peine eurent-ils manié ce linge, qu'ils gagnerent la petite vérole. Il en périt d'abord quelques uns; mais les autres employerent des moyens si efficaces, qu'ils furent se préserver de cette maladie. La maniere simple dont ils s'y prirent, est une conduite puisée dans la nature, qui n'a d'autre vice que celui de n'être pas plus souvent employée, & qui doit servir de leçon à tous les hommes. Voici le passage où le Docteur *Mead*, pour prouver que le virus de la petite vérole est fixe & s'attache au linge, rapporte cet événement remarquable. « Après » sa naissance, dit-il, cette peste (la » petite vérole) se répandit au loin, » à mesure que les hommes eurent un » commerce plus intime entre eux, & » que les arts tant de la guerre que de » la paix, eurent rendu leurs liaisons plus » intimes & plus fréquentes. Mais cette » maladie prit une nouvelle force dans

» les guerres que nous eûmes avec les
» Sarrasins, sur la fin du onzieme & au
» commencement du douzieme siecle,
» lorsque les Chrétiens entreprirent la
» conquête de la Terre-Sainte ; & ce
» fut là le prix que les Européens rap-
» porterent chez eux de tant de pieu-
» ses expéditions. Dès-lors cette ma-
» ladie, qui est une des plus contagieu-
» ses, s'établit dans tous les lieux qu'ils
» habitoient, & dans lesquels elle s'est
» toujours maintenue depuis : ce qui
» n'est pas étonnant, puisque le pus
» qui coule des pustules de la petite vé-
» role, reste attaché sur les chemises,
» les draps, les habits, & devient dans
» cet état, sans être apperçue, une
» semence, un germe de maladie qui
» doit bientôt pulluler à la premiere
» occasion, & se développer dans les
» corps de ceux qui ont le malheur de
» le toucher ; sur-tout si la saison & la
» disposition de l'air qui nous environ-
» ne, favorisent la contagion & son
» développement. Je crois qu'il ne se-
» ra pas hors de propos de rapporter
» ici un seul exemple qui confirme &
» met en évidence ce que nous venons
» de dire. Je le tiens d'un homme in-

» struit & digne de foi, qui avoit resté
» long-tems au Fort Saint-George en
» qualité de Gouverneur. Il dit qu'un
» vaisseau Hollandois qui portoit sur
» son bord quelques malades de petite
» vérole, étant arrivé dans ce tems au
» Cap de Bonne Espérance, les habi-
» tans du Cap, qu'on appelle les *Hot-*
» *tentots*, Nation stupide, qui semble
» tenir un milieu entre l'homme & la
» bête, & que les Navigateurs sont
» dans l'usage d'employer aux travaux
» les plus vils, prirent le linge & les
» habits des malades pour les laver;
» mais comme ces hardes étoient imbi-
» bées de pus variolique, les Hotten-
» tots gagnerent, en les maniant, cette
» maladie, qui fut si mauvaise parmi
» eux, que plusieurs en périrent d'a-
» bord; mais l'expérience leur ayant fait
» connoître que cette maladie se ré-
» pandoit par contagion, ils eurent
» assez de discernement pour s'en ga-
» rantir; & ceux qui étoient encore
» sains, ayant élevé contre cette peste
» des remparts & formé des palissades,
» ils les deffendirent si bien, qu'ils
» tuoient à coups de fléches tous ceux
» qui s'obstinoient à les passer. Cet
événement

» événement est bien digne de mémoi-
» re, continue le savant Anglois, il
» est étonnant qu'un peuple grossier,
» sans science, sans art, sans connois-
» sance, conduit par l'instinct & la né-
» cessité, ait trouvé & mis en usage
» des moyens qu'une raison éclairée
» nous a fait imaginer il n'y a pas long-
» temps, pour combattre la peste ; &
» qui ont si bien réussi chez nous, que
» dans le tems que cette maladie for-
» midable affligeoit la France & sem-
» bloit ménacer du même malheur tou-
» tes les nations de l'Europe ; non seu-
» lement elle fut contenue dans les bor-
» nes de ce Royaume, mais elle y fut
» entierement éteinte (a). » N'est-ce pas chez les Hottentots qu'on a puisé l'art d'arrêter les maladies pestilentielles & contagieuses ? N'est-ce pas ce peuple qui nous a donné l'exemple des lignes & des barrieres qu'on employa dans la derniere peste de Marseille, avec tant de succès, pour arrêter cette maladie ?

Les Hottentots s'étant ainsi mis à l'a-

(a) Rich. Mead, *de variolis & morbill.* Cap. I. pag. 6 & 7.

bri de la contagion de la petite vérole, s'en préserverent pendant long tems. On s'étonnoit encore à la fin du dix-septieme siécle, que les Hottentots n'eussent point la petite Vérole, tandis qu'elle avoit passé au Cap de Bonne Espérance pour venir aux Indes, & que presque toute l'Asie, l'Europe, & une grande partie d'Amérique, en étoient infectées. Le Docteur *Melchior Leydekker*, qui étoit assuré que les Hollandois avoient porté la petite vérole d'Europe aux Isles Orientales, étoit tout surpris du privilege dont jouissoient les Hottentots, & regardoit cette maladie sans doute encore comme non avenue parmi eux, lorsqu'écrivant des Indes, en 1699, au célébre *Ludolf*, il lui dit : « La peste est » tellement inconnue dans la grande » Isle de *Java*, qu'on n'a pas même un » nom pour l'exprimer : cela est éton- » nant, mais il est bien plus étonnant » qu'on n'ait jamais vû parmi les habi- » tans du Cap de Bonne-Espérance, ni » la petite vérole, ni la rougeole; ma- » ladies qui font ici de si fréquens ra- » vages, & qui détruisent les habi-

» tems (*a*) ». Leydekker pouvoit très-bien ignorer la premiere attaque qu'avoient essuyé les Hottentots ; mais il étoit assuré qu'elle n'étoit point répandue chez eux. Qu'on compare la méthode des Hottentots avec l'inoculation, l'une arrête, anéantit : l'autre seme & perpétue. Cette comparaison qu'on est obligé de faire ici, est bien humiliante pour l'homme éclairé, qui a été ébloui par trop de lumieres, & dont les connoissances n'ont servi dans cette occasion, qu'à l'égarer & à lui faire adopter des moyens révoltans, directement opposés au mouvement de la nature qui crie sans cesse, fuyez les maladies & tout ce qui peut vous nuire : au lieu que la nouvelle méthode crie de son côté, prenez une peste. Si un Inoculateur arrivant au

(*a*) *Pestis in Java majore adeo ignota est, ut nec nomen habent quo illam exprimant. Hoc quidem mirum ; sed magis mirandum istos primarium hunc ipsi vocabulo nunquam usos variolas vel morbillos qui his in Indiis sæpe magnam stragem edunt.* Cette Lettre est datée du 24 Janvier 1699. & se trouve à la page 220. de la vie de Ludolf, donnée par Junker.

Cap, se fut avisé de dire à un Hottentot : laissez moi vous introduire cette maladie dans votre sang ; de grace, laissez-vous inoculer. A quoi bon votre inoculation, lui auroit-il dit ? C'est pour vous donner la petite vérole, que vous devez avoir. Je le demande, comment ce porteur de petite vérole auroit-il été reçu parmi les Hottentots ? N'auroient-ils pas employé toutes leurs flèches pour se délivrer d'un pareil personnage, s'il eut insisté dans sa demande ? Le particulier, en Europe, qui croit que la petite vérole est inévitable, que tous les hommes en ont le germe, que cette maladie existe de tout tems & dans tous les lieux, n'a pas tort de se tromper ; on ne cesse de lui tenir ce langage. Mais le Médecin, ou ceux qui se mêlent de proner l'inoculation, doivent-ils ignorer que c'est une maladie nouvelle & contagieuse ; qu'on ne ramasse pas, qu'on ne donne pas pour entretenir la contagion : qu'au contraire on doit la fuir ; & qu'il est de l'intérêt de tous les hommes, que cette maladie soit rare & qu'elle n'existe plus.

Kolbe (a) nous dit dans sa *description du Cap de Bonne-Espérance*, que lorsqu'il quitta le Cap, en 1713, les Européens qui y habitent, n'avoient jamais été infectés d'aucune maladie contagieuse : mais qu'en 1707, des esclaves de la Compagnie furent attaqués d'une maladie épidémique, qui en emporta un grand nombre cette année là, & les deux suivantes ; la plupart périssoient misérablement ; les symptomes avoient beaucoup de rapport, à ce qu'il dit, avec ceux de la petite vérole. On fit des reglemens pour empêcher la communication entre les esclaves des particuliers & ceux de la Compagnie ; mais les menaces n'empêcherent pas des communications si dangéreuses. On ignore si Kolbe veut parler ici de la petite vérole, ou de toute autre maladie ; de même que lorsqu'il dit qu'il a vu des affections parmi les enfans, qu'il appelle des petites véroles débonnaires & sans fievre. Quoiqu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'avant le dix-huitieme sie-

(a) Kolb. Tom. II. pag. 156. Il resta au Cap. depuis 1705. jusqu'en 1713.

cle, la petite vérole n'avoit pénétré qu'une fois chez les Hottentots, & qu'elle y disparut si bien, qu'on n'en a plus entendu parler jusqu'au siecle suivant : ce qui est prouvé par toutes les relations qu'on a fait de ce pays, & par le témoignage même de Kolbe, qui n'y a voyagé qu'au commencement de ce siecle. Cet Ecrivain nous dit que de cent natifs du Cap, qui prennent la petite vérole lorsqu'ils sont à Batavia, il n'y en a pas un qui en réchappe. L'expérience a confirmé depuis, que cette maladie étoit très-dangereuse pour eux, lorsqu'ils ont le malheur d'en être atteints. Il y a apparence que la seconde irruption de cette maladie au Cap, parmi les Hottentots, n'est arrivée qu'en 1718 ; quoiqu'avant cette époque, ils y eussent été souvent exposés, & peut-être même quelques-uns attaqués. Ce qui est assez indifférent, lorsqu'il est prouvé que ce peuple ne connoissoit point la petite vérole avant de nous connoître. Mais depuis la premiere attaque de cette maladie, ayant eu le tems de s'allier plus étroitement avec nous, & la petite vérole allant & revenant sans cesse sur

la mer des Indes ; c'eut été un miracle s'ils eussent pu s'en préserver pour toujours. Le célebre *Mead* nous dit dans sa dissertation sur la peste, que la petite vérole, en tout semblable à cette maladie qu'on nous apporte quelquefois des pays éloignés, est souvent portée d'Europe aux Indes Orientales & Occidentales, d'où elle revient aussi quelquefois : & qu'en 1718, un vaisseau qui revenoit des Indes, ayant fait voile vers le Cap de Bonne-Espérance, trois enfans qui y étoient, eurent la petite vérole : on avoit enfermé dans un coffre tout le linge sale ; à leur arrivée, on donna tout ce linge à quelques habitans du Cap, pour le laver ; mais à peine l'eurent ils manié, que la petite vérole leur fit éprouver toute sa fureur, & se communiqua bientôt à plusieurs milles dans les terres. Mead (a), qui nous a conservé la mémoire de ce fait, ajoute que la moitié des habitans de cette contrée, périt alors de cette maladie. Ainsi ce peuple si sain, si heureux avant de

(a) Rich. Mead, *Opera omnia*, Dissertat. de peste, pag. 112. Paris 1757.

nous connoître, qui avoit si bien réussi d'abord en arrêtant cette maladie, fut surpris enfin, & ne put échapper à un fleau à qui on laisse ravager tous les pays du monde.

Europe.

Tandis que la petite vérole passoit ainsi les mers, se transportoit d'un continent à l'autre, faisoit des progrès rapides dans les climats brulans, le froid ralentissoit toujours sa marche du côté du Nord. Dans le dix-septieme siecle, toute la partie méridionale d'Europe, regardoit déja la petite vérole comme un mal domestique & familier. La partie moyenne, moins accoutumée à ses ravages, les éprouvoit de tems en tems; & à peine y voyoit-on un tiers des hommes échapper à ses attaques : plus on montoit du côté du Nord, plus on trouvoit de peaux plus unies, & toujours moins de marques de petite vérole; & il n'étoit pas rare de voir dans le Danemark, la Pologne, la Moscovie, la Suede, la Norvege, sur cent hommes, un seul marqué de petite vérole. On trouvoit encore dans la Russie, des pays très-vastes, des peu-

ples entiers qui n'avoient jamais eu cette maladie. Tous les voyageurs étoient surpris que les Lapons n'en fussent pas marqués. Les peuples qui avoient le bonheur d'habiter des Isles étoient ceux qui lui étoient le moins exposés, parce que l'eau qui les environne, rendant la communication des habitans moins libre avec leurs voisins, empêche toujours les progrès de la contagion, puisque la petite vérole n'a que cette seule voye pour se répandre. Cette remarque sur les Isles où la petite vérole étoit plus rare qu'ailleurs, rendit les observateurs plus attentifs sur les causes qui la renouvelloient; & cette observation donna lieu à la découverte de quelques vérités importantes. *Debes*, Médecin Danois, qui vivoit au milieu du dix-septieme siecle, disoit une vérité qui convient dans bien des circonstances, à tous les pays; mais qu'il n'appliquoit qu'aux Isles de *Ferroé*. Il dit : « (a) La petite vérole est » parfaitement inconnue aux enfans de » ces Isles, & ils ne l'éprouvent ja» mais que lorsqu'elle y est apportée

(a) *Acta hafniensia*, Vol. I. pag. 86.

» d'un autre endroit ». Il feroit bien à souhaiter qu'on eût tenu toujours le même langage sur tous les pays d'où l'on voit disparoître la petite vérole pendant un temps ; & qu'on se fût appuyé d'un principe que l'expérience a confirmé tant de fois. Alors on se seroit mis en garde contre tout ce qui peut faire naître la petite vérole : on auroit toujours découvert les véhicules de cette maladie, les véritables causes qui renouvellent les épidémies. On sait bien que la petite vérole laisse après elle des semences capables de la renouveller dans le même pays où elle renaît véritablement d'elle-même ; mais on sait en même tems que lorsqu'elle a disparu une fois d'un pays, pendant une année entiere, & qu'après ce tems elle y reparoît, alors on doit la regarder comme étrangere & nouvelle ; parce que l'expérience a fait voir que la matiere, ou semence qu'elle laisse après elle, & qui a seule la faculté de la faire renaître, perdoit au bout d'une année toute sa force & sa vertu, lorsqu'elle restoit exposée à l'air. Découverte précieuse, qu'on doit aux Inoculateurs, qui, semblables à ceux

qui courent après la chymere du grand œuvre, font de tems en tems dans leurs procédés chymiques, quelques découvertes utiles que l'art fait faire tourner au profit du genre humain.

Depuis long-tems, peut-être jamais, on n'avoit vu la petite vérole dans les Isles de Ferroé; on la regardoit donc comme un mal étranger, ou du moins comme non avenue, lorsqu'elle y parut tout-à-coup en 1651. On découvrit alors clairement, parce qu'on étoit plus attentif, la cause qui la fit naître, & notre Observateur nous dit: qu'un jeune Danois qui sortoit à peine d'une convalescence de petite vérole, étant arrivé dans une de ces Isles, donna immédiatement après, une chemise qui lui avoit servi dans sa maladie, à une pauvre femme pour la laver; cette femme fut bientôt prise de la petite vérole, & la communiqua aux autres habitans, qui périrent presque tous de cette maladie. Telle fut la cause, dans une Isle où l'on n'avoit peut-être jamais vu la petite vérole, qui la suscita tout à-coup & ravagea ses habitans, dont la plûpart resterent sans sépulture.

En général on voit rarement la petite vérole dans tous les pays isolés, séparés de leurs voisins ou par des rivieres, ou par des fossés, ou par quelque bras de mer, sur-tout dans les pays septentrionaux, où ces obstacles, joints au froid du climat, concourent à la rendre plus rare. Il ne faut pas croire que les Isles de Ferroë eussent un privilége exclusif; elles avoient un avantage commun avec toutes les Isles, qui sont toujours attaquées de la petite vérole plus tard que les autres pays; mais si un Inoculateur de profession les habitoit, la petite vérole y seroit toujours, parce qu'il la feroit renaître sans cesse. *Siegesbek* (a) qui avoit fait la médecine pendant quinze ans à *Seehausen*, n'y observa jamais la petite vérole pendant tout ce tems, quoiqu'elle eut toujours ravagé les environs.

Sur la fin du dix-septieme siecle, la petite vérole étoit déja répandue dans tout le Danemark, puisque *Bartholini* nous dit, dans une Lettre *sur la Transplantation des maladies*, imprimée à

(a) Acta Natur. Curios. 29. 745. 492.

Copenhague en 1673, que bien des gens en Danemark y acheroient la petite vérole ; tant il est vrai que les hommes ont été aveuglés dans tous les tems.

Le nombre des épidémies de petite vérole, à circonstances égales, est toujour proportionné au dégré de chaleur des climats ; ainsi plus les pays sont froids, plus la petite vérole est rare. Non-seulement le froid retarde la communication de cette maladie, mais il empêche quelquefois même l'éruption, qui ne se fait point du tout, quoiqu'on ait déja reçu l'impression du virus. Le tissu de la peau est alors plus serré, les pores, qui donnent le plus souvent entrée à la matiere variolique, sont moins ouverts ; cette matiere déposée sur quelque corps est plus concentrée, moins susceptible d'extension de volatilité, & penétre plus difficilement dans le corps humain pour y produire la maladie. Ainsi plus on est près du Pole, moins on est exposé à la petite vérole : & tandis que cette maladie fait des ravages pendant vingt ans sans interruption dans tous les pays situés entre les deux Tropiques, il y

aura toujours quelque relâche dans ceux qui sont au-delà. Dans un climat plus froid, il y aura plus d'intervalle d'une épidémie à l'autre, & ainsi graduellement en s'éloignant de la ligne; l'expérience est conforme à cette remarque; & sans sortir de la France, pour en donner un exemple; on observe que sur mille habitans des provinces méridionales, à peine en trouve-t-on un qui n'ait pas eu la petite vérole; tandis qu'à Paris & dans la Picardie il y en a près d'un tiers qui ne l'a jamais eue; plus on monte dans le Nord, & plus cette différence devient sensible & frappante; les épidémies sont toujours plus rares. *Eric Pontoppidan* (a) nous fait observer dans son *Histoire naturelle de la Norvege*, que la petite vérole qui fait des ravages presque tous les ans dans le Danemark, ne paroît à *Bergen* que tous les sept ans; & à mesure qu'on avance dans le Nord, elle devient toujours plus rare: il dit qu'elle ne paroît à *Dronheim* que tous les onze ou douze ans, & dans les autres

(a) *Erici Pontoppidan*. Histoire naturelle de la Norwege. Tom. II. pag. 483.

Gouvernemens plus près du Nord, tous les seize ans ; & alors elle ravage les pays avec beaucoup de fureur ; parce que la petite vérole est toujours la même, toujours cruelle. « La derniere » fois qu'elle parut dans le Gouverne- » ment de *Berghen*, c'est-à-dire, l'an » 749, elle fit périr 528 personnes » dans la seule ville de *Bergen*, parmi » lesquelles la plûpart étoient de jeu- » nes gens ». Pontoppidan rapporte ses observations, mais il ne faudroit pas conclure de-là que la petite vérole suit certaines loix pour le tems de son apparition ; qu'elle observe des périodes marqués, des époques fixes ; elle n'en a point ; elle doit être plus rare dans les climats froids, que dans les climats tempérés, pour les raisons que nous avons dit ci-dessus ; à moins qu'on ne la suscite par quelque moyen, tel que l'inoculation ; car alors elle pourroit être aussi fréquente dans la Norvege qu'en Egypte son pays natal. Et quant à sa maniere de renaître & de se renouveller, il y a une loi pour tous les pays, que les circonstances du tems, du climat, &c. font agir avec plus ou moins de force : qui est, que lorsqu'elle

a quitté un endroit pendant le tems que l'observation nous a limité, on peut la regarder comme non avenue, & il faut une contagion étrangere & nouvelle pour la faire renaître ; ce qui arrive plus ou moins tard selon les circonstances. On ne peut point établir de regle fixe pour les retours de la petite vérole dans un pays, puisqu'un Inoculateur, ou tout autre, peut la faire renaître à son gré quand il lui plaît : mais comme l'inoculation ne doit pas être mise au nombre des cas ordinaires, mais bien plutôt au nombre des extraordinaires ; on peut dire en général que la petite vérole est bien plus rare dans les climats froids que tempérés, & que le nombre des épidémies, dans un tems donné, sera toujours plus ou moins considérable, selon que le climat sera plus ou moins chaud, tout le reste étant égal.

Par cette seule raison, les pays froids furent les derniers à éprouver les effets de ce monstre qui né dans un climat ardent, ravageoit le monde depuis le sixieme siecle. Cette cruelle maladie que rien n'arrête tant que les hommes sont en mouvement, puisqu'elle les suit

fuit par-tout, se fraya enfin une route à travers les neiges & les frimats. Toutes les glaces du Nord ne furent pas capables d'éteindre son feu, & elle pénétra dans l'*Islande* & le *Groenland*, pays peu connus, sur-tout le dernier, avant ce siecle, & qu'une vaste mer & des glaces éternelles sembloient mettre à couvert pour toujours, & du commerce des nations étrangeres, & de la contagion de leurs maux. L'Islande (*a*) depuis long-tems au pouvoir des Danois, n'avoit pas encore éprouvé sa fureur au commencement de ce siecle; mais en 1707, elle y fit une irruption si meurtriere à l'arrivée d'un vaisseau, qu'elle fit périr en très-peu de jours plus de vingt mille habitants.

Le Groenland est le dernier pays du monde que nous sachions, où la petite vérole ait pénétré : Une mer glaciale, des frimats éternels, étoient sans doute des barrieres assez fortes pour garantir les habitants du Pole d'une maladie qui avoit pris naissance en Egypte. Mais depuis que les hommes

(*a*) *Horrebows*, Description de l'Islande, pag. 16.

ont osé braver tous les dangers, la petite vérole a franchi tous les obstacles avec eux. M. *Anderson* nous dit dans son Histoire naturelle du Groenland, en parlant des hommes qui l'habitent : » Ces peuples étoient généralement » bienfaits & d'une fort bonne com» plexion, ne connoissant ni petite vé» role, ni autre maladie contagieuse : » nous apprenons cependant par une » relation de la Mission des Danois, » publiée il n'y a pas fort long tems, » qu'un Groenlandois baptisé, qui avoit » gagné la petite vérole en Danemark, » la communiqua à son retour en 1733, » aux gens de son pays. Le froid du » climat empêcha l'éruption des bou» tons, & comme d'ailleurs on n'a» voit ni médicamens ni connoissance » sur cette maladie, elle enleva rapi» dement plusieurs centaines d'habi» tans, & les autres ne furent sauvés » que par le parti qu'ils prirent d'aban» donner le pays & les malades (a) ».

Voila donc aujourd'hui la petite vérole qui ravage le monde entier. Il ne

(a) Voy. *Anderson*, Hist. naturelle de l'Islande & du Groenland, Paris 1754, T. II. pag. 173.

paroît pas cependant qu'elle soit encore connue dans toute la Laponie ; les descriptions qu'on fait des Lapons & de leurs maladies, ne nous apprennent pas que ce peuple connoisse encore la petite vérole : les voyageurs nous disent au contraire, qu'on observe peu de maladies parmi eux. Il semble, nous dit *Aubri de la Motraye* (a), qui fut à la pointe de la Laponie, que ces déserts reculés, les rochers, les bois & les neiges entre lesquels ces peuples habitent, soient inaccessibles aux chagrins, aux craintes & aux maladies : on n'y connoît ni Médecins, ni Prêtres, &c. on y rencontre de jeunes filles qui gardent des troupeaux de Rhenes parmi des rochers, des glaces & des broussailles ; elles sont des mieux faites & des plus enjouées : elles n'ont point la taille basse ni difforme, comme dans certains cantons de la Laponie, & leurs visages remplis d'agrémens, ne portent aucune marque de nos maladies.

Qui ne s'attendriroit sur le sort de toutes ces nations, que nos malheureuses

(a) Voy. Voyage d'Aubri de la Motraye, Tom. II pag. 560.

découvertes ont rendu la proye de tous nos maux. On dit que nous portons le germe de la petite vérole : qu'on parcoure ces differens peuples ; la plûpart étoient sains, tranquilles, connoissoient les douceurs d'une longue vie, & vivoient plus de cent ans sans maladie. Où étoit alors la chymere du germe ? Nous portons donc le germe de la gale lorsqu'on nous la donne.

M. Anderson nous dit que les Groenlandois étoient le peuple le plus sain, le plus sobre & le plus temperant qu'on ait vu : n'apportant au monde d'autre germe que celui des vertus qu'ils mettoient en pratique. On y voyoit de bons vieillards de plus de cent ans, tous joyeux, chanter encore à cet âge, pour faire danser les jeunes gens ; de nombreuses familles, rassemblées sous un toit couvert de mousse, goûter les douceurs d'une longue vie : ne connoissant ni les maux, ni les Médecins, ni les germes, ni la grande ni la petite vérole.





ARTICLE VIII.

HISTOIRE DE L'INOCULATION

CHEZ les Grecs chacun avoit son talent, & le savoit employer; le grand objet étoit le salut de la patrie; l'Orateur n'ouvroit la bouche que pour la deffendre; le Soldat s'exerçoit au milieu de la guerre pour combattre l'ennemi commun; le Poëte étoit chargé de chanter les conquêtes; le Médecin cherchoit à rendre la République saine, & quand la peste menaça un jour Athenes, on brûla un bois entier pour purifier l'air. Chez les Romains, les Soldats ayant souvent deux ennemis à vaincre, se couvroient de leurs armes pour combattre l'un, & n'oublioient jamais leur *posca* (a) pour se préserver de l'autre; ils laissoient aux Orateurs

(a) Le *posca* des Romains étoit un mélange d'eau & de vinaigre, dont les Soldats se munissoient toujours dans leurs marches, pour se préserver des maladies pestilentielles.

le soin d'avertir le peuple lorsqu'un malheur les menaçoit. On laissoit aux Médecins celui de combattre les maladies, & toujours la santé du citoyen fixoit l'attention publique; on ne se trompoit jamais sur les moyens de la lui procurer. Si la petite vérole eut éxisté parmi eux, on auroit chargé les seuls Médecins de lui faire la guerre. La prise d'une Ville, d'une Province, d'un Royaume, faisoit leur principale occupation; elle étoit digne de deux peuples qui ont servi de modele aux autres nations. Aujourd'hui, parmi nous, la prise d'une maladie occupe tous les hommes, les Orateurs, les Poëtes, les Ecrivains les plus célebres, les Académiciens les plus illustres n'employent leur plume & leur éloquence qu'à exalter l'inoculation; qu'à louer l'art extraordinaire & nouveau d'introduire dans les veines de nos enfans une maladie nouvelle & extraordinaire. C'est bien plutôt l'art de la combattre & de la chasser, qu'il faudroit célébrer, & non celui de l'introduire. Si l'on vouloit imiter les Athéniens, on brûleroit les bois; si l'on vouloit suivre l'exemple des Romains, on se muniroit de *posca*.

Tout le monde se ligueroit contre l'ennemi commun, alors cette occupation seroit noble, digne du Poete, de l'Académicien, de l'Orateur. Cela seroit grand, cela seroit beau : on défendroit alors la République. Mais au lieu de se liguer tous contre une maladie, tout le monde se réunit en sa faveur : on veut la retenir parmi nous. On dira ensuite, le Poete, l'Academicien, l'Orateur, ont cru bien faire, leur intention étoit pure ; je le veux, & s'ils se sont trompés, cela n'est pas étonnant ; ils n'entendent rien aux maladies, ni à la maniere de les combattre, ni à la médecine, ce n'est pas leur métier ; s'ils n'y entendent rien, de quoi se mêlent-ils ? Qu'on laisse donc au Médecin le soin de discuter si l'inoculation est bonne ou mauvaise ; & qu'on ne le gêne pas dans sa décision. Voici l'origine de la nouvelle méthode.

A n'entendre que les Inoculateurs, ne diroit on pas que l'inoculation est aussi ancienne que le monde ? De tems immémorial, dit-on, on inocule à la Chine. Mais l'inoculation ne peut pas être plus ancienne que la petite vérole. Ainsi cette méthode n'a pu être in-

troduite parmi les hommes que depuis que l'on s'est apperçu que la maladie faisoit beaucoup de ravages parmi eux.

La coutume de donner la petite vérole est peut-être plus ancienne parmi nous, que chez les Chinois; mais elle n'a existé chez les uns & les autres que lorsque cette maladie, devenue très-fréquente, a été le fléau des familles, & qu'on s'est cru ne pouvoir pas s'en défendre. On lit dans les Lettres édifiantes des Missionnaires Jésuites (a), que les Chinois sont dans l'habitude depuis plus de cent ans, de donner la petite vérole à leurs enfans, ce qu'ils appellent *semer* la maladie. Le Docteur *Antoine Timony*, fils d'*Emmanuel*, estime que cette coutume des Chinois, est en vigueur parmi eux, depuis 117 *ans* (b). Ils amassent plusieurs écailles de petite vérole, qu'ils conservent dans un vase

(a) Voy. Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires. XX. Recueil, pag. 34.

(b) Voyez la Dissertation sur l'Inoculation par *Antoine Timony*, Médecin à Constantinople, dans l'Ouvrage de M. Clerc, *Histoire naturelle de l'homme malade*. Tom. II. pag. 102. Paris 1767.

de

porcelaine bien bouché. Lorsqu'ils veulent donner cette maladie à leurs enfans, ils leur introduisent dans le nez, pendant qu'ils dorment, un morceau de coton chargé de trois ou quatre de ces croutes, avec un grain de musc. La petite vérole ainsi introduite par le nez, est souvent plus meurtriere qu'une autre; mais les Chinois, peuple superstitieux, croyent exécuter les ordres de la Providence, en donnant à leurs enfans une maladie qu'ils regardent comme un mal nécessaire.

Il y a environ cent ans qu'en Europe (a) on donnoit la petite vérole aux enfans: dans le Duché de Cleves & le Comté de Meurs, on étoit dans l'usage de leur communiquer cette maladie, en frottant quelques parties de leurs corps avec des pustules varioleuses en maturité; on en frottoit bien le dessus de la main, ou le bras de ceux à qui on vouloit la donner, & de cette maniere on communiquoit cette contagion à quantité de personnes dans la même saison.

(a) Voyez dans le recueil des Ecrits sur l'Inoculation, la Lettre de M. *Thomas Schwencke* à M. *Chais*.

Vers la fin du dix-septieme siecle, on achetoit, comme nous avons dit, la petite vérole en Danemark (a). Dans plusieurs pays, bien des peres de famille étoient dans l'habitude de faire coucher ensemble leurs enfans, lorsque quelqu'un d'eux étoit attaqué de la petite vérole, afin qu'ils l'eussent tous en même tems.

Dans la province de Galles, depuis long tems les écoliers se donnoient la petite vérole les uns aux autres, en se piquant avec une aiguille, ou seulement en se frottant le bras ou la main, quelquefois jusqu'au sang, sur des croutes de petite vérole (b). L'acquéreur donnoit deux ou trois sols à celui qui fournissoit les croutes, & cela s'appelloit *acheter la petite vérole*.

Je tiens d'un homme très-digne de foi, qu'en Prusse les enfans sont dans l'usage depuis long-tems de se frotter le creux de la main avec des croutes de petite vérole, & qu'ils prennent ainsi la maladie, afin de se soustraire au devoir de

(a) Voy. la Lettre de *Bartholin*, sur la transplantation des maladies, insérée dans le même recueil.

(b) *Kirkpatrick*, Sect. IX. pag. 250.

l'Ecole. On voit par là qu'il y avoit déja dans le dix-septieme siecle, plusieurs moyens connus d'introduire la petite vérole dans le corps humain ; mais celui qui a fait le plus de bruit, c'est l'art par excellence, la méthode sanglante dont on n'avoit pas besoin, pour insérer la petite vérole, puisqu'elle entroit déja par le nez & par les pores de la peau. L'art de donner la petite vérole, qu'on a appellé depuis l'art d'*inoculer*, pour ne pas dire *greffer*, *enter* d'un sujet sur l'autre, pratiqué depuis long tems dans la Circassie, dans la vue de conserver la beauté des filles dont on faisoit un commerce avec les Turcs, fut apporté d'abord en Grece par des Circassiens, que les Tartares, peuples voisins de la Circassie & tributaires du grand Seigneur, venoient vendre comme esclaves dans la Turquie (a). C'est donc par le commerce des Tartares, que l'innoculation parvint en Europe vers le milieu du dix-septieme siecle ; mais comme le

(a) Voyez la Lettre écrite de Constantinople à M. *Gardane*, dans l'Ouvrage qui a pour titre : *Observations sur la meilleure maniere d'inoculer*, pag. 75.

dogme de la prédestination empêche les Turcs de courir au devant des maladies, tout comme de les fuir, cette pratique ne prit pas d'abord à Constantinople, mais elle s'étendit dans la Grece & dans la Thessalie. En 1673 une Thessalienne, habile sans doute dans cet art, vint à Constantinople, & l'exerça pendant quelque tems sur quelques pauvres étrangers, répandus parmi le peuple de Constantinople (a). Son art ne consistoit qu'à introduire la matiere liquide & encore chaude des pustules, dans huit ou dix piqueures faites au front ou ailleurs, à la façon des Ecoliers de la Principauté de Galles: mais elle accompagnoit ces piqueures de plusieurs précautions superstitieuses, de quelques cérémonies de religion, & faisoit donner pour chaque inoculation une certaine quantité de cierges aux Prêtres Grecs; ce qui les mit si bien dans ses intérêts, que c'étoit eux qui lui procuroient des sujets: cet air de mystère qu'elle mêloit à ses opérations, étoit seul capable de l'accréditer

(a) Voy. *Le Moyne*, Tom. II. dans l'Appendix.

parmi le peuple ; tandis que celle des Ecoliers de la Province de Galilée, qui étoit la même, ne faisoit point d'impression. C'est ainsi qu'on voit tous les jours des Charlatans vanter des remedes simples avec enthousiasme, les donner avec mystere, & réussir toujours dans l'esprit du public aisé à séduire. Mais la Thessalienne faisoit bien pire que les Charlatans : ceux-ci vous vendent des remedes bons ou mauvais ; mais elle vous faisoit acheter une maladie que vous n'aviez pas : & on peut dire que cette femme n'avoit d'autre science que celle de vendre publiquement une peste.

Les personnes les plus distinguées qui la reçurent de ses mains, furent les enfans d'un Seigneur de la famille des *Caraphylles* ; mais la méthode d'opérer de cette femme, qui faisoit la sorciere dans Constantinople, en devinant que vous auriez la petite vérole, parut ensuite trop simple aux gens de l'art, & pour lui donner plus de relief, & un air d'opération chirurgicale, le Docteur *Emmanuel Timony* (a), Mé-

(a) Le Duc de *Byſantius Variolarum inciſione.*

decin de Constantinople, qui l'avoit vu opérer, substitua depuis à ses piqueures, l'incision aux deux bras. C'est là la grande époque de l'inoculation; & sans Emmanuel Timony, on n'en auroit peut être jamais entendu parler. Quoiqu'il en soit, il parut essentiel au Médecin de faire une ouverture à la peau, plus considérable pour donner entrée à la matiere variolique. Cette maniere nouvelle d'introduire la petite vérole dans le sang, perfectionnée par un Médecin, eut d'abord quelques succès à Constantinople, parce qu'on y joignoit la préparation du sujet qu'on vouloit inoculer; & c'étoit la seule préparation qui écartoit une partie des dangers de cette maladie, qui naturelle ou artificielle, est toujours la petite vérole; & voila le secret de l'inoculation. Soyons toujours vrais. Emmanuel Timony (a) & Jacques Pilarini, qui exerçoient tous deux leur profession de Médecin à Constantinople, témoins des succès de la nouvelle opération, voulurent en instruire le monde, &

(a) Voyez les Transactions Philosophiques, an. 1714, & 1716, où l'on a inséré les Mémoires de ces deux Médecins.

chercherent à l'accréditer. Le premier rendit compte de cette pratique à *Woodward*, Médecin Anglois en 1713, dans une Lettre qu'il adressa à la Société Royale de Londres : il fut l'Auteur & le premier Apôtre de l'inoculation ; Pilarini qui avoit vu aussi la Thessalienne, donna une dissertation en 171[illegible], sur le même sujet ; & chercha comme lui à faire valoir les avantages de l'inoculation.

Le Secrétaire du Marquis de Châteauneuf, alors Ambassadeur de France à la Porte, fit inoculer ses trois enfans. M. *Wortley Montague*, Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, témoigna la même confiance en l'inoculation, & la fit pratiquer en 1717 sur son fils âgé de six ans. Milady *Wortley Montague* l'Ambassadrice, de retour à Londres, fit inoculer sa fille en 17[illegible], par son Chirurgien. Cet exemple encouragea bien des personnes de distinction à faire inoculer leurs enfans ; & l'inoculation fit d'abord quelque bruit en Angleterre. Bientôt après l'expérience fut faite sur six criminels, dont la peine de mort fut commuée en cette épreuve. Elle fut faite sur cinq de la

maniere accoutumée, par *Charles Maitland*, Chirurgien. Le Docteur Mead obtint la permission du Roi, de faire l'épreuve de la méthode Chinoise sur une fille âgée de dix-huit ans, qui étoit du nombre des six criminels. L'expérience réussit sur tous; mais la fille eut les symptômes les plus graves. Après cet essai, Charles Maitland inocula les enfans de la Famille Royale : ces illustres inoculés ne furent ni le Prince de Galles, comme on a dit, puisqu'il n'étoit pas encore né, ni son Altesse Royale Madame la Gouvernante des Provinces-Unies, qui avoit eu déja la petite vérole. Ce furent le Duc de Cumberland, la feue Reine de Danemark, & la Princesse de Hesse Cassel. Le Docteur Jurin, Secrétaire de la Société Royale de Londres, publia les succès de la nouvelle méthode en 1724. Cette pratique se soutint jusqu'en 1728, malgré les oppositions des Médecins les plus célèbres, & sur-tout de *Blackmore*, *Freind*, *Douglas*, &c. le Docteur *Maddox* Evêque de *Worchester*, & le fameux *Doddridge*, furent les principaux prôneurs de la nouvelle découverte.

Mais cette méthode n'ayant pas eu tout le succès qu'elle sembloit promettre, & n'ayant pas fait fortune à *Boston*, fut suspendue en 1728, & bannie d'Angleterre jusqu'en 1743, où elle se releva avec de nouvelles forces; & en 1746, une Société de plusieurs Seigneurs & Prélats d'Angleterre, dont le Duc de *Malborong* étoit le Chef, fonda un Hôpital pour inoculer la petite vérole aux pauvres, & pour traiter ceux qui en étoient naturellement attaqués.

La même année de la fondation de cet Hôpital en Angleterre, on commença à inoculer en Hollande. En mil sept cens cinquante, la République de Geneve adopta la pratique de l'inoculation: c'est depuis ces époques qu'elle a été introduite en France, où elle avoit été blamée publiquement dans les Ecoles de Médecine de Paris, en 1723 (a). Bientôt après, le célebre M. *Hecquet* en fit voir tous les inconvéniens dans une Dissertation anonyme, qui a pour titre: *Raisons de doute*

(a) Voyez la Thèse où l'on agite cette question: *An variolas inoculare nefas?*

contre l'inoculation (a). Ce Médecin, respectable jusque dans ses erreurs, ne pouvoit pas concevoir que les hommes pussent adopter un moyen qui donne infailliblement une maladie; il le trouvoit d'ailleurs contraire aux vues du Créateur; & après l'avoir bien analysé, lui trouvoit encore plusieurs caractères de réprobation. Enfin l'inoculation établie dans quelques parties de la France, devint, il y a quelques années une affaire d'état, l'esprit de parti s'en mêla, elle fixa l'attention des Magistrats, & en 1763, le Parlement de Paris suspendit par un Arrêt, l'inoculation dans l'enceinte de Paris, & chargea la Faculté de Médecine de la même ville, d'examiner un objet d'une aussi grande importance, & qui avoit besoin d'être discuté avec réflexion, & par des Médecins aussi éclairés que ceux qui la composent. Il s'est élevé deux partis, l'un pour, l'autre contre l'inoculation. Sans vouloir anticiper ici sur le Jugement de la Faculté, j'ose dire qu'il ne sauroit être trop prompt, si on proscrit l'ino-

(a) Raisons de doute contre l'Inoculation.

culation ; mais si l'on veut suivre un parti contraire, il ne sauroit être trop lent & trop réfléchi, parce qu'il aura plus de force, lorsque les observations & le tems auront appris si l'art de donner aux hommes, par le fer, une maladie qu'ils n'ont pas, est un un art utile ou funeste à l'humanité, puisqu'on met la chose en délibération. M. *Astruc*, dont l'opinion en Médecine étoit capable de balancer les autorités les plus respectables, vient de mourir avec le regret de voir accréditer une méthode qu'il condamnoit publiquement.

Parmi les différentes manieres dont se fait l'inoculation en Europe, la plus accréditée consiste à faire à la partie charnue du bras, de la jambe, ou de la cuisse, une incision qui entame légerement la peau, en suivant la direction des muscles, de la longueur d'un demi pouce environ, & d'introduire dans la plaie un petit plumaceau ou une soie roulée, chargée de pus variolique; ou bien on saupoudre la plaie de pustules varioleuses desséchées, qu'on a conservé dans une bouteille bien bouchée, on couvre cet appareil d'un emplatre, & dans l'espace du dernie-

me au onzieme jour, on voit paroître la petite vérole. Si on ne prépare pas le sujet, ou par la saignée, ou par une Médecine, ou par quelque évacuant, il en meurt alors plutôt que de la naturelle; ce qui prouve d'abord que tout l'avantage n'est que dans la préparation. Un régime de quelques jours, pendant lesquels on purge le sujet avec du syrop de chicorée ou de la manne &c. ou on lui fait prendre du petit lait, des ptysanes rafraîchissantes, & d'autres remedes, suivant l'âge & le tempérament, suffisent pour le préparer.

L'inoculation établie en Europe, est ensuite le sort de la maladie qu'elle donne; & comme on avoit porté en Amérique, en Asie & en Afrique la petite vérole, on y apporta le prétendu préservatif, qui est donc l'art de la conserver. Aujourd'hui on n'inocule plus à Constantinople, comme on faisoit autrefois; on met une ou deux croutes de petite vérole dans une figue seche, ou dans un pruneau, & on l'avale. En Italie on inocule par le moyen des vésicatoires ou des synapismes; on excite une rougeur ou des ampoules à

la peau ; on saupoudre la partie avec des croûtes desséchées ; on couvre le tout, & la petite vérole paroît toujours avant le onzième jour, si elle doit paroître. Dans quelques parties d'Irlande, on ne fait que frotter rudement la peau avec de la flanelle, jusqu'à ce qu'elle rougisse, on y étend un linge imbibé de pus variolique, & la petite vérole paroît dans le terme prescrit, si elle doit paroître. On voit qu'on ramene cette méthode à sa premiere simplicité. Les Arméniens se sont désabusés de l'inoculation ; ils n'insérent plus la petite vérole ; aussi est-elle plus rare parmi eux. On dit que les Circassiens & les Géorgiens dupes de l'inoculation, sont revenus de leur méthode ; mais comme leur but est toujours le même, & qu'ils veulent conserver la beauté de leurs femmes, dont ils font sans cesse le commerce ; ils ont substitué à l'ancienne méthode une autre plus aisée, avec laquelle ils obtiennent le même effet, & avec moins de danger ; lorsqu'ils veulent disposer leurs filles à recevoir la petite vérole, ils les préparent de la maniere suivante : ils enveloppent pendant trois jours con-

ficatifs les parties inférieures du corps, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, avec des linges imbibés d'une décoction tiede de plantes émollientes, qu'on a soin d'humecter de tems en tems avec la même décoction un peu chaude. De cette maniere on ramollit le tissu de la peau qui couvre ces parties, & les trois jours expirés, on ôte les linges, & on leur frotte les jambes avec de la poudre des croutes de petite vérole. Au bout du troisieme jour, la petite vérole faisant éruption, se porte presque toute entiere sur ces parties, tandis que les supérieures & sur-tout le visage, en sont préservés : cette méthode perfectionnée, est mille fois préférable à l'inoculation, si on prépare le sujet de la même maniere que lorsqu'on veut l'inoculer : elle est fondée sur un principe vrai, incontestable, dont nous ferons voir toute la force, & qui a servi de base à la pratique de Rhasès. Le hazard peut bien rendre une petite vérole douce, bénigne, mais l'art bien fondé peut obtenir le même effet, surtout lorsqu'il s'occupe de la préparation de la peau.

La méthode qu'on suit aujourd'hui

dans l'Indostan, est une des moins imparfaites. L'inoculation y est pratiquée par une tribu particuliere de *Brames*, qui partent annuellement par bandes : des Colleges de *Banara*, d'*Elcabas* &c. c'est une espece de mission qu'on attend dans plusieurs villes, lorsque l'épidémie commence ; ces Brames trouvent, en arrivant, les sujets tout préparés par un régime, qui consiste à s'abstenir pendant un mois de poisson, de lait & de *ghée* ; (a) ils vont de maison en maison inoculer sur le seuil des portes. Après une friction avec une piece d'étoffe sur le bras ou la main, qui dure huit ou dix minutes, l'Opérateur fait de légeres incisions à la peau dans une espace de la largeur d'une piece de vingt-quatre sols, avec un petit instrument ; il prend ensuite un morceau de coton imprégné de matiere variolique qu'on a conservée pendant un an dans un double basin : quand le coton est sur la plaie, on l'arrose de deux ou trois goutes d'eau puisée dans le Gange ; on l'assujettit au moyen d'un léger bandage, qu'on ôte au bout de six heures, & on laisse le coton. Pen-

(a) Espece de beurre fait avec le lait de Bufle.

dant l'opération, ces Prêtres-Médecins répetent gravement quelques passages d'un livre mystérieux. Le lendemain de l'opération, on verse sur la tête du malade, & sur tout le corps environ seize pintes d'eau, & on continue la douche jusqu'à ce que la fievre paroisse : on la suspend alors & on attend la chute des croutes pour la reprendre. Holwel (a) assure que cette maniere d'inoculer est avantageuse.

De toutes les méthodes connues en Europe, celle qu'on suit parmi nous est sans doute la plus dangereuse. Elle laisse un ulcere quelquefois rebelle à l'endroit de l'insertion. Il est assez indifférent, lorsqu'on condamne un enfant à recevoir la petite vérole, qu'elle entre par une porte ou par l'autre, mais il est essentiel qu'en entrant, elle ne fasse pas une breche irréparable. Le combat qu'on livre à un enfant qu'on inocule, ressemble en quelque façon au siege d'une ville précieuse, dont on veut se rendre maître, mais dont il est essentiel de ménager les fortifications : alors il importe peu qu'on livre l'entrée de cette ville, à l'assiégeant qui veut la ménager, par

(a) Voyez Londes Chronicle 1767.

une porte ou par l'autre ; mais le but est manqué, si pour s'en rendre maître, on s'avise de la battre en breche ; alors on la ruine. C'est ce qu'on fait aujourd'hui en inoculant de la maniere accoutumée : on veut faire entrer un ennemi dans un corps : on commence à lui faire une large plaie, tandis que toutes les portes sont ouvertes. Ne vaut-il pas mieux, lorsqu'on a résolu que l'enfant reçoive une peste, la laisser entrer par les pores de la peau, après l'avoir préparé. Mais où en sommes-nous ? Introduire une peste, quel sera l'étonnement de la postérité, lorsqu'elle apprendra que nous lui avons transmis une maladie nouvelle, contagieuse, pestilentielle, que nos ancêtres n'avoient pas, qu'un peuple stupide a trouvé le moyen d'arrêter, & que nous avons trouvé le secret de lui transmettre. Mais, dit-on, c'est égal, de quelque maniere que vous vous y preniez, vous l'aurez tôt ou tard. Oui, mais je ne l'ai que parce que vous avez voulu me persuader qu'elle étoit innée, & qu'il ne falloit pas la fuir. C'est ainsi que raisonnent les Mahométans sur la peste, parce que Mahomet leur a

dit (a) : si la peste est dans votre maison, n'en sortez pas (b).

On devroit bien un jour essayer parmi nous, qui ne sommes pas esclaves d'une pareille doctrine, de séparer un enfant attaqué de la petite vérole, de ceux qui les environnent : on sauveroit, du moins cette fois, tous les autres enfants de la famille, qu'on expose aveuglément à la mort, parce qu'on aime la petite vérole; puisqu'on la mitonne dans une boëte; puisqu'on en conserve soigneusement le germe, pour le donner ensuite aux enfants. C'est ainsi qu'au lieu d'un antidote, d'un préservatif contre une maladie; on nous a apporté l'art de la perpétuer, & de la faire renaître toutes les fois qu'elle paroît éteinte.

(a) Voyez la Dissertation sur l'inoculation de la petite vérole, par *Antoine Timony*, dans l'Histoire naturelle de l'homme, par *M. Clerc*. Tom. II. pag. 102.

(b) On dit que les Grands en Turquie, surtout les Gens de Loi, sont bien revenus de ce préjugé funeste; & que dès que quelqu'un de ceux qui les entourent est attaqué de la peste, ils quittent leurs maisons, malgré la Loi expresse de leur Prophète.

Les habitans du nord fuyent dans les bois à la vue de cette peste ; les Hottentots lui élevent des remparts, opposent des digues à sa fureur, lorsqu'on la leur apporte : l'homme civilisé par un raffinement bizarre, trouve le secret de se l'approprier, & de l'attacher à jamais à la nature humaine. On demande tous les jours si l'inoculation est bonne ; si l'art de donner une maladie que vous n'avez pas, & qu'il n'est pas nécessaire que vous ayez, est bon? Avant de répondre à cette question, il s'agit de savoir s'il vaut mieux que l'homme soit sain, ou qu'il soit malade ; je ne crois pas que personne puisse nier que le premier état est préférable au second : s'il est donc plus avantageux de n'avoir point de maladie, que d'en avoir une, il est donc incontestable que le moyen qui me la donne, n'est pas bon ; donc l'inoculation de la petite vérole est essentiellement mauvaise dans son principe, puisqu'elle me donne une maladie pestilentielle que je n'avois pas ; mais, mais dit-on, vous en avez le germe ; quand bien même ce prétendu germe existeroit chez moi, je ne veux

pas qu'il se dévéloppe : je veux éviter toutes les occasions qui peuvent dévéloper ce germe ; je veux ressembler aux nations stupides ; penser à la maniere des Hottentots ; & mourir sans avoir la petite vérole : mais, me dira-t-on encore, vous avez beau la fuir, elle est inévitable : oui, mais elle ne l'est aujourd'hui, que parce que vous n'avez jamais songé à l'éviter, que parce que vous n'avez jamais pris aucune précaution pour vous en garantir, & qu'au lieu de prendre les véritables moyens, ceux qui étoient les seuls capables de la combattre & de l'éloigner ; vous faites choix de ceux qui leur sont directement opposés, de l'inoculation qui la raproche, la nourrit & l'entretient sans cesse parmi vous. Si l'on ne perdoit pas son tems à calculer, à disputer, à faire de vaines spéculations, des observations frivoles, hypothétiques sur l'humidité, la sécheresse de l'air, sur le germe, sur l'inoculation, &c. lorsque la petite vérole paroît tous les jours dans quelque maison on sauveroit quelqu'une de ses victimes, en les éloignant de la contagion ; mais lorsque cette maladie est

dans une famille, on n'a aucune appréhension; il est clair comme le jour que c'est une maladie contagieuse; & on n'évite jamais cette contagion, qui est le seul moyen qu'ait la petite vérole pour se communiquer. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire une expérience toute simple; qu'on mette dans une chambre douze enfans; dont six auront la petite vérole naturelle ou artificielle; n'importe, toutes les deux peuvent être communiquées. Que ces enfans soient placés de façon qu'un sain soit après un malade, & qu'ainsi entremêlés, ils soient séparés les uns des autres par des cloisons d'une certaine hauteur, qui coupent toute communication entre eux; mais qui ne les empêchent pas de respirer le même air; que ces enfans soient gardés à vue & servis avec précaution par des personnes particulieres: on verra que quoique tous aient respiré le même air, qu'ils aient tous été exposés à ces miasmes putrides qui s'élevent du corps des malades; il n'y en aura que six qui auront eu la petite vérole, tandis que les six autres ne l'auront point; & si on répéte l'expérience que je

demandé avec instance, & si ceux qui n'auront pu être infectés par cet atmosphere, prennent ensuite fort aisément la maladie en touchant le pus, ou les croutes de petite vérole, &c. Alors on se convaincroit de cette vérité, que le virus variolique n'est point volatil; qu'il n'y a point de vapeurs capables de donner la petite vérole; mais qu'il faut en toucher la matiere pour la prendre; & que l'air ne sauroit jamais se charger de cette maladie. Alors on ne douteroit plus qu'elle est rigoureusement contagieuse, & qu'il faut la toucher pour la gagner, puisqu'on ne la hume pas, puisqu'elle n'est point respirable. Cette vérité une fois connue, on s'occuperoit à découvrir ce qui la renouvelle; & si heureusement elle avoit une fois disparu d'un pays une année entiere, alors on seroit en garde, on seroit à l'affût, pour ainsi dire, de cette maladie, & on l'épieroit comme ce Médecin Danois qui la vit naître dans les Isles de Ferroé; comme Prosper Alpin qui la voyoit sortir des eaux du Nil; comme on la voit tous les jours sortir de la boëte d'un inoculateur: on la suivroit

alors comme les Irlandois qui fuyoient dans les bois; ou plutôt on lui opposeroit des barrieres, comme les Hottentots, & à force de la poursuivre, & d'étouffer la semence; on la détruiroit enfin; on l'anéantiroit; & on ne parleroit plus de germe, ni d'inoculation.

Mais puisque la petite vérole est une idole à laquelle on veut absolument sacrifier; examinons les avantages que ce sacrifice peut produire; d'abord des plumes élégantes ont cherché à la représenter sous un aspect riant & agréable. *On fit* dit-on, *des rubans à l'inoculation*; sans songer que ces rubans sont les chaînes qui retiennent un monstre parmi nous; sans imaginer que ces rubans sont des bandelettes quelquefois funestes. *On entendit prononcer sans effroi dans les cercles, un mot relégué depuis longtems dans les Ecoles de Médecine*; tandis que c'est un objet très-sérieux, qui demande d'être traité dans ces Ecoles seulement, dont les effets sont de la derniere importance, puisque la vie des hommes en dépend. *L'inoculation devint la nouvelle du jour*;

elle force l'attention publique de se tourner vers cet objet : oui, parce que depuis que l'on inocule, la petite vérole n'a jamais été si commune, & qu'on ne s'apperçoit pas que c'est l'inoculation qui donne tous les jours naissance à cette maladie, & multiplie sans cesse les épidémies. quelque avantageuse qu'elle soit, qu'elle puisse jamais être : pourra-t-elle compenser les maux qu'elle entraine nécessairement à sa suite, en faisant renaitre la petite vérole, qui ne disparoit plus aujourd'hui de chez nous, parce qu'on ne lui donne jamais le tems de disparoitre. Avant que l'inoculation fut établie en France, en Angleterre ; il y avoit du relâche, des intervalles ; la petite vérole quittoit quelques fois les villes pour n'y rentrer que plusieurs années aprés : mais depuis qu'on inocule, elle n'a jamais été si commune, on la réveille, on la suscite, on la force enfin de rester parmi nous ; on ne parle plus que de petite vérole. Un Inoculateur ouvrant sa boëte de pandore, va vous la semer dans tout le nord, dans tout l'univers, dans tous les pays où elle n'a pas encore pénétré. Du moins au

seul

fond de la boete de Pandore trouva-t-on l'espérance ; dans celle-ci on ne trouve que le germe d'une désolation éternelle. Si l'inoculation prend malheureusement dans le nord où la petite vérole étoit si rare au commencement de ce siecle : que deviendront ses habitans ? On leur rendra familier un fléau qui n'habitoit chez eux que de quinze en quinze ans ; ils avoient du moins le tems de respirer : mais ils ne l'auront plus.

Il ne s'agit pas d'éblouir les hommes, de fasciner les yeux par un appareil, par la déclamation. Qu'est-ce qu'on va faire en inoculant ? On va vous donner la petite vérole, une maladie que vous n'avez pas, qu'il n'est pas nécessaire que vous ayez ; que vos ancêtres ne connoissoient pas ; qui va en faire naître d'autres ; multiplier le nombre des morts & des épidémies ; en voici la preuve.

Lorsqu'on demanda vivement au fameux *Jurin* pourquoi la petite vérole avoit fait périr plus de monde en Angleterre depuis l'établissement de l'inoculation, l'an 1723 que les années précédentes : il s'écria, si tous avoient

été inoculés; on auroit sauvé un nombre prodigieux de sujets. Belle défaite! peut-on inoculer tout le monde? Peut-on forcer un pere à donner une maladie à toute sa postérité?

Suivant le Nécrologe Anglois, que tout le monde peut consulter; avant l'établissement de l'inoculation, depuis l'an 1683 jusqu'en 1720 inclusivement; c'est-à-dire pendant les 38 ans qui ont précédé l'inoculation; sur mille nés à Londres, il y en avoit quatre-vingt dix qui mouroient de la petite vérole; & depuis l'établissement de l'inoculation, c'est-à-dire depuis 1721 jusqu'en 1758 inclusivement; il en est mort cent vingt-sept sur mille; trente-sept par mille de plus depuis l'inoculation. De maniere que depuis l'époque de cet l'établissement, il est mort à Londres, pendant l'espace de trente huit ans 22700 malades de plus, de la petite vérole, qu'il n'en mouroit auparavant dans le même espace de tems. Cette objection tirée du Nécrologe Anglois fut proposée en 1759, par M. de *Haen*; M. *Rast* de Lyon la faite depuis: point de réponse, point de solution: on demande au nom

de l'humanité qu'on y réponde. Mais que peut on répondre? On ne sauroit nier des faits clairs comme le jour.

L'inoculation fait renaître la petite vérole toutes les fois qu'elle paroit éteinte : en voici la preuve.

Le Docteur *Wagstaff*, Médecin Anglois, dans une lettre à M. Freind, lui dit qu'un Inoculateur ayant inféré du pus variolique à une personne; cet inoculé en infecta six autres du même logis; que de ces six infectés, il en mourut un, & qu'il n'avoit pas cru que la petite vérole artificielle pût communiquer la naturelle : eh! qu'est-ce que c'est que la petite vérole artificielle? n'est ce pas toujours la petite vérole qui entre par une playe, au lieu que la naturelle entre par le nez, ou par la bouche, ou par les pores de la peau; c'est toujours la même maladie. Aussi les Anglois qui se sont apperçus, mais trop tard, que leur Hôpital d'inoculation étoit un foyer d'où sortoient éternellement des petites véroles; ont-ils donné des ordres pour empêcher la communication avec cet Hôpital; & il est même défendu aux malades d'écrire des lettres

à leurs parents. M. *Frewen* Chirurgien & Apoticaire à *Rye* en *Sussex*, ayant établi au bord d'un grand chemin un Hôpital d'inoculation; les voyageurs ne voulûrent plus y passer, & se frayerent une route à travers les terres des voisins; on regardoit sa boutique comme un magasin de poisons & de petites véroles; les propriétaires des terres voisines lui firent un procès, & l'obligerent de transférer ailleurs son Hôpital & sa boutique. (*a*) Tout le monde convient que ces cruelles épidémies qui ont ravagé *Boston*, *Hertford*, *Londres*, *Cork* en Irlande, &c. L'année que feu Monseigneur le Dauphin eut la petite vérole, furent une suite de cette opération. (*b*) si on n'arrête l'inoculation, on verra tous les jours cette cruelle maladie; (on ne le voit que trop par-tout où on inocule) infester & ravager sans interruption les villes & les campagnes.

Si l'inoculation rend donc la petite vérole plus fréquente; si elle la fait

(*a*) Voy. Tableau de la petite vérole, par Cantwel, pag. 220.

(*b*) *Ibid.* pag. 221 & suivantes.

renaître quand elle est éteinte ; de quel avantage peut-elle être pour l'Etat ; il faut donc bannir une méthode fondée sur de faux principes, qui porte l'epidémie & la contagion dans les siécles à venir, & qui les multiplie aujourd'hui au point de ne laisser aucun intervalle libre.

Sans être devin, ni prophète, on peut faire cette prédiction : on verra le printems prochain, si on n'a pris aucune précaution, la petite vérole renaître dans tous les lieux où on a pratiqué l'inoculation cet automne ; (si toutes fois la saison est favorable) il en sera de même dans tous ceux où on a vu regner la petite vérole naturelle dans le même tems ; & dans tous les endroits où l'on aura fait quelque expérience d'inoculation. Les circonstances du tems les plus favorables pour déterminer cette maladie à paroître plutôt dans un tems que dans un autre, sont un air chaud & humide en même tems : mais on peut dire encore, toujours sans être devin ni prophète, qu'on ne verra pas renaître cette maladie dans tous les lieux d'où elle a disparu entiérement, il y

à un an ; à moins qu'elle n'y soit apportée, ou envoyée d'un pays infecté ; parce qu'il est démontré que la semence que la petite vérole a laissé après elle, exposée à l'air ; n'a plus la force de faire renaître la maladie au bout d'un an ; au lieu qu'elle conserve encore cette vertu, au bout de huit, neuf, ou dix mois. Alors si on vouloit être un peu attentif sur les voies de communication ; on verroit la cause qui la produit & la renouvelle, aussi bien que le medecin Danois qui la vit naître dans les Isles de Ferroé. Peut-être alors s'aviseroit-on de prendre quelques précautions ; surtout lorsqu'elles ne coutent rien à l'état comme celles que nous voulons proposer. Si on étoit ainsi continuellement en garde contre cette maladie dans toutes les villes ; on arrêteroit la contagion ; on l'empêcheroit de se répandre de l'un à l'autre ; car il faut être pénétré d'une vérité ; que lorsqu'elle rentre dans les Villes qu'elle avoit quitté pendant des années entieres ; alors la contagion gagne peu-à-peu, & attaque, non plusieurs enfans à la fois, mais les uns après les autres ;

& notre négligence funeste nous empêche tous les jours de voir sa marche, & de découvrir la maniere dont elle pénetre dans l'intérieur des familles. C'est à cette marche que nous nous sommes principalement attachés dans cet ouvrage, & on verra bientôt plusieurs moyens de communication qu'on ne soupçonne pas; auxquels on ne prend pas garde, mais qui donnent, pour ainsi dire, des aîles à cette maladie & la font pénétrer partout, jusque dans les Cours &c.; & la découverte de ces moyens doit conduire naturellement à ceux qui les empêchent d'agir. Mais il n'est pas encore tems de quitter l'inoculation. Il ne suffit pas de faire voir qu'elle n'est d'aucun avantage pour l'état, puisqu'elle rend les épidémies de petite vérole plus fréquentes; la mortalité plus considérable; & qu'elle multiplie par conséquent les dangers de cette maladie; il s'agit de voir si elle peut être de quelque utilité pour une ville. Et supposons pour un moment, que cette pratique ait lieu dans Paris, & qu'il y ait un Hôpital d'inoculation. D'abord on choisit l'élite de la jeunesse, les meilleurs

sujets d'un état; parce que tous ne sont pas propres à être inoculés. On choisit les plus sains, on abandonne les infirmes. Sur trois cens mille enfans qu'il y a environ dans Paris; on peut hardiment supposer qu'il y en a la moitié, c'est-à-dire cent cinquante mille, pâles, infirmes, ou rachitiques, ou mal-sains : de façon qu'on ne livre alors que la moitié qui est saine à l'inoculation. On va donc risquer l'élite de tous les sujets d'une ville, on va leur donner une maladie sure, infaillible, à la place d'une douteuse, incertaine, qu'on voit venir de loin, qu'on peut éviter. Les Inoculateurs sont forcés de convenir que sans prendre beaucoup de précautions, même sans en prendre aucune, dans le climat de Paris, il y a parmi les hommes un tiers qui n'a jamais la petite vérole naturelle; ici ce tiers de la somme choisie, qui eut été sain, c'est-à-dire cinquante mille sont livrés aux dangers de l'artificielle; ici cinquante mille sujets, troquent donc leur santé pour un mal, ou du moins pour une mutilation. Suivant la réduction faite sur le dépouillement des regîtres mor-

traires des Hôpitaux d'inoculation d'Angleterre ; il en meurt treize sur trois mille neuf cens inoculés, c'est-à-dire un sur trois cent. Le Docteur Jurin avouoit que dans les premiers tems qu'on inoculoit en Angleterre, il en mouroit deux ou trois sur cent. Dans un autre tems il a dit qu'il en mouroit un sur cinquante. Suivant la réponse de M. *Monro*, Médecin d'*Edimbourg*, qui a été consulté par les Commissaires de la Faculté de Paris ; & sur les observations réunies de tous les Inoculateurs d'Ecosse, il en meurt un sur soixante & dix-huit. Les Inoculateurs François, n'ont pas été, à beaucoup près, aussi heureux que ceux d'Angleterre. D'après le calcul du Docteur *Scheuchzer*, dans les huit premieres années que l'inoculation fut en usage en Angleterre, il mouroit une personne sur cinquante inoculés. M. Monro fait observer encore que le plus grand nombre de ceux qui ont été inoculés inutilement, c'est-à-dire qui n'ont pas pris la petite vérole par l'inoculation, n'a pas été exempt pour cela de la petite vérole naturelle, ni de l'artificielle quand on les a ino-

culés une seconde ou une troisieme fois. (a) Ainsi l'Opérateur qui vous a inoculé inutilement, ne peut pas vous garantir d'une petite vérole naturelle, premiere inutilité de l'inoculation. Si un tiers des hommes, dans ces climats, échappe à la petite vérole naturelle : sans même prendre aucune précaution ; c'est donc en vain que ce tiers sera inoculé : seconde inutilité de l'inoculation. Voyons combien il en restera de sains après l'inoculation bien administrée parmi nous : l'inoculateur à qui on vient de livrer ces trois cens mille enfans de Paris, en laisse d'abord la moitié comme impropre à recevoir la petite vérole artificielle ; reste cent cinquante mille sur lesquels il va s'exercer : il en meurt un sur cinquante ; Voila déja trois mille victimes de l'inoculation ; reste cent quarante-sept mille citoyens. Ainsi après un heureux choix des meilleurs sujets, après tous les frais d'un Hôpital ; l'inoculation dument administrée, ne peut sauver à

(a) Voy. Etat de l'Inoculation de la petite vérole en Ecosse, par *Al. Monro*. à Edimbourg 1765. pag. 61.

l'état de toute la somme susdite, c'est-à-dire de trois cens mille enfans, que cent quarante-sept mille citoyens, dont une partie court le risque de la récidive; une autre a été inoculée inutilement; & quelques-uns restent longtems pâles, défaits & malades. Voila dans toute la latitude possible tout le bien qui résulte de l'inoculation; on doit supposer encore pour completter l'avantage de cette méthode, que tout le venin variolique reste enfermé dans un Hôpital, sans quoi ce seroit entretenir une épidémie éternelle, & exposer les autres enfans qu'on a laissés, à la contagion.

On voit par là que l'Inoculateur ne peut promettre à l'état sur les trois cens mille enfans, que cent quarante-sept mille; il entretient les épidémies & expose tous les infirmes, qu'il a abandonnés, à la petite vérole naturelle. Laissons agir à présent la petite vérole naturelle. D'abord il faut retrancher des trois cens mille enfans, le tiers de la somme qui échappe naturellement dans le climat de Paris, à la petite vérole; c'est-à-dire qui n'en est jamais atteint; voila déja

cent mille enfans sauvés de la petite vérole naturelle ; ensuite mettons tout au pire, & disons avec les Inoculateurs, que la petite vérole naturelle fera périr le dixieme : le dixieme de deux cent mille, c'est vingt mille ; ainsi il reste cent quatre-vingt mille ; qui joints aux cent mille qui n'ont jamais la petite vérole, sont deux cent quatre-vingt mille que la petite vérole naturelle laisse en vie à l'état ; tandis que l'artificielle ne peut lui promettre de toute la somme susdite que cent quarante-sept mille. Comment, va-t-on s'écrier ? Ce n'est pas possible ; c'est un raisonnement captieux ; c'est un sophisme. Non, rien n'est plus vrai. Mais dira-t-on encore, il est clair comme le jour que sur cinquante inoculés, il n'en meurt qu'un, tandis que sur cinquante attaqués de la petite vérole naturelle, il en meurt cinq ? Oui, de ceux qui en sont attaqués, mais tous ne le sont pas, puisqu'il y en a un tiers qui lui échappe ; alors la petite vérole naturelle ne peut s'exercer que sur deux tiers ; & si à cet avantage vous joignés celui des intervalles libres, des interruptions d'épidémies ;

des défauts d'occasion de s'y exposer, des petites véroles naturelles bénignes ; alors vous trouverez la raison pourquoi la petite vérole naturelle est encore moins désavantageuse pour une ville, que l'établissement de l'inoculation : parce que les avantages réunis qui résultent des intervalles libres, du bonheur qu'ont la plûpart de n'en être pas attaqués du tout, de celui qu'ont les autres d'en avoir une bénigne, douce, sans danger, compensent les maux que la petite vérole naturelle peut faire d'ailleurs, au lieu que l'inoculation n'a que de petits avantages, & de grands inconvéniens ; elle attaque tous les hommes, dans tous les tems, sans relâche, sans distinction, sans intervalle : elle ne donne jamais le tems de se reconnoître, elle porte par-tout la petite vérole. Ainsi cette méthode considérée sous des vues générales & politiques, n'est bonne ni pour un Royaume, ni pour une ville en particulier ; donc elle doit être proscrite de l'un & de l'autre.

Mais on va nous dire, un particulier. Oh ! c'est un cas tout différent ; je pressens l'argument, & je conviens d'a-

vance qu'il eſt très-fort ; parce qu'il faut être vrai. L'inoculation eſt du moins avantageuſe, dit-on, pour un particulier qui veut préſerver ſes enfans, & les ſouſtraire à la mort qui les menace dans une épidémie affreuſe. Je réponds, s'il n'y avoit d'autre moyen d'écarter le danger, que l'inoculation ; cela eſt évident ; un pere a raiſon de défendre, comme il peut, ſes enfans ; & ſurtout lorſque l'expérience a confirmé qu'il en meurt moins de la petite vérole inoculée que de la naturelle. Mais ſoyons toujours juſtes : ce n'eſt pas l'inoculation qui ſauve vos enfans dans ce cas, c'eſt la préparation, vous les avez diſpoſés d'avance à recevoir un ennemi, leur corps eſt préparé pour lui donner moins de priſe. Il ne faut pas ſe faire illuſion ſur cette méthode : il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait un taliſman ſecret dans les mains d'un Opérateur ; ni qu'il ait l'art d'adoucir la petite vérole qui paſſe par ſes mains ; il vous donne toujours une maladie peſtilentielle qui n'a point changé, mais qui entre dans un corps prêt à la recevoir. Pourquoi faire

une brèche à ce corps, tandis que cette maladie peut y entrer par les pores de la peau ? Pourquoi mutilez-vous alors vos enfans ? N'est-il pas plus simple de les préparer, & de les exposer à la contagion, sans leur donner une playe, un ulcere quelquefois incurable à l'endroit de l'insertion. Lorsqu'on demanda au grand *Boerhaave* avant sa mort, ce qu'il pensoit de l'inoculation ; il répondit : si vous voulez que vos enfans ayent la petite vérole ; vous n'avez, après les avoir préparés, qu'à les faire coucher avec ceux qui en sont infectés ; s'ils ne doivent pas l'avoir, ils ne l'auront point ; & vous ne les forcerez pas comme vous faites, à recevoir un poison malgré eux, & à contracter ou la petite vérole, ou tout autre maladie à sa place. Cette réponse étoit digne de celui qui fut regardé, avec raison, comme le flambeau de la médecine, & l'ornement de son siecle ; & en effet, quelle nécessité y a-t-il de mutiler ainsi les enfans, de leur introduire par force un virus dans le corps, tandis que ce virus qu'on veut leur donner, peut entrer par les

pores de la peau? Pourquoi faire une playe ? Et n'est-il pas plus sage, au lieu de les inoculer, lorsqu'on est décidé à prendre ce parti, & que la petite vérole paroît inévitable, de les exposer à la contagion, après les avoir préparés. Une Mere de famille (a), aussi tendre pour ses enfans, que respectable à toute sorte de titres, voyant la petite vérole autour de sa maison, & n'ayant que ses propres lumieres & sa tendresse pour guides, prépara elle-même trois ou quatre enfans qu'elle avoit auprès d'elle, encore jeunes; ils eurent tous la petite vérole sans aucun danger, ni mauvaise suite. Une conduite si sage, des soins si éclairés & si tendres, méritoient bien d'être couronnés par le plus heureux succès. Cette préparation est si aisée, elle ne consiste que dans une saignée si le sujet est trop sanguin, une médecine légere, telle qu'une once de syrop de chicorée, pour tous les enfans au dessous de six ans; quelques délayans & rafraîchissans, comme du petit lait, l'eau de

(a) C'est Madame d'*Auvière*, de S. Quentin en Picardie.

poulet, une ptysane de racine de chicorée, & un peu de régime pendant deux ou trois jours : c'est la constitution d'ailleurs, & l'état actuel du sujet, qui décident la dose & la nature des remedes. Cela vaut bien mieux que tout l'appareil de l'inoculation, capable d'effrayer des ames timorées. Quelquefois même les meilleures préparations sont inutiles, suivant les remarques de Mrs. *Jurin* & de *Haen*, lorsque l'épidemie est douce, la saison favorable, & que le sujet est sain & sans plénitude; un régime convenable sans évacuation suffit.

Il faudroit bien se garder d'exposer à l'inoculation un sujet qu'on ne soupçonne pas sain, parce qu'alors on risque tout; & combien de sujets y a-t-il aujourd'hui sur lesquels on ait une certitude physique qu'ils soient sains? Où les trouvera-t-on? dans les villes; j'en doute. Mais il faut bien d'autres précautions quand on veut inoculer; il faut 1°. S'assurer d'un germe qui soit pris sur un sujet parfaitement sain. 2°. Choisir une saison favorable. 3°. Etre assuré que le sujet qu'on veut inoculer, n'est pas déja in-

fecté ; qu'il ne couve pas la petite vérole, parce qu'alors au lieu d'une maladie, il en auroit deux. Qui peut répondre qu'il n'en a pas déja reçu l'impression ? Et que l'Inoculateur qui voit journellement des malades attaqués de cette maladie, & dont les habits peuvent en être infectés, ne donnera pas la petite vérole à l'enfant, en lui rendant visite, en le touchant, avant de l'inoculer : cette remarque a été faite plusieurs fois en Turquie ; voila pourquoi on fait changer d'habit à l'Inoculateur, lorsqu'il entre dans une maison pour inoculer. Mais après tous ces soins, ces vigilances, qui vous a dit que votre enfant n'est pas du nombre de ceux qui n'auront jamais la petite vérole ; si cela est, quelle nécessité y a-t-il de lui insérer un poison, un virus, le germe d'une maladie quelconque, introduit dans le corps, ne peut être que nuisible. Si l'enfant ne reçoit pas alors la petite vérole, il n'en peut jamais résulter qu'un mal ; & il est arrivé quelquefois qu'au lieu de donner la petite vérole, on en a donné une autre plus graves ; ce qui a été observé en Angleterre.

La méthode de Boerhaave, & celle de la tendre Mere dont nous avons parlé, n'ont pas tous ces inconvéniens; la petite vérole entrera aussibien par les pores de la peau, que par une ouverture artificielle, si elle doit entrer. La nouvelle maniere des Circassiens est encore préferable à l'inoculation. Le mystere de toutes ces méthodes, est dans la préparation du corps; mais aucune ne sera parfaite, que lorsque l'on aura préparé la peau. C'est là le grand art connu de Rhasés, qu'on auroit dû joindre à la transplantation de cette maladie, lorsque les hommes se sont décidés à inserer la petite vérole dans le sang humain. Il doit sortir, je suppose, deux mille boutons, qui tendent du centre à la circonférence, & qui vont couvrir toute la surface du corps. Si toute cette surface est également préparée, si tout le tissu de la peau est bien relâché, si tous les pores sont bien ouverts, ces deux mille boutons vont se distribuer également & s'épanouir sur toute la peau, quelque nombreux qu'ils soient, la petite vérole ne sera pas dangereuse, parceque tout est dehors : mais si vous voulez

faire sortir la valeur de ces deux mille boutons par une seule ouverture, par laquelle toute la matiere doit passer, selon vous; c'est l'art le plus mal fondé qu'on ait jamais vu. Aussi arrive-t-il quelquefois dans l'inoculation, où l'on ne s'occupe jamais de la peau, que toute la matiere ne pouvant sortir par une seule ouverture, se jette sur les organes intérieurs, se porte quelquefois du côté des intestins & occasionne une diarrhée qui supplée au défaut d'écoulement qui s'en fait à l'endroit de l'insertion: alors l'éruption de la petite vérole ne se fait qu'à demi, parce que la matiere n'a que deux voies extraordinaires pour sortir: elle n'est déterminée à couler que par une ouverture. Le développement de la petite vérole se fait donc mal, lorsqu'on inocule; & en supposant que tous les hommes en ont le germe, ce prétendu germe se développe donc mal. Disons mieux: la faculté qu'avoit l'homme de contracter la petite vérole, n'est donc pas détruite chez lui par l'inoculation; la disposition des humeurs y reste encore en partie: aussi remarque-t-on que les inoculés courent plus de risque de la récidi-

ve, lorsqu'ils s'y exposent, que ceux qui ont eu la petite vérole naturelle. Et tandis que depuis l'espace de douze siécles que la petite vérole existe parmi nous, on a observé rarement des récidives de petite vérole naturelle; il y a déja un nombre prodigieux d'exemples de récidive après l'inoculée: je suis en état de prouver ce que j'avance. Nous en donnerons plusieurs exemples, avoués publiquement par les Inoculateurs. S'il faut éternellement se faire illusion sur une méthode si extraordinaire, si mal fondée; si on ne peut pas dire la vérité aux hommes; si un Médecin est condamné à être l'esclave de l'opinion du public: où est alors le pouvoir d'exercer notre profession? Faut-il que l'imposture souille notre bouche? Faut-il se jouer des hommes? L'inoculation n'est point un jeu: c'est l'affaire la plus sérieuse qu'on ait jamais agité. Si des particuliers ont fait inoculer leurs enfans, leur exemple n'est pas une loi pour les Médecins; & plusieurs d'entr'eux sont trop justes, pour nous empêcher de faire voir les inconvéniens d'une nouvelle méthode;

tandis qu'on permet tout aux Inoculateurs.

Dans toutes ces pompeuses listes qu'on nous donne des illustres inoculés, on ne parle jamais des morts ; on tire le rideau sur tous les infortunés ; on ne vous fait voir l'inoculation, que par ses côtés brillans ; on l'entoure de guirlandes ; on lui fait des rubans, & on couvre de fleurs le tombeau des victimes. Qu'on consulte les Mémoires de M. *de l'Epine* (a), ce n'est pas un Orateur qu'il faut entendre, un Ecrivain qui s'égaye ; ce ne sont pas là les Juges dans cette cause : c'est la voix des Médecins consommés dans la pratique, qu'il faut écouter. M. de l'Epine, qui est dans ce cas, a justifié par ses écrits le choix honorable que la Faculté de Médecine de Paris a fait de lui pour défendre la bonne cause. C'est-là où l'on voit toutes ces victimes d'une crédulité précipitée. Il n'entre pas dans notre plan de rappeller ici des douleurs, de r'ouvrir

(a) Voyez le rapport sur le fait de l'Inoculation, lu en présence de la Faculté, à Paris 1765.

des plaies à peine fermées, de mettre sous les yeux une infinité d'exemples de ces sujets inoculés mal-à-propos, attaqués de fievres secondaires, d'engorgement de glandes, d'ulceres rébeles à l'endroit de l'insertion; de ceux qui restent toute leur vie pâles, tristes, languissans; de ceux enfin, qui ont succombé à la violence de cette maladie. Qu'on parcoure ce qu'on a écrit contre l'inoculation (a), & qu'avant de précipiter un Jugement, sur une affaire importante, on écoute les deux parties. Un Juge équitable écoute toujours deux voix avant de prononcer: mais aujourd'hui la plûpart des particuliers se décident sur des ouï-dire; sur des brochures d'un bel esprit, sur le Jugement d'un critique qui fait de mauvaises plaisanteries. Dès-lors on devient enthousiaste, on prêche l'inoculation, sans savoir si la petite vérole est une maladie nouvelle, si elle est contagieuse; si l'inoculation peut donner naissance à des épidémies cruelles, & faire

(a) Recueil des pieces concernant l'inoculation.
Tableau de la petite vérole, par Cantwel &c.

périr un million d'hommes. Ne prévoit-on pas le malheur qui menace la postérité, & les reproches qu'elle nous fera d'avoir déterminé les autres hommes, encore en suspens, à lui transmettre ce fléau : les Inoculateurs, eux-mêmes, ne prévoyent-ils pas qu'ils vont rendre la petite vérole si commune, que la plûpart de ceux qui ont été inoculés, auront encore la petite vérole, & leur reprocheront sans cesse de leur avoir donné la premiere. Comment ne craignent-ils pas de faire naître tout-à-coup dans une mauvaise saison, des épidémies affreuses de petite vérole, dans les villes où elle paroissoit assoupie. Et il est de l'intérêt des Inoculateurs de proscrire la nouvelle méthode, pour se mettre à couvert des reproches auxquels il doivent s'attendre.

Il faut finir le tableau de l'inoculation par une comparaison qui rende ses effets sensibles. Il résulte de toutes les observations recueillies en Europe, sur le fait de cette méthode, que sur cinquante inoculés, mettons soixante, il en meurt un : pour donner une idée de la petite vérole & de l'inoculation, je me sers de cette image. Je me repré-

sente

sente un homme assis sur le bord d'une mer qui avoit été toujours tranquille, où les hommes alloient autrefois en sureté, mais que plusieurs causes rendirent orageuse dans le sixieme siecle, & qui depuis le fut toujours. Cet homme contemple plusieurs batteaux qui voguent sur cette mer, & parmi leur nombre il en est un qui fixe toute son attention, parce qu'il contient soixante jeunes personnes qui lui sont toutes également cheres, & qui sans force & sans expérience encore, lui cédent le droit de disposer de leur sort. Il se forme dans le lointain une tempête qui s'avance, & semble menacer tous ceux qui sont sur cette mer: les uns la fuyent, les autres la bravent, parce qu'ils y sont accoutumés; d'autres encore plus sages en la fuyant, cherchent un asile assuré dans des angles de rochers. Cependant cet observateur allarmé craint pour tous ceux dont la vie lui a été confiée; mais le batteau qui les porte n'est pas éloigné du rivage, il est à l'entrée du port, & un tiers de la troupe sait nager. Cet ami qui a vu régner si souvent des tempêtes sur cet-

te mer ; & qui a oublié les causes qui les font naître, se persuade enfin que tous les hommes qui y passent, sont condamnés par un destin irrévocable à les éprouver au moins une fois en la vie : & l'expérience lui ayant appris que le bruit du Canon écartoit l'orage & une partie du danger, il se dispose à mettre le feu à un qui est placé sous sa main ; mais ce canon qui est fixe, se trouve malheureusement si près & si bien pointé sur la poitrine de tous ses amis, que s'il vient à tirer, il est assuré de les blesser tous & d'en mettre un à mort ; ce n'est qu'à ce prix qu'il peut calmer & détourner une tempête qui n'est encore que menaçante : il le voit, il le fait, il ne sauroit détourner le coup, ni déranger le canon qui est fixe ; il croit qu'il n'y a que ce moyen d'écarter l'orage ; tandis qu'il a mille bras pour les secourir en cas de danger, & qu'un tiers sait nager ; tandis qu'il en a vu d'autres se sauver & se mettre à couvert dans des angles de rocher ; bien plus, il peut au moyen d'un cable qui tient au batteau, ramener à lui, à force de bras, tous ses

amis, & les foustraire entierement à la tempête, qui n'est encore que menaçante; cependant cet homme, malgré toutes ces considérations, oubliant tout-à-coup les secours qu'il a en main, & n'ayant confiance qu'au canon, tire, le coup part, & l'un d'eux vient expirer à ses yeux. Je le demande à vous-même, ô Inoculateurs! quel parti prendriez-vous? Ce seroit sans doute celui de ramener le batteau au rivage. C'est celui que nous voulons vous offrir. Doit-on blamer ceux qui ont fait inoculer leurs enfans? Non. Ils ignoroient qu'il fut un tems où cette mer étoit tranquille; ils croyoient que la tempête étoit inévitable; ils n'avoient pas vu ceux qui s'étoient réfugiés entre des rochers, ni le cable qu'on tient tous les jours en main pour ramener le batteau au rivage. Et d'ailleurs bien des amis leur avoient persuadé qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de calmer l'orage, que le bruit du canon. Il est douloureux pour nous, d'être forcés d'avertir que l'inoculation ne met point à l'abri du retour de la petite vérole, comme plusieurs observations viennent de le confirmer; ce n'est qu'avec peine

qu'on donne un regret à tous ceux qui ont fait inoculer leurs enfants : mais il est essentiel de donner une idée juste de la petite vérole, de l'inoculation & de ses effets ; afin qu'au lieu de prendre un remede qui nourrit une maladie, on se serve des véritables moyens pour s'en défendre. Cacher la vérité aux hommes, les bercer continuellement de l'idée d'un germe qui n'existe point, & dont il n'y a point d'exemple dans la nature humaine ; leur dire la petite vérole est inévitable, vous y êtes tous condamnés ; il faut se familiariser avec elle, comme les Turcs avec la peste ; il faut la donner à tous les enfans ; sa semence est dans le sein de toute l'humanité ; une destin irrévocable vous y soumet ; l'inoculation vous met à l'abri du retour. N'est-ce pas se jouer de tout le genre humain ? Dans les siecles barbares, il étoit permis de tenir ce langage ; mais dans le siecle de la Philosophie, peut-on penser de même ?

Plusieurs personnes qui ont l'ame aussi belle que le cœur sensible, séduites par le langage des amis de la petite vérole (car la petite vérole a beaucoup d'amis), & par la nouveauté de

l'art asiatique, sont décidées à ne point faire inoculer leurs enfans, si on leur donne des preuves de récidive après l'inoculation. D'abord il me semble qu'on n'a pas besoin de donner des preuves de récidive, puisqu'il est incontestable qu'on peut avoir la petite vérole naturelle deux fois; cela arrive tous les jours; & qu'elle soit prise par l'inoculation ou par toute autre voye, c'est toujours la même maladie; c'est toujours la petite vérole; il n'y a point de charme secret dans cette opération. Mais pour satisfaire les incrédules, & ceux qui ont fait des défis imprudens, donnons des preuves de récidive de l'une & de l'autre. Servons-nous des autorités les plus respectables, & du propre aveu des Inoculateurs.

D'abord il est prouvé qu'il y a des peuples qui ont jusqu'à cinq fois la petite vérole naturelle: aux Indes Orientales, & en Egypte cela n'est point rare. Les Médecins Arabes avoient observé que cette maladie attaquoit souvent deux fois la même personne: & Rhasès dit que lorsque la petite vérole a été légere dans l'enfance, elle revient dans l'adolescence. Mais sans avoir re-

cours à l'Asie, voyons ce qui s'observe parmi nous, qui n'y sommes pas si souvent exposés. D'abord je demande à tous les Médecins de bonne foi, à tous les particuliers, s'ils ne connoissent pas plusieurs exemples de récidive de petite vérole naturelle. *Marcel Donat* (a) dit avoir vu une fille qui eut dans la même année deux petites véroles bien marquées. *Samuel Dwight* (b) dit qu'on a vu en Angleterre une nourrice qui après avoir été marquée & défigurée trois fois par la petite vérole, mourut enfin de la même maladie. Il est vrai qu'on ajoute qu'elle s'y étoit trop exposée : aussi n'y a-t il rien de plus imprudent que de s'exposer à prendre la petite vérole ; tous les hommes ne la prennent pas à la vérité plusieurs fois, le monde seroit bientôt désert ; la Providence ne l'a point permis ; mais il y a des personnes qui deviennent les victimes d'une sécurité aussi peu fondée. (c) Paris a fourni l'e-

(a) *Marcellus Donatus de variolis & morb.* pag. 61.

(b) *Tractatus de variolis & morbill.* pag. 50.

(c) *De Haen, Quæstiones sæpius propositæ super methodo inoculandi variolas.*

xemple d'une septieme petite vérole, si maligne, qu'elle emporta le malade qui avoit déja résisté aux six autres, dont quelques-unes avoient été confluentes.

Dubois (a) Chirurgien de Paris, nous dit que la fille de M. *Asorti*, avoit eu deux fois la petite vérole étant fille, & qu'en 1719 elle fut attaquée de la petite vérole une troisieme fois. On a vu encore à Paris un Apoticaire, nommé *Fourcroi*, qui a eu la petite vérole trois fois; sa fille aînée, qui semble avoir hérité de son pere la même disposition, la eu de même trois fois avant l'age de huit ans: enfin tout le monde connoît cette observation de *Borellus* (b) sur cette fameuse femme de Boulogne, qui eut sept fois la petite vérole, & qui en mourut à la huitieme dans un âge très-avancé, puisqu'elle eut le bonheur de vivre cent dix-huit ans. Le célèbre (c) de *Haen*, peu surpris de

(a) *Dubois*, Observat. & réflex. sur la petite vérole. pag. 85.

(b) *Borellus*, Cent. III. observ. 19.

(c) De Haen. ibidem.

tous ces exemples de récidive, dit que cela n'est point rare, & qu'il en a vu & noté plusieurs; il parle entr'autres d'une fille qui en fut marquée deux fois; & il ajoute, » si quelqu'un » en doute, il n'a qu'à venir dans ma » rue, je la lui ferai voir; elle loge » tout près de ma maison, à *Vindebone*. Nous sommes quatre méde» cins, dont deux sont partisans de » l'inoculation, qui l'avons examinée. On ne finiroit, si l'on vouloit ramasser toute les observations qu'on a fait sur cet objet. *Beer* (a) nous assure positivement qu'on a vu à Leipsick, une fille qui a eu la petite vérole quatre fois; deux fois avec des pustules ordinaires, une fois lymphatiques, & la derniere fois en pointes. *Morton*, *Werlhoff*, *Cantwel*, le Journal de Médecine de *Vandermonde* &c. fournissent de pareils exemples. Plus on s'y expose, plus on court risque de la gagner, quand même on l'auroit eu plusieurs fois : & il y a des gens assez imprudens pour ne pas éviter les ap-

(a) Beer, *Dissertat. in auspicii, de variol. antic. Lipsiæ* 1761. *p.* 30.

proches d'un malade ; il y en a d'autres, qui sans cesse obligés de s'y exposer, forcent pour ainsi dire la maladie d'entrer dans un corps, dont les humeurs ne sont plus disposées ni à la recevoir entierement, ni à la développer : alors on n'a qu'une petite vérole locale ; & j'ai vu à Paris des Garde malades, qui toutes lesfois qu'elles soignoient des variolés, avoient les bras & les mains couverts de pustules de petite vérole. Je ne prétends pas altérer ici la tranquillité de ceux qui l'ont eue une fois, je sais qu'on ne l'a pas communément deux fois ; mais on a tort de nier des faits, & tous les exemples de récidive : cela produit un grand mal : dans cette confiance, on s'expose, on visite, on touche un malade sans aucune appréhension, & il arrive qu'on prend une seconde fois une maladie qu'il n'étoit pas nécessaire d'avoir seulement une. c'est une peste qu'on doit toujours fuir ; c'est un leurre qui dort, mais qui se réveille avec rage & fureur.

La petite vérole artificielle, toujours petite vérole sous quelque forme

qu'elle paroiſſe, auroit-elle le privilége excluſif de préſerver du retour, tandis que la petite vérole naturelle ne l'a pas? Un fameux Inoculateur Anglois, avoit dépoſé il y a environ deux ans, une ſomme de dix mille livres, chez un Receveur-Général des Finances de la Place Vendôme à Paris, pour celui qui fourniroit un exemple bien avéré de récidive de petite vérole après l'inoculée; il s'alloit préſenter quelques perſonnes munies de bons certificats, lorſque cet inoculateur adroit retira ſon argent: les perſonnes un peu délicates ne ſe mocquent pas ainſi des hommes dans une affaire auſſi ſérieuſe. Si l'on fait aujourd'hui un jeu de l'innoculation, l'humanité y joue très-gros, & riſque beaucoup d'y perdre.

Le fameux Jurin, le premier Apôtre de l'inoculation en Angleterre, fut forcé de convenir avec Iſaac Maſſey, qu'on y a vu un (a) exemple de récidive dans les premier tems de l'i-

(a) Voyez le Recueil des pieces concernant l'inoculation pag. 84.

inoculation. (b) Kirkpatrick, autre zélé partisan de la nouvelle méthode, presse par six exemples d'inoculés avec succès, qui avoient eu ensuite la petite vérole naturelle, en contesse trois, & passe condamnation sur les trois autres. Les Inoculateurs pressés par tous ces faits, accorderent d'abord qu'il y avoit des exemples de récidive, d'une personne sur quinze mille. Pressés de nouveau, ils ont fait monter le nombre à un sur dix mille: pressés encore de nouveau, à un sur huit mille: enfin ils ne savent plus que répondre, parce qu'il faut faire tous les jours de nouvelles déductions, de nouveaux calculs; ne vaut-il pas mieux convenir de bonne foi que la petite vérole artificielle est comme la petite vérole naturelle; & que toutes les fois qu'on sera exposé à la premiere, on courra risque de la contracter: l'inoculation n'est point un préservatif de petite vérole; on ne prétend pas peut-être nous la donner à ce titre. Ce n'est que l'art de don-

(a) Voy. *ibid.* pag. 55. & *Kirkpatrik*, Analyse de l'Inoculation. A Londres 1754.

ner la petite vérole avec le fer. Le cas de Madame la Duchesse de *** inoculée par M. Gatty qui l'avoit garantie du retour, est connu de tout Paris. Deux demoiselles Julien, filles d'un fameux Banquier de Paris, de ce nom, inoculées d'abord avec succès par le même inoculateur, ont repris toutes deux la petite vérole naturelle, quelques tems après, parce qu'elles s'y sont exposées. Et si on écoute les Inoculateurs sur tous ces faits, ils font tomber la faute sur l'Artiste; ils disent, ce n'est pas la faute de l'art. Singuliere défaite: c'est la faute de l'art, de l'Artiste, & de la maladie qui mettra tous les jours en défaut tous les Inoculateurs, parce qu'elle est toujours la même, & qu'elle reviendra toutes les fois, peut-être, qu'on y sera exposé, suivant la disposition des humeurs. Si l'inoculation au moins, étoit un remede quelconque; on pourroit croire qu'elle vous préserve d'une maladie; mais ce n'est autre chose qu'un moyen de forcer la nature à contracter un mal. Un Inoculateur porte la petite vérole dans sa poche, il vous la donne: voilà tout

le mystere ; cela est-il capable de vous préserver du retour de la petite vérole, lorsqu'il est prouvé qu'elle revient plusieurs fois. Il y a quelque chose de plus fort ; c'est que l'inoculation faite infructueusement sur un sujet, ne le met pas à l'abri pour cela de la petite vérole naturelle dans la suite ; c'est une vérité confirmée par une infinité d'observations, (a) & que M. *Monro*, Médecin d'Edimbourg vient de faire remarquer de nouveau aux Médecins de Paris, dans sa réponse aux Commissaires de la Faculté.

Un jeune Anglois fut traité à Rheims en 1736, de la petite vérole par M. *Josnet*, Professeur en Médecine de l'Université de cette ville, qui en a produit le certificat signé de sa main, & de celle de deux Notaires ; scellé & controllé à Rheims. Ce jeune Anglois avoit été inoculé à Londres, quelques années auparavant, ce qui surprit beaucoup son Gouverneur, qui croyoit qu'après l'inoculation, on ne pouvoit pas avoir la petite vérole.

(a) Voyez *Recueil des pièces concernant l'inoculation*, pag. 86. *Rapport des six Commissaires*. p. 38. &c.

Mademoiselle Branche, demeurant à Paris, au Collège de Seez, rue de la Harpe, âgée de dix-neuf à vingt ans, fut inoculée il y a quatre ans; il parut des boutons autour des incisions : la maladie eut son cours ordinaire. Cette demoiselle ne s'attendoit à rien moins qu'à une récidive de petite vérole, lorsqu'elle en fut attaquée à la fin de l'année 1766. (a)

Mademoiselle de Neuville, Pensionnaire aux dames de la Présentation, rue des Postes, inoculée & garantie du retour; a été attaquée un an & demi après d'une petite vérole confluente (b).

Si l'on étoit curieux de voir une infinité de pareils exemples, il n'y a qu'à consulter le *Tableau de la petite vérole par M. Cantwel*, le *Recueil des pièces concernant l'inoculation*, la *Réfutation de l'inoculation, par M. de Haen &c.* & surtout le *Rapport des six Commissaires de la Faculté de Paris*, & le *Supplément au premier Rapport.* C'est là où l'on trouve des faits autentiques qui prouvent ces récidives :

(a) Voyez *Supplément au rapport des six Commissaires*. p. 93.

(b) *ibid.* p. 102.

mais de peur que le public ne s'imagine pas qu'on le trompe; comme cet inoculateur imprudent, qui lui avoit donné une amorce de dix mille livres. Nous allons rapporter les propres témoignages & les aveux publics des partisans les plus outrés de l'inoculation: mais pour lesquels la vérité est aussi précieuse que le bonheur du genre humain dont ils s'occupent; car ce n'est point un crime de se tromper. *omnis homo fallax*. Voici ce que dit le fils du fameux Emmanuel Timony, Médecin de Constantinople, qu'on peut regarder comme l'Auteur de l'inoculation en Europe. Ce Médecin fit inoculer sa propre fille, *Cocona* Timony, encore au berceau, qui mourut ensuite de la petite vérole naturelle à l'âge de 20 ans: un coup d'essai aussi malheureux pour un pere, auroit bien dû le dégoûter pour toujours de cette méthode. Voici les propres paroles de son fils. (a)

(a) Voyez la Dissertation sur l'inoculation de la petite vérole, par M. *Antoine Timony*, Docteur en Médecine à Constantinople, fils d'*Emmanuel Timony*; dans l'Histoire naturelle de l'homme malade, par M. Clerc. Paris 1767. Tom. II. pag. 102.

» Après avoir détaillé les observa-
» tions qu'une pratique continue, &
» des expériences réitérées, m'ont
» fait faire. Je vais raporter le cas
» de ma sœur, morte de la petite vé-
» role à l'âge de 22 ans, quoiqu'elle
» eut été inoculée au berceau. Le
» Docteur Emmanuel Timony, mon
» pere, se trouvant en 1717 avec le
» Chevalier Vorthley, Ambassadeur
» d'Angleterre à Adrianople, écrivit
» à ma mere, qui étoit ici, de faire
» inoculer mon frere cadet, âgé de
» dix-huit mois, ainsi que ma sœur
» qui n'en avoit que six. Ma mere
» appella un habile Médecin pour faire
» cette opération de la maniere ac-
» coutumée; dix jours après, l'érup-
» tion se fit; mon frere eut dix bou-
» tons, ma sœur en eut un de plus
» vers la nuque du cou, qui figura
» plus longtems que les autres. Tous
» les deux furent bientôt guéris; on
» les croyoit délivrés de cette mala-
» die pour jamais: vingt ans après,
» ma mere fit inoculer une des filles
» qu'elle avoit eu d'un second maria-
» ge avec M. H... Ma sœur qui ne
» craignoit point d'avoir la petite vé-
» role

» role une seconde fois, passa une
» nuit dans le lit de la malade. Trois
» jours après la petite vérole se ma-
» nifesta avec les symptomes les plus
» violens, & ma sœur mourut le
» treizieme jour de sa maladie. Cette
» catastrophe me rapelle un cas à peu
» près semblable, mais qui se termina
» heureusement.

» Un jeune homme qui est aujour-
» d'hui interprete de l'Ambassadeur de
» Hollande, fut inoculé à l'âge de
» onze mois, il eut une trentaine de
» boutons au visage, soixante sur le
» corps, & fut bien guéri: sept ans
» après un de ses freres cadets eut la
» petite vérole naturelle, & celui-là
» entroit librement dans la chambre
» de celui-ci. Après plusieurs accidens
» la petite vérole s'annonça par des
» boutons qui occupoient toutes les
» parties du corps; elle étoit con-
» fluente & maligne, le danger fut
» grand, mais le malade eut le bon-
» heur d'en échapper.

» J'ai cru que le langage de la vérité
» étoit préférable à l'élégance du style
» & à la force des argumens.

Voilà le fils de l'Auteur de l'inocu-

lation qui parle ; ira-t-on épiloguer, subtiliser sur tous les faits dont l'évidence est prouvée dans toute sa clarté.

Mais ce qui doit mettre le dernier sceau à la vérité, & à l'exclusion entiere de la nouvelle méthode, c'est l'aveu public de M. Antoine Petit, dont les lumieres & la célébrité sont connues aujourd'hui de toute l'Europe, & qui a été choisi par la Faculté de Médecine de Paris, dont il est membre, pour défendre la cause de l'inoculation : ce Médecin estimable, toujours conduit par l'amour du vrai, vient de faire part au public, dans une lettre adressée à M. le Doyen de la Faculté, de deux faits intéressants, dont il a été le témoin oculaire. Une jeune demoiselle qu'il ne nomme pas, inoculée il y a trois ans, par M. Gatti, avec succès, a été attaquée d'une vraie petite vérole. M. Petit après l'examen de cette malade, dit au pere de cette fille, » qu'il ne » falloit point se faire illusion sur cette » objet, ce sont ses termes pag. 7, » & que mademoiselle sa fille étoit at- » taquée d'une vraie petite vérole :

M. Petit toujours l'ami du vrai, continue pag. 12 & 13. » Cet exemple » est peut-être celui de tous, qui peut » faire le plus d'impression, parce » qu'il a été vérifié, & qu'il se trouve » avoué & publié par un des plus zélés partisans de l'inoculation.

» Il est encore une circonstance » (dit-il pag. 11.) importante que je » ne dois pas passer sous silence, la » voici : un an après que la même demoiselle eut été inoculée, elle fut » prise d'une maladie qu'un Médecin » de Paris, habile & expérimenté, » regarda comme une petite vérole » véritable. . . . . & dont les boutons » avoient marqué la peau. Si l'on veut » regarder cette maladie (dit-il) comme une vraie petite vérole, il se » trouve qu'après l'inoculation pratiquée avec succès, mademoiselle *** » a eu deux fois la maladie dont on » cherchoit à la préserver.

» La sœur cadette de la demoiselle, » (continue M. Petit pag 30), dont » nous venons de rapporter l'histoire, » a été inoculée dans le même tems, » par le même praticien, & avec le » même succès : se croyant à l'abri

» du retour de la petite vérole, elle
» a donné des soins à mademoiselle
» sa sœur dans la derniere maladie
» dont nous venons de rendre compte.
» Quinze jours ou trois semaines après
» la convalescence de la malade,
» celle-ci a été prise d'une véritable
» petite vérole confluente. Je ne parle
» point par des ouï-dire, j'ai vu la
» jeune personne au fort de sa ma-
» ladie.

Il seroit bien à souhaiter que tous les partisans de l'inoculation fussent d'aussi bonne foi que M. Petit.

Le fameux Jurin, Secrétaire de la Société Royale de Londres, dont nous avons parlé, disoit que l'établissement de l'inoculation demandoit l'expérience de plusieurs années, de plusieurs siecles, (il eut peut être mieux dit d'un seul jour) & qu'un seul exemple de rechute, devoit la faire tomber entierement : voilà les paroles du plus grand partisan de l'inoculation. *Frewin*, célèbre Inoculateur Anglois, a dit la même chose : s'ils vivoient, que diroient-ils aujourd'hui? Si l'inoculation n'est bonne, ni pour un Etat, ni pour une ville, comme nous l'a-

vous prouvé, ni pour un particulier, si elle ne le met point à l'abri du retour de la petite vérole naturelle; à quoi est elle bonne? Si elle n'est bonne à rien, il faut la proscrire. Si nous n'avions pas de meilleurs moyens à proposer à l'état; s'il n'y avoit d'autres ressource pour un particulier que l'inoculation; & qu'il fut obliger d'opter entre la petite vérole naturelle & l'artificielle; il faudroit permettre à ce particulier d'inoculer son enfant, dans une maison de campagne avec des précautions, de peur de donner naissance à une épidemie, & de rendre la petite vérole plus commune: mais il y a mille ressources plus heureuses que l'inoculation. Qu'on suive le précepte de Boerrhave; qu'on imite la conduite de cette tendre mere qui prépare elle même ses enfans: qu'on imite encore si l'on veut, celle que suivent aujourd'hui les Georgiens & les Circassiens, toutes ces pratiques seroient préférables à l'inoculation. On n'auroit pas le même regret, après un retour de petite vérole, parce qu'on n'auroit pas forcé la nature.

Chaque siecle est marqué par quel-

que particularité singuliere. L'inoculation ressemble à la *transfusion du sang*. cette derniere découverte naquit, vers le milieu du dix-septieme siecle, de l'art d'injecter les cadavres; on voulut tenter de pareilles injections sur les vivants. On essaya d'injecter dans les veines des malades, des remedes liquides, & on décora cette pratique du nom pompeux de *Chirurgie infusoire*. Nous avons sur ce sujet deux traités complets. (a) On injecta dans les veines des malades le sang d'un homme sain, (du moins on n'injecta pas un poison comme on fait aujourd'hui) on conçut de cette transfusion du sang les espérances les plus flatteuses; & on la regarda (dit M. Astruc) comme la Fontaine de Jouvence, propre non-seulement à guérir, mais à rajeunir. Des hommes célebres, tels que *Richard Lower* & *Jean Denis*, se disputerent l'honneur de cette découverte: il alloit s'élever d'autres concurrents, lorsque le mauvais succès de cette opération les mit tous d'accord en 1665.

(a) L'un de *Jean-Daniel Major* ou *Mayor*, & l'autre de *Jean-Sigismond Elsholtius*.

Mais on ne verra jamais ce qui eſt arrivé dans notre ſiecle : non-ſeulement on a inoculé la petite vérole, on vient d'inoculer la rougeole, & renouveller la chirurgie infuſoire. M. *François Home*, Médecin d'Edimbourg, inocule la rougeole avec le ſang d'un enfant qui en eſt attaqué, dont il imbibe un morceau de coton, & tranſmet ainſi la rougeole à tous ceux qui veulent la recevoir de la même maniere qu'on inocule : il ne nous manque plus que l'inoculation de la peſte. Il étoit encore réſervé à notre ſiecle d'inoculer aux bêtes les maladies peſtilentielles & contagieuſes qu'on obſerve parmi les troupeaux ; ſans jamais ſe reſſouvenir des leçons agréables que Virgile donnoit à ſes bergers, lorſqu'il leur dit :

Quam procul aut molli ſuccedere ſæpius umbræ
Videris, aut ſummas carpentem ignavius herbas,
Extremamque ſequi, aut medio procumbere
campo
Paſcentem, & ſeræ ſolam decedere nocti :
Continuò ferro culpam compeſce : priuſquam
Dira per incautum ſerpant contagia vulgus.

Virg. Georg. Lib. III.

Mais on a tout oublié, on croit avoir plus d'esprit que Virgile : au lieu de défendre les bêtes de la contagion, on perfectionne l'art de la susciter & de la rendre inévitable. Jamais on n'avoit imaginé d'introduire une maladie dans le sang. On se lasse de parler si longtems d'une découverte qui fait la honte de l'art.

Avant de combattre la petite vérole apprenons à la connoître.



ARTICLE IX.



ARTICLE IX.

NATURE DU VIRUS DE LA PETITE VÉROLE.

IL ne suffit pas d'avoir trouvé l'origine de la petite vérole, d'avoir fixé le lieu de sa naissance : cette découverte, qui ne paroît d'abord qu'un pur objet de curiosité, peut être de la derniere importance au genre-humain, si l'on s'occupe un jour à couper toute communication avec l'Egypte : ce seroit le projet le plus salutaire qu'on pût offrir à l'humanité, le plus sûr moyen de la délivrer pour toujours de deux fleaux redoutables ; de la peste & de la petite vérole. Il en reste une autre à faire non moins importante que la premiere : c'est de découvrir la nature du virus variolique, le caractere de ce Protée sorti des eaux du Nil, qui se manifeste sous tant de formes ; afin de le combattre. Le même préjugé qui a donné une origine surnaturelle à la

petite vérole, a toujours retardé les progrès de cette connoissance : il s'oppose directement à la découverte d'une cause simple & naturelle. On aime les illusions, les hipotheses, les mysteres, tout ce qui est hors de la portée de l'esprit humain. On n'écoute plus le témoignage des sens lorsqu'ils nous forcent même à l'évidence ; & un sistême a toujours plus d'attraits que la vérité toute nue & trop simple. On a longtems cherché à deviner la nature de cet être, de cette substance qui se convertit en petite vérole dans le corps humain. Lister crut que le premier qui fut attaqué de cette maladie fut mordu par quelque insecte venimeux, & communiqua ainsi son venin aux autres hommes. Cette conjecture, quelque arbitraire qu'elle soit, me paroît l'effet d'un génie qui, cherchant à pénétrer les causes les plus secrettes de nos maux ; & mille fois témoin de l'immense reproduction de la petite vérole, ne trouvoit rien dans la nature qui fût plus capable de se renouveller & de se reproduire dans le corps humain, qu'une substance animale. Il cite plusieurs faits qui semblent favoriser son

hipothese; il a recours, pour la faire valoir, aux observations sans nombre qui prouvent qu'il y a des animaux venimeux capables de communiquer leur venin, & de produire des effets dangereux dans le corps de l'homme.

Tous les faits avancés par Lister prouvent tout au plus que sa These est une des plus raisonnables qu'on ait fait sur cette matiere; mais on ne connoit point d'exemples qu'un venin ainsi reçu par la piquûre d'une bête venimeuse se soit communiqué d'un homme à l'autre; il produit son effet plus ou moins violent sur le corps qui la reçoit, & finit là. On ne pourra jamais rendre raison ni de la contagion ni de la reproduction de la petite vérole. Il n'y a que l'exemple de la rage qu'on pourroit faire valoir en faveur de ce systême; mais la rage est une véritable maladie qui se communique par une morsure sanglante au lieu que le venin d'un animal quelconque est un être qui ne se renouvelle que dans le corps de celui qui le produit : son effet est d'agir sur un corps étranger, de s'y développer : mais ce corps ne le communique jamais à d'autres. Ainsi l'exem-

ple des bêtes venimeuſes me paroît inapplicable à la petite vérole. Pluſieurs Auteurs ont cherché les cauſes de cette maladie dans l'air, dans les dérangemens des ſaiſons ; d'autres ont fouillé dans les entrailles de la terre pour découvrir ſa nature. Ces conjectures ne ſont fondées que ſur des idées vagues, gratuites. Si l'on conſidere l'air, on voit un fluide dont la ſubſtance eſt inaltérable, comme les autres élémens dont il fait partie. Il ne peut être nuiſible que par les matieres étrangeres qu'il contient ; ſi cet air qui nous environne de toutes parts, & qui eſt le principe de la vie de tout ce qui reſpire, ſe chargeoit ſans ceſſe de vapeurs nuiſibles, d'atômes peſtilentiels, il y a long-temps que les hommes n'exiſteroient plus ; il y a long-tems qu'on ne verroit plus d'oiſeaux reſpirer cet air pur, eſſentiel à leur exiſtence : il peut ſervir de véhicule à pluſieurs corps pernicieux, ſe charger de corpuſcules nuiſibles ; mais alors ſes effets ſont prompts, ſenſibles & palpables ; tout le reſſent de ſes funeſtes effets ; les oiſeaux le fuyent, les quadrupedes s'éloignent de ſon voiſinage ; l'herbe, les arbres, les

fruits, la lumiere même, tout prouve sa malignité ; il agit sur tous les corps qui lui sont exposés ; il change la couleur des métaux ; il fait mourir les animaux subitement, ou les prive de la vue. Tel est l'effet du miasme, des exhalaisons putrides qui s'élevent des tombeaux, des caves, de quelques souterrains. Mais lorsqu'on voit naître tout-à-coup la petite vérole dans la plus belle saison de l'année, sous le Ciel le plus pur ; que dois-je accuser alors ? Est-ce la sécheresse, l'humidité, les chaleurs, les vents ? Suis-je mieux instruit dans mes recherches ? Me font-elles mieux connoître les causes de la petite vérole ? Quel progrès a-t-on fait depuis qu'on observe toutes les intempéries de l'air ? Y a-t-il un seul fait qui me conduise à la véritable découverte des causes de cette maladie ? A travers cette foule d'observations systématiques, quelle est la route que je dois suivre ? Pour que je puisse adopter quelques causes, je veux que leurs effets m'y conduisent par degrés. Pour y parvenir il faut les examiner. Parcourons les phénomenes que présente le virus variolique.

Prosper Alpin a vu naître la petite vérole des eaux du Nil.

La poudre des croutes de petite vérole, exposée à l'air, s'altere, change de couleur, & perd au bout d'une année, même au bout de dix mois, & quelquefois plutôt, suivant la nature des corps qui la contiennent, & celle de l'air qui l'environne, la propriété qu'elle avoit de communiquer la maladie. Cette même poudre, ou le pus déposé sur quelque corps, mis dans une boëte ou dans une bouteille bien bouchée, conserve sa vertu des années entieres; mais ce terme ne s'étend pas au de-là de trois ans, & au bout de la premiere année, il souffre toujours quelque altération.

Les métaux, tels qu'une lancette, l'eau, la surface des fruits, le linge principalement, la laine, la soye, le coton, les habits, les charpies dont on se sert pour panser les playes, &c. peuvent se charger, s'imbiber du pus variolique, & communiquer, même au bout de huit mois, la petite vérole dans cet état.

Le virus de la petite vérole a besoin, pour se développer & se reproduire,

d'être reçu dans le corps d'un animal qui lui sert de matrice, & qui est comme la véritable terre propre à le faire germer.

Etant reçu dans le corps, les nerfs paroissent affectés les premiers, puisqu'on rapporte les douleurs qu'on ressent alors, aux endroits de leur origine. Les convulsions dans les enfans, & les expériences de Mead, confirment cette vérité. Le mal de tête, celui du dos tout le long de la moëlle épiniere, & la douleur au creux de l'estomac, sont les trois symptomes pathognomiques qui annoncent la présence de la petite vérole.

Cette même matiere de la petite vérole, reçue dans le corps sous quelque forme que ce soit, & par une ouverture quelconque, couve de trois à dix jours plus ou moins, mais ne passe jamais le terme de onze, & se manifeste ensuite à la peau sous la forme de pustules. Mais avant de se montrer à la surface du corps, ses effets les plus constans, sont de produire chez nous d'abord un picottement dans toute l'étendue de la peau, comme si l'on étoit assiégé de puces : on éprouve une

démangeaison au nez, & quelquefois il en coule quelques gouttes de sang : la fievre survient, le pouls est fort, élevé, quelquefois tendu : & la rougeur vive des gencives, qui approche de celle du feu ; celle des yeux & des joues ; un gonflement général à la peau, sur-tout à celle du visage ; dans les enfans, les convulsions ; dans les adultes, les fortes douleurs aux lombes, annoncent une éruption prochaine. Outre ces symptômes, il en paroît quelquefois d'autres qui se mêlent à ceux-là, mais qui paroissent étrangers à la petite vérole.

On diroit que la nature fatiguée par la présence d'un corps étranger, cherche à s'en débarasser.

Le virus qui produit la petite vérole, est un être actif qui se développe indépendamment de toute autre puissance, puisque l'éruption se fait sur le cadavre, quelquefois long-temps après la mort, comme nous l'avons observé. Ainsi l'effort que fait la nature, contribue très-peu à l'éruption de la petite vérole : & si l'état de la peau ne la favorise, malgré la violence de la fievre, elle ne se fait point du tout : ce qui arrive quelquefois dans le Nord.

L'expérience a prouvé que la valeur d'un grain de petite vérole, est capable de se multiplier & de se reproduire dans le corps au point d'en produire un million.

L'expérience a encore prouvé que pour bien guérir de la petite vérole, il faut que toute la matiere morbifique & étrangere qui est dans le corps, sorte par quelque couloir : & celui de la peau est le plus favorable.

L'ouverture des cadavres a fait voir que quelquefois les organes les plus précieux à la vie, étoient couverts de pustules.

L'application subite d'un corps froid, est capable de faire rentrer, comme on dit, la petite vérole déja sortie.

La petite vérole s'étant manifestée à la peau ; la suppuration & la chute des écailles sont toujours accompagnées d'une démangeaison très vive, qui approche souvent d'une douleur aigue, mordicante, qui oblige les malades à se gratter avec violence.

Voila les principaux phénomènes que nous présente tous les jours la petite vérole.

S'il étoit permis dans un Ouvrage où

l'on ne cherche qu'à établir des vérités, de hazarder une conjecture : si plusieurs observations bien faites, répétées & bien constatées m'y autorisoient ; je ne serois pas éloigné de penser, après avoir comparé la poudre de la petite vérole à la semence, ou graine de vers à soie qu'on fait éclore par une chaleur naturelle ou artificielle ; que cette poudre de la petite vérole n'est autre chose que la semence, ou les œufs de plusieurs animalcules, dont la petitesse échappe à nos sens, & qui étant introduits dans le corps d'un animal sous cette forme, couvent quelques jours dans nos humeurs qui ont naturellement assez de chaleur pour les faire éclore ; qu'ils y éclosent en effet, s'y multiplient, suivent le torrent de la circulation, & sont enfin poussés par la nature, ou par leur propre mouvement, à la surface du corps, où ils sont enfermés dans des pustules qui leur servent de capsule & d'envelope, comme les gallinsectes sont logés dans l'écorce des arbres ; & que là ils rongent la peau, produisent une demangeaison affreuse, & laissant enfin les marques de leur

destruction, que tout le monde observe. La maladie pédiculaire, cette vermine qu'on a vu souvent succéder à la petite vérole; les reliquats de la petite vérole même, qu'on ne guérit souvent que par les anti-vermineux les plus puissants, tels que les frictions mercurielles, sans aucun soupçon de maladies vénériennes: les fourmillieres de petits animaux qu'on a observé avec la loupe dans les pustules des animaux attaqués du *clavean* ou *clavelée*, qui n'est autre chose que la petite vérole des moutons: la prodigieuse quantité d'animalcules qui nagent dans les eaux du Nil, & qui les corrompent: cette nuée d'insectes qui s'en éleve & qui s'attache à tous les corps, forment déja une induction suffisante en faveur de ce systême; & détermineroient peut-être à ce sentiment un Médecin moins ennemi que moi de tout ce qui a l'air hypothetique: mais ceux qui voudroient le soutenir ne manqueroient pas de faits qui le rendent très-vraisemblable. On pourroit même prouver qu'il n'y a dans toute la nature que le regne animal, capable d'une reproduction pareille à celle de la petite vérole.

Un grain de petite vérole suffit pour donner la maladie à toute une ville. Quelque degré d'extension, de divisibilité qu'on donne à la matiere inanimée, à la pâte qui leve par le moyen d'un levain; on voit toujours les bornes; on ne voit jamais un exemple d'une reproduction si prompte & si étonnante. Pour expliquer le développement de la petite vérole dans le corps humain au moyen d'un levain étranger, semblable à celui qui fait lever la pâte; il faut nécessairement supposer une analogie entre le levain, & la matiere qu'il faut développer; s'il n'y a point de germe dans le corps humain, comme nous l'avons prouvé, analogue à ce levain étranger; mais qu'il n'y ait que la Faculté de le recevoir, & de favoriser le développement d'une matiere hétérogene, ennemie, étrangere, (& très-étrangere, puisque sa présence & sa reproduction portent le ravage & le dérangement dans toute l'œconomie animale): alors l'exemple de l'expansion de la pâte est inapplicable au développement de la petite verole. Il faut donc avoir recours à un être

étranger, qui entrant dans le corps animal, y trouve des sucs & une substance propre à sa reproduction. Si un poison corrosif entre dans le corps, il porte son action sur les organes, les déchire, produit son effet, & finit là. Si un alkali venimeux y est reçu, il peut se combiner avec un acide; il se fait d'abord une fermentation de laquelle résulte un nouveau corps incapable de se reproduire & de renouveller une autre fermentation, à titre d'alkali, puisqu'il a cessé de l'être dans sa premiere combinaison. L'acide en fait de même, s'il se combine avec un alkali. Le défaut de reproduction s'y trouve toujours, s'il ne se combinent pas; il produisent leur effet, & l'action cesse; ils ne sont jamais susceptibles de reproduction. Il n'y a donc que des êtres capables de renaître d'eux-mêmes, qui puissent produire un pareil phénomene; il ne reste que les semences végétales ou animales. A-t-on jamais vu des graines de plantes germer dans le corps humain? Non, mais on y a trouvé dans tous les tems & dans tout les organes, des oeufs, des vers de toute espece. Andry

en a fait des classes, il distingue les *fongiées*, les *céphaliques*, les *pulmonaires* &c. Ne sait-on pas que les plus grands ennemis des animaux sont les animaux mêmes. Cette maladie extraordinaire que les Indiens des *Malabares* appellent *Narrembu*, (a) & qui n'est autre chose qu'une forte demangeaison procurée par de petits vers qui s'engendrent dans la chair & la rongent; & qui ne doivent leur origine qu'aux eaux corrompues qu'on y boit : celle qu'on remarque en Amérique (b) dans la Nouvelle Espagne, qui éleve sur la surface du corps des pustules & des bourgeons, avec une demangeaison incommode, à laquelle succedent des vers longs & minces, qui s'engendrent entre cuir & chair, & qui causent ensuite des ulcéres : la maladie de ce peuple singulier d'Afrique qu'on appelle *Acridophages* ou *Mangeurs de sauterelles*; dont le ventre est rongé de vers à l'âge de quarante ans : la maladie pédiculaire qui est

(a) Voy. Mission Danoise dans les Indes Orientales, Tom. I. pag. 41.

(b) Voy. *Coreal*, Voyage aux Indes Occidentales, Tom. I. pag. 110.

produite par une espece de poux qui fourmillent sous la peau : les *Crinons* ou *Comedons*, qui est une maladie pilaire des enfans, produite par des animaux dont *Etmuller* a donné la forme : les *cirons* qui forment des sillons entre l'épiderme & la peau ; le *Dragonneau* d'Asie, qui est un ver long qui se loge sous la peau ; les *Chiques* d'Amérique qui s'attachent aux jambes ; les *Mosquites* des Indiens : enfin les (*c*) vers qui se forment dans les lévres des Américains qui habitent le canton de *Guasteçae*. Tout cela prouve que la peau de l'homme est souvent la retraite & la demeure de plusieurs insectes. Qui eut jamais imaginé que la gale devoit sa naissance à de petits animaux que *Bonomo* a découvert avec la loupe, & dont l'observation a été vérifiée (*d*) par Mead & Pringle ? On employoit tous les jours le Mercure, les Anti-vermineux pour combattre cette maladie ; il a fallu des siecles pour trou-

(*c*) Voy. *Laët* Hist. des Indes Occident. pag. 211.

(*d*) Voy. *Pringle*, Malad. des Armées, à l'article de la gale.

ver ce remede; une observation d'un jour l'eut fait imaginer. (a) Les Médecins Danois conduits par l'analogie, ayant découvert que cette maladie pestilentielle qui sortit de la Tartarie dans le quatorzieme siecle, & qui a fait périr tant de bœufs en Europe, dont elle a fait le tour, n'étoit produite que par de petits insectes qui s'attachoient à la langue, au palais des bœufs, & y élevoient des boutons en forme de pustules semblables à celles de la petite vérole; ont employé le Mercure, le Camphre, le souffre & l'antimoine, pour cette maladie; & l'expérience leur a fait connoître que c'étoit les véritables remedes & les plus puissants pour la combattre. On s'en est apperçu un peu trop tard, & si l'on eut tué le premier bœuf qui sortit de la Tartarie, on auroit sauvé tous les autres.

Ceux qui soutiendroient notre systême, pourroient encore faire usage de l'analogie qui est entre les animaux & les végétaux, qui portent à leur écorce différentes capsules remplies

(a) Voy. *Acta Hafniensia*, vol. II. p. 418.

d'insectes

d'insectes, telles que le Kermes, la cochenille, toutes les especes de gal-insectes. On seroit encore excusé par le systême du Pere Kirker, qui a soutenu que la peste étoit le produit des insectes; par celui de Desault, & d'Hartsoecker sur les maux vénériens. Si tous ces Auteurs avoient puisé leurs idées dans la nature, on pourroit les croire; mais tous les vers dont ils nous parlent ne sont annoncés par aucun signe qui nous les fasse connoître dans ces maladies. Rien ne caractérise l'existence des vers dans la peste, ni dans les maux vénériens: mais tout les fait soupçonner dans la petite vérole: la demangeaison du nez, le sentiment de ponction dans tout le corps, les gouttes de sang qui coulent du nez, sont des signes qui indiquent toujours aux Médecins la présence des vers dans toutes les maladies: tout se rencontre dans la petite vérole: Il y a plus, lorsqu'elle est déclarée, une démangeaison affreuse à la peau, dont il n'y a point d'exemple, confirme dans ce sentiment: & les creux que laisse la petite vérole après elle, ne sont-ils pas des preuves visibles qu'une vermine

en rongeant la peau, y a produit la démangeaison, & qu'elle y a laissé les marques de sa destruction. Les découvertes microscopiques de Lewenhoeck; celles de M. de Buffon, prouvent que la matiere purulente est souvent remplie d'animaux, dont la petitesse échappe à nos yeux, mais qui ne peuvent se dérober au microscope. Cette fourmilliere de vers qu'on a observé dans les pustules des animaux attaqués de la clavelée donne un nouveau degré de vraisemblance à notre systême. La difficulté qu'il y a de rendre raison des phénomènes qu'on observe dans la petite vérole, qui ne ressemble à aucune maladie; qui n'observe souvent aucun ordre, aucun type dans ses effets, malgré les loix qu'on nous a donné de son développement; celle qu'il y a de la vaincre, & de donner des régles sûres pour son traitement, suivant les remarques d'Helvetius & de Lewenhoeck, qui en ont observé de si extraordinaires, que toutes les ressources de l'art devenoient infructueuses & inutiles : tout nous fait présumer qu'il y a une cause animée, un principe actif, rongeant,

qui déchire, qui se reproduit se multiplie, & met l'art en défaut. Quel peut être ce principe, si ce n'est une vermine qui ronge, se répand partout, & attaque ainsi tous les organes?

L'observation de François *Paulin* (a) Médecin du Prince de *Munster*, sur une éruption de vers dans la petite vérole, accompagnée d'une sueur abondante, & d'une démangeaison insupportable : le sentiment de *Langius*, Professeur de Leipsic, qui avance dans une These qu'il a fait soutenir dans cette ville, que la rougeole, ainsi que la petite vérole, ne sont produites que par des vers. Les observations de (b) *Rhodius*, de (c) *Borelli* de (d) *Bartholin*, seroient des autorités assez graves pour nous confirmer dans nos conjectures. Il y a quelque chose de plus fort, c'est qu'on n'a jamais examiné les boutons de la petite vérole en suppuration, avec la loupe ou le microscope, sans y trouver des vers;

(a) Voy. Ephemer. des curieux, de la Nat. d'All. Decur. I. an 6 & 7. 1673.
(b) C. III. 64.
(c) C. II. 72.
(d) C. V. h. 22.

& on trouve dans l'Encyclopédie, à l'Article *Vers cécophages*, que les boutons de la petite vérole en sont quelquefois tous remplis. Malgré la force de tous ces témoignages, nous avouons cependant qu'ils n'ont pas encore pour nous ce caractère de vérité, qui porte une entiere conviction; & comme nous nous sommes imposés la loi de ne donner ici, que des vérités démontrées & reçues: nous ne considérons cette idée que comme une conjecture, que plusieurs raisons rendent très-probable; & dont nous ferions volontiers le sacrifice si l'on nous en prouvoit la fausseté, ou si l'on nous donnoit un systême capable d'expliquer tous les phénomènes bisarres qu'on observe dans la petite vérole, qui ne ressemble à aucune maladie. Mais passons à des vérités plus importantes & plus connues.





ARTICLE X.

Remarques générales sur la Petite Vérole.

SI chaque peuple eut resté dans le pays que la nature lui avoit assigné, nous n'aurions jamais entendu parler de la petite vérole. Cette maladie appartient entierement à l'Egypte, où elle prit naissance dans les eaux du Nil; & comme il est incontestable qu'il y a des plantes, des productions propres à certains climats, à certaines régions; il y a de même des maladies propres à certains peuples. Le *Pian* & les *Chiques* d'Amérique; le *Dragonneau* d'Asie; la lèpre des Egyptiens qui est la même que celle des Juifs & des Arabes; la fievre jaune des Indiens; la *plie* ou *plique* des Polonois, &c. en sont autant de preuves. On ne sera pas étonné que la petite vérole d'abord particuliere à l'Afrique, se soit ensuite répandue par contagion dans les différentes parties du monde;

si l'on considere les progrès que fit d'abord la lepre en Europe, lorsqu'elle y fut apportée par l'armée de Pompée à son retour d'Asie, comme Pline (a) nous le certifie; ceux qu'ont fait les maux vénériens que Christophe Colomb (b) raporta d'Amérique; ceux qu'a fait la peste en differens tems, & surtout la derniere, apportée de *Seyde* à Marseille, en 1720, (c) sur le vaisseau du Capitaine Chataud. Quoique étrangeres, plusieurs maladies deviennent naturelles dans les différents climats où on les apporte; c'est ainsi qu'une plante exotique transplantée d'un climat ardent dans le nôtre, y croit, y germe, au moyen d'une chaleur artificielle, & se conserve dans les serres; d'autres s'y naturalisent, s'y soutiennent toujours en plein air; le Murier, l'Abricotier, le Cerisier, le Jujubier, qui sont aujourd'hui regardés comme des arbres

(a) Voy. Pline. Liv. XXVI.

(b) Astruc, traité des Maladies vénériennes, Tom. I & II.

(c) Voyez le fameux Traité de la peste, fait & imprimé par ordre du Roi. Paris 1744.

indigenes, en font la preuve. Il en est de même des animaux dont les uns vivent & se reproduisent parmi nous, tandis que d'autres ne peuvent exister que dans leur pays natal : nous en avons des exemples dans les poules d'Inde, les serins des Canaries qui se sont naturalisés parmi nous, tandis que les Perroquets ne peuvent pas donner de leur espece, quelque soin qu'on prenne pour en avoir. Il y a des maladies qui sont de tous les climats, par la facilité qu'elles ont de se communiquer d'un homme à l'autre : telle est la peste : telle est la petite vérole. Mais ces deux maladies ayant une source, une origine, s'éteignent enfin dans tous les pays, excepté dans ceux où elles prennent naissance, & où les causes qui les produisent, agissent toujours avec force ; elles ne disparoissent que rarement des lieux où l'on ne prend aucune précaution pour les étouffer, pour les faire cesser entiérement. Ainsi l'Egypte, tant qu'on négligera les soins qu'il faut prendre, & que prenoient les anciens Egyptiens, pour la salubrité de leur pays, sera toujours un foyer de pestes, de peti-

tes véroles, de lepres, &c. Tant que la Loi Musulmane subsistera dans son intégrité, & qu'elle dictera aux Mahometans le systême de la prédestination, qui leur défend de se garantir des maladies qui les affligent; les Turcs auront la peste dans leur pays, ainsi que tous les maux contagieux: tant qu'on croira parmi nous au germe inné, & aux prétendus miracles de l'inoculation qui seme aujourd'hui la petite vérole partout; cette maladie ne disparoîtra jamais de nos climats.

En général on observe, depuis que la petite vérole court le monde, que les peuples qui habitent des climats chauds, brulants, sont ceux qui ont des petites véroles plus abondantes, mais toujours moins meurtrieres que dans les pays froids. La contagion en est plus prompte, l'éruption plus aisée, la maladie plus fréquente, parce que la chaleur favorise son développement: aussi remarque-t-on que sur la côte de Malabar, & en Egypte son Pays natal, elle revient jusqu'à cinq fois à la même personne, & que les vieillards n'y sont pas épargnés. En général, elle est plus commune en Asie qu'en Europe,

Europe, à cause de la chaleur du climat. Et toutes choses égales d'ailleurs, plus les peuples sont près de sa source, plus ils y sont exposés. Voilà pourquoi dans l'Arabie voisine de l'Egypte, cette maladie y est devenue si commune. On remarque que les Africains, surtout les Egyptiens, les Ethiopiens, les Negres, &c. contractent plus facilement cette maladie, que tous les autres peuples de la terre. Ils la gardent plus long-tems que les autres & la communiquent avec plus de facilité; soit que la peau des Africains soit d'un tissu différent du nôtre, soit que l'habitude où la plûpart sont de se frotter de graisses, d'huiles grasses, &c. retarde chez eux l'éruption, ou la rende inégale; soit que la malpropreté naturelle de ces peuples, jointe à toutes ces graisses dont ils sont enduits, retienne plus long-tems le virus sur leur cuir; il est constant que les Africains ont plus de disposition que les autres hommes, à contracter cette maladie, & à la répandre par tout où ils vont. Et on ne peut qu'admirer la sagesse de notre Gouvernement, qui défend aux

Negres d'entrer en France. Ils n'apportent aujourd'hui chez les Nations étrangeres, que des maux vénériens, la petite vérole; ou des Mulatres. Toutes les maladies véroliques s'attachent sur leur peau d'une maniere plus tenace, plus adhérente que sur celle des blancs, & leur contagion est toujours plus pernicieuse.

Dans les pays tempérés, où l'on ne prend aucune précaution, la petite vérole attaque ordinairement une seule fois tous les hommes. Et il faut admirer ici & rendre graces à la Providence qui nous a fait naître dans ces heureux climats, de n'avoir pas permis que l'homme, quoi qu'exposé sans cesse aux maladies étrangeres & pestilentielles, eut plusieurs fois les deux maladies les plus formidables, la peste & la petite vérole, qui sont capables elles seules de dépeupler toute la terre. Ne diroit-on pas que les maladies particulieres à certains peuples, sont en quelque façon leur sauvegarde & leur préservatif contre les incursions étrangeres; capables de dégoûter les autres Nations de l'envie de les connoître,

Elles ont été souvent le fruit de notre cupidité. Il semble que le Créateur vouloit nous avertir. Et il y a encore un grand problême à resoudre : savoir, si la découverte de l'Amérique a fait plus de mal que de bien à l'Europe ?

A mesure qu'on s'éloigne de sa source, & qu'on avance dans les pays froids, comme nous l'avons fait observer, la petite vérole devient plus rare : ainsi dans un climat tel que celui de Paris, d'Angleterre, & de toutes les Provinces septentrionales de la France, sur dix personnes on en voit mourir quatre qui n'ont jamais eu la petite vérole ; mais depuis que l'inoculation est introduite en Angleterre, en France & en Allemagne, cette maladie y devient tous les jours plus fréquente. Plus on avance vers le Nord, plus elle devient rare, & lorsqu'elle regne, elle y devient meurtriere, parce que le froid est toujours un obstacle à l'éruption. Et presque tous les vieillards de la Norvege, de la Laponie, de l'Islande, du Groenland, &c. meurent sans avoir la petite vérole.

Dans un tems très-chaud & très-sec en même tems, la petite vérole est

plus rare par-tout. Une chaleur douce & humide en même tems, est la plus propre à faire renaître des épidémies de petite vérole.

Dans les climats froids & tempérés, la petite vérole y devient plus frequente dans le tems des chaleurs. Elle commence à se reveiller au Printems pour l'ordinaire (a), devient plus fréquente en Eté & en Automne, & cesse au commencement de l'Hiver. En parcourant l'Histoire des pestes qui ont ravagé le monde en different tems, on peut observer qu'elles ont suivi ordinairement le même ordre & la même marche. Cette seule connoissance a fait souvent un honneur infini à des Médecins qui avoient annoncé que la peste finiroit en hyver.

Depuis les Médecins Arabes, qui ont observé les premiers cette maladie, jusqu'à nous: on remarque que tous les sujets qui ont le plus d'humeurs, sont ceux qui ont une petite vérole plus dangereuse, plus commune &

(a) Boerhave, Aphoris. pag. 459. Variola.

plus meurtriere que les autres. Et si l'on ajoute à cette raison, la chaleur du climat, celle de l'air qui nous environne, une disposition particuliere dans les pores de la peau, & dans nos humeurs : on rendra raison pourquoi tel ou tel peuple y est plus sujet qu'un autre : tel tempéramment a plus de facilité à la contracter : & pourquoi dans les mêmes climats, les enfans qui réunissent toutes les conditions favorables à son développement y sont plus exposés que les vieillards, dont la peau dure, serrée, compacte & seche, s'oppose à l'intromission du virus : pourquoi un homme sec est moins sujet à cette maladie, & l'a aussi moins abondante & moins dangereuse que celui qui est replet : pourquoi à âge égal, une femme qui a naturellement la peau plus fine & plus délicate, & qui a souvent plus d'humeurs, la contracte plus facilement qu'un homme : & pourquoi l'éruption se fait mieux en général chez elles que chez nous. Les conditions de la peau, des humeurs, de l'âge & de l'air qui nous environne, décident toujours de la qualité bonne ou mauvaise de la petite vérole. Ainsi l'éruption se-

ra toujours plus difficile, & par conséquent la maladie plus dangereuse chez les vieillards que chez les jeunes gens. Dans les pays du Nord, moins fréquente, mais plus meurtriere que dans les pays chauds. Un air chaud, épais, humide, étouffant, sera le plus propre à faciliter la contagion & le développement de la petite vérole, parce que la peau étant plus souple, plus ramollie, les pores plus ouverts, l'entrée du virus variolique sera plus aisée. La transpiration étant alors interceptée en partie, empêchée par la présence d'une Athmosphère humide qui environne le corps, les pertes qu'il fait tous les jours, seront moins considérables; par conséquent le sujet aura beaucoup plus d'humeurs alors, & la petite vérole sera toujours dans cet état de l'air, & plus fréquente, & plus dangereuse. L'expérience confirme le principe que nous venons d'établir.

Quelquefois la petite vérole n'observe aucune loix pour son développement: & toutes les regles qu'on nous a donné, sont souvent démenties par l'expérience. On voit souvent des épidémies où toutes les ressources de l'art

ſont infructueuſes (*a*) : *Helvetius* nous dit qu'entre toutes les maladies aiguës, c'eſt une de celles qui varient le plus dans leurs ſymptômes, & avec le plus de péril, où tous les momens ſont les plus importans, & où l'attention du Médecin doit être la plus aſſidue & la plus éclairée ; où les moindres fautes tireroient le plus à conſéquence. Dans cette affreuſe épidémie de petite vérole, qui régna à Paris en 1719, « rien » n'étoit capable, dit-il (*b*), d'arrêter » le cours rapide de ſes accidens, & » très-peu de malades étoient aſſez » heureux pour échapper à leur violen» ce, ſoit qu'on les conduiſît ſelon la » méthode que nous avons propoſée, » ſoit qu'on les traita d'une maniere » différente, on étoit frappé d'éton» nement & de douleur en les voyant » tous périr également, le cinquième » ou le ſeptième jour de l'éruption, » & quelquefois même dans le com» mencement de la ſuppuration ».

(*a*) Voy. Mémoires de l'Académie des ſciences, 1721. pag. 19.

(*b*) *Helvetius*, Idée de l'écon. anim. & Obſerv. &c. pag. 345.

» Je me rappelle avec horreur, dit
» *Musschenbroek* (a), les ravages que
» fit la petite vérole dans *Utrecht* en
» 1725; jamais elle ne fut ni si maligne
» ni si contagieuse; il n'étoit pas pos-
» sible de répondre de la vie d'un ma-
» lade; les Médecins les plus habiles
» étoient à tous momens trompés; j'ai
» vu, dit-il, & j'ai traité des malades
» qui après le quatorzieme jour, en ont
» été attaqués une seconde fois; les re-
» medes ordinaires étoient impuissans,
» on n'a pas été plus heureux avec les
» esprits acides; tels que l'esprit de
» nitre dulcifié, l'huile de vitriol &c.
» Je suis honteux de parler si long-tems
» d'une maladie qui est la honte & l'op-
» probre des Médecins.

(a) Voy. Transactions philosoph. 1732.



ARTICLE XI.

Maniere dont la Petite Vérole se communique.

La petite vérole se communique comme la peste. Mead ne trouve aucune différence entre ces deux maladies, dans leur maniere de se répandre dans le monde. Ainsi tous les moyens connus peuvent s'appliquer à la petite vérole; & l'une & l'autre sont contagieuses dans toute la rigueur du terme. La matiere de ces deux maladies, est capable de s'attacher sur tous les corps visibles, palpables, & solides. Les moyens connus excluent tous ceux qui ne leur ressemblent pas. Et depuis qu'on observe la peste & la petite vérole, il n'y a pas une seule observation bien faite, qui prouve que l'air puisse être le véhicule de ces deux maladies. Dans tous les tems on a suivi la marche de la peste. Nous venons de suivre celle de la petite vérole. Le germe de ces maladies a besoin d'être

touché pour entrer & se développer dans le corps; il est fixe, tenace, s'attache à la soie, au cotton, à la laine, au linge, au papier, & même aux métaux : & l'air est peut-être le seul corps dans la nature, qui ne lui sert jamais de véhicule : c'est lorsqu'il agit comme un corps solide qu'il peut le pousser; mais la nature de l'air est inaltérable : il peut bien se charger de vapeurs nuisibles, de miasmes putrides; alors tout ce qui respire en est attaqué; les hommes, les quadrupedes, les oiseaux, la lumiere d'un flambeau qui s'éteint, tout éprouve les effets de ces vapeurs : ils sont sensibles, frappans, les vegétaux mêmes s'en ressentent. Les animaux fuyent les bords marécageux; ils cherchent des eaux vives & saillantes. Les exhalaisons putrides qui s'élevent de quelque antre, de quelque souterrain ont été souvent pernicieuses pour les hommes & pour les animaux; mais elles n'ont jamais produit ni peste, ni petite vérole : maladies qu'on a vu souvent régner dans tous les tems, dans les climats les plus sains. Au milieu d'une peste qui ravage toute une ville, les Maisons Reli-

gieuses, les Cloîtres, les Communautés, les Colleges, tout ce qui a peu de communication avec le reste des hommes, se garantit souvent de la maladie qui regne; quoique les personnes qui les habitent soient dans la même atmosphère, quoiqu'elles respirent le même air. La petite vérole ravagera toute une ville dans un tems, où les saisons sont les plus belles, sous le ciel le plus serein & le plus pur. Non-seulement on observe tous les jours en France, surtout dans les parties méridionales, telles que la Provence & le Languedoc, que les épidémies naissent dans les saisons les plus belles, & les plus saines. Mais on l'observe dans tous les pays, & *Wintringham* (a) nous fait remarquer que depuis 1715 jusqu'en 1725, on a observé dans la ville d'Yorck & aux environs, des épidémies de petite vérole pendant tout ce tems, quoique les saisons eussent été toujours belles & très-saines. Les jeunes Pensionnaires des Convents, les

(a) Voyez le Journal des maladies observées par *Wintringham*, depuis 1715. jusqu'à la fin de 1725.

écoliers des Collèges, sont quelquefois les derniers à avoir la petite vérole, qui désole toute une ville, & qui régne tout autour de la maison qu'ils habitent. Mais lorsqu'une fois cette maladie est entrée dans ces Communautés; c'est alors qu'elle attaque tous ces enfans l'un après l'autre, si on n'a pas la précaution de les séparer. Et on voit tous les jours des personnes prudentes, qui éloignent leurs enfans de la contagion, & qui les garantissent par ce seul moyen.

Mead a prouvé que toutes les pestes étoient sorties d'Afrique: (a) le célébre Auteur du Traité de la peste, fait par ordre du Roi, nous fait voir que la plupart de celles qui ont ravagé le monde en différens tems, avoient pris naissance en Egypte. Nous avons fait voir que la petite vérole y étoit née. (b) M. Astruc a prouvé que la peste ne se communiquoit que par la contagion. *Fischer* Médecin d'Allemagne appuyé des auto-

(a) Voyez le Traité de la peste fait par ordre du Roi, Paris 1744.

(b) *Ibid.* On l'on a inséré la savante Dissertation de M. Astruc, dans laquelle on prouve, d'après le sentiment des Anciens & par des faits, que la peste est contagieuse.

rités de *Boerhave*, *Mead*, *Sericher* &c. a prouvé qu'il en étoit de même de la petite vérole. La maniere dont on a arrêté & étouffé au sein de la France, la peste de Marseille, que le Vaisseau du Capitaine Chataud avoit apporté de Syrie, en lui opposant des barrieres: celle qui réussit si bien aux Hottentots pour la petite vérole, ne prouvent elles pas assez que l'air ne porte jamais ces maladies, puisqu'on les arrête en coupant toute communication. Lorsque M. Didier, Professeur célebre de Médecine à Montpellier, entra dans Marseille au fort de la peste, où il sembloit que toute l'atmosphere de la ville devoit être comme un étang d'atomes pestilentiels, l'Hôpital de la Charité, qui regorgeoit de monde, jouissoit d'une bonne santé. Aussi cet illustre Professeur étoit si pénétré de cette vérité, que l'air ne sauroit s'infecter de la peste, qu'à son retour de Marseille, où il avoit été témoin de ses effets; il prononça un Discours en 1725 à Montpellier pour l'ouverture de l'Ecole célebre de cette ville, où il prouve, clair comme le jour, & par des faits, que l'air n'est jamais em-

preint d'atomes pestilentiels dans un tems de peste. « Je resserre, dit-il, » en peu de mots, toute la force de » ma preuve : toute maladie qui a un » moyen immanquable de se communi- » quer, est certainement contagieuse : » or telle est la peste ; donc elle est » certainement contagieuse. L'inoculation ne démontre-t-elle pas tous les jours la même chose pour la petite vérole. M. Didier plein de cette vérité pour la peste, après plusieurs preuves convainquantes, continue avec force ! « à ce raisonnement, dit-il, je » n'ajoute rien. Celui qui persisteroit » encore à nier la contagion de la » peste ; je le compterois comme pré- » venu sans ressource, à peu près » comme ce stoïcien, qui pilé dans un » mortier, s'obstinoit à soutenir qu'il » ne sentoit pas la moindre dou- » leur. (a)

La peste & la petite vérole ont le même pays d'origine. Quand on dit que l'air les transmet d'un climat à l'autre, on n'a que des conjectures vagues, incertaines & sans fondement.

(a) *Ibid.* Traité de la peste. pag. 313.

soutenir un pareil système ; cela s'appelle proprement, bâtir une hypothèse en l'air : on aime toujours les causes extraordinaires quand on ignore les vraies. Une peste qui ravage un pays, toute une ville, ne respecte que ceux qui n'ont point de commerce avec les pestiférés ; plus ce commerce est intime, plus on est exposé à contracter la maladie. Il en est de même de la petite vérole : on respire le même air, mais on est à l'abri de la contagion. Mead (a) nous fait observer que lorsque la peste régnoit à Rome en 1656 & 1657, tous les Monastères de l'un & de l'autre sexe, furent entièrement sauvés de la contagion ; parce qu'ils n'eurent aucun commerce avec les malades ; mais les Maisons Religieuses de Naples ayant négligé ce soin en furent toutes affligées. Bien plus, la contagion ne pénétra point dans les prisons de Rome, malgré la crainte de la mort, malgré l'horreur & la malpropreté de ces lieux, qui sembloient y exposer les prisonniers plutôt que les autres. Et ensuite

(a) Rich. Mead, *Opera*. Paris 1757. p. 216.

on vient nous dire gravement que la peur est capable de produire la peste & la petite vérole. Dans la derniere peste d'Angleterre, lorsqu'elle ravageoit tout le Canton de Cambridge; elle ne respecta que les Colléges. Dans celle de Marseille, presque toutes les Communautés Religieuses en furent exemptes. Pour en donner la preuve, nous rapporterons ici le certificat authentique de l'Evêque de cette ville. Voici ce qu'il atteste: « Henri François Xavier » de Belsunce de Castel Moron, par » la Providence divine &c. certifions » & attestons à tous ceux qu'il appar» tiendra, que pendant la désolation » de Marseille en 1720 & 1721, la » peste n'a point pénétré dans les Com» munautés Religieuses qui n'ont eu » aucune communication avec les per» sonnes du dehors, & qui ont usé de » précautions nécessaires pour s'en ga» rantir, & que la communication ne » fut plus à craindre dans cette ville en » 1722, par le soin que l'on eut de » renfermer exactement tous les mala» des dans l'Hôpital de la Charité, dès » lors qu'il y en avoit quelqu'un. Donné » à Marseille, dans notre Palais Episco» pal,

» pal, le quinzieme jour de Décem-
» bre, de l'an 1742.

HENRI, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur.

BOYER Prêtre.

Des exemples de cette nature sont toujours remarquables: on ne sauroit trop les répéter, afin qu'on n'oublie pas que la peste est contagieuse, & qu'on peut se défendre de la contagion au sein d'une ville qui en est infectée. Au commencement de la même calamité de Marseille, un Orfévre nommé *Garnier*, fit toutes ses provisions de bouche, & s'enferma dans sa maison avec toute sa famille: sa femme & huit enfans. Pendant les deux années que dura la désolation, ils resterent toujours enfermés. Au commencement de la peste, ils n'étoient que dix; ils sortirent de leur maison au nombre de onze parfaitement sains. Sa femme avoit fait un enfant, tandis que toutes les familles de Marseille périssoient par la contagion. Cet exemple est des plus mémorables, il nous apprend deux vérités importantes: l'une que l'air n'apporte

point la peste ; l'autre que tout particulier peut s'en préserver lorsqu'elle est dans une ville. Il en est de même de la petite vérole ; on s'en préserve en coupant toute communication ; & jamais les révolutions de l'atmosphere, les dérangemens des saisons, n'ont donné naissance à cette maladie. Elle a couru le monde, parce que des hommes, ou bien les matieres qu'ils avoient touché, en étoient infectés. La maniere dont elle en a fait le tour, prouve que l'air n'a point été son véhicule. Il est souvent arrivé que cette maladie apportée dans une ville, n'a attaqué qu'une seule famille, qu'un seul enfant, tandis que tous les autres en ont été exempts. Ce qui prouve encore que la naissance des épidémies ne dépend point de l'air comme leur cause matérielle, puisqu'il n'y a qu'une seule famille qui en soit attaquée, tandis que les autres en sont à l'abri, quoique tous les enfans éprouvent la même influence. Siegesbeck, dont nous avons parlé, qui faisoit la Médecine à *Séebrasen*, ville entourée d'eau de toutes part, n'y observa point de petite vérole dans l'espace de quinze

ans, quoiqu'elle eut régné plusieurs fois tout autour dans les villes circonvoisines. Les barrieres des Hottentots, l'observation de Debes, Médecin Danois, qui vit la maniere dont cette maladie naquit dans les Isles de Ferroé, sont de nouvelles preuves de ce que nous avons dit. Eh ! plut à Dieu que la petite vérole & la peste, ne fussent pas des maladies contagieuses & tenaces, & que leur virus fut volatil, un coup de vent les eut bientôt dissipées. Les hommes seroient bien malheureux, s'il respiroient un air pestiféré dans un tems de petite vérole. Le tissu délicat de leurs poumons seroit bientôt rongé par un virus aussi acre, aussi rongeant & aussi dangereux que celui de la petite vérole. Il y a longtems que les oiseaux, & tout ce qui respire n'existeroit plus : le renouvellement des épidémies de petite vérole est donc indépendant des variations de l'atmosphere, considérée comme cause efficiente dd cette maladie. L'air plus ou moins chaud, plus ou moins humide, peut aider & faciliter ce renouvellement ; mais il ne sauroit jamais donner naissance à une petite vérole. Il n'y a qu'un Inoculateur

peut la faire naître à son gré, dans tous les tems & dans toutes les saisons; voilà le grand maître des épidémies. Pour produire la petite vérole, il faut sa semence, il faut son germe, il n'est point dans le sang, il n'est point dans l'air; il faut le chercher sur la terre. Ce germe est capable de se fixer, de s'attacher sur tous les corps que le malade de petite vérole touche; ainsi sa chemise, ses draps, son linge, ses habits, le papier, tous ce qu'il a dans ses poches; ses souliers, ses bas, enfin tous ce qu'il porte, qu'il touche ou qu'il manie, peut recevoir l'empreinte de ce germe, & le transmettre dans cet état à tous les hommes; il est capable alors de faire naître quelque tems après la petite vérole; & si le corps, qui lui sert de véhicule, n'est point passé par le feu, s'il n'a reçu l'impression de quelque parfum, de quelque esprit ardent pour l'étouffer, ou bien celle d'un liquide capable de l'enlever, tel que l'eau. Le germe ainsi caché, peut s'introduire dans le corps humain, ou par une simple application sur la peau, ou par quelque ouverture naturelle.

Ainsi la poudre des croutes de petite vérole, prise par le nez comme nous prenons une prise de tabac, ou bien répandue sur un morceau de coton, qu'on y introduit, donnera la petite vérole; comme on l'observe chez les Chinois.

Elle s'introduit par la bouche. C'est ainsi qu'un paysan d'*Enderech*, dans l'*Ammerland*, (a) la donna un jour imprudemment à son fils. Ce paysan étant à *Frisoit*, y entendit dire qu'il étoit bon de donner la petite vérole aux enfans. Pour cet effet, il en ramassa quelques croutes, & à peine fut-il de retour chez lui, qu'il les donna à boire à son fils dans de la bierre. L'enfant mourut au bout de quelques jours de la petite vérole. Ce Pere malheureux fut tellement affecté de cette mort, qu'il perdit l'usage de la raison. C'est par la bouche qu'à (b) Constantinople, parmi les Grecs & les Chrétiens qui sont dans cette ville, on prend la petite vérole dans des grains de raisins dont on a vuidé les pepins, ou bien dans un pruneau.

(a) Boer. *Dissertat. inaugural. de variol. insitione* Pag. 21. Note 19.

(b) Voy. Castrell. Tableau de la pet. vér.

La petite vérole peut encore entrer par les pores de la peau, & c'est la voie la plus ordinaire. (a) Cantwel nous dit qu'en Irlande on a donné quelquefois la petite vérole à des enfans, au lieu de les inoculer, en échauffant bien une partie du corps par une friction seche, & en y appliquant du pus variolique. On sait qu'en Italie, au lieu d'inoculer, on applique quelquefois une emplâtre épispastique, & on frotte après la partie avec du pus. Tous les jours les enfans prennent la petite vérole par les pores de la peau, en touchant leurs camarades qui en sont attaqués. C'est de cette maniere qu'un Negre infecta toute l'Amérique.

La petite vérole entre dans le corps par une plaie, une piquure, une blessure, &c. Je n'en donne pour exemple que l'ouverture que l'on fait en inoculant.

Il est donc démontré que le germe de cette maladie peut entrer dans notre corps par toute sorte d'ouvertures naturelles ou artificielles. Il ne nous reste plus qu'à découvrir quels sont les corps qui lui servent le plus souvent de véhicule, & qu'on ne soupçonne pas.

(a) Cantwel, *ibid.*

Lorsqu'on apporta la petite vérole chez les Hottentots, on ne soupçonnoit pas sans doute que le linge qui avoit servi aux malades, pût communiquer cette maladie à ce peuple : car si on l'eut cru, je pense que les Hollandois étoient assez humains pour ne pas exposer tout un peuple à une maladie pestilentielle, qui lui étoit inconnue.

Lorsque le jeune Danois donna sa chemise à cette femme des Isles de Ferroé, il ne soupçonnoit pas sans doute, qu'elle fut capable d'infecter toutes ces Isles. Ainsi le linge est la voie de communication la plus commune pour cette maladie, c'est là un véhicule assuré qui peut la transporter d'Europe en Amérique. M. *Tissot* assure que les charpies dont on se sert pour panser les variolés, conservent encore leur vertu contagieuse huit mois après (*a*) ; il en est de même des soies imbibées, & des croutes que conserve un Inoculateur.

Kirkpatrick dit qu'il a connu un homme qui prit la petite vérole en couchant dans un lit où un malade variolé avoit couché trois mois auparavant.

(*a*) Voy. *Tissot*, Inoculation justifiée, p. 67.

Kirkpatrick (*a*) rapporte encore qu'un Chirurgien ayant faigné une femme avec une lancette dont il s'étoit fervi pour un malade de la petite vérole ; lui communiqua cette maladie, comme s'il l'eût inoculée. Le même cas est arrivé plusieurs fois en Angleterre (*b*) ; & Messieurs les Chirurgiens doivent y faire attention, parce qu'il est très-fâcheux pour un malade qui a déja une maladie grave, d'en recevoir une autre dangereuse par une faignée, ou bien de recevoir deux fois la même maladie ; ce qui est encore très dangereux dans ces circonstances.

L'estimable Beer (*c*), nous fait part d'un fait arrivé à *Lepsic*, fur lequel on doit faire quelque attention : il dit qu'un jeune homme adonné aux belle-lettres, fut un jour attaqué d'une petite vérole dont il guérit ; mais dont il eut la figure fort maltraitée. Après sa convalescence, son premier soin fut de se faire peindre & d'envoyer

(*a*) Kirkpatrick, Analyse de l'Inoculation.

(*b*) Voy. Cantwel, Tableau de la pet. vér.

(*c*) Voy. *Dissertat. inauguralis de variolar. contagio*, etc. Lipsiæ 1762, pag. 10.

son

son portrait à sa sœur, éloignée de Leipsic de plus de quarante milles d'Allemagne; mais la toile de ce portrait, malheureusement infectée, communiqua à cette sœur la petite vérole, dont elle mourut.

Le même Beer nous parle au même endroit d'une épidémie de petite vérole, survenue à Leipsic d'une maniere qu'on ne soupçonne pas, & qui, peut-être, est très-ordinaire. Un de ses Confreres ayant été appellé à un Village, à quatre milles de Leipsic, pour voir trois enfans attaqués de la petite vérole; de retour à Leipsic, il donna à sa sœur la chemise qu'il portoit, pour la faire blanchir. Trois jours aprés, la petite vérole se déclara chez cette fille, qui la communiqua à d'autres; & l'épidémie de cette année, ne dût sa naissance qu'aux manchettes de ce Médecin. Je ne saurois trop exhorter mes Confreres à être attentifs là-dessus.

Lorsqu'on se fut apperçu à Constantinople (a), que les Médecins Inoculateurs donnoient quelquefois la petite

(a) Voyez le Recueil des Ecrits sur l'inoculation.

vérole, en touchant les enfans qu'on disposoit à la recevoir par l'inoculation, ou les obligea de changer d'habits toutes les fois qu'ils les visitoient. *Ghelius* (*a*) rapporte qu'un enfant ayant mangé des raisins secs, qu'un autre enfant attaqué de la petite vérole avoit porté quelque temps dans sa poche, fut pris lui-même, peu de jours après, de cette maladie.

Plus le contact est intime, plus la communication est aisée : c'est ainsi que dans un commerce amoureux, la petite vérole passe d'un sexe à l'autre. Mead en rapporte quelques exemples.

Quelquefois, dans le même cas, la maladie n'est que locale ; ce qu'on a vu arriver à une femme (*b*), qui reçut ainsi la maladie sur une seule partie du corps, d'un homme qui étoit encore avec les croutes de petite vérole.

On peut encore envoyer la petite vérole par lettres, d'un pays à l'autre. Voilà pourquoi il est défendu aux

(*a*) Gohlen. *Compendium praxis clinic. de variolis.*

(*b*) Voy. *Tentamen medic. de variol. segnis speciei diversâ methodo curari debeant*, Auctore Isnard. *Monspelii* 1757.

enfans qui sont dans l'Hôpital d'inoculation, à Londres, d'écrire des Lettres, même à leurs parens. Et *Werlhoff* (a), Médecin du Roi d'Angleterre, dans l'Electorat de Hanovre, nous fait l'histoire d'une épidémie de petite vérole, survenue dans une ville à l'occasion d'une Lettre, écrite par une personne attaquée de cette maladie. Elle écrivoit à une sœur domiciliée ailleurs. Après la réception de la lettre, cette sœur fut bientôt attaquée de cette maladie qu'elle communiqua à quatre personnes de ses amies qui logeoient dans la même maison; d'où elle se répandit par contagion dans toute la ville: où plusieurs années depuis, l'on n'avoit point observés de petites véroles.

Je suis très persuadé que presque toutes les épidémies ne doivent leur naissance qu'à des causes de cette nature: & qu'on n'a jamais pris la petite vérole, qu'en touchant la semence de cette maladie imprimée sur quelque corps. Mais comme cette matiere ne se voit pas, & qu'on ne la soupçonne pas non plus: notre négligence est cause

(a) Voy. Gaz. *salut.* pag. 16. Nos. 36.

qu'on ne s'en apperçoit pas plus souvent. Une personne entre dans la chambre d'un malade qui a la petite vérole; elle ne le touche pas; trois jours après, elle est attaquée elle-même de cette maladie: alors on dit: l'air de la chambre donne la petite vérole. Mais cette personne qui la contracte ainsi, a-t-elle bien pris garde à ses habits, à ses manchettes, à ses robes, &c. qui peuvent toucher & s'empreindre du pus ou des croutes de petite vérole? A-t-elle pris garde à ses souliers, qui peuvent avoir foulé des croutes que le malade laisse tomber, ou jette quelquefois par terre? A-t-elle fait attention de ne pas manier quelque chose que le malade a touché, un papier, une clef, un couteau, les rideaux du lit, la tapisserie, un soufflet, les pincettes, &c. &c. &c. Tous ces corps sont capables de retenir l'impression de la matiere variolique, & faire naître ensuite la petite vérole. Si on étoit plus attentif, on découvriroit tous les jours quelque nouveau véhicule de petite vérole. On seroit sur ses gardes, & cette maladie seroit bien plus rare. Alors la petite vérole, au

lieu d'amis, auroit de véritables ennemis : on la poursuivroit jusque dans ses derniers retranchemens : au lieu de la conserver, on en détruiroit le germe : on étoufferoit sa semence : la nécessité nous rendroit industrieux, & sa destruction feroit une époque dans le monde. Quel bien ne seroit-ce pas pour toute l'humanité, si au premier signal de son apparition dans une ville, on sonnoit le tocsin, l'allarme contre l'ennemi commun. On l'empêcheroit de se répandre, de se communiquer : on apprendroit alors à la vaincre, à la combattre : on ne se tromperoit pas comme on fait aujourd'hui : au lieu de perfectionner l'art de la conserver, on perfectionneroit celui de la détruire : tout se ligueroit contre cette maladie. Que de milliers d'hommes sauvés dans tous les Etats. De quelles entreprises les hommes ne sont-ils pas capables, lorsqu'ils le veulent ? Nous avons trois exemples frappans devant nos yeux, des barrieres qu'on peut opposer aux maladies les plus formidables. Celui des Hottentots pour la petite vérole ; celui de toute l'Europe pour la destru-

ction de la lepre, & celui des François pour la peste de Marseille.

On sait que la lepre, toujours sortie des eaux du Nil, a paru deux fois en Europe, & que deux fois elle y a été anéantie. La premiere fois elle y fut apportée par l'armée de Pompée, suivant le témoignage de Pline; & la seconde, au retour des expéditions dans la Terre-Sainte, ou Croisades. Les Loix qu'on fit en Europe pour arrêter la lepre, furent faites sur le plan des Loix Mosaïques. Mais *Herodote* (a) nous dit que les loix des Juifs sur la lepre, avoient été tirées de la pratique des Egyptiens. Le climat d'Egypte les rendit d'abord nécessaires. La nécessité est toujours ingénieuse: & les Egyptiens furent les premiers qui en donnerent l'exemple aux autres nations. On ignore les précautions que prirent les Romains pour s'en défendre; il y a apparence qu'ils avoient fait des loix, puisque cette maladie mérita l'attention des Législateurs de Lombardie. Et nous apprenons que parmi leurs loix, il y en avoit une que fit *Rotharis*, qui or-

(a) *Hérodote*, Liv. II.

donne qu'un Lépreux, chassé de sa maison, & relegué dans un endroit particulier, ne pourra plus disposer de ses biens, parce que dès-lors il est censé mort pour le monde. On voit par là que pour empêcher toute communication avec les lépreux: on les rendoit incapables des effets civils. De cette maniere, les progrès de cette maladie furent arrêtés jusqu'au tems des Croisades. Les reglemens sages qu'on fit alors, empêcherent cette maladie qui avoit déja pris racine dans plusieurs parties d'Europe, de faire des progrès. Les Lépreux, autrement dit *Ladres*, furent séquestrés entierement de la société; ils furent enfermés dans des maisons isolées, hors des Villes, où on leur donna un champ clos à cultiver pour leur subsistance. C'est ainsi qu'on vint à bout d'extirper entierement le germe de la lepre, qui s'éteignit enfin avec tous ceux qui en étoient attaqués. Toute l'Europe concourut à l'exécution d'un projet si salutaire, puisqu'il y avoit dans la seule Chrétienté dix-neuf mille léproseries, suivant *Mathieu Paris*. On voit encore des restes de ces maisons,

ou maladreries, dans plusieurs Provinces de France. Elles furent réunies à l'Ordre de S. Lazare & du Mont Carmel, par Edit du Roi en 1664. On ne peut qu'admirer les sages précautions de nos Peres, qui empêcherent qu'une maladie aussi affreuse parvint jusqu'à nous. Cette entreprise peut être regardée comme une des époques du salut du genre humain.

C'est à l'exemple des anciens Egyptiens, des Lombards, de nos Prédécesseurs & des Hottentots, que dans notre siecle, en 1720, lorsque la peste parut à Marseille, & qu'il fut clair comme le jour qu'elle y avoit été apportée sur un vaisseau, on s'avisa de former des lignes gardées par des troupes, pour empêcher la communication des pestiférés, avec les autres hommes: ce ne fut qu'à force de vigilance & de soins à garder les barrieres, qu'on vint à bout d'arrêter la contagion de la peste, qui s'éteignit en 1722, au sein de la France & dans le cercle que les troupes avoient formé. Ce qui prouve que le germe de toutes ces maladies, s'éteint de lui-même.

A la place de l'établissement de li-

noculation, le plus beau projet qu'on pourroit lui substituer, seroit l'extirpation entiere de la petite vérole dans tout le monde. Il faudroit pour cela que toutes les Nations y concourussent à la fois, & qu'on coupa toute communication avec l'Egypte. L'exécution de ce projet paroît impossible ; mais il seroit très possible que toute l'Europe se réunit pour se préserver de la petite vérole. Il ne faudroit pas des siecles comme pour la lepre, maladie chronique. Trois ou quatre ans, peut-être moins, suffiroient pour une maladie aigue, inflammatoire, telle que la petite vérole, semblable en tout à la peste.

En attendant le concert de toute les Nations de l'Europe, occupons-nous de la patrie. Je ne prétens pas proposer ici des moyens impraticables, comme on a fait jusqu'ici. Je ne demande que des ordres, & une persuasion intime de tous les Citoyens, que la petite vérole est une maladie contagieuse. La nature est assez ingénieuse pour faire le reste. Tout homme sait naturellement se préserver d'un mal

contagieux. La tendresse d'une Mere est assez clairvoyante pour éloigner de son enfant tout ce qui peut lui nuire : il ne faut que la connoissance des voies de communication pour les empêcher d'agir, & le sentiment naturel n'a besoin ici que d'être éclairé par quelques secours extérieurs.

Avant de proposer les nôtres, parcourons les différens spécifiques & préservatifs qu'on a proposé jusqu'ici, pour se délivrer de la petite vérole.



ARTICLE XII.

SPÉCIFIQUES ET PRÉSERVATIFS DE LA PETITE VÉROLE, PROPOSÉS PAR LES AUTEURS.

L'HISTOIRE de la Médecine & l'expérience journaliere nous apprennent qu'il y a des contrepoisons dans la nature, qu'il y a des êtres capables de détruire entierement le levain d'une maladie, soit avant qu'elle se développe, soit après son développement dans le corps humain. La nature de ces sortes d'antidotes nous fait parvenir quelquefois à la connoissance de celle de la maladie. Dans ces sortes de découvertes, le hazard est souvent plus heureux que l'art le plus éclairé. Mithridate Roi de Pont, s'étoit rendu le poison familier, au moyen d'un Antidote. Cet exemple ne suffiroit pas pour nous convaincre de la possibilité des spécifiques, parce qu'on accorde souvent dans ce cas très-peu à la nature, beaucoup à l'art; tandis qu'il faudroit souvent accorder beaucoup à la nature, & très-peu au remede. L'habitude nous rend non-seulement capable de supporter

les poisons (j'en excepte les corrosifs ; & tous ceux qui agissent d'une maniere méchanique) mais elle nous les rend familiers, au point que la nature n'en est plus affectée. J'en ai pour exemple l'opium dont les Turcs font usage, & mille drogues que nous prenons tous les jours à titre de remedes agréables, de ragoutans, de stomachiques ; tels que le Thé, le Caffé &c. qui ne nourrissent pas plus que l'infusion d'un morceau de bois ; mais auxquels on s'accoutume enfin, parce que la nature se fait à tout. Ainsi l'exemple de cet antidote de Mithridate, ne suffit pas pour nous prouver qu'il y a des spécifiques : mais combien de fievres intermittentes le Kinkina n'a-t-il pas guéri, sans procurer une évacuation sensible par quelque couloir. Il est prouvé que le Mercure est le spécifique des maux vénériens. L'eau distillée du Laurier-cerise, empoisonne, & l'eau distillée du Laurier odorant est son contre poison. Le vinaigre, les citrons, & les autres acides de ce genre, sont regardés comme spécifiques contre les poisons végétaux. L'alkali volatil est l'antidote du venin de la Vipere. On connoît même un contre poison pour le su-

blimé corrosif, lorsqu'on est à tems de l'administrer ; c'est l'alcali fixe de tartre, ou tout autre de même nature ; le sel de cuisine produit le même effet. L'Alchymie a donné naissance au poison, la Chymie a trouvé l'antidote. C'est à la science des Rapports chymiques qu'on doit cette découverte. Les Américains ont leur préservatif contre la morsure du Serpent à sonnettes. Ce spécifique est une plante que l'on trouve toujours auprès du serpent. Il y a donc des spécifiques & des préservatifs connus. Mais la grande question est de savoir, s'il est possible de trouver un spécifique, qui donné intérieurement, puisse préserver de la petite vérole celui qui y est sans cesse exposé, ou bien en détruire entierement le levain lorsqu'il commence à donner des signes de son existence dans le corps humain : enfin capable de faire avorter la maladie avant qu'elle paroisse. Quelques Auteurs ont cru l'un & l'autre possible. L'analogie nous porte à le croire, & la raison ne le refuse pas à cette possibilité. Voici les remedes que différens Auteurs ont proposés pour se préserver de la petite vérole.

Rhasès nous donne plusieurs moyens

de s'en préserver dans un tems d'épidémie : ces moyens consistent dans la propreté du corps, le lavage, le régime, & quelques remedes internes, dont la base étoit le camphre : il dit qu'il faut faire baigner tous les jours dans l'eau froide les enfans à l'heure de midi. (Notez que Rhasès vivoit dans la Perse) mais il seroit à souhaiter que cette coutume fût en usage par tout, même dans les climats froids; cela fortifie le corps, & rien n'est plus propre à rendre l'homme robuste. La propreté de la peau, qui en est la suite, ne peut-être que salutaire, & contribue non-seulement à la santé; mais on peut dire même à prolonger la vie. Le corps humain se trempe comme l'acier; il devient dur, ferme, & résiste ensuite aux travaux les plus pénibles. Cette pratique, qui paroît aujourd'hui impraticable parmi nous, vû notre maniere de vivre & d'exister, seroit de la plus grande utilité pour tous les peuples. Et si on ne peut pas faire baigner entierement les enfans, il faut du moins que le lavage en tienne lieu. Il conseille de laver le visage des enfans avec l'eau de Santal, où l'on ajoute un peu de camphre dans un tems d'épidémie. Cet Auteur nous

indique encore le choix des alimens ; il dit qu'il faut leur donner des légumes, surtout des soupes de lentilles, des herbes potageres, des fruits aigrelets, des poissons frais &c. leur interdire tout ce qui échauffe, allume le sang, & le corrompt. Il recommande de leur tirer du sang, de rafraichir l'appartement qu'ils occupent, & surtout de les tenir proprement. Il leur défend tous les fruits doux, tels que les figues, les raisins secs, les dattes, le sucre &c. Les melons qu'il regarde comme un aliment très-pernicieux : la viande, & tout ce qui est capable d'occasionner quelque pourriture dans le corps ; il conseille de leur faire manger des gelées des fruits acides, des robs de citron, de grenades &c. d'arroser leur viande avec du verjus, du citron ; de leur faire boire de l'eau à la glace, ou l'eau fraiche des fontaines ; des crêmes de ris, d'orge & de lentilles, leur tenir le ventre libre avec de l'eau de pruneaux : & il conseille de faire usage de quelques remedes dont on verra la composition à la suite de l'ouvrage, & dont le principal ingrédient est le camphre. Si l'on doit ajouter foi à quelque

ſpécifique pour la petite vérole, c'eſt au camphre : on ſait combien il eſt avantageux dans les fievres putrides, malignes, lorſqu'on craint un excès de putridité, & la diſſolution des humeurs. Il a ſervi de baſe à pluſieurs remedes qu'on nous a donnés après cet Auteur, à titre de ſpécifiques de la petite vérole. Tel eſt en général le régime & la maniere de traiter les enfans qu'on veut préſerver de la contagion, que Rhaſès indique. Nous verrons combien ſes préceptes ſont ſages pour le traitement de cette maladie, lorſqu'elle ſe déclare.

Boerhave frappé des miracles qu'avoit fait le mercure dans le traitement des maux vénériens, & pour d'autres conſidérations que lui ſeul étoit capable d'apprécier, crut qu'on pourroit trouver le ſpécifique de la petite vérole dans un amalgame de mercure & d'antimoine ; on en fit l'eſſai pluſieurs fois, mais le ſuccès ne répondit pas à ſon attente. Cependant le remede de Boerhave s'employe avec ſuccès pour emporter les reliquats de petite vérole; mais ce n'eſt que dans le cas où il n'y a plus d'inflammation, qu'il peut être adminiſtré avec ſuccès.

Boerrhave conseille encore un autre moyen; il dit, puisque la petite vérole est une maladie inflammatoire, puisqu'elle porte quelquefois une chaleur extrême dans tout le corps, & qu'elle met les humeurs dans la plus grande fermentation; il faut éteindre le feu qu'elle excite & l'étouffer avant qu'il se développe. En conséquence il ordonne une méthode générale antiphlogistique. Il veut pour cette effet qu'on soit saigné autant que le demande la violence de l'inflammation, qu'on relâche & qu'on rafraichisse tout le corps par des remedes internes & externes. Une eau farineuse aigrelette, nitrée, de l'hydrogale simple intérieurement, des lavemens, des fomentations sur tout le corps, une boisson acide copieuse, un régime léger, un air frais; voilà à peu près la méthode que Boerrhave indique pour éteindre le feu de la petite vérole par la voie de la résolution, comme on fait dans les maladies inflammatoires; mais comme la petite vérole est un monstre qui se joue de tous nos remedes; cela ne l'a pas empêchée de paroître, quand on a voulu tenter de l'étouffer par cette voie.

En 1733, Boerrhave fit l'éloge d'un remede qu'on donnoit pour le spécifique de la petite vérole; c'étoit *l'Æthiops Minéral*, proposé par *Look*, Médecin Anglois; c'est-à-dire un composé de souffre & de mercure. Les Médecins praticiens ne sont pas encore d'accord avec les Chymistes sur la vertu de l'Æthiops minéral; les premiers disent qu'il agit sur nos humeurs, puisqu'il est capable d'exciter une salivation; les autres soutiennent qu'il n'y a point de suc dans le corps capable de le dissoudre, & qu'on le rend par les selles comme on l'a pris. On le donne aux enfans, depuis six grains jusqu'à douze sans danger, & s'il en faut croire Boerrhave & Look, plusieurs personnes ont été préservées de la petite vérole en faisant usage de ce secours. Si le levain a été pris par la bouche, ce remede peut bien avoir un effet salutaire, en entraînant par les selles tout le virus qui peut-être dans les premieres voies; & alors l'évacuation qui en résulte peut être salutaire : mais comme le moment où l'enfant contracte ce virus est incertain, & qu'on ne peut pas le droguer toujours, surtout lorsque la petite vé-

role est déclarée : on doit être très-circonspect sur son usage, & j'aimerois mieux qu'on donne à la place le mercure doux, ou la panacée mercurielle, à la dose de quatre à huit grains, qui agissent plus surement, & avec plus d'efficacité. Mais tous ces remedes ne doivent être confiés qu'à des mains prudentes.

La Chymie a encore fourni les acides minéraux qui sont les rafraichissans par excellence, & que quelques Auteurs ont employé à titre de préservatif de la maladie. Ces acides sont ceux de vitriol, de sel marin & de nitre qu'on donne à la dose de quelques gouttes noyées dans une grande quantité d'eau. Ces acides ont leur avantage lorsque la maladie est déclarée ; mais je les crois incapables de préserver de la petite vérole.

On trouve dans les Ouvrages de *Berkeley*, que plusieurs personnes ont été préservées de la petite vérole en faisant usage de l'eau de goudron.

Ettmuller assure qu'il a préservé bien des personnes de la petite vérole avec la teinture de myrrhe. *Langius* & *Valschius* ont employé le même remede dans cette vue.

M. *Rosten* ou *Rose*, Médecin du Roi de Suède, a employé avec succès des pilules anti-septiques, pour prévenir les accidens des petites véroles confluentes, dans les années 1744 & 1750, où ces petites véroles firent beaucoup de ravages dans la ville d'*Upsal*. Pour les faire, on prend calomelas, camphre, & aloés tiré à l'eau, de chacun quinze grains, vingt & cinq grains d'extrait de gayac, mêlés le tout pour en faire S. A. des pilules de deux grains chaque, qu'on enveloppe d'une feuille d'argent; on en donne le matin depuis une jusqu'à quatre, aux enfans au-dessus de quatre ans. Quelques Auteurs ont proposé le quinquina, comme un des plus puissans antiputrides; il a été essayé en Angleterre avec quelque succès, & M. le Camus dit qu'on pourroit en faire l'essai sans danger, en l'associant au nitre & au camphre.

Voilà à peu-près les préservatifs internes les plus recommandés par les Auteurs; ils ont tous un inconvénient; c'est qu'ils assujettissent à leur usage la personne qui veut se préserver de la petite vérole, & la condamnent à se droguer éternellement. La plupart de

ces remedes peuvent avoir la vertu qu'on leur attribue ; & dans un cas d'épidémie, on pourroit faire choix de ceux qui paroissent les mieux combinés. Celui de tous ces remedes qui me paroit le plus propre à éloigner la petite vérole, ou à détruire le levain, c'est le camphre. Son extrême volatilité le fait pénétrer avec promptitude dans les vaisseaux les plus fins : on sait combien ses vertus ont été célébrées, non-seulement par les Auteurs Arabes, mais par les modernes, surtout par Hoffman & Tralles, dans toutes les maladies inflammatoires, putrides & malignes ; on peut le donner sans danger, à la dose d'un grain mêlé & broyé avec deux grains de nitre, aux enfans de deux ans, & augmenter le nombre des grains de nitre avec celui des années, en proportion égale suivant l'âge du sujet. Le principe pénétrant du camphre le rend propre à agir en même tems sur les premieres & les secondes voies, sans aucun danger. Et c'est un remede de cette nature qu'il faut employer pour chasser un virus étranger, qui peut entrer par les pores de la peau & par la bouche. Ainsi s'il y a un remede

dans la nature capable d'éloigner le germe de la petite vérole ; ou de le détruire, sans danger pour les malades, s'il est une fois introduit dans le corps, il n'y a que le camphre capable de produire cet effet ; & la meilleure façon de le donner est de le marier avec le nitre.

Qu'elle que soit la nature, jusqu'ici inconnue, du virus variolique ; il n'est pas moins vrai que les signes qu'il donne de son existence, sont très souvent incertains, & qu'il est difficile de ne pas se tromper sur sa présence, parce que la petite vérole est une maladie si extraordinaire, qu'elle prend la forme des autres sans ressembler à aucune ; & qu'elle met tous les jours en défaut la nature, l'art & l'artiste. Et quand on a affaire à un pareil protée, il faut chercher des moyens externes pour l'empêcher, & de pénétrer dans notre corps, & de ressusciter lorsqu'il paroît éteint. Il s'agit donc de nous fortifier extérieurement contre un ennemi invisible qui est sans cesse autour de nous.

Les Médecins Arabes, dans cette vue, ont recommandé la propreté du corps, les bains & les parfums ; *Avi-*

cenne, *Hali-Habbas*, *Averrhoes*, *Avenzoar*, *Albucasis*, &c. recommandent tous de brûler des plantes aromatiques, dans la chambre de ceux qu'on veut préserver de la contagion, pour purifier l'air des appartemens, parce qu'ils s'étoient apperçus qu'avec ces précautions, la petite vérole étoit moins fréquente.

Trincavius, (*a*) Médecin de Florence, ayant appris par une longue expérience, que les parfums étoient capables d'éloigner la petite vérole, insiste beaucoup dans sa pratique sur leur usage. Il conseille de les faire dans la chambre des enfans, surtout dans les tems d'épidémie où ils sont le plus menacés de la petite vérole : il recommande surtout ceux de roses seches, de lavande, de gérofle, d'hyssope, &c.

On trouve dans la Réponse de M. *Monro*, célebre Médecin d'Ecosse, aux Commissaires de la Faculté de Paris sur le fait de l'inoculation, une note sur

(*a*) Jacob Trincavius, *De asservanda puerorum sanitate*. Florentiæ 1593.

le genievre, qui m'a paru intéressante ; je vais la rapporter telle qu'on la lit à la page 25. » Comme le genievre, dit-» il, est une plante qu'on fait n'avoir » aucune qualité nuisible ; on pourroit » tenter avec elle quelques expérien-» ces relatives aux deux faits suivans » qui m'ont été communiqués. Une » Dame dans un tems où la petite vé-» role exerçoit son ravage dans son » canton, s'avisa de mettre tous les » jours ses enfans dans un bain fait avec » le genievre, & de faire du feu dans » leur chambre avec la même plante : » aucun des huit ou neuf enfans, ainsi » traités, n'a eu la petite vérole, quoi-» que plusieurs d'entre eux ayent par » la suite soigné leurs propres enfans, » attaqués de cette maladie. Comme » je rapportois ce fait à quelqu'un, il » me demanda s'il ne seroit pas possi-» ble que ce fut là la raison pour la-» quelle aucun des habitans d'une Pa-» roisse où le genievre croît en grande » quantité, ne fut pris de la peste, qui » fut si meurtriere en Ecosse, environ » le tems de la restauration, tandis » que les Paroisses des environs en » souffroient prodigieusement. C'est » un

» un fait dont il m'assura être bien in-
» formé.

Le genievre par son principe hui-
leux, aromatique, est capable, non-
seulement de corriger la malignité de
l'air; mais même d'étouffer une se-
mence de peste ou de petite vérole:
dans tous les tems, il a été employé
en parfum pour purifier l'air; il sem-
ble que c'est la plante la plus précieuse
qu'il y ait sur la terre: elle est répan-
due partout; l'odeur qu'elle exhale,
& le goût amer & sucré de ses bayes,
semblent inviter l'homme à les man-
ger lorsqu'il est malade; tout le monde
connoît sa vertu stomachique. S'il y
avoit dans la nature une plante *sophie*,
c'étoit celle-là. L'homme dans l'état
naturel exposé à très-peu de maux,
trouvoit sous sa main un remede agréa-
ble, sans apprêt, & efficace: le genie-
vre s'employe avec succès dans la plu-
part de nos maux, surtout dans ceux qui
sont produits par le voisinage de quel-
ques eaux dormantes des marais &c.
Dans les maladies qui dépendent des
premieres voies, dans les fievres in-
termittentes, les délabremens d'esto-

mac, &c. On fait avec ses bayes une conserve précieuse, agréable au goût, & qui est un excellent stomachique, & on peut mettre le genièvre dans la classe des préservatifs les plus puissans de petite vérole : dans tous les tems on s'en est servi avec succès pour éloigner les maladies pestilentielles, pour corriger la malignité de l'air, & celle de nos humeurs.

Si l'on considere le bien que procure le vinaigre dans toutes les maladies malignes, pestilentielles, soit qu'il soit pris intérieurement, soit qu'on l'employe en parfum, ou qu'on en frotte les mains, le visage, les meubles des appartemens, l'analogie nous engage à le mettre au nombre des préservatifs externes de la petite vérole. On sait combien ses vertus ont été célébrées par tous les Médecins de l'antiquité ; dans toutes les pestes, on s'en est toujours servi avec succès, il a été toujours le grand préservatif des Médecins, pour se défendre de l'infection de toutes les maladies. Ses vertus ont été de tout tems reconnues : *Posca des Romains*, le vinaigre des *quatre voleurs*, en sont des preuves ; il est non-seule-

ment propre à corriger un air impur & mal sain, à éloigner les insectes, mais il est capable d'étouffer une semence de peste & de petite vérole. Dans la derniere peste on ne l'oublioit jamais, pour désinfecter les meubles des appartemens. Quand il ne serviroit qu'à corriger un air mal sain, son usage seroit toujours salutaire : & il seroit à souhaiter qu'il fut employé plus fréquemment dans tous les Hôpitaux. Son usage est fondé sur des principes incontestables, & il résiste à la pourriture, & corrige la malignité de l'air d'une maniere évidente. On ne connoît encore qu'imparfaitement la maniere dont l'air s'altere, quand il devient nuisible; on connoît encore moins la nature de certaines vapeurs mortelles, telles que les miasmes qui s'élevent de certains tombeaux, de plusieurs grottes & souterrains; on connoît souvent leurs causes, on voit leurs effets, mais on ne connoît pas leur nature, parce que la plupart de ces vapeurs sont incoercibles, telles que celles du vin qui fermente, & qu'on appelle le *Gaz*, qui éteint les flambeaux & tue subitement les hommes & les animaux. Les

Chymistes attribuent ces effets si promps & si dangereux à la matiere du feu, ou *phlogistique*; conduits sans doute par une analogie, en comparant leurs effets avec ceux du charbon de bois : le charbon allumé dans un endroit fermé, est comme on sait très-dangereux, & son effet n'est dû qu'au principe inflammable, qui crispe & brûle le tissu des poumons en entrant dans le corps par les voies de la respiration : du moins c'est dans cet état qu'on a trouvé les poumons de ceux qui étoient morts des vapeurs du charbon. Soit que la matiere du feu porte son action sur l'esprit vital, ou non; en frottant de vinaigre ces sortes de personnes qu'on a trouvé presque inanimées; on les a fait quelquefois revenir à la vie. On sait que l'air des Hôpitaux ne s'altere que par les émanations continuelles du corps des malades, par l'odeur des bouillons, la corruption des viandes, les excrémens &c. ou autres choses animales : ces vapeurs qui sont les produits d'une fermentation putride, ne sont autre chose que des alkalis volatils, invisibles, chargés toujours d'huiles fœtides

qui donnent la mauvaise odeur : car l'alkali volatil pur, privé de ces huiles, ne sent pas mauvais ; il picotte seulement le nez comme celui de la moutarde. On fait en Chymie une expérience très curieuse, qui rend sensible la maniere dont le vinaigre agit sur toutes ces vapeurs. On prend dans un verre de l'alkali volatil sous forme liquide, & dans un autre du vinaigre ; on ne voit point de vapeurs, quoiqu'il s'en exhale de l'un & l'autre verre : mais si l'on rapproche les deux verres, que les deux vapeurs, invisibles d'abord, puissent se réunir ensemble, il se fait alors une espece d'effervescence à l'endroit de réunion de ces deux vapeurs, & on voit une vapeur blanchâtre qui résulte de l'alkali volatil & du vinaigre, qui forment par leur mélange en l'air, un sel neutre ammoniacal qui tombe par terre, & qui ne sauroit être dangereux. Cette expérience sur le vinaigre, sert de fondement à la vertu que nous lui attribuons, de corriger un air putride & mal sain. Aussi on ne sauroit trop le recommander ainsi que le genievre.

Les Médecins s'étant apperçu que la

petite vérole étoit une maladie contagieuse, ne se bornerent pas aux préservatifs que nous venons d'indiquer : & l'observation leur ayant appris si souvent que cette maladie disparoissoit pendant des années entieres d'un pays, qu'elle attaquoit les personnes qui vivoient ensemble, s'aviserent enfin d'indiquer des moyens de s'en garantir, semblables à ceux qu'on employoit en tems de peste ; & que c'étoit-là la seule maniere de s'en préserver tout-à-fait.

En 1610, il parut un Ouvrage d'un Médecin aggrégé à l'Université d'Avignon ; qui avoit pour titre : *La chasse vérole des petits enfans* (a) : *Claude Chauvel* qui en étoit l'Auteur, intimement persuadé que la petite vérole n'a pas d'autre moyen de se répandre que la contagion, ordonne de séquestrer les enfans dans le tems des épidémies de petite vérole, de séparer les sains des malades, s'ils sont encore à la mammelle, de les enfermer avec leurs nourrices, les purger ainsi que les nourrices, & qu'il falloit faire comme

(a) *Claude Chauvel*, Chasse vérole des petits enfans. Lyon 1610.

en tems de peste. Par cette conduite, il fut préserver la plûpart de ses Compatriotes de la petite vérole; mais après sa mort, on négligea des avis si salutaires.

En 1617, (a) un Médecin Lorrain, *Christophe Cachet*, publia un Ouvrage qui portoit pour titre: *Vrai & assuré préservatif de la petite vérole & rougeole.* Ce préservatif consistoit dans un régime choisi, & à éloigner les enfans de la contagion. On disputoit beaucoup de son tems, si l'air apportoit la petite vérole, ou si nous en avions le germe: & il dit dans son langage: « La qualité » est née ou à naître; si elle est née, » il faut la corriger; si non d'exclure » & à rescinder tout ce qui en est in- » fecté. . . fermer les avenues à la con- » tagion, en évitant les lieux, les » meubles, & les personnes suspectes. » Mieux vaut ne rien savoir, que de » mal savoir ». Le préservatif de Cachet fut encore oublié.

En 1747, Mead annonça à l'Univers, qu'un peuple que nous nommons stupi-

(a) Vrai & assuré préservatif de la petite vérole, &c. à Toul 1617.

de, avoit eu assez de discernement pour se préserver de la petite vérole ; & que la necessité lui avoit fait imaginer pour cette maladie, les mêmes moyens qui nous avoient si bien réussi pour arrêter la peste de Marseille. Un évenement de cette nature auroit bien dû reveiller l'attention de toute l'Europe.

En 1762, un Médecin très-estimable de Leipsic, qui nous a fourni quelques observations, *Frideric Gottlieb Beer* (a), soutint une Thése dans laquelle on propose de substituer l'extirpation de la petite vérole à l'inoculation. Il prouve que la petite vérole est une maladie nouvelle & contagieuse. Il discute sans partialité & en esprit éclairé, tous les points relatifs à l'inoculation. Il en fait voir les inconvéniens, & il conclut que l'extirpation entiere de cette maladie, seroit bien préférable à l'inoculation ; & qu'on pourroit imaginer des moyens semblables à ceux dont on se sert pour arrêter une peste, & les tenter pour la petite vérole.

(a) *Dissertatio inauguralis medica de variolarum extirpatione insitioni substituenda.* Lipsiæ 1762.

En 1763, M. Rast fils (a), Médecin de Montpellier, lut un Mémoire à l'Académie des Sciences de Lyon, dans lequel, après avoir prouvé, d'après Boerhave, Sereilser, Mead, &c. que cette maladie ne se communique que par le contact, conclut comme Beer, qu'il faut employer les mêmes moyens dont on s'est servi pour arrêter la peste. Et il dit qu'il faudroit que dans toutes les Villes, il y eût un Hôpital où l'on transporteroit avec précaution les malades de petite vérole, d'où ils ne sortiroient qu'un mois après la chute des croutes. Ce Médecin qu'on ne sauroit trop louer & respecter, propose des moyens qui, quoiqu'impraticables pour toutes les Villes, feroient plus de bien en un mois à l'Etat, que mille ans d'inoculation; puisqu'ils ne tendent qu'à nous préserver de la petite vérole.

En 1764, M. *Richard* soutint une Thése pour le grade de Baccalaureat, sous les auspices de M. *Petit*, Professeur distingué & connu de la même Fa-

(a) Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole, & sur les moyens &c. Lyon 1763.

culté de Montpellier, dans laquelle il propose de réunir l'extirpation de la petite vérole à l'inoculation. Cette idée est ingénieuse, & il est aisé d'en reconnoître l'Auteur.

Enfin en 1767, M. *le Camus* (a), Médecin célebre de Paris, connu de toute l'Europe par ses Ecrits, a lu dans une Assemblée de la Faculté de cette Ville, un Mémoire où l'on propose d'anéantir la petite vérole. Il est inutile de dire ici qu'il y a déja quelque tems que j'ai eu la même idée, que j'ai communiqué à plusieurs Médecins. Cette idée peut venir à tout le monde; & elle est déja venue, comme on a vu, à plusieurs hommes. Il n'y a rien de plus naturel que de fuir une maladie contagieuse. Mais il s'agit de savoir si les moyens qu'on a proposé jusqu'ici, sont praticables ou non.

Ceux de Claude Chanvel peuvent garantir quelques enfans de la petite vérole, en les éloignant de la contagion; mais ils sont insuffisans, parce qu'ils n'embrassent pas tous les points, & que

(a) Voy. Projet d'anéantir la petite vérole, par M. le Camus. A Paris 1767.

la semence de la petite vérole est un objet qu'il ne faut jamais perdre de vue; sans quoi c'est s'amuser à parer les coups d'un ennemi, sans songer à le détruire; c'est combattre sans cesse l'effet, sans attaquer la cause.

J'ignore si l'on voudra exécuter les moyens que propose M. Rast. L'établissement d'un Hôpital; les préparatifs, l'appareil, les précautions qu'il faut prendre pour y transporter les malades sans danger; la séparation des enfans qu'il faudroit arracher du sein des familles; la rigueur & l'exécution d'un pareil ordre; tout cela fait naître à l'esprit une idée d'impossibilité. Mais quoique ces moyens paroissent impraticables à opter de deux Hôpitaux, l'un d'extirpation de petite vérole, & l'autre d'inoculation, le premier est sans contredit mille fois préférable.

L'idée de joindre l'extirpation à l'inoculation, qui paroissent d'abord inconciliables, pourroit être goutée, si la petite vérole étoit une maladie inévitable, & si l'on étoit assuré de parvenir à une fin: mais l'une ne seroit occupée qu'à détruire sans cesse l'ouvrage de l'autre; & cela ne finiroit jamais: il

me paroît bien plus simple d'empêcher tout-à-coup la maladie de renaître & d'étouffer entierement son germe.

M. le Camus, aprés avoir fait voir que la petite vérole est une maladie nouvelle, acquise comme les maux vénériens, & que nous n'en portons point le germe, nous rappelle l'exemple mémorable des reglemens qu'on fit jadis pour se délivrer de la lepre: & il conseille de modifier ces reglemens suivant les circonstances. Il dit d'établir des Hospices hors des villes, dont les uns feront des Hôpitaux pour les indigens, les autres des refuges pour les gens aisés. Qu'il y ait des Médecins, des Chirurgiens, des Apoticaires, des Gardes, des Directeurs, des Inspecteurs, &c. d'où ils ne sortiront sans des permissions particulieres, afin de ne pas répandre la contagion dans les villes, &c. & qu'aprés la convalescence on brûle le lit, les hardes, les ustenciles du malade, & tous les meubles de la chambre. Il conseille de brûler non-seulement ce qui appartient au malade, mais les hardes des Gardes, des domestiques. Il dit de prendre des précautions sur les Ports de mer, ou

l'on fera faire exactement les quarantaines, sur tout à ceux qui viennent des endroits suspects. M. le Camus ne présente qu'une esquisse de ce qui se pourroit exécuter ; mais on y voit les mêmes inconvéniens que dans le projet de M. Rast. La fortune des particuliers lézée, la sévérité des Loix, la séparation des personnes liées entr'elles par les liens de l'amitié, du mariage, &c. tout l'appareil de ces Hospices où l'on ne sauroit forcer le particulier d'aller ; enfin les précautions du transport des malades de leurs maisons à ces hôpitaux. Néanmoins tout cela peut s'exécuter ; mais que de difficultés se présentent en foule ! que d'obstacles à vaincre avant d'en venir là. Il est toujours beau d'avoir tenté : & des motifs aussi nobles sont faits pour relever l'éclat & l'estime dont jouissoient déja les Médecins qui ont indiqué ces moyens.



ARTICLE XIII.

MOYENS QU'ON DOIT EMPLOYER POUR FAIRE CESSER LA PETITE VÉROLE EN FRANCE.

Continuò culpam compesce : priusquam
Dira per incautum serpant contagia vulgus.

Virg. Georg. Lib. III.

AVANT de prendre aucune précaution pour se délivrer de la petite vérole, il seroit nécessaire de faire une expérience qui mit une vérité dans tout son jour ; ce seroit de prendre vingt enfans, dont dix auroient la petite vérole, & les dix autres seroient sains : qu'on place tous ces enfans dans une chambre, de façon qu'ils ne puissent pas se toucher ; mais qu'ils respirent le même air : & si au bout de vingt ou trente jours, la moitié qui étoit saine, est dans le même état ; c'est-à-dire, n'a pas pris la petite vérole :

alors on ne pourra plus douter que l'air n'est point le véhicule de cette maladie ; alors on sera convaincu qu'elle est contagieuse dans toute la rigueur du terme. C'est cette vérité dont je voudrois que tous les hommes fussent intimement pénétrés, parce qu'il ne seroit plus nécessaire de leur dire : prenez des précautions contre la petite vérole; la nécessité est assez industrieuse.

Si les hommes veulent se délivrer entierement de cette maladie, il faut qu'ils portent toute leur attention sur la boëte d'un Inoculateur, la garde malade, la blanchisseuse, la peau, le linge & les habits du malade. Voilà les principaux objets qu'il ne faut jamais perdre de vue. Ainsi je voudrois qu'il fut défendu de ramasser des croutes de petite vérole, & de conserver la matiere variolique sous quelque prétexte que ce fut.

Lorsqu'une fois on se seroit assuré que personne ne conserve la semence de la petite vérole : je voudrois qu'il y eût une ordre général qui enjoigne à tous les sujets du Royaume, d'avertir des Commissaires préposés pour cet emploi ; du moment qu'on aura connoissance que quelqu'un est

attaqué de la petite vérole. Au premier signal de cette maladie, le Commissaire se transportera dans la maison du malade pour la faire marquer : & on mettra un signe quelconque, un peu frappant, à la porte de la chambre, pour avertir qu'il y a un malade attaqué de la petite vérole. Cet avertissement seul est capable de rendre la petite vérole plus rare. Quand on sera assuré par l'inspection du malade & par le rapport d'un Médecin, ou de toute autre personne, que quelqu'un est attaqué de la petite vérole; alors on ne doit s'occuper que des moyens qui en empêchent la communication.

Pour cet effet on formera une sorte de barriere autour du lit du malade, semblable à un paravent qui entoure le lit, dont la hauteur sera de trois pieds environ, & qui fera le tour du lit, de façon que ceux qui pourroient être dans la chambre, ne puissent toucher ni le lit, ni le malade, en étendant les bras. Il y a une malheureuse disposition parmi les hommes qui s'oppose sans cesse à l'extinction de cette maladie, & qui oblige d'avoir recours à des ordres séveres; c'est la tranquilité où l'on est sur

la

la petite vérole, lorsqu'on en a été une fois attaqué. Dans cette confiance on s'expose, on touche un malade sans la moindre appréhension : mais si l'on ne craint rien pour soi, du moins faut-il craindre pour les autres, & surtout pour les enfans dont la vie nous a été confiée ; à qui on apporte, sans le savoir, une matiere invisible qu'on a pris au lit d'un malade, & qui a la faculté de donner la petite vérole. On a évité de tout tems un galeux, un pestiféré ; on n'a jamais redouté la petite vérole ; c'est cette prédilection funeste pour cette maladie, qu'il faudroit tâcher de vaincre. La petite vérole n'a peut-être que deux ou trois ans à rester parmi nous, si l'on prend sérieusement quelques précautions ; le cri de la nature nous invite sans cesse à les prendre. N'écouterions-nous jamais une voix qui nous empêche toujours de nous égarer, lorsqu'on est éloigné de la véritable route ? Si l'on est donc décidé à écouter cette voix, il faut défendre à tout le monde de passer la barriere que nous avons mis autour de la petite vérole, excepté à la garde malade, ou à la personne qui lui donne

des soins, au Médecin, au Chirurgien &c. il ne le faut absolument permettre qu'à ceux qu'un devoir indispensable oblige de toucher le malade. Il est inutile d'avertir mes confreres que les manchettes, les habits, &c. peuvent s'imbiber de la matiere variolique; ils le savent, & leur prudence doit raffiner sur les précautions qu'ils doivent prendre auprès de ces sortes de malades.

Mais toutes les fois qu'un Chirurgien sera obligé de faire une saignée ou une autre opération; il est essentiel qu'il ait les bras couverts d'une manche de toile nouée au poignet, parce qu'il est plus exposé qu'un autre à la contagion; il aura encore le soin de bien laver ses instrumens, après une opération sur le corps du malade, parce qu'on sait ce qui est arrivé plusieurs fois à des Chirurgiens imprudens.

La garde sera toujours revêtue d'une capote de toile qui couvrira son tablier, son jupon, &c. & qui sera nouée, au moyen de deux cordons, au cou & au poignet.

Il y aura à la porte de la chambre des linges imbibés de vinaigre, sur lesquels tous ceux qui en sortiront, seront obli-

gés de frotter leurs souliers. S'il se peut, le lit sera sans rideaux & la chambre sans tapisseries.

La barriere du lit sera fixe, il y aura une porte, dont la garde seule aura la clef; on fera joindre exactement cette barriere avec le parquet, au moyen de quelque terre grasse, argilleuse, ou bien avec du plâtre, ou toute autre matiere semblable, afin que les ordures ne puissent pas passer entre deux.

Tous ceux qui auront touché le malade, seront obligés avant de sortir de la chambre, de se laver les mains avec de l'eau & du vinaigre tiedes, qu'on tiendra toujours au besoin dans l'appartement du malade.

La garde aura soin d'observer une grande propreté dans tout ce qu'elle fera; si elle est obligée de sortir, elle quittera sa toile, qu'elle posera entre le lit & la barriere; mais avant de sortir elle observera religieusement les précautions indiquées; c'est-à-dire la loi commune de se laver les mains & de frotter les souliers sur les linges mouillés. C'est avec de pareils linges qu'elle frottera souvent l'intérieur de la barriere, & le parquet qui est entre

le lit & la barriere, ainsi que les barreaux de la chaise qui lui sera destinée, la table de nuit & tout ce qui est autour du lit.

On aura soin de tenir toujours dans l'appartement du malade, de l'eau ou de la lessive bouillante, pour y tremper tout ce qu'il touche; ainsi les plats, les assiettes, les fourchettes, les cuilleres &c. y seront trempés, & essuyés tout de suite.

On défendra au malade d'écrire & de lire, parce qu'il peut envoyer la petite vérole dans un livre ou dans une lettre à ses meilleurs amis; & s'il est obligé d'écrire, il faut que la lettre soit exposée au moins un demi quart d'heure au parfum (N°. I.).

Avant la suppuration de la petite vérole, il faut ôter de dessous la main du malade, tout ce qui ne peut pas être trempé dans la lessive ou l'eau bouillante. Ainsi on fera en sorte qu'il ne puisse pas toucher dans cet état, ses habits, ou tout autre meuble qui seroit à sa portée, & qu'on veut conserver. C'est alors qu'il faut être attentif sur tout ce qu'il touche: il est douteux que la petite vérole puisse se commu-

riquer avant la suppuration ; mais depuis l'instant où elle commence jusqu'à la chute entiere des croutes, il ne faut point perdre de vue les précautions que nous avons indiqué. Si le malade alors touche une clef, il faut la tremper dans la lessive bouillante, s'il touche une cueilliere de même, & ainsi du reste ; il faut que tout ce qu'il touche passe par la lessive : c'est alors que la garde doit redoubler ses attentions sur tout ce qu'elle fait. Si le malade donne une piece d'argent, il faut qu'elle soit trempée dans le vinaigre ; il ne faut point permettre au malade d'écrire, ni de lire dans cet état : la garde aura deux toiles pour se couvrir & changer souvent, dans le tems de la suppuration de la petite vérole.

Nous avons différé jusqu'à présent de parler du linge du malade ; c'est l'objet le plus important, le plus digne d'attention ; c'est-là aussi où il faut la porter toute entiere ; c'est le véhicule le plus commun de la petite vérole ; c'est par cette voie qu'elle parvint deux fois chez les Hottentots, dans les Isles de Ferroé. C'est par le linge surtout, qu'elle se répand & qu'on la seme dans

les villes. La moindre faute sur le linge seroit des plus graves, il n'en faut point faire s'il se peut. Il y aura entre le lit & la barriere, ou sous le lit un caisson de bois, ou un coffre où l'on enfermera tout le linge qui aura servi au malade, roulé en paquet, jusqu'au tems où il faudra le livrer à la blanchisseuse.

Il faut que dans toutes les villes il y ait des blanchisseuses particulieres, pour faire la lessive du linge qui a servi aux malades attaquées de la petite vérole. On les obligera de ne laver que cette sorte de linge. Elle se tiendront dans un endroit isolé, fermé, hors des villes, & sur les bords de quelque riviere, dont le courant fuye la ville; c'est dans cet enclos destiné aux blanchisseuses, qu'on fera une double lessive avec des cendres ou de la soude, de tout le linge des malades, & de ceux ou celles qui les servent.

Mais les précautions relatives au transport de ce linge, que nous allons indiquer, doivent être exécutées avec la derniere rigueur. Les blanchisseuses qui viendront chercher le linge à la ville porteront des hottes de bois avec un couvercle plat, qui fermera exacte-

ment la hotte ; ou bien elles conduiront dans les rues un tombereau fermé, dans lequel on jettera les paquets de linge des différens particuliers, avec un mémoire de ce qu'ils contiennent, & le nom de la personne, afin de ne pas les confondre. Celui ou celle qui conduira le tombereau portera une hotte pour aller recevoir dans les maisons les différens paquets de linge. Ces paquets de linge seront toujours enveloppés dans une serviette qui n'ait point servi au malade ; & on les jettera ainsi roulés dans la hotte ou dans le tombereau.

La maison des blanchisseuses, sera gardée par un Inspecteur chargé de veiller au maintien des regles que nous allons prescrire. D'abord ces blanchisseuses observeront une extrême propreté en tout. Elles ne pourront sortir de cette maison qu'après avoir changé de linge ; & leur habillement sera semblable à celui des garde-malades ; elles seront couvertes d'une chemise charretiere qui leur couvrira tout le corps, telle qu'en ont la plupart des rouliers & des charretiers. Il ne leur sera permis de déployer le linge des malades

que dans leur maison, ni de rien mêler d'étranger parmi les paquets; elles porteront toujours leurs provisions nécessaires à part. Lorsqu'elles seront de retour chez elles, elles vuideront leurs tombereaux & leurs hottes en présence de l'Inspecteur; & tout le linge avant d'être mis à la lessive, sera trempé piece par piece dans une lessive bouillante. Le dedans des hottes & des tombereaux sera lavé avec la même lessive, & frotté avec des linges imbibés de vinaigre. Après quoi on fera deux lessives de tout le linge à la maniere accoutumée, & on le fera sécher sur des perches exposées au grand air. Personne n'aura le droit d'entrer dans l'enclos des blanchisseuses, & c'est de leur maison surtout qu'il faut éloigner les enfans. Ainsi on fera choix de celles qui n'en ont point; & lorsqu'elles reviendront à la ville avec un certificat de l'Inspecteur, elles pourront communiquer avec tout le monde.

Mais retournons à notre malade. Nous avons dit que la contagion de la petite vérole étoit à craindre, principalement dans le tems de la suppuration, & qu'alors on devoit redoubler

tous ses soins ; elle ne l'est pas moins dans le tems de l'exficcation, pendant la chute des croutes. C'est donc alors qu'il faut observer avec rigueur tout ce que nous avons dit, depuis le moment de la suppuration jusqu'à la chute entiere des croutes ; on ne permettra point au malade, ni de lire, ni d'écrire, ni de rien toucher qui puisse infecter personne ; ce tems n'est pas long, son état ne lui permettra guère de s'occuper de choses étrangeres à sa maladie ; ainsi qu'il fasse un petit sacrifice pour le bien de l'humanité : il sera donc privé pendant tout ce tems, de la lecture, de l'écriture, du plaisir de prendre du tabac dans une boëte, de manier de l'argent, de se servir d'un couteau &c. Si c'est en été, la garde ou le malade auront le soin d'écarter les mouches qui pourroient se poser sur la peau du malade ; & on aura soin en même tems de couvrir les parties en suppuration, & d'éloigner les mouches des appartemens. On y fera souvent des parfums avec le genievre.

Il faut toujours partir d'un principe vrai, qu'il n'y a que le pus ou les croutes de petite vérole qui puissent com-

muniquer la maladie; l'appareil de l'inoculation le rend sensible & frappant. C'est lors que cette matiere est invisible, qu'il faut se mettre en garde contre tous les corps qui peuvent s'en charger. On défendra au malade de jetter ses croutes par terre ; & c'est durant la chute des croutes, que sa garde sera obligé de frotter le parquet de la barriere avec des linges imbibés de vinaigre, au moins trois fois le jour : elle prendra garde encore à ses souliers qu'elle essuyera de tems en tems sur ces mêmes linges qu'on ramassera en peloton sous le lit, pour les bruler à la fin de la maladie. Le malade étant arrivé à la chute entiere des croutes, sans qu'on lui ait permis de toucher ses habits ; on lui preparera un bain fait avec une décoction de genievre ; on lui tiendra du linge blanc tout prêt ; & au sortir du bain, où il sera frotté, lavé plusieurs fois, depuis la tête jusqu'aux pieds ; on lui donnera ses habits, après l'avoir bien essuyé ; il sortira alors de sa barriere : & on lui donnera un certificat de santé.

Le malade étant sorti de la chambre ; on ne doit plus s'occuper qu'à désin-

fecter les meubles, & à purifier l'appartement.

La garde-malade aidée de 2 ou 3 personnes vêtues de la même maniere qu'elle, s'occupera de la désinfection. On ôtera les rideaux, s'il y en a, les draps, les toiles des matelats, les traversins, oreillers, lits de plumes, courte pointes, &c. tout sera enveloppé dans un drap de lit; après avoir ôté la paille, la laine, le crin, plumes, &c. la paille sera brulée, & la laine renouvellée, ou lavée plusieurs fois. Toutes les toiles & le linge roulés en paquet, seront livrés aux blanchisseuses avec les précautions indiquées. Tout le bois du lit sera lavé plusieurs fois avec de la lessive bouillante. S'il y a une tapisserie, on la frottera avec des brosses trempées dans le vinaigre, aux endroits qui ont été le plus exposés à être touchés par la garde, ou par le malade. On lavera le parquet de la chambre, d'abord avec de l'eau & du sable, ensuite avec des linges imbibés de vinaigre. On frottera les chaises, les portes, les serrures, seuils des portes; enfin tous les endroits qui ont été les plus exposés au toucher, avec ces

mêmes linges. C'est ainsi que les Hollandois ont le secret de se préserver souvent des maladies contagieuses, qui sont plus rares chez eux que chez nous, quoiqu'ils habitent un pays marécageux, quoique leur air soit mal sain; en observant une partie de ces soins dans l'intérieur de leur maison; ils lavent tout jusqu'aux murailles; leur propreté est sans exemple. C'est peut être un reste des soins qu'on prenoit autrefois en Europe, pour se défendre de la lepre. On sait que Moïse nous dit que la lepre s'attachoit aux murailles; la petite vérole s'y attache de même : la matiere de ces maladies est capable de se fixer sur tous les corps; on fera donc comme les Hollandois, on frottera & on lavera tout; on brulera ensuite le parfum (N°. II.) qui est celui, à peu de chose près, dont on s'est servi avec tant de succès dans la derniere peste de Marseille, pour la désinfection des meubles : & le lendemain ou le surlendemain, on brulera le parfum (N°. I.) de plantes aromatiques.

Les malades qu'on transfere dans les Hôpitaux, y seront mis à part,

comme on fait déja, & on y obſervera les mêmes précautions que nous avons indiqué pour le particulier. On obſervera de les transferer dans des chaiſes à porteur de bois ſimple, ſans garniture en dedans; les porteurs ſeront couverts d'une chemiſe charretiere, & auront des gands de toile fine. En arrivant à l'Hôpital, ils quitteront leurs toiles & leurs gands, qui ſeront trempés dans l'eau bouillante: on lavera l'intérieur des chaiſes avec la même eau, on l'eſſuyera avec des linges trempés dans le vinaigre: & enſuite on y brulera le parfum (N°. II.)

Dans les petites villes, villages, bourgs &c. on exécutera en petit, ce que nous venons d'indiquer en grand.

Il ne ſuffit pas d'avoir étouffé le monſtre dans le ſein du Royaume, d'avoir éteint le germe de la petite vérole dans l'intérieur de nos maiſons; il faut ſe préſerver encore, s'il ſe peut, de la contagion étrangere: quand bien même on ne pourroit pas éviter cette contagion étrangere, cela ne doit pas empêcher de prendre des précautions dans l'intérieur du Royaume. On aura

toujours beaucoup fait, lorsqu'on aura étouffé l'ennemi qui est dans notre sein : alors toute l'attention sera portée sur l'étranger, & en attendant, on sera toujours prémuni contre ses attaques. Pour empêcher la petite vérole d'entrer dans le Royaume, je voudrois qu'on mit en exécution une partie des moyens que nous allons indiquer.

D'abord tous les directeurs des postes, des bureaux de carosses, diligences, &c. seront instruits par un billet circulaire en forme d'avis, ou par les papiers publics des noms de tous les endroits suspects, hors du Royaume, c'est-à-dire de tous les lieux où l'on saura que regne la petite vérole; l'on en tiendra une note exacte & fidelle : & toutes les lettres, paquets, balles, marchandises, &c. qui en viendront, seront marqués par ordre du dernier Directeur qui les recevra, de quatre grandes lettres *SUSP.* qui serviront d'avertissement à celui qui les recevra, pour bruler les papiers après les avoir lus, ou du moins pour y faire attention; & on recommandera aux particuliers de les passer du moins par un parfum de genievre, ou par le vinai-

gre, afin que leurs enfans ou eux-mêmes ne soient pas exposés à la contagion de la petite vérole : on en fera de même pour tous les paquets, ballots, caisses, marchandises, &c. qu'on exposera à un parfum de genievre, ou qu'on passera par le vinaigre. Ces soins seront confiés à la prudence de chaque citoyen ; mais il est essentiel de l'avertir, & si quelqu'un est attaqué tout à coup de la petite vérole, lorsqu'on aura pris ces précautions pendant quelque tems, on découvrira toujours les voies par lesqu'elles elle est parvenue. Cette découverte nous rendra tous les jours plus attentifs, & diminuera le nombre des petites véroles.

Les gardes qui occupent les frontieres auront ordre de ne laisser entrer dans le Royaume aucune personne qui porte des marques fraîches de petite vérole ; si elle ne produit un certificat de santé ou de préparation : & si elle n'en a point qui soit joint à son passeport, elle sera obligée de subir la préparation comme si elle sortoit de maladie, ou du moins elle sera lavée de la tête aux pieds avec une décoction de genievre, & à ses frais : pour cet

effet il y aura des hommes & des femmes sur la frontiere, qui seront chargés de préparer les voyageurs. Si c'est un pauvre, un mandiant, un homme sale & mal propre; il ne faut pas qu'il entre, sans le certificat de préparation. On seroit bien malheureux, si pour éviter une peste, on ne pouvoit pas interdire l'entrée d'un Royaume à un pestiféré; ainsi tant pis pour celui qui voudra se faire inoculer, ou avoir la petite vérole ailleurs; nous n'en voulons pas. Nous avons un avantage à combattre la petite vérole, que nous n'aurions pas pour les autres maladies, c'est qu'on voit ses marques, on ne sauroit la cacher.

Si le voyageur qui porte des marques de petite vérole, n'a pas son certificat de préparation bien légalisé, & en bonne forme; on lui défendra donc l'entrée du Royaume, ou bien il subira la préparation. Tout son linge sale sera trempé plusieurs fois dans de la lessive bouillante; ses habits seront battus, brossés avec des brosses trempées dans le vinaigre, & toutes ses hardes, ses papiers, tout ce qu'il a dans ses poches &c. éparpillé dans une chambre,

& exposé au parfum (N°. II.) pendant deux heures.

Pendant le tems qu'on fait la visite des hardes sur les frontieres, on devroit obliger tous les voyageurs de changer de chemise; mais tout le linge sale doit-être trempé dans l'eau bouillante. Il y a bien des voyageurs qui ne seront pas fâchés de se laver, de se parfumer aux frontieres, cela est sain, cela délasse. Dans les visites qu'on fait aux frontieres, aux barrieres des villes, ou aux douanes &c. on retiendra tout le linge sale qui vient de l'étranger, surtout des pays suspects; il sera trempé dans l'eau bouillante, tord, & égoutté tout de suite: c'est un très-petit embarras; il ne faut pour cela qu'une chaudiere d'eau bouillante. On feroit observer rigoureusement cette loi à tous ceux qui ont l'air mal propre, mal sain; mais on feroit de la derniere rigueur vis-à-vis de ceux qui portent des marques fraiches de petite vérole.

Que la clavelée des moutons soit la même maladie que la petite vérole des hommes, ou non; ce qui n'est pas incroyable, puisque cette maladie est nouvelle parmi ces animaux; & que

l'expérience a prouvé que la peste & les autres maladies pestilentielles, passoient des hommes aux animaux, & des animaux aux hommes ; on ne laissera entrer dans le Royaume aucune bête attaquée de cette maladie, & si quelque jour on veut préserver ces animaux de leurs maladies contagieuses ; qu'on brule la paille sur laquelle ils couchent, qu'on les tonde, qu'on lave la laine avec précaution, & qu'on tue la bête malade, si on veut préserver les autres de la contagion. Si on eut tué le premier boeuf qui fut attaqué de cette maladie contagieuse, qui sortit de la Tartarie dans le quatorzieme siecle, & qui a fait périr tant de boeufs en Europe, on les auroit peut être tous sauvés ; écoutons une fois le sage Virgile. *Continuo ferro culpam compesce.*

C'est ainsi qu'on purifieroit les hommes & les animaux : tout deviendroit sain ; la France ne recevroit rien dans son sein, qui ne fut purifié. Plus les visites aux frontieres seroient rigoureuses ; plus la connoissance de tout ce qui entre seroit parfaite.

Quant aux ports de mer nous sommes rassurés ; parce qu'on y fait obser-

ver exactement les quarantaines à tous les vaisseaux qui reviennent des endroits suspects. La nécessité a donné lieu à cette coutume, pour se préserver de la peste : la même raison nous invite à prendre des précautions pour éviter la petite vérole : ces soins se tourneroient en habitude salutaire chez nous. Les Nations voisines alors, aussi surprises que lorsqu'on arrêta la peste de Marseille, ouvriroient enfin les yeux, & seroient forcées d'imiter notre exemple. La Nation Françoise accoutumée depuis longtems à servir de modele aux autres, seroit aussi glorieuse d'avoir mis fin à ce fléau, qu'à celui de Marseille en 1722.

Si la petite vérole s'éteint quelque fois d'elle même ; si elle quitte quelque fois les villes, les huit, dix, douze années consécutives, & plus : sans qu'on s'occupe de sa destruction ; si un peuple a su l'arrêter tout court ; si nous avons arrêté la peste qui lui ressemble si fort ; ne croit-on pas que cette maladie puisse s'éteindre, & disparoître lorsqu'on prendra des précautions ? Il ne faudra pas des siecles comme nous avons dit, il ne faut que trois ou quatre

ans. Que de milliers de citoyens sauvés à l'état ! que de craintes dissipées ! que de préjugés vaincus ! puisqu'on n'a jamais pris des précautions parmi nous, qu'on essaye au moins une fois d'en prendre ! si la premiere année on ne sauve que six mille enfans, la seconde on en sauvera peut être quarante, & enfin on les sauvera tous. Qu'il seroit à desirer que toute l'Europe concourut à la fois à ce grand projet, alors rien ne le feroit avorter, tout se ligueroit contre le fléau commun. Qu'il seroit à souhaiter encore qu'on n'eut jamais parlé d'inférer la petite vérole ; mais plutôt qu'on eut songé à s'en délivrer. J'ai été forcé d'écrire contre l'inoculation ; je prévois déja tous les traits qui vont tomber sur moi, si les Inoculateurs m'écoutent. Tel est l'homme, lorsqu'il adopte un systême, son amour propre est intéressé à le soutenir, quant bien même il seroit dans l'erreur. Et comme le mien est directement opposé à l'inoculation ; à quoi ne dois-je pas m'attendre ? Mais j'espere qu'en faveur du bien de l'humanité pour lequel l'Inoculateur & l'Extirpateur s'intéressent également ; je

trouverai quelque grace. C'est ici le cas du sacrifice de l'intérêt particulier pour le bien général. Et c'est à cette marque, que je reconnoîtrai les ames vraiment belles. Qu'on prouve que mes principes sont faux, mal fondés, & je renonce à mon système; s'ils sont vrais, incontestables, qu'on ne puisse plus les convaincre de faux : il faut anéantir la petite vérole. *Ne dicas ampliùs, est impossibile; sed auxilium aliquid, si potes, suppedita.*



N°. I.

PARFUM pour purifier l'air des Appartemens & éloigner la petite Vérole.

Prenez

feuilles de	Laurier,	de chacun une poignée.
	Thim,	
	Lavande,	
	Romarin,	
	Tabac,	demi-once.
	Vinaigre,	une once.
	Graine ou branches de genievre,	une once.

Dans les pays où l'on est à portée d'avoir ces plantes, on doit s'en servir : à leur défaut, on peut leur substituer d'autres simples aromatiques, telles que la sauge, le calament, la marjolaine, le stœchas, &c. mais le genievre entrera toujours dans le parfum, ainsi que le vinaigre qu'on jettera à part sur une pelle rougie au feu. On placera les hardes, les meubles, &c. sur des cordes, des perches, afin qu'ils puissent bien recevoir la fumée.

On met tous ces aromates en paquet : on mêle le tout ensemble, & on le jette sur un brasier, ou sur une botte de foin ou de paille, dans une chambre sans cheminée & bien bouchée.

La vapeur de ce Parfum n'est point nuisible. On peut encore, si l'on veut, le simplifier & le réduire au tabac, au genievre & au vinaigre.

N°. II.

PARFUM dont on se servoit avec succès dans la derniere Peste de Marseille, pour désinfecter les meubles.

Prenez	Soufre commun, Poudre à canon,	de chacun 4 onces.
	Arsenic blanc, Cinnabre, Antimoine,	de chacun demi-once.

POUR parfumer une chambre remplie d'effets dispersés çà & là, qui a deux toises en quarré, on employera cette dose de parfum. Aux plus grandes & aux plus petites, la dose sera à proportion. Les effets seront éparpillés dans la chambre : on la bouchera bien par tout, & ensuite on jettera ce parfum sur une botte de foin allumé, en se retirant promptement. Tout le monde sortira de cette chambre, & on fermera les portes. Ce Parfum doit être de deux heures au moins. Après le Parfum, tous les meubles, hardes, &c. seront secoués & battus au grand air. Sa vapeur seroit nuisible aux hommes & aux animaux.

Fin du premier Volume.

Fautes principales à corriger.

PAge 8, *ligne* 23. c'est un crime, *lisez* il est ineffaçable.

Pag. 31, *lig.* 14. *exanthesses, elhodes, plisai*, lisez *exanthesses elhodes plisai*.

Pag. 61, *lig.* 6. sur celle qui méritoit; *lisez* qui eut mérité.

Pag. 124, *lig.* 31. à *Zempoala*, *lisez* à *Zempoala*.

Pag. 129, *lig.* 8. *sa boera*, *lisez sa boera*.

Pag. 154, *Note* (a) mandesho, dans le second Tome d'Olearius, *lisez* mandeslo dans le second Tome d'Olearius.

Pag. 197, *lig.* 2. de la Province de Gallie, *lisez* de Galles.

Pag. 301, *lig.* 1. *Scriber*, *lisez Screiber*.

Pag. 314, *lig.* 5. Ghelias, *lisez* Gothias.

Ibid. Note (b) *Mengoli*, *lisez Mempoli*.

Pag. 325, *lig.* 16 & 17. où plusieurs années depuis, *lisez* où depuis plusieurs années, l'on n'avoit point observé.

HISTOIRE

DE LA

PETITE VÉROLE.

TOME SECOND.

HISTOIRE
DE LA
PETITE VÉROLE;

AVEC

LES MOYENS D'EN PRÉSERVER LES ENFANS ET D'EN ARRÊTER LA CONTAGION EN FRANCE.

SUIVIE

D'une Traduction Françoise du Traité de la petite Vérole, de RHASÈS, *sur la derniere Edition de Londres, Arabe & Latine.*

Jam satis terris, &c.
Horat. Od. II.

Par M. J. J. PAULET, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez GANEAU, rue Saint Severin, près l'Eglise; aux Armes de Dombes & à S. Louis.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





TABLE
DES ARTICLES
Du Tome second.

TABLEAU général de la petite Vérole, & de ses effets sur le corps humain. Page 1
Description de la petite Vérole. 3
Faits. 8
Cause. 13
Siege de la petite Vérole. 32
Diagnostic. 39
Pronostic. 40
Curation générale. 49
Observations & Faits. 52 & 64
Moyens de conserver la beauté. 80
Reliquats de petite Vérole. 87
Précautions générales dans l'administra-

tion de quelques remedes. 85
Purgatifs. 101
Fievre secondaire. 103
Avantage & dangers de l'inoculation. 105
Abus des nourritures animales. 129
Abregé de la vie de Rhasès. 145





TABLEAU
GÉNÉRAL
DE LA
PETITE VÉROLE,
ET DE SES EFFETS SUR LE CORPS HUMAIN.

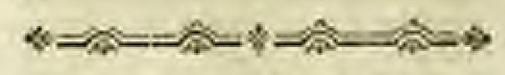
NOUS n'avons fait jusqu'ici que la moitié de nos recherches : on n'a vu qu'un Historien : on n'a parlé que pour le particulier. Des découvertes purement historiques, ne suffisent point au Médecin. L'origine de la petite vérole, sa marche dans le monde, ne sont que des objets de curiosité. La maniere dont elle renaît & se communique, est beaucoup plus

importante, & pourra déterminer peut-être quelque jour les hommes à se préserver d'un fléau meurtrier, que notre négligence nourrit & fortifie. Mais comme on ne peut se flatter que tous les Peuples concourront à la fois au projet de l'anéantir; en attendant tâchons de connoître ce Protée sous toutes ses faces, & essayons de le combattre même lorsqu'il existe en nous. Après avoir suivi sa course dans le monde, il faut se transporter au lit du malade; & c'est là où commence la tâche du Médecin qui n'est encore qu'au commencement de la route qu'il doit parcourir. Nous n'avons suivi notre ennemi que des yeux, nous n'avons apperçu ses ravages que de loin; il faut se rapprocher de lui & le vaincre sur le corps humain.

Le virus de la petite vérole est un être dont la nature nous est encore inconnue. Les croutes exposées à l'alembic, donnent d'abord un peu de *phlegme* odorant, un *alkali volatil*, une *huile fœtide*, comme toutes les substances animales. Cela ne nous apprend rien; ainsi nous le regarderons comme inconnu, & nous ne prétendons faire

mal usage ici de nos conjectures : il faut parcourir exactement les effets qu'il produit sur nous.

Etant introduit dans le corps humain, le virus peut y rester du deuxieme au onzieme jour, sans se manifester à la peau : mais lorsque l'éruption doit arriver, elle commence toujours dans cet intervalle.



DESCRIPTION.

LA petite vérole est mise par les Auteurs dans la classe des maladies épidémiques, aigues, inflammatoires, avec fievre éruptive, suivie de pustules phlegmoneuses, qui se terminent par suppuration : elle est contagieuse, cutanée, & pestilentielle.

PREMIER ETAT, OU INVASION DE LA MALADIE.

A peine l'homme a-t-il reçu l'impression du virus de la petite vérole, qu'il éprouve (lorsqu'elle doit se dé-

velopper), un picottement général, un tressaillement dans toute la surface du corps; ce qui fait naître quelques frissons légers, qui sont les préludes de la fievre. Les baillemens, l'extension des membres, l'assoupissement, la pesanteur de tête, l'abattement général, les rêves effrayans dans la nuit, les nausées, les vomissemens, une fievre continue, sont les principaux signes avant-coureurs de cette maladie.

La démangeaison au nez ainsi que l'hémorrhagie, une légere difficulté de respirer, le mal de gorge, l'inquiétude, quelquefois le délire, se mêlent souvent aux premiers symptômes; mais les pathognomiques sont, la cardialgie, la douleur de tête, celle des lombes dans les adultes, & les convulsions dans les enfans.

Un gonflement général à la peau, sur-tout à celle du visage, un sentiment de ponction, la rougeur vive des gencives, qui approche de celle du feu; la rougeur générale de la peau, sur-tout de celle du visage, une chaleur quelquefois brûlante, annoncent une éruption prochaine.

SECOND ETAT, OU ERUPTION.

A datter du jour où le malade a senti le premier frisson & le premier mouvement de fievre, l'éruption de la petite vérole commence ordinairement le troisieme jour; quelquefois plutôt, quelquefois plus tard, mais toujours du premier au huitieme; mais le troisieme & le quatrieme sont les plus ordinaires.

Les parties qui sont à découvert, & où la peau est la plus fine, sont les premieres couvertes de boutons.

Ainsi, la peau du visage, du cou, des mains, de la poitrine; ensuite celle des bras, du dos, des parties inférieures, se gonflent, rougissent, se couvrent d'abord de petits points rouges semblables à des piqueures de puces. Ces boutons prennent peu-à-peu la forme de grains marqués d'une petite pointe à leur centre; à mesure qu'ils s'élevent & grossissent, les interstices qui les séparent, deviennent rouges & enflammés; les boutons sont rouges, luisants, la peau tendue; cet état de rougeur & de tension dure jusqu'à l'entiè-

naire jusqu'au septieme ou huitieme jour, où les boutons deviennent rudes, blanchâtres, ensuite jaunes. C'est là la fin de l'éruption, & le commencement du troisieme état, ou de la suppuration.

TROISIEME ETAT, OU SUPPURATION.

La suppuration commence d'abord par le centre de la pustule, qui blanchit, jaunit, tandis que sa circonférence forme encore un cercle rouge, qui disparoît enfin. Si elle commence au septieme ou huitieme jour, elle se termine ordinairement en deux, trois ou quatre jours, c'est-à-dire, s'étend jusqu'au neuvieme & onzieme jour, où toutes les pustules du corps, parvenues à leur point de maturité & de grandeur, commencent à se dessécher.

QUATRIEME ETAT, OU FORMATION DES CROUTES.

Ce quatrieme état, pendant lequel les pustules diminuent de volume, de-

viennent arides, seches, & se réduisent en croutes, semblables à des écailles transparentes sur les bords, comme une gelée, & relevées en bosse au milieu; s'étend ordinairement depuis le neuvieme, jusqu'au quatorzieme, quinzieme, ou seizieme jour. La formation des croutes, & sur-tout leur chûte, est toujours accompagnée d'une démangeaison très-incommode. Elles se détachent d'elles-mêmes, tombent & laissent leur place marquée d'une rougeur brune qui rend la peau comme tachetée pendant quelque tems, & creusée par de petites fosses qui semblent avoir servi de moule à de petites lentilles dont la surface auroit été inégale. Ces creux ne s'effacent que dans la vieillesse.

Voilà les phénomenes les plus ordinaires que nous présente tous les jours la petite vérole *discrete*. Les principales époques de ses changemens sont donc le troisieme, le septieme, le neuvieme, & le quatorzieme jour. Telle est la loi générale qu'observe cette maladie. Mais, que de restrictions à cette regle! que de variétés dans la maniere de se montrer! Nous

ferons voir bientôt toutes les formes qu'elle prend sur la surface du corps humain. Ses effets ordinaires & extérieurs se réduisent à ce que nous venons de remarquer ; mais ceux qu'elle produit dans l'intérieur du corps, sont les plus formidables lorsqu'elle l'attaque. Examinons quels sont les organes sur lesquels elle porte son action le plus souvent, & avec le plus de férocité : il n'y a que l'ouverture des cadavres qui puisse nous faire parvenir à cette connoissance. Voici un précis des observations qui ont résulté de cette recherche.

FAITS.

Le célebre M. *Haller* a observé dans le corps d'un enfant de 10 ans, mort d'une petite vérole confluente, la plus grande portion gauche du cerveau réduite en pus.

Morgagni rapporte que dans un enfant de 12 ans, qui eut un écoulement de pus à l'oreille avec surdité : il parut une tumeur près de l'oreille après la petite vérole, qui étant ouverte donna du pus : mais les convulsions & la

délire qui vint après, emporterent le malade : le corps étant ouvert, on trouva un amas de pus dans la cavité *de la selle du turc*, qui s'étendoit jusqu'au commencement de la moële épiniere ; l'os pierreux étoit carié, lorsqu'on le perçoit, il en sortoit une matiere purulente.

Lambier rapporte qu'un jeune homme, après une petite vérole confluente, fut attaqué trois semaines après, d'une fievre lente, d'une toux & d'une difficulté de respirer, avec douleur aux deux côtés de la poitrine ; trois mois après il mourut : après l'ouverture du corps, on trouva le poumon enflammé, de l'eau dans le côté droit de la poitrine ; le foie renfermoit un abscès contenu dans une membrane très-épaisse & presque cartilagineuse.

M. *Chirac* avoit observé dans plusieurs cadavres morts de la petite vérole, les vaisseaux du cerveau gorgés de sang, de la sérosité dans ses ventricules, le foie engorgé & la vésicule du fiel pleine d'une bile verte & noire : le sang d'ailleurs étoit très fluide.

Bailloü a vu un enfant de 12 ans, attaqué de la petite vérole, qui au

moment où on s'y attendoit le moins, cracha du sang & en rendit par les urines ; après la mort on lui trouva l'intérieur du corps rempli de pustules varioleuses.

Horstius, dans une petite vérole accompagnée de dysenterie, & d'une fievre violente, a trouvé après la mort le foie, la rate, l'estomac, les intestins, les poumons remplis de pustules, semblables à celles de la peau.

Fernel a observé le même cas dans les ouvertures de plusieurs cadavres.

Ambroise Paré a observé dans la rougeole que les visceres de la poitrine & du bas ventre étoient quelquefois couverts de petits boutons de rougeole, semblables à ceux qu'on voit à la peau.

Roderic a Castro a vu les mêmes visceres couvert de pustules de petite vérole.

On trouve dans les *mélanges des curieux*, qu'on a vu dans la petite vérole *l'omentum* enflammé & à demi pourri. La rate & la partie antérieure de l'estomac de même.

On trouve dans l'*Historia Anatomico-Medica*, (Nouveau trésor d'observations que M. Lieutaud vient de

publier) que les viscéres de la poitrine, du bas ventre, la trachée artere & les bronches ont été trouvés plusieurs fois couverts de pustules varioleuses, semblables à celles de la peau.

Bonet a vu l'omentum déchiré, le poumon droit adherent aux côtes, enflammé & marqué de taches. La langue & le gosier pleins de pustules, sans que l'épiglote & la trachée artere en fussent marqués.

Après une petite vérole rentrée, *Kerkringius* trouva les poumons pleins en dehors & en dedans de pustules de petite vérole en maturité, semblables à celles de la peau; la rate en étoit aussi couverte, les intestins en avoient quelques unes, le foie étoit sain.

Nous avons fait remarquer dans le premier volume, que l'éruption de la petite vérole se faisoit, quelquefois après la mort, sur le cadavre comme sur un corps vivant.

Il est donc démontré que la petite vérole se manifeste sous la forme de pustules, tant à la surface du corps, qu'à l'intérieur; que la bouche, la membrane pituitaire, la trachée artere, les bronches, la plevre, les poumons,

l'ésophage, l'estomac, les inteſtins, le méſentère, le foie, la rate; tous ces organes en étoient quelquefois tous couverts, que l'omentum, le cerveau, les corps glanduleux, peuvent éprouver ſes effets, & s'abſcéder; il eſt encore prouvé qu'une petite vérole qui fait éruption à la peau, rentre quelquefois tout à coup, & ſe porte toute entiere & ſubitement dans l'intérieur du corps. Les effets de la petite vérole ſur la peau de l'homme, & les obſervations qu'on a faites ſur le cadavre, nous font conjecturer, & même conclure, que le virus de la petite vérole eſt d'une qualité ſi rongeante, ſi meurtriere & ſi maligne, que toutes les fois qu'un organe dont l'intégrité de la ſubſtance eſt eſſentielle à la vie, en ſera attaqué, le malade ſuccombera toujours à la violence du mal. Le cœur, les vaiſſeaux artériels & veineux, n'ont jamais été vus avec des marques de petite vérole : on les a vus gorgés de ſang, mais jamais déchirés.

CAUSE DE LA PETITE VÉROLE.

La petite vérole ne reconnoît pour cause matérielle qu'un virus étranger, qui se développe & se reproduit dans le corps humain; cette reproduction est l'effet du développement d'un germe pris sur un autre corps, tout comme la formation de plusieurs glands d'un chêne est l'effet d'un seul. Je ne connois point d'autre cause de la petite vérole que sa semence propre, qui se régénere dans le corps animal, où elle est reçue, comme dans une terre propre à la faire germer & pulluler. S'égare qui voudra dans d'autres recherches.

DIFFÉRENCES.

Pour avoir une idée juste de la petite vérole, & des différentes formes qu'elle prend dans le corps humain; il faut en marquer toutes les nuances, toutes les couleurs, toutes les variétés. On distingue deux classes de petites véroles, les *discretes* & les *confluentes*.

On appelle *petites véroles discretes*, celles où les boutons sont distincts & séparés les uns des autres: les petites

véroles confluentes, sont celles où les boutons se touchent, sont joints ensemble, quelquefois par grappes, par plaques, & forment comme des groupes, où plusieurs boutons sont unis & confondus les uns dans les autres.

DISCRETES.

Parmi les discretes, on doit distinguer :

1°. *La petite vérole locale*, qui n'occupe qu'une partie du corps exclusivement; on observe quelques boutons qui grossissent, murissent & marquent la peau : il n'y a ni fievre, ni tension; il y a rougeur, chaleur à la partie, suppuration & chute de croutes avec démangeaison; la partie marqué par ces pustules, comme dans toutes les autres petites véroles; elle arrive lorsqu'on force, par la contagion, les humeurs à recevoir une maladie qu'elles ne sauroit développer : sans une disposition particuliere c'est en vain qu'on veut forcer la nature. La plûpart des inoculés sont dans ce cas, ils n'ont qu'une petite vérole locale; les garde malades & les blanchisseuses y sont en-

core très-sujettes. Lorsque les pustules sont en maturité, il n'y a qu'à les ouvrir avec une aiguille d'or ou d'argent, & les essuyer. Ce secours seul suffit pour en guérir.

2°. La petite vérole *volante*, *la vérolette*, *variola volatica*; c'est une des plus légeres qu'on observe : on apperçoit des pustules d'abord rouges, qui se remplissent d'une humeur blanchâtre & lymphatique ; elles sont de la grosseur d'une lentille, à peine marquent-elles le visage & les autres parties du corps, cette espece attaque surtout les enfans qu'on vient de sevrer. Elle fait éruption, se desseche & se termine toujours sans danger, & en très-peu de temps : un peu de diete suffit pour la guérison.

3°. La petite vérole *crystalline* ou *lymphatique* ; *variolæ crystallinæ lymphaticæ*. Elle a été observée par *Mead* ; au lieu de pus, elles contiennent une humeur lymphatique.

4°. La petite vérole *discrete*, *bénigne*, *réguliere*, *dorée* ; *variolæ discretæ*, *regulares*. C'est la plus ordinaire : c'est celle dont nous avons donné la description, & marqué les différens états.

5°. La petite vérole *anomale*, c'est-à-dire *irréguliere*, *petite vérole compliquée*, ou *discrete maligne*; *variola anomala*, *complicata*, *discreta maligna*. Elle est annoncée par une fievre ardente, par un brisement universel dans les membres, la peau est seche & brûlante; les yeux sont pleins de feu rouges & enflammés; les carotides battent avec force; les tendons se roidissent, le malade vomit, les douleurs d'estomac & des lombes sont atroces. La plupart de ces symptômes s'appaisent par l'éruption; mais quelquefois il y a des redoublemens, & le malade tombe dans des foiblesses & dans le délire; on voit sortir des goutes de sang par le nez; le malade sue beaucoup; on voit des rougeurs dans quelques parties du corps, semblable à une éréfypelle remplie de grains rouges, qui occupe l'intervalle des pustules. Tout indique que l'éruption se fait mal, & que la peau n'est pas propre à la faciliter. Lorsque la suppuration se fait, les accidens augmentent, le délire, les convulsions accompagnent souvent cet état.

6°. La *petite vérole dysenterique*, décrite par *Sydenham*, est celle qui est accompagnée de la dysenterie. L'éruption

tion se fait ordinairement le troisieme jour : elle affecte principalement les intestins où le virus se jette avec force, & semble déchirer les entrailles ; les pustules sont petites, rudes, & noires vers la fin ; quelquefois toute la surface du corps est couverte d'une croute noire. Dans cette espece, il semble que le virus a peine à se déterminer à la surface du corps, & porte son action par-tout ; dans la bouche, dans le nez, sur les boyaux ; on voit sortir le sang du nez goutte à goutte ; les glandes salivaires irritées filtrent la salive abondamment ; les intestins donnent du sang ; la peau, comme brulée, se couvre de croutes noires semblables à des escarres.

7. La petite verole verruqueuse, *variola verrucosa* ; les pustules ressemblent à des verrues par leur dureté. Elle a été observée par Rhazès, & cet Auteur nous fait remarquer que les pustules ne suppurent presque jamais, & qu'elle est toujours mortelle ; parce que les obstacles qui s'opposent à la suppuration, c'est-à-dire à la sortie du virus, sont insurmontables ; c'est un tissu de chair dure & ferme, qui ne

fauroit se diffoudre. Ces pustules sechent, & il y en a pour un mois, avant que les croutes, qui deviennent enfin noires, tombent.

8°. *Mead* en a observé une espece, qu'il appelle *filiqueuse*, *variola filiquosa*; & qui tient un milieu entre la petite vérole véficulaire & verruqueuse. Les pustules forment une élévation à la peau, qui a la forme d'une filique, ou d'une cosse de légume; ces tumeurs sont formées par une humeur lymphatique & presque transparente, répandue dans le tissu cellulaire.

9°. *Helvetius* distingue encore la *petite vérole très-discrete*, *véficulaire*, & *pourprée*. Dans celle-ci, les pustules font en petit nombre, & il y a une grande distance de l'une à l'autre; on y remarque des symptômes de fievre maligne; le pourpre, les boutons de rougeole s'y mêlent; de façon que tandis que les bras font attaqués de deux ou trois pustules de petite vérole, la poitrine est couverte d'une rougeur éréfipélateuse, avec des petits boutons semblables à des grains de millet, & les cuisses & les jambes font couvertes de véficules miliaires; on apperçoit

dans d'autres parties, comme un pourpre : de petites ampoules pleines d'une humeur lymphatique & transparente, qui excedent à peine la surface de la peau.

CONFLUENTES.

Les petites véroles les plus meurtrieres, sont celles qu'on appelle *confluentes*. Rhasès les connoissoit, ainsi que le danger qui les accompagne. Il y en a de simples & de malignes.

Les *confluentes* ne different des *discretes* qu'en ce que les pustules se touchent dans celles-ci, & qu'elles sont ramassées en grand nombre ; tous les symptômes sont plus graves & plus violents. La diarrhée accompagne presque toujours l'éruption, & le malade sue toujours moins que dans les *discretes* : l'éruption se fait le second ou le troisieme jour après la fievre ; & plutôt elle se fait, plus elles sont mauvaises. Elles tardent quelquefois à paroître jusqu'au cinquieme jour de l'invasion ; & l'éruption, qui dans les discretes, calme toujours les symptômes, ne les calme point dans celles-ci.

Il y a tous les soirs un redoublement de fievre ; le visage se couvre comme d'une érésipele, & les pustules sont confondues & n'excedent pas la surface de la peau. La suppuration se fait mal, on voit par dessus une croute roussea-tre, qui ne tombe, par grandes écailles, que le quinzieme, & quelquefois le vingtieme jour : les adultes sont sujets à une salivation abondante, qui ne cesse pour l'ordinaire que le onzieme jour ; & alors, si le visage ou les mains ne s'enflent pas, le malade est prés de la mort.

Les plus formidables parmi les *confluentes*, sont celles dont nous allons parler :

1°. La petite vérole *confluente crystalline*, où les pustules remplies d'une humeur lymphatique se touchent : elle ne differe de la *crystalline discrete*, que parce que ses vésicules sont réunies ensembles. D'ailleurs tous les symptômes sont plus mauvais. *Kempfer* l'a observée souvent dans le Japon ; *Helvetius* en France : *Charles Pison* en a vu une espece à Paris, qui est singuliere ; c'étoit comme des vessies remplies d'humeurs, qui par leur jonction pre-

noient différentes formes, & sembloient avoir des pedicules qui portoient des vessies de toutes les formes; longues, ovales, rondes, ramassées en grapes; la peau, dans cette espece, est d'un blanc-pâle & bouffie; il y a ordinairement une diarrhée séreuse, ou colliquative. Les pustules sont grandes, & moins rouges que dans toutes les autres especes. Les membres sont bouffis, & il s'éleve, en differens endroits, des tumeurs œdemateuses. Cependant comme l'inflammation est moins considérable, à cause de la grande quantité d'eau qui semble noyer le virus inflammatoire, elle est moins dangéreuse que toutes les autres especes de *confluentes malignes*. Parmi ces *confluentes malignes*, *Helvetius* distingue une seconde espece, qui est:

2°. La *petite vérole cohérente*: dans celle-ci, la pointe des pustules qui sont jointes ensemble, est applatie, de façon qu'elle forme, sur-tout au visage, une surface égale; on apperçoit comme un pourpre qui sépare les pustules les unes des autres. Les yeux sont rouges, enflammés; les tendons se roidissent; l'éruption arrive promp-

tement & se fait tout-à-coup ; les pustules n'ont point de forme réguliere, leur pointe est écrasée, & elles ont tout au tour un cercle extrêmement rouge ; le visage est gonflé & enflammé ; l'épiderme, qui s'étend également, présente une surface plate & irréguliere, tout est confondu, la peau est seche, brulante ; les sueurs ne se font d'aucune maniere. Toute la surface du corps est enflammée ; l'ardeur de la fievre s'annonce par un pouls dur, petit, quelquefois précipité ; par des urines rouges ; les yeux enflammés & étincellans, ne peuvent supporter la lumiere, ils s'éteignent quelquefois tout-à-coup : le délire suit un mal de tête affreux ; les convulsions, la rigidité des tendons, sont plus fréquentes que dans les autres especes de *confluentes malignes*. C'est une des plus dangereuses.

3°. La *petite vérole à placards* ; *variola corymbosa* : c'est une petite vérole confluente, où les boutons sont répandus par groupes & par plaques distinctes, dans certaines parties du corps, sur-tout au visage : on voit des espaces considérables sans pustules :

plus ces plaques sont nombreuses, plus la maladie est dangereuse.

4°. La plus funeste de toutes les petites véroles confluentes malignes, c'est la *petite vérole noire, ou scorbutique; variola nigra* de *Sydenham*. Les pustules livides & noires rendent un sang de la même couleur; le malade le rend par les urines; l'éruption se fait le second jour; le sang sort par tous les couloirs, & on voit couler quelquefois des larmes de sang. Le fond des pustules est comme noir & sphacelé: la fievre est d'un mauvais caractere: le sang, toutes les humeurs sont dans la dissolution, & le malade succombe le second ou le troisieme jour.



SIEGE DE LA PETITE VÉROLE.

On sait qu'il y a dans le corps humain, un organe très-étendu, qui sert d'enveloppe générale & particuliere à tous les visceres, & les contient dans leurs cavités: il embrasse les fibres mêmes les plus fines des muscles, les recouvre

& les lie les unes aux autres, c'est ce moyen d'union qui leur donne différentes formes : c'est un tissu plus ou moins serré, composé de plusieurs fibres entrelassées en tout sens, qui forment des mailles, des vuides, des cavités qui communiquent de l'une à l'autre, & qu'on appelle *cellules*; voilà pourquoi cet organe porte le nom de *tissu cellulaire*. Les trois principales cavités du corps humain sont tapissées de cette toile, qui devient plus serrée à tous les endroits où elle sert d'enveloppe aux viscères : dans le cerveau la pie-mere, dans la poitrine la plevre, dans le bas ventre le péritoine, paroissent n'avoir été formés dans leur origine, que de plusieurs couches de ce tissu qui est devenu lisse & poli aux endroits les plus exposés à la compression : le tissu cellulaire n'a proprement ni veines, ni arteres, ni nerfs qui entrent dans sa formation ; par conséquent il est insensible ; mais il donne passage à plusieurs vaisseaux qui sont très-sensibles, & qui étant piqués, donnent des marques d'irritabilité & de sensibilité, voilà ce qui en a imposé à plusieurs auteurs : car il n'y a de sensible

sensible dans le corps humain que les vaisseaux & les nerfs : ce tissu cellulaire composé de plusieurs fibres & cavités, renferme une humeur platreuse, muqueuse, huileuse, suivant les fonctions auxquelles la nature le destine. Quant il s'agit de former un calus, un os; c'est un périoste chargé d'une humeur platreuse, d'une colle qui se durcit : s'il faut former un muscle, un viscere, c'est une matiere muqueuse : s'il faut former un amas de graisse, c'est un suc huileux : c'est l'organe qui joue le plus grand rôle dans l'économie animale : il tapisse non seulement les trois cavités; mais il fournit une enveloppe générale & extérieure à tout le corps, qui communique avec celle des trois cavités.

Il forme extérieurement un sac qui embrasse tout le tronc : c'est cette portion de tissu cellulaire, principalement, qui filtre & renferme la graisse dans ses cellules; c'est un matelas couché sur des muscles, qui les garantit des compressions étrangeres, & qui leur fournit un suc huileux capable de les humecter, d'entretenir leur souplesse, & de faciliter les mouvemens continuels

auxquels ils sont exposés : ce sont des ressorts que la nature graisse pour maintenir leur jeu, sans quoi ils seroient bientôt secs, irrités & usés. C'est encore un réservoir précieux, où la nature puise un baume, un suc doux & huileux pour modérer, dans les maladies, l'acreté des humeurs qui déchireroient, enflammeroient le tissu foible des organes, si elles n'étoient corrigées & adoucies par un liquide d'une nature balsamique & mucilagineuse ; aussi remarque-t-on dans toutes les maladies, qu'il se fait une fonte de graisse, qui est même essentielle pour une entiere guérison.

Le tissu cellulaire forme à la tête une espece de calote qui enveloppe la boete du crane ; à la face c'est un tissu foible, moins serré que dans les autres parties.

Les extrémités en sont recouvertes, & il y forme une espece de culotte ou manche qui serre les muscles comme une botte, & les empêche de se déplacer.

Ce tissu cellulaire extérieur communique avec l'intérieur par une continuité de fibres & de cellules : c'est une

voie où les humeurs se frayent une route du dehors au dedans, & réciproquement du dedans au dehors : il plonge par les deux principales ouvertures, la bouche & l'anus, dans l'intérieur du corps : il va se joindre dans la bouche avec celui qui tapisse le palais, l'œsophage, &c. dans l'intérieur du nez, il forme la membrane pituitaire; du côté de l'anus, il communique avec le péritoine : en outre le tissu cellulaire externe, qui recouvre les parties du bas ventre & de la poitrine, communique encore avec la plevre & la poitrine en plongeant dans l'interstice des muscles. C'est par la voie de cette toile cellulaire que se font plusieurs *métastases* telles que les *squirrhes*, les *pituiteuses*, la plupart des dépôts laiteux, purulents; c'est par là qu'on explique les diverses *fluxions* dont parlent les anciens Médecins. C'est par la même route qu'une transpiration interceptée est portée sur la gorge, dans la poitrine, dans les *sinus* frontaux & maxillaires, dans le bas ventre; & qu'elle occasionne un mal de gorge, un rhume de poitrine, l'éternument, l'enchifrenement, un rhume de cerveau, une

diarrhée, une dysenterie, des coliques, &c. Mais on a tort de vouloir expliquer toutes les métastases par le tissu cellulaire ; il y en a de sanguines, de purulentes, de lymphatiques, qui ne se font que par la voie de la circulation.

Le siége de la petite vérole est dans le tissu cellulaire ; si elle quitte ce tissu, ce n'est que pour suivre une route forcée & extraordinaire.

Le tissu cellulaire, communique avec la peau & la surpeau, par le moyen des pores ; cela paroît évidemment sur quelques personnes grasses qui ont la peau luisante, ce qui prouve que cette graisse a des voies pour transuder à travers la peau, & parvenir jusqu'à la surpeau ou épiderme où elle paroît quelquefois sous la forme d'une huile. Cela posé.

Si un homme touche la matiere variolique imprimée sur quelque corps ; cette matiere d'abord tenace & sous une forme seche & concrete, s'attachera à la peau, & sera dissoute par l'humeur de la transpiration : la chaleur & l'humidité sont deux conditions essentielles à son développement ; elles

ſe trouvent réunies dans le corps animal, il y a la chaleur naturelle, & la vapeur de la tranſpiration qui s'en exhale ſans ceſſe. Cette matiere ou ce principe de maladie étant ainſi reçu à la ſurface du corps, comme dans la terre propre à le faire germer, ſera entraîné par le mouvement de la circulation du ſang, ou par celui de la limphe dans le tiſſu cellulaire ou dans celui de la peau, & occaſionnera par ſa préſence, & en ſe multipliant une irritation légere, comme quelque choſe qui pique : par communication, tous les nerfs de la peau avertis & ébranlés en même tems, il ſurviendra un léger friſſon & un picotement général dans toute la ſurface. Cette matiere étrangere logée ſous la peau, s'y étend, s'y développe, & en occupe bientôt toute l'étendue : elle bouchera les pores, empêchera la tranſpiration, irritera les parties : la matiere de la tranſpiration interceptée ſera repompée, refoulée dans l'intérieur, ne trouvant point d'iſſue libre à la peau : ſa qualité âcre & muriatique la rend propre à irriter, à enflammer les parties par ſon ſéjour : ſi elle ſe porte au inteſtins, elle y occaſion-

nera, ou la diarrhée, ou la dysenterie; ce qui s'observe tous les jours à la suite d'une transpiration supprimée: si elle se porte à la poitrine, elle y produira une toux, une difficulté de respirer; si c'est à la tête, une douleur dans cette partie: la nature ne pouvant se délivrer des humeurs qui doivent sortir par différens couloirs, en est surchargée, fatiguée: dès lors les fonctions sont dérangées: le cerveau refuse ses sucs, l'estomac ne fait plus ses fonctions, la nature cherche à se débarasser d'un corps étranger; elle met en jeu toutes ses puissances, elle accélere le mouvement du coeur pour vaincre les obstacles; alors la fievre s'allume, le pouls devient plein, les symptômes redoublent, les organes les plus sensibles souffrent, l'irritation dans les nerfs est générale; les enfans ont des convulsions, les adultes souffrent de la tête, de l'estomac & des lombes, tout le long de la moelle épiniere; le malade fait des rêves effrayants, & la nature pendant trois jours semble opprimée par un corps dont elle voudroit se débarasser. Cependant ce germe étranger de la petite vérole se developpe, se

multiplie, occupe le tissu cellulaire ou la peau, se répand par communication, entre dans la bouche, l'irrite, l'enflamme; donne une couleur de feu aux gencives: dans la membrane pituitaire il y occasionne une démangeaison & en fait couler quelques fois du sang: il pénetre, en suivant toujours le même tissu, dans le pharinx, dans l'ésophage, l'estomac & les boyaux; irrite ces parties; cause dans l'une, une douleur vive, dans l'autre une inflammation; dans les intestins des coliques suivies d'un flux de sang, dans l'estomac des douleurs, dans les autres parties une inflammation, un embarras. Enfin le volume de cette matiere augmentant à tous les instans, la peau se souleve; elle parois gonflée par sa présence, elle se gonfle en effet, surtout aux endroits où son tissu est plus fin, plus délicat, moins état de résister à la matiere qui cherche à se faire jour: ainsi celle du visage, du sein & du cou, qui est plus fine, plus délicate que partout ailleurs, sera plutôt soulevée que celle qui recouvre d'autres parties. Si la peau est trop compacte, trop dure, naturellement, ou par quelque cause extérieure, telle

que la neige, la glace, l'eau froide, un air froid &c: si quelque obstacle s'oppose à l'éruption qui va se faire, le malade périt, parce que la matiere se porte alors, ou sur les poumons, ou sur l'estomac, ou sur les boyaux. Si la petite vérole ne pouvant vaincre les obstacles qui s'opposent à son éruption, rentre alors, la peau qui étoit gonflée, s'affaisse tout à coup; mais cela n'arrive que lorsque le malade ou celui qui le gouverne a empêché l'éruption par l'application de quelque corps froid, par quelque remede administré mal à propos, ou à contre tems, & lorsqu'on n'employe pas l'art de la faire éclore heureusement.

Si la matiere variolique se trouve engagée dans les capsules ligamenteuses des articulations, alors l'éruption est presque impossible, parce que l'obstacle qui s'y oppose paroît insurmontable.

Si elle est repompée dans les vaisseaux sanguins, elle enflamme, déchire ou corrompt les visceres: si c'est dans les reins, elle y occasionne un déchirement, le malade rend le sang par les urines: si elle se porte au foie,

elle le corrompt : si c'est dans la substance des poumons, elle y produit un abscès : elle corrompt celle du cerveau & le réduit en pus : si c'est dans les vaisseaux lymphatiques (ce qui est rare) elle occasionne un engorgement dans les glandes, y produit un bubon : si elle suit ces différentes routes, le malade est toujours la victime. Si elle se porte sur la surface externe des visceres, elle y produit des pustules inflammatoires qui déchirent leurs membranes, y portent l'inflammation, la gangrene & la mort. Si elle se borne au tissu cellulaire extérieur, elle n'est jamais si meurtriere, & c'est là sa retraite ordinaire, c'est le siége le plus naturel & le moins dangereux. Si elle se porte à la membrane pituitaire, elle la déchire, occasionne une hémorrhagie du nez ; à la gorge une douleur, une inflammation & une difficulté d'avaler ; sur la trachée artere & les bronches, une chaleur, une toux, une difficulté de respirer : le malade se trouve toujours mal, lorsqu'elle s'éloigne des parties extérieures. Elle doit donc, pour que le malade éprouve moins de

danger, se développer entierement à la surface du corps, s'y épanouir, en sortant du tissu cellulaire où elle s'est reproduite & développée : on la verra toujours paroître plutôt à tous les endroits où ce tissu est foible, & où il y a moins de résistance de la part de la peau ; elle sortira donc plutôt au visage, au cou, sur le sein, sur les mains, que sur toute autre partie, parce que le tissu cellulaire y est plus foible, la peau plus fine, plus délicate que partout ailleurs : elle aura plus de peine à sortir à la paume des mains & à la plante des pieds, qu'ailleurs, parce que la peau y est d'un tissu plus ferme, plus épais. Quand elle est sur le point de faire éruption, elle doit soulever la peau qui recouvre immédiatement le tissu cellulaire ; c'est ce qu'on voit arriver, ce soulevement de la peau deviendra plus sensible aux parties molles & mobiles qu'ailleurs ; c'est ce qu'on observe à la peau du visage qui se souleve, se gonfle d'une maniere sensible & frappante. Si cette matiere, qui fait effort pour sortir, trouve trop d'obstacles du côté de la peau, &

qu'elle soit détournée de sa route; alors elle abandonne tout à coup l'extérieur, se porte au dedans, & le malade se trouve toujours plus mal de cette retropulsion: c'est ce qu'on voit arriver lorsque la peau du visage ou celle des mains qui s'étoit gonflée, s'affaisse, s'applatit tout à coup; ce qui est un très-mauvais symptôme, lorsqu'elle rentre après s'être montrée: elle suit la route du tissu cellulaire & se porte alors sur les organes intérieurs, mais toujours au préjudice du malade. Il est donc essentiel qu'elle se porte toute entiere sur le tissu cellulaire externe & qu'elle perce la peau. Il est très-important qu'elle ne suive pas le torrent de la circulation, parce qu'elle peut se porter alors sur la substance même des visceres où se font les sécrétions, & ronger leur tissu. Lorsqu'on inocule un enfant, il n'y a rien de plus mal entendu que d'introduire du pus dans les veines; plus l'incision est légere, moins la petite vérole est meurtriere, parce qu'elle ne passe pas le tissu cellulaire. Si on avale le virus, ou, il se trouve repompé par les veines lactées, & porté dans le

sang; alors la petite est toujours plus meurtriere que celle qui est prise par les pores de la peau, parce qu'en suivant le torrent de la circulation, il est porté dans l'intérieur de quelque viscere essentiel à la vie; ou bien s'attache au boyaux qu'il irrite & enflamme, d'où il résulte, ou la dysenterie, ou une inflammation, ou au moins une diarrhée. Si on prend la petite vérole par le nez, elle porte son action sur la membrane pituitaire, l'enflamme & la ronge; par communication, le virus pénetre de l'os etmoïde & de l'intérieur de l'orbite dans la cavité du crane, & donne, ou la céphalalgie, ou le délire, ou l'assoupissement, ou les convulsions; ainsi la méthode que suivent les Chinois est encore très-pernicieuse. Dans un sang scorbutique, où toutes les parties tendent à pourriture & à la dissolution; la petite vérole n'aura pas tant de peine à se faire jour, ni à se développer; mais elle sera presque toujours mortelle, à cause de la disposition vicieuse des humeurs: elle sera noire, parce que le sang est putride & tend à cette cou-

leur : de la complication de ces deux maladies, il en résultera des accidens qui tiendront de l'une & de l'autre, & qui feront succomber le malade. Si la petite vérole faisant effort pour sortir du tissu cellulaire, la peau se souleve irrégulierement, & qu'une eau se filtre dans l'intérieur des pustules, ou que la matiere de la transpiration soit supprimée ; alors les pustules seront blanchâtres, lymphatiques, presque transparentes : voilà ce qui donne lieu aux petites véroles *crystallines*, *siliqueuses* &c. Si les pustules ne sont pas assez abreuvées, que l'éruption se fasse mal, & que le tissu de la peau soit trop serré, trop dense ; alors les pustules ressembleront à des verrues : si les pustules se jettent sur quelques parties par grouppes ; ce sera la petite vérole à placards.

On ne pourroit jamais se persuader que le virus suive toujours le grand torrent de la circulation, qu'il aille au cœur pour revenir dans d'autres parties, & que la céphalalgie dans la petite vérole, soit un effet de l'action immédiate du virus, ou sur l'origine des nerfs, ou sur les membranes du cer-

veau : si ce virus rongeant passoit par ces filieres, s'il se filtroit à travers la substance molle & pulpeuse du cerveau, le sujet seroit bientôt la victime de cette marche : il n'est pas plus croyable qu'il se filtre avec les humeurs dans les visceres destinés à les séparer ; qu'il puisse passer par toutes les filieres des testicules ou du foie : il est bien plus probable qu'il reste dans les gros vaisseaux (s'il y est jamais) sans entrer dans les organes des sécrétions : mais il est encore bien plus vraisemblable qu'il ne soit logé que dans le seul tissu cellulaire, à travers lequel il pénetre & se répand par la voie des cellules aux parties voisines, aux parties intérieures mêmes, de la même maniere que le souffle s'introduit d'une cellule à l'autre.

Quel que soit le siége de la petite vérole : elle ne sera pas moins à mes yeux la maladie la plus bizarre, la plus extraordinaire & une des plus dangereuses de toutes celles qui nous affligent, qui trompe & trompera toujours les Médecins les plus habiles & les plus expérimentés.

DIAGNOSTIC.

Il sera aisé de distinguer la petite vérole de toute autre maladie, si l'on fait attention au tableau que nous en avons fait, en distinguant toutes ses especes, & aux symptômes qui l'accompagnent. Son caractere distinctif est de marquer la peau de creux qui semblent avoir servi de moules à de petits grains, dont la surface seroit inégale. Les differentes especes sont aisées à distinguer par leur forme extérieure. Elle differe de la peste, en ce que celle-ci produit toujours un bubon à l'aine, sous l'aisselle, ou derriere les oreilles, & n'a pas de pustules qui marquent la peau. Elle differe de la rougeole, en ce que les grains de rougeole sont plus petits, plus serrés, & au lieu de suppurer parfaitement, ne forment qu'une farine en petites lames, qui ne laissent point de creux marqués, comme dans la petite vérole. D'ailleurs la toux & le rhume sont les symptômes pathognomoniques de la rougeole; ce qui est rare dans la petite vérole. Les symptomes de la pe-

tite vérole, ses différens états, & ses marques, ne permettent pas de la confondre avec les autres maladies, quand elle est déclarée : mais avant de paroître, les marques qu'elle donne de son existence dans le corps humain, peuvent se confondre aisément avec celles d'une autre maladie. Le sentiment de ponction à la peau, la rougeur des yeux, des mains, du visage, le gonflement de ces parties ; la rougeur des gencives, les rêves effrayans, les anxiétés, joints aux symptômes pathognomoniques de cette maladie, qui sont la douleur au creux de l'estomac, lorsqu'on le presse ; la douleur des lombes, les convulsions dans les enfans, & la douleur de tête, annoncent l'existence de cette maladie dans le corps, & une éruption prochaine.

PROGNOSTIC.

Lorsque la petite vérole a paru, le malade se sent toujours soulagé. Plus un sujet a d'humeurs, plus la petite vérole est abondante, parce que le germe a trouvé dans ce corps plus de sucs pour favoriser sa réproduction : tandis

qu'un

qu'un homme sec aura toujours une petite vérole discrete & clair-semée. Les enfans seront plus exposés à contracter cette maladie, parce qu'ils touchent tout, & jouent avec tout ; parce qu'ils ont les pores & plus ouverts, & en plus grand nombre que les hommes faits ; parce qu'ils suent beaucoup, & ont la peau plus délicate que les autres. Les femmes y seront plus exposées, parce que leur tempéramment approche plus de celui des enfans que le nôtre, à cause de la délicatesse des fibres. Si les habitans du Nord prennent la petite vérole dans les grands froids, ils mourront tous, parce qu'elle ne peut pas faire facilement éruption sur un cuir trop serré par le froid. Tous les peuples qui se frottent le corps d'huiles, de graisses, &c. qui sont malpropres, auront des petites véroles cruelles, dangereuses, irrégulieres, &c. Les peuples qui sont dans l'habitude de se baigner dans un bain tiede avant l'éruption, doivent toujours s'attendre à un heureux succès, parce que le bain en ramollissant la peau, ne peut pas manquer de produire un bon effet.

Le danger de la petite vérole se mesure toujours par l'importance de l'organe qu'elle attaque. Plus il sera précieux à la vie, plus le danger sera grand. Si la petite vérole attaque le cerveau, le danger sera, je suppose, comme 4 : si elle attaque l'estomac, les intestins, il sera de même : si elle attaque un poumon, il sera comme 3; la bouche, la membrane pituitaire, il sera comme 2 : mais si elle n'attaque que la peau seulement, le danger sera comme 1, & se réduira même à 0; Puisque son intégrité n'est pas essentielle à la vie. Il est donc de l'intérêt du Médecin & du malade, que tout le venin de la maladie se porte entierement à la peau, puisque c'est l'organe le moins important de tous ceux que nous lui avons comparé. Il est donc essentiel que tout le virus sorte par les couloirs de la surface du corps. Ainsi plus la petite vérole sera éloignée du centre, plus elle sera douce & benigne. Plus l'éruption à la peau sera facilitée par des dispositions naturelles ou factices, moins la maladie sera à craindre : la mollesse des fibres de la peau, les pores plus nombreux,

plus ouverts, l'état de relâchement de son tissu, seront les conditions les plus favorables à une heureuse éruption. Ainsi, (à raisons égales dans les circonstances extérieures physiques) l'enfant court moins de risques que l'adulte; l'adulte que le vieillard: la femme moins que l'homme. A raison des climats, le degré du danger sera proportionné à celui du froid. A raison des tempéramens & des causes accidentelles, les cacochymes, les corps replets, bouffis, remplis d'humeurs, auront des petites véroles plus dangereuses. Les corps maigres, naturellement, ou par quelque maladie, par une évacuation quelconque, par un cautere, un écoulement purulent, auront une maladie moins abondante, & bien moins dangereuse que les premiers: ainsi une femme en couche aura une petite vérole très-légere: un homme qui a une gonorrhée virulente, plus légere aussi: celui qui sort des remedes qui l'ont maigri, la supportera plus facilement qu'un autre: un corps purgé, évacué, préparé, en aura une plus douce que celui qui ne l'est pas: ceux qui ont la peau plus dure, plus serrée,

plus compacte, les pores plus bouchés, ou naturellement, ou par une cause quelconque, auront une petite vérole, & bien plus difficile, & bien plus pestilentielle que d'autres, tout le reste étant égal. Ainsi les Negres, les Hottentots, les autres peuples qui sont dans l'habitude de se frotter le corps de différentes graisses qui bouchent les pores, & empêchent l'éruption; les Tartares, dont la maniere de vivre avec de la viande de cheval mal cuite & sale, avec du lait de jument, & la malpropreté naturelle rendent leur tempérament & leur peau différente de la nôtre; les habitans du nord qui ont la peau plus dure à cause du froid; tous ces peuples auront des petites véroles plus meurtrieres, parce que l'éruption sera plus difficile. Les peuples qui habitent des climats brulants, y seront plus souvent exposés que ceux qui sont dans des régions tempérées, parce que la chaleur favorisera, & la contagion, & le développement de la maladie. Plus les causes qui la renouvellent seront multipliées, plus elle sera fréquente: ainsi les peuples les plus près de sa source, ou des inoculateurs,

y seront toujours plus souvent exposés que les autres. Plus un air sera humide, plus elle sera fréquente ; sur-tout s'il est chaud & humide en même tems, & que les causes agissent toujours avec la même force : par la raison contraire, plus un climat sera sec, plus elle sera rare ; s'il est sec & très-froid en même tems, elle sera encore plus rare, (sauf les cas & les causes extraordinaires, telle que l'inoculation) : voilà pourquoi elle a été si rare dans le nord. Si les peuples joignent à des conditions heureuses de la part du climat, quelques précautions pour éloigner la maladie, elle sera encore bien plus rare chez eux que parmi tous les autres : c'est ainsi que les Hottentots s'en préserverent pendant plus de quarante ans, & que les Perses qui vivent sous un climat sec, & qui sont dans l'habitude de se baigner & de se parfumer souvent, sont aujourd'hui rarement exposés à la peste & à la petite vérole, au rapport de *Chardin*. Tous les peuples qui habitent des Isles ou des lieux isolés y seront moins exposés que les autres ; parce que la communication sera moins libre & moins fréquente avec les voisins : voilà pourquoi l'Amérique,

les Isles Orientales, l'Islande, le Groenland, les Isles de Ferroé &c. n'ont connu la petite vérole que fort tard. Les enfants dans nos climats y seront plus exposés que les adultes, tant pour les raisons principales que nous avons dit ci-dessus, qu'à cause de l'habitude où il sont de toucher & manier tout, surtout avec d'autres enfants dont la plupart en ont été attaqués. Plus les hommes seront rassemblés en grand nombre & rapprochés les uns des autres, plus la contagion sera prompte: voilà pourquoi à S. Domingue, à *Zempoala* dans la Nouvelle-Espagne, où les hommes étoient rassemblés comme des troupeaux de moutons, la contagion fut si rapide & si dangereuse: voila pourquoi lorsque la petite vérole est entrée dans une famille, tous les enfans de la maison l'ont ordinairement l'un après l'autre, ou tous ensemble: c'est par la même raison que lorsqu'elle entre dans les Colléges, dans les Communautés où il y a des jeunes Pensionnaires, on voit tous ces enfans en être attaqués l'un après l'autre, si on n'a pas la précaution de les séparer. Quant aux retours de petite

vérole dans les sujets qui en ont été déja atteints, on y sera plus exposé suivant les circonstances, les lieux qu'on habite, les occasions où l'on se trouve par rapport à la contagion, tout le reste étant égal : ainsi une personne qui a déja eu la petite vérole, court plus de risque en s'exposant à la contagion, qu'un autre dans le même cas, qui ne s'y expose pas. Ceux qui seront plus près de sa source, auront plus de récidives que ceux qui en sont éloignés. Par rapport au tempérament, Rhasès a observé que lorsque la petite vérole a été legere dans l'enfance; elle revient dans l'adolescence, parce que la premiere a été insuffisante pour détruire la disposition naturelle de nos humeurs à contracter cette maladie : c'est pour la même raison que les récidives de petite vérole après l'inoculation, sont si fréquentes & qu'elles se multiplient tous les jours, parce qu'on n'a alors que la moitié, pour ainsi dire, de la petite vérole : elle est insuffisante pour nous préserver d'une seconde. Les personnes qui en ont été les plus marquées, sont celles qui courent moins de risque du retour.

Moins il y aura de boutons dans l'intérieur du corps, moins elle sera dangereuse, quelque abondance qu'elle soit extérieurement : mais si les boutons sont nombreux extérieurement comme dans les confluentes, & qu'il y a un excès d'inflammation, alors il y a un peu plus de danger. Il augmente à mesure qu'on avance dans l'intérieur du corps : ainsi, si la bouche est enflammée, si la membrane pituitaire, si la gorge, le larinx, l'ésophage, la trachée artère, les bronches sont attaqués, il y aura toujours beaucoup plus de danger que lorsque ces parties seront libres: si les poumons, l'estomac, les intestins sont attaqués, le péril est encore plus éminent. Si la dysenterie se joint à la petite vérole, la maladie est toujours plus dangereuse. Si elle attaque un corps rempli de saburre, d'alimens, d'humeurs; elle est toujours plus dangereuse. Quant aux différentes especes, la plus bénigne & la plus douce est la petite vérole *locale*; la *volante*; celles qui suivent, sont la petite vérole *discrete bénigne*; les *lymphatiques*; les *anomales*. Les plus dangereuses sont toutes les especes *confluentes*, les *verruqueuses* & les

les *petites véroles noires* ou *scorbutiques*. Voila le prognostic qu'on peut porter en général sur la petite vérole.



CURATION GÉNÉRALE.

UN Médecin qui aura parcouru les différens Auteurs qui traitent de la petite vérole, ne saura jamais quelle est la route qu'il doit suivre, à cause de la diversité des sentimens qu'il y rencontre. Il a à combattre un Protée qui se joue sans cesse de l'art, & il ne sait jamais quelle est l'arme dont il doit se servir. La Nature opprimée par un ennemi féroce & formidable, cherche à s'en débarrasser par tous les couloirs : on voit ses mouvemens se diriger du côté de la peau, des intestins, de la bouche : on voit la matiere sortir par une plaie, par un ulcere : on apperçoit une éruption à la peau; une diarrhée, une dysenterie,

une salivation, un écoulement, &c. & on ignore toujours la voie qui lui convient le mieux. Le fameux précepte pour le Médecin, est : *Quò natura vergit eò ducendum* : « La voix de la » Nature vous empêche toujours de » vous égarer ». Ecoutez-là : mais cette voix ne se fait plus entendre dans cette maladie : les mouvemens de cette nature sont désordonnés, elle est accablée par une matiere mobile, meurtriere, qui se fait jour par tout, & qui l'empêche de tendre à son but.

Plusieurs Auteurs, séduits par ceux qui les ont précédés, & qui sont parvenus à une certaine célébrité ; en suivant aveuglément leurs maîtres ; adoptent leur théorie, l'embellissent, & se font illusion.

D'autres croyent à un sort inévitable, à une ébullition, à un développement essentiel d'un germe inné. D'autres, à la vertu incendiaire des cordiaux, des sudorifiques ; expliquent la plupart des symptômes, au moyen d'un système ingénieux ; donnent abondamment des sudorifiques, suivant leur hypothèse : mais après leur exhibition, il ne reste souvent qu'une ref-

source stérile, celle d'accuser ou l'art ou la violence du mal. D'autres, plus hardis, trompés tous les jours & par leurs maîtres, & par le caractere protéiforme d'une maladie qui dans une saison est douce, bénigne, sans danger; dans une autre, est meurtriere, affreuse, formidable; secouent le joug de ces Auteurs qui font de longues dissertations sur les rafraichissants, les purgatifs, les sudorifiques, les cordiaux; & veulent suivre la nature: mais ils sont tous les jours trompés, & l'embarras qu'ils éprouvent, n'est que trop souvent confirmé, soit par des aveux tacites, soit par les suites funestes de la maladie.

Mais, d'où vient donc cette impuissance dans le traitement de cette maladie? Est-elle dans l'art, dans l'artiste, dans les secours? Non. Elle n'est que le fruit des systêmes, & des principes mal établis. On fait souvent des systêmes pour la combattre, sans avoir établi aucun principe fondamental, aucune base certaine, qui puisse soutenir un corps de doctrine que l'imagination seule vient de construire: de-là, les erreurs, les doutes, les incertitudes. On abandonne alors toutes ces hypothè-

ses ; celui qui veut guérir ne cherche que des faits ; il en éprouve tous les jours la nécessité : il apprend par lui-même que c'est le seul fil qui puisse l'empêcher de se perdre dans un labyrinthe où il se trouve tous les jours égaré : ce n'est que par les faits & les observations, qu'il peut parvenir à une connoissance certaine : il n'aura pas le mérite d'un systématique, mais il guérira mieux son malade. Ainsi point de systêmes, point d'hypothèses ! L'observation & les faits, voilà nos guides, c'est là dessus qu'on peut établir une doctrine saine.

FAITS ET OBSERVATIONS.

Avant qu'on eut songé à inoculer, l'observation avoit fait connoître que plus un corps étoit maigre (le reste étant égal), moins le malade avoit de boutons de petite vérole. Moins un corps avoit d'humeurs, plus la petite vérole étoit douce.

Depuis l'inoculation, on a appris qu'un corps préparé, c'est-à-dire purgé, en général avoit moins de boutons que celui qui ne l'étoit pas.

L'expérience a encore appris qu'en disposant un corps à recevoir la petite vérole naturelle par un régime & l'évacuation, il avoit une maladie bien plus douce que celui qui ne l'étoit pas.

On a encore observé qu'un corps maigri par une évacuation quelconque, tel qu'un écoulement vénérien, les vuidanges dans les couches, un cautere, &c. avant de prendre la petite vérole, l'avoit toujours moins abondante & moins dangereuse qu'un autre (tout le reste étant égal). D'où on peut conclure que tout corps qui a moins d'humeurs qu'un autre, & qui sera préparé précédemment par une évacuation artificielle ou naturelle, aura en général une petite vérole bien moins dangereuse que celui qui ne l'est pas. De là la nécessité des évacuations avant que la petite vérole paroisse.

Le pouls dur & tendu, la rougeur & la chaleur de la peau, me démontre une inflammation dans cette partie. De là, la nécessité des saignées, pour dégorger les vaisseaux, & appaiser l'inflammation.

L'observation de douze siecles a en-

core appris que la petite vérole la moins dangereuse, étoit celle dont les boutons, répandus en petit nombre sur la surface de la peau, n'étoient point accompagnés de symptômes violens : & que l'effort de la nature paroissoit se diriger du côté de la peau.

Nous savons, à n'en point douter, & l'observation le démontre, que l'intégrité de la peau est moins essentielle à la conservation de l'homme, que celle des organes intérieurs, tels que les intestins, l'estomac, les poumons &c. qui ne sont jamais attaqués de la petite vérole sans danger pour le malade, au lieu que la peau l'est souvent sans aucun. D'où on peut conclure qu'il y a moins de risque que la peau soit couverte de pustules de petite vérole, que les intestins ou l'estomac &c. Le danger qui résulte d'un affaissement subit dans le visage, & les mains qui s'étoient d'abord enflés; la nécessité qu'il y a que ces parties s'enflent ; la mort qui est souvent l'effet d'une résorption subite de la matiere variolique; l'ouverture des cadavres dans ce cas; tout confirme qu'il y a moins à craindre d'une éruption de

pustules varioliques à la peau, que d'une irruption de la même matiere sur les organes internes. De là, la nécessité de pousser la petite vérole du côté de la peau, c'est-à-dire de favoriser l'éruption vers ses couloirs.

L'observation a encore appris que tout ce qui est capable de rendre le tissu de la peau plus resserré, plus compacte, plus dur, étoit un obstacle à l'éruption de la petite vérole, & rendoit cette maladie plus meurtriere. Le froid du nord, qui empêche quelques fois l'éruption; la maniere dont les Américains s'y peirent pour se délivrer de cette maladie, par les bains froids; la peau des vieillards qui est plus dure que celle des enfans; (ce qui rend l'éruption plus difficile & la maladie plus dangereuse); l'application subite d'un corps froid, qui fait rentrer la petite vérole; sont autant de preuves que la peau a besoin d'être ramollie: de là, la nécessité de préparer cette peau, afin que la petite vérole puisse éclorre & s'épanouir avec plus de facilité sur toute la surface.

Ainsi tout l'art de traiter heureuse-

ment la petite vérole, consiste dans trois principaux objets :

1°. Diminuer la quantité des humeurs & appaiser l'inflammation, afin que la matiere variolique ne soit pas si abondante & que la maladie soit plus légere & plus douce.

2°. Diriger du côté des couloirs de la peau la matiere variolique, puisque c'est l'endroit le plus convenable, & où la nature tend.

3°. Préparer cette peau, ramollir son tissu par toute sorte de moyens, par des secours extérieurs & internes, afin de favoriser l'éruption de la petite vérole.

Le premier s'obtient par les saignées & les évacuants en général, avant que la petite vérole paroisse.

Le second par des remedes altérans capables de chasser l'humeur morbifique, vers les couloirs de la peau ; de les ouvrir & de faciliter la sortie de la matiere étrangere, sans augmenter l'inflammation ; mais en relâchant le tissu de la peau : cet effet s'obtient par trois sortes de remedes. 1°. Par le camphre qui par sa vertu pénétrante, antisepti-

que, antiphlogistique, chasse, corrige & déloge l'ennemi qui est dans les premieres voies, & le pousse au dehors, sans danger & en appaisant l'inflammation. 2°. Par l'opium, qui par sa vertu calmante, sédative & narcotique, & par d'autres propriétés qui nous sont inconnues, porte un calme général dans toute l'économie animale, une détente universelle dont la peau se ressent. 3°. Par l'eau *froide*, qui donnée abondamment, & à plusieurs reprises, de la même maniere que la donnoit *Rhasès*, rafraichit d'abord l'intérieur du corps, les entrailles, chasse les humeurs des premieres voies, leur sert de véhicule, & enfin porte son action sans danger (puisque l'inflammation n'est qu'à la peau, & que l'application immédiate d'un corps froid éloigne les pustules, & leur éruption de la partie qu'il touche) sur la peau qui se ramollit, devient moite, se détend, & ouvre ses pores pour laisser sortir le liquide, dont le corps est comme noyé.

Le troisieme objet, c'est-à-dire, l'art de ramollir par des secours ex-

térieurs le tissu de la peau, se remplit par l'application des corps chauds, c'est-à-dire, de ceux qui sont capables de détendre la peau par une chaleur douce, égale; mais incapables d'augmenter l'inflammation; tels sont les bains tiedes, les fomentations, & le bain de vapeurs.

Il est inutile de rappeller ici toutes ces vaines disputes sur l'usage des sudorifiques, des cordiaux, & des rafraîchissans qui ont divisé les Médecins les plus célebres. D'abord, il est bon de savoir qu'il n'y a dans la nature que l'eau qui mérite proprement le nom de sudorifique. Si l'on veut appeller ensuite sudorifiques, tous les moyens externes qui favorisent l'issue de cette eau par les pores de la peau: les couvertures du lit, le mouvement dans une atmosphere chaude, une étuve, un bain d'eau & de vapeurs, seront autant de sudorifiques. Mais si l'on se restraint à ne donner ce nom qu'aux seuls médicamens qui ont la vertu d'exciter la sueur; on en trouvera très-peu, si on excepte l'eau. On ne pourra mettre dans cette classe que

ceux qui ont la propriété de procurer une détente générale, & de ramener la circulation au point que le sang laisse échapper sa partie la plus fluide : & dans ce cas, les plus puissans diaphorétiques sont les pavots : ainsi l'*opium*, le *laudanum* qui en sont les sucs ou l'extrait ; le *pavot* proprement dit, & les fleurs de *coquelicot*, seront les plus sûrs remedes qu'on puisse donner à ce titre : mais ils ne produiront leur effet qu'en détendant toutes les parties ; ce qui est assez indifférent, pourvu qu'on obtienne l'effet qu'on demande. Ils ne pourront même agir de cette maniere que lorsqu'il y aura trop de tension, & assez de liquide dans le corps humain pour que la transpiration soit augmentée : tous les autres sudorifiques seront infideles ; & les Médecins y sont tous les jours trompés : il y en a cependant, mais qui n'agissent que dans quelques circonstances ; & si l'on ne fait attention à l'état des liquides & des solides, on ne réussit que par hasard ; & on perd souvent son tems, & ses peines, si on s'obstine à les donner sur la foi

des Auteurs. Ils agissent d'une maniere toute opposée à celle des calmans; c'est-à-dire en échauffant, en irritant & en fouettant la circulation; tels sont tous les alkalis volatils animaux, l'alkali volatil de vipere, de corne de cerf &c. qui font suer à coup sûr, lorsqu'il y a assez de liquide dans le corps pour leur servir de véhicule, & lorsque les solides ne sont pas dans un état de tension, d'éréthisme. Tels sont encore quelques bois & racines, tels que le gayac, la squine, la salsepareille & quelques autres, mais en très-petit nombre, qui agissent de la même maniere que les alkalis-volatils animaux, c'est-à-dire, en excitant, en échauffant. Mais comme dans la petite vérole les solides sont en général dans un état de tension qu'il faut relâcher, détendre au lieu d'irriter; de-là le danger de donner ces sudorifiques dans la petite vérole. Et comme les pavots produisent un effet contraire, en relâchant les solides & en calmant la fougue des humeurs; de-là, la necessité de les administrer dans le traitement de cette maladie: aussi l'expérience est elle con-

forme à ce raisonnement, & dans les cas les plus désespérées, il n'y a que les parégoriques capables de rétablir un malade dans la petite vérole; parce qu'ils produisent l'effet que le Médecin désire. D'ailleurs ce n'est pas une sueur qu'il faut desirer dans la petite vérole, il y a souvent des sueurs très-abondantes qui ruinent les forces du malade: & on observe quelque fois que les sueurs sont très-copieuses, sans que l'éruption se fasse mieux pour cela: ainsi ce n'est pas sur l'usage des sudorifiques, qui auroient même le meilleur effet, qu'il faut fonder l'art de guérir le malade. Tout l'art consiste à faciliter l'issue de l'humeur par les couloirs de la peau, sans fatiguer le malade, sans l'incendier & sans l'épuiser par des évacuations trop abondantes. De-là le danger de donner d'autres sudorifiques pour pousser la petite vérole à la peau, que les calmans ou l'eau. Ainsi pour faire sortir heureusement la petite vérole, il faut bannir de la pratique tous les remedes incendiaires; & si le pouls étoit foible, s'il étoit essentiel de ranimer la nature, il faut alors marier

les cordiaux aux narcotiques, & les gouttes anodines de Sydenham sont le seul cordial qu'il soit permis de donner dans ce cas : dans les cas ordinaires, lorsqu'il s'agit de faire sortir heureusement la petite vérole, le mélange le plus heureux, le plus simple & qui réussit le mieux, c'est le camphre uni à l'opium : on mêle un cinquieme ou un sixieme de grain d'opium à un grain de camphre; c'est la plus petite dose, & c'est celle des enfans à la mammelle; on augmente la dose à proportion de l'age; on peut y ajouter si l'on veut un grain de sel de nitre : cela réussit toujours.

Les ennemis des cordiaux & des sudorifiques sont tombés dans un vice contraire, à force de donner des acides & des rafraichissans; ils glacent, pour ainsi dire, le sang, toutes les humeurs : il est moins dangereux cependant de pécher par excès dans cette méthode que dans la précédente; parce qu'il y a phlogose, inflammation, & une pente à la pourriture, à l'alkalicité, à la dissolution des humeurs : mais on perd alors de vue l'éruption à

la peau, qui est essentielle, & on manque son but. Ainsi dans l'usage des rafraichissans qui est sans doute le plus convenable à cette maladie, il faut toujours y joindre la préparation de la peau. Il est prouvé que dans la petite vérole, tout ce qui favorise la corruption, l'alkalicité, l'éréthisme, la dissolution, la pourriture rend cette maladie plus dangereuse; de-là, la nécessité des acides, des rafraîchissans, tels que la limonade, les trois acides minéraux, surtout le vitriolique, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, *usque ad gratam aciditatem*; de-là, en même tems, l'inutilité, le danger même des bouillons, des sucs des viandes, & de tout ce qui échauffe & corrompt le sang dans cette maladie: auxquels il faut suppléer par les crêmes de ris, d'orge &c. (Voyez *la diete de Rhasès*.)

Puisque les rafraîchissans, les acides sont les plus puissans remedes dans cette maladie; mais qu'en même tems leur action est insuffisante: s'ils sont même un obstacle à l'éruption de la petite vérole; il faut donc joindre à leur usage des secours qui la favorisent,

ſans épuiſer les forces du malade. De-là naît la néceſſité de préparer la peau, par des ſecours externes.

FAITS QUI AUTORISENT CETTE MÉTHODE.

Rhasès faiſoit éclore heureuſement la petite vérole, avec un bain de vapeurs, donné avec beaucoup d'art : & une pratique de quatre-vingt ans lui en avoit appris l'avantage & la néceſſité. (*Voy. Rhasès, Chap. VI.*)

Boerhave conſeille les fomentations émollientes à la peau, avant l'éruption, afin de faciliter la ſortie des puſtules. (*Voy. Boerhave, Aphoriſ. de variolis.*)

On trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie des ſciences (*An.* 1711, *pag.* 2..) que M. *Lemeri* ayant entre les mains un malade qui avoit tous les ſymptômes de la petite vérole, & voyant qu'elle ne pouvoit ſortir, s'aviſa de le mettre dans un bain d'eau chaude, qui la fit ſortir abondamment. Il falloit remédier à la ſécheresse & à l'aridité de la peau. » Cette pratique (dit l'Hiſtorien),
» dit

» hardie & extraordinaire, est re-
» marquable.

M. de la Motte rapporte dans son *Traité de la petite vérole*, *pag.* 107. qu'ayant été appellé pour voir un malade, âgé d'environ douze ans, il le trouva dans une fievre ardente, avec un si profond assoupissement, qu'il n'étoit pas possible de le reveiller. L'âge, les saisons, les symptômes, les circonstances, tout lui fit connoître que la petite vérole préludoit, & que les suites étoient à craindre; il le fit saigner du bras le premier jour, le sang étoit rouge & sec; le second jour il fut saigné encore du bras, le sang étoit plus rouge & plus enflammé; le troisieme jour l'affection comateuse fut entremêlée de délire; c'est pourquoi il le fit saigner encore du bras le matin, & du pied le soir. Ces quatre saignées, assez copieuses, ne dégagerent point le cerveau, mais diminuerent beaucoup la fievre: il avertit que tout fût porté au plus haut point de rafraîchissement; parce qu'il faisoit un essai de la méthode antiphlogistique de Boerrhaave, pour faire avorter la maladie,

& l'éteindre dans le sang même, à force de rafraîchissans, d'émolliens, de fomentations & de saignées : mais ce fut en vain. Convaincu de l'existence du mal, quoique caché, & voyant qu'il ne paroissoit point le quatrieme jour, il craignit d'avoir recours à quelque cordial, que son expérience, & les observations de Sydenham, lui faisoient redouter ; & le pouls étant encore assez bon pour faire croire que la nature se suffisoit à elle-même, il fit mettre tout le corps de l'enfant, jusqu'au cou, dans un bain chaud d'eau & de lait ; la tête se dégagea peu-à-peu ; les fibres de la peau se relâcherent ; & enfin dans l'espace d'une heure de bain, le malade se reveilla, & deux heures après le bain, les pustules commencerent à percer : & ce qui le trompa, c'est que malgré la fievre inflammatoire, & l'affection comateuse qui menacent toujours, suivant l'observation de Sydenham, d'une petite vérole très dangereuse ; le malade n'eut que très-peu de boutons, d'un très-bon caractere, dont il étoit à peine marqué trois semaines après.

Un Médecin de Paris, habile & expérimenté, ayant été appellé auprès d'un malade qui avoit des symptômes qui annonçoient une éruption prochaine de petite vérole, & l'ayant trouvé dans une fievre ardente dont le malade se sentoit comme embrasé, par les cordiaux qu'on lui avoit donné; s'avisa, malgré la violence des symptômes, de le faire mettre dans un bain froid, (notez que c'étoit en été,) d'où il le fit passer dans un bain chaud. La petite vérole sortit heureusement, & tous les symptômes furent calmés.

M. de Sauvages, Professeur savant & célebre de la Faculté de Médecine de Montpellier, nous dit, (dans son *Nosologia methodica*, Tom. III. page 381). qu'il y a eu plus de vingt exemples, dans le climat de Languedoc, fournis par le hazard, qui prouvent qu'après quelques bains, dont quelques-uns mêmes étoient froids, on a vu ensuite sortir, contre toute attente, des petites véroles heureusement.

On a dû voir que dans l'Isle de *Java*, climat ardent, plusieurs Negres furent sauvés de cette maladie, en se mettant

au lit, au sortir d'un bain de riviere : & que les Américains de *Zempoala*, périrent tous, parce qu'ils se plongeoient, au sortir d'un bain chaud, dans l'eau froide où ils restoient.

Daniel Fischer, Médecin d'Allemagne, a tenté de perfectionner la méthode indienne, & il conseille aux habitans de la campagne de prendre, avant que la petite vérole paroisse, des bains d'eau douce & du petit lait; & il dit qu'après une saignée & un purgatif, les bains tiedes facilitent non-seulement l'éruption de cette maladie, mais même la suppuration.

On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, (*an.* 1737 *pag.* 48.) une observation qui favorise encore cette méthode; on y lit que » M. *Martin*, Docteur en Médecine à » Lausane, bassine la peau du visage & » de tout le corps avec un linge mol- » let, trempé dans de l'eau tiede, & » cela de quatre en quatre heures, » jusqu'à l'éruption entiere des pustu- » les. Il a vu les plus grands accidens » se calmer fort vite par ce moyen; » les pustules paroître de bonne heure,

» & ne laisser aucune cicatrice remar-
» quable.

On peut conclure de tous ces faits, que toutes les fois qu'on s'est occupé à ramollir la peau, à remédier à son aridité, & qu'on l'a rendue souple, soit par des fomentations, soit par des vapeurs d'eau chaude, soit par les bains, même froids, avant l'éruption; mais tiedes ou chauds *instante eruptione*; on a toujours obtenu un bon effet. L'efficacité de ces moyens étant prouvée & reconnue; il s'agit de faire choix de ceux qui sont les plus propres à faciliter l'éruption de la petite vérole, sans danger pour le malade.

Quant aux remedes internes qui peuvent produire le même effet; c'est-à-dire, aider l'éruption, nous avons fait voir que les meilleurs étoient ceux que fournissoit le pavot; & que tous les autres sudorifiques (à l'exception de l'eau qui est le sudorifique par excellence) étoient ou infideles ou dangereux.

On est souvent trompé lorsqu'on croit faire suer ou favoriser l'éruption de la petite vérole, en couvrant un malade de couvertures, si on ne la

fait boire abondamment, avant d'en venir là : on augmente l'inflammation & on l'étouffe sous le poids de ces couvertures : un corps sec, dont la peau est aride, brulante, enflammée, n'a besoin, ni de sudorifiques qu'on a tant vantés, ni de remedes chauds, ni de couvertures : la peau est déja dans un état de phlogose, d'inflammation ; il faut craindre de l'irriter, de l'échauffer, & d'augmenter cet état par des remedes incendiaires & en couvrant trop le corps du malade : ainsi ces moyens sont insuffisans, inutiles & dangereux.

La chaleur d'une étuve produiroit sans doute l'effet que nous desirons : mais la chaleur externe qui en résulte, la difficulté de respirer, l'épuisement des forces du malade qui en seroit la suite, l'embarras & les précautions qu'il faudroit prendre ; tout nous invite à y renoncer.

Dans une saison favorable, telle que l'Eté, & dans un climat chaud, le bain d'eau froide faute d'autre, pourroit être utile, donné quelque tems avant l'éruption : & il vaut mieux, dans le cas où l'on ne pourroit se procurer

d'autre secours qu'un bain froid, en prendre un plutôt que de n'en point prendre ; quant il ne serviroit qu'à laver la peau & la tenir propre, il aura toujours cet avantage ; mais il sera toujours dangereux *instante eruptione*. Ainsi sans parler des inconvénients du bain dans cette maladie ; à choisir des deux, le bain tiede est mille fois préférable au bain froid, qui n'a qu'un petit avantage & beaucoup d'inconvénients. Le bain froid durcit la peau, rend son tissu plus ferme, plus serré, empêche la transpiration dans le moment, refoule les humeurs en dedans, s'oppose dans l'instant à l'éruption de la petite vérole, & peut augmenter la violence des symptômes, surtout le mal de tête ; & pour toutes ces raisons devient dangereux & suspect : ainsi on ne sauroit être trop circonspect sur son usage. Il ne peut, tout au plus, réussir que dans des pays situés sous la *Ligne*, comme l'Isle de *Java*. Quoique le hasard ait fait connoître qu'il n'est pas si redoutable qu'on le croit, avant l'éruption ; il est mortel à l'instant où elle se fait. Ainsi il faut y renoncer.

Le bain tiede a beaucoup plus d'avantages & moins d'inconvéniens ; il ramollit, d'étend, ouvre les pores de la peau, pénetre dans l'intérieur, y porte un liquide qui humecte, relache tout & facilite la transpiration & l'éruption de la petite vérole, comme l'expérience la confirmé. Malgré tous ses avantages, il peut nuire dans quelques circonstances : Rhazès, qui l'avoit sans doute essayé dans la petite vérole, dit qu'il affoiblit & épuise les forces du malade, lorsqu'il se trouve foible. Il est prouvé que la transpiration se fait mieux après le bain, mais il est douteux qu'elle ait lieu dans le bain : le fluide plus dense que l'air qui touche dans ce moment la surface de tout le corps doit empêcher nécessairement la transpiration, parce que la résistance qu'elle éprouve de la part du fluide nouveau environnant, doit s'opposer à son flux : l'équilibre des humeurs est dérangé, du moins en partie : le corps se trouve alors entre deux milieux différens, l'eau & l'air : la partie supérieure, c'est-à dire, la tête est environnée d'un fluide moins dense que l'eau

l'eau; tandis que le tronc & les extrémités se trouvent dans un milieu bien plus épais que l'air, & par conséquent offrant plus de résistance à l'impulsion des humeurs: que doit il arriver? Elles doivent se porter à la partie qui en soufre moins; c'est-à-dire à la tête qui est hors de l'eau, & où les humeurs vont se jetter en abondance, parce que la résistance de l'air est moindre que celle de l'eau. Aussi remarque-t-on que bien des personnes ne peuvent pas supporter le bain, à cause du mal de tête qui survient quelquefois, des éblouissemens, des étourdissemens qui les prennent: si le bain a des inconvéniens dans l'état de santé, à plus forte raison dans une maladie où il y a souvent mal à la tête, assoupissement, délire, convulsions &c. si les humeurs, dans cet état, se portent trop abondamment à la tête, elles peuvent engorger les vaisseaux, occasionner la rupture de leurs tuniques, qui sont plus foibles dans le cerveau que dans le reste du corps: voilà à peu près les plus grands dangers qui résultent des bains tiedes: on peut les prévenir, ou du moins les temperer, & si l'on est

décidé à en faire usage, il faut diminuer le tems de leur durée : ainsi, au-lieu de prendre un bain tiede d'une heure, il faut qu'il soit d'un quart, & les repeter plus souvent. Par ce moyen, on donne le tems aux humeurs de se remettre en équilibre ; on évite une partie des dangers dont nous avons fait mention, & on obtient ce qu'on demande : on relâche le tissu de la peau, & on la prépare à une heureuse éruption.

Les fomentations, sur-tout les émollientes, ont beaucoup d'avantages, point d'inconvéniens ; mais elles sont insuffisantes ; elles sont toujours bonnes, utiles, & souvent indispensables si l'on veut obtenir une éruption heureuse. Elles n'ont d'incommode que la difficulté où on est de fomenter, de bassiner les parties du corps les unes après les autres, souvent d'une maniere inégale, & d'assujettir le malade à cette opération : néanmoins elles sont, on ne peut pas plus, avantageuses.

On demandera peut-être : si toutes ces méthodes ont des inconvéniens? Quel est donc celle qui n'en a point ? La voici : c'est celle de Rhasès. Lorf-

qu'il est démontré qu'il est souvent essentiel & indispensable de préparer la peau; si l'on demandoit à un homme: comment faut-il s'y prendre pour ramollir toute la peau par une chaleur douce, égale, incapable d'offenser son tissu, d'échauffer trop, d'affoiblir le malade, d'empêcher la transpiration, de refouler les humeurs; enfin, qui n'eut aucun inconvénient? & que cet homme me l'apprît; sans doute, *esset mihi magnus Apollo*. Rhasès plaçoit avantageusement son malade, ou sur une chaise percée, ou sur un siege quelconque, c'est égal; il plaçoit devant & derriere deux vaisseaux, ou bassins, remplis d'eau bouillante; il le couvroit d'un manteau ou d'une toile fermée au cou, au moyen d'une boucle; de façon que tout le corps, à l'exception de la tête, pût recevoir toute la vapeur de cette eau bouillante: le corps nud du malade ainsi enfermé dans le vuide, ou la cavité que forme le manteau, se trouve exposé à une vapeur douce, égale, qui touche tous les points de la surface, & forme une atmosphere chaude & humide, qui dilate peu à peu les pores, ramollit le

tiffu de la peau, facilite la transpiration, & ouvre tous les couloirs de cet organe, sans inconvénient, sans danger pour le malade, de la maniere la plus avantageuse & la plus capable de favoriser l'éruption de la petite vérole. C'étoit l'effet d'un raisonnement sain, fondé sur l'observation & le fruit de quatre-vingt ans de pratique.

Selon moi, cette methode est parfaite; elle est aisée, & il ne lui manque que la préparation de la peau du visage, qu'on peut bassiner à la maniere de M. *Martin*. Peut être Rhasès avoit-il observé que de cette maniere il y avoit moins de pustules au visage, & qu'elles se répandoient également sur la surface du corps, où toute la matiere variolique se trouvoit dispersée & semée également: & cela étant, il pouvoit avoir deux vues, de conserver la vie, & la beauté en même tems. On peut donner le bain de vapeurs plusieurs fois, rien n'est plus propre à faire sortir heureusement la petite vérole. On peut même le donner après l'éruption; il sera avantageux dans toutes les circonstances, dans tous les âges, & dans tous les tems, & toujours sans

inconvénient, sans danger. Après ce bain de vapeurs, il ordonne d'essuyer légerement la peau avec des linges doux & secs. Tandis qu'il ouvroit les portes à l'ennemi, il lui donnoit la chasse intérieurement avec des corps qui lui sont contraires, tels que les froids; ainsi il faisoit boire abondamment au malade de l'eau froide à petite dose: enfin, il venoit à bout de le chasser hors du corps. L'expérience a toujours appris que l'application d'un corps froid, faisoit fuir, pour ainsi dire, la petite vérole, & l'éloignoit de toutes les parties qu'il touchoit: l'impression extérieure de l'eau froide, ou d'un air froid qui fait rentrer la petite vérole, & empêche l'éruption; la présence de la chaleur qui semble l'attirer, & qui la favorise; l'éruption qui se fait sur un cadavre exposé dans un endroit chaud; tout rend cette vérité sensible, & justifie la pratique de Rhasès. Delà, l'aphorisme sur cette maladie: *frigus internè, calor externè.*

Lorsque la petite vérole est dehors, qu'on l'a chassée de l'intérieur par le camphre, l'opium, l'eau froide, les rafraichissans, &c. il faut bien se gar-

der alors de troubler la nature, & de faire des faignées, ou de purger imprudemment un malade, quoiqu'en difent certains Auteurs. Alors, vous avez la douleur de voir le malade faire naufrage, après l'avoir conduit jufqu'au port; ne troublez jamais la nature: aidez-la, mais avec art. L'éruption étant faite, on ne doit prefque plus s'occuper de l'intérieur, fans quoi vous troublez la nature, vous gatez tout l'ouvrage. Laiffez differter les Auteurs, fur l'ufage des purgatifs: craignez toujours que la petite vérole ne rentre, que les parties qui s'étoient gonflées, s'affaiffent tout à coup: baffinez ces parties avec des décoctions de plantes émollientes; faites fans ceffe des fomentations, favorifez l'iffue de toute la matiere variolique à la peau; faites des fcarifications; appliquez les véficatoires; ouvrez plufieurs portes à l'ennemi; moins il y aura de matiere, & moins la maladie fera dangereufe. Les véficatoires, les fomentations, les fcarifications à la peau, ont toujours réuffi: on n'a jamais difputé fur ce point: mais l'ufage des purgatifs, des fudorifiques, a toujours divi-

sé les Médecins. Il est trop tard pour purger le malade, il falloit le faire avant que la petite vérole parut; les évacuations de l'intérieur doivent être faites; il ne faut en faire qu'à l'extérieur. Dérivez à la peau, faites des ruisseaux de sang, si vous craignez un excès d'inflammation, ou que le malade ne suffoque; appliquez les vésicatoires, tandis que vous donnez le camphre mêlé au nitre intérieurement, pour corriger l'âcreté des cantharides: faites des fomentations, des bains de vapeurs pour ramollir la peau, & faire ensorte qu'elle se souleve: adoucissez les humeurs avec du petit lait séreux & aigrelet: écoutez Rhasès. Quand la suppuration se fait, ne vous avisez pas de purger, il en résulteroit ou la mort, ou une diarrhée cruelle. Ouvrez les pustules en maturité: dérivez toujours les humeurs vers les endroits les moins dangereux: fomentez & ouvrez souvent la peau, les vessies s'il y en a: essuyez avec du coton ou du linge fin.

MOYENS DE CONSERVER LA BEAUTÉ.

Si vous voulez conserver la beauté de vos enfans, suivez les conseils de Rhasès & d'Avicenne. Ouvrez les pustules lorsqu'elles sont pleines & mures, avec la pointe d'une aiguille d'or ou d'argent, qu'on plonge au milieu ou au bas de la pustule, & essuyez avec du coton ou du linge; parce que le pus qui en sort est d'une nature rongeante. Ouvrez ainsi toutes les pustules du visage, & essuyez bien proprement. Quand elles sont vuides, on les touche avec de l'huile d'amandes douces, ou ce qui est encore mieux, avec de l'huile d'oeuf. De cette maniere, non seulement vous évitez les difformités du visage, mais vous empêchez cette matiere d'être repompée dans la masse du sang; ce qu'il faut toujours craindre. Il est étonnant que cette ouverture des pustules en maturité, ne soit pas pratiquée plus souvent, tandis que Rhasès, Avicenne, Riviere, &c. tous les plus grands Médecins, la recommandent. Lorsqu'une tumeur phlegmoneuse est en maturité, on

l'ouvre. Une pustule de petite vérole est une tumeur phlegmoneuse, qui mûrit comme les autres, & dont le pus même est plus corrosif, plus meurtrier, & cause à la peau, par son séjour, plus de délabrement que tout autre. Il est prouvé qu'une pustule de petite vérole, vuidée de son pus, ne cause ni démangeaison, ni croutes, ni creux sensible, comme un autre, à la peau. Ainsi, il est de l'intérêt du malade, & de tous ceux qui s'intéressent à sa santé & à sa beauté, de vuider les pustules qui sont en maturité, moins il y aura de matiere morbifique, moins il y aura de danger. On se sert ensuite de détersifs, d'adoucissans, de pomades sans nombre que l'art fournit : les plus douces, les plus simples, & les plus blanches, sont les meilleures : de cette maniere, on relâche, on adoucit la peau, on corrige l'âcreté de l'humeur, & on facilite la chute des écailles. Les secours externes sont aussi importans, pour ne pas dire plus, que les internes.

Si nous voulons résumer tout ce que nous venons de dire en général sur cette maladie : & déduire des prin-

cipes établis, une pratique simple, aisée & fondée, nous trouvons qu'elle se réduit à trois objets principaux.

1°. A diminuer par les évacuations une matiere étrangere qui couve, qui va bientôt pulluler, se reproduire & occasionner par sa présence un désordre général dans toute l'économie animale.

2°. A déterminer entierement l'éruption de toute la matiere variolique qui reste, vers les couloirs de la peau, comme vers le lieu le plus propre & le plus favorable à sa derniere retraite.

3°. A favoriser son expulsion entiere hors du corps, par toute sorte de moyens.

La meilleure, sans contredit, & la plus salutaire de toutes les évacuations au commencement de cette maladie, c'est la saignée ; elle diminue la quantité des humeurs & le danger de l'inflammation. Ainsi au premier soupçon de cette maladie, il faut débuter par les saignées, les répéter, & proportionner leur nombre & la quantité du sang qu'on tire, à la violence des symptômes, à l'état du pouls, à l'âge & au tempérammment du sujet ; on lai-

gue ordinairement du bras; s'il y a embarras au cerveau, si le mal de tête est violent, s'il y a un léger délire, il faut saigner du pied. Ce qu'il y a de plus à craindre dans l'excessive fermentation où la petite vérole met le sang; c'est une inflammation au cerveau, & elle est non seulement dans la petite vérole, mais dans toutes les maladies, la plus redoutable de toutes les inflammations: dès que ses vaisseaux sont trop pleins, trop tendus, le mouvement de sa substance nécessaire pour la filtration des esprits, n'est plus assez libre, & il peut être gêné à tel point qu'il ne se forme plus assez d'esprits pour entretenir le mouvement du cœur & de la vie. Les vaisseaux du cerveau une fois engorgés, sont d'autant plus difficiles à déboucher, que la plupart ne sont point appuyés, ni soutenus par des parties solides, & qu'il sont en quelque sorte lâches & flottans; enfin ils sont foibles & se dépouillent d'une partie de leurs tuniques en entrant par la base du crane; & s'ils viennent à crever, le moindre épanchement dans la substance du cerveau est toujours mortel; tout cela fait assez l'apologie

de la saignée, & surtout de la saignée révulsive du pied. M. Chirac pendant son séjour à Rochefort en 1691, où il traita beaucoup de petites véroles, observa que dans ceux qui en étoient morts, il y avoit inflammation au cerveau. En conséquence il s'opposa fortement à tous les Médecins de Rochefort qui avoient un préjugé contre la saignée du pied; il soutint courageusement cette pratique malgré les clameurs du public & des Médecins, & s'en trouva bien. Et en effet la saignée dans les commencemens est toujours utile, & paroit même indispensable pour les raisons susdites. On applique les sangsues aux tempes, ou près des oreilles aux enfans. Mais lorsque l'éruption est sur le point de se faire, & que d'ailleurs l'état du pouls n'indique pas la nécessité de la saignée, alors elle pourroit être nuisible: c'est au Médecin à distinguer tous ces cas; & nous renvoyons au Traité de Rhasès. Dans les trois premiers jours, il est essentiel de vuider les matieres qui sont dans les premieres voyes, soit par l'émétique, soit par un purgatif léger, soit par le petit lait, ou tout au-

tre secours. Avicenne nous a laissé un aphorisme sur cette maladie : *necesse enim omnino est in principio lubricam esse alvum*. Rhasès distingue très-bien le cas où cette évacuation est nécessaire.

Le syrop de chicorée ou la rhubarbe, sont les purgatifs qui conviennent le mieux aux enfans : s'ils ont des vers dans leur estomac, ou dans les intestins, la rhubarbe les tue, elle les purge : & si la petite vérole est sur le point de faire éruption, cela ne l'empêche point du tout : la rhubarbe est un remede divin dans presque toutes les maladies des enfans : tous ceux qui l'employent souvent, doivent se féliciter tous les jours de l'avantage qu'il y a de le donner. La ptisane d'orge nitrée, ou celle de scorzonere, ou la limonade, ou le petit lait, doivent être la boisson la plus ordinaire : on doit le nourrir avec des crêmes légeres de riz à l'eau, de lentilles & autres semblables : cela doit former la base de son régime : point de bouillons, point d'alimens doux, sucrés.

Après les évacuations, on ne doit plus s'occuper qu'à faire sortir la pe-

tite vérole : on favorise son éruption par un mélange d'opium & de camphre, par l'eau froide, prise abondamment, par les bains, les fomentations, & surtout le bain de vapeurs. Toute l'attention doit se porter à l'extérieur, depuis le commencement de l'éruption jusqu'au dixieme ou onzieme jour, c'est-à-dire jusqu'au tems où les pustules commencent à sécher. Lorsque tout est dehors & qu'on ne craint plus le reflux de la matiere morbifique; tous les bons Auteurs, surtout Sydenham, Mead & Freind, ont dit qu'il étoit nécessaire de purger le corps de tout ce qui auroit pu être resté en dedans, ménacer quelque organe essentiel à la vie, & pour éviter un dépôt. Il ne faut jamais se presser de purger lorsque cette maladie est déclarée, crainte d'une diarrhée quelquefois mortelle, ou d'un reflux d'humeurs. Si au commencement de la suppuration le visage & les mains qui s'étoient gonflés, s'affaissent tout à coup; il faut exposer le malade au bain de vapeurs, bassiner, & fomenter ces parties avec des décoctions émollientes; appliquer des vésicatoires, rappeller

l'humeur à la peau, par toute sorte de moyens : s'il y a un cautere ouvert, un écoulement quelconque, il faut le laisser, le favoriser même, c'est une porte ouverte à l'ennemi ; si la salivation se fait chez les adultes, il faut l'entretenir. La purgation qui paroît indispensable après la suppuration, est très-difficile à placer ; il y a beaucoup à risquer de purger trop tôt, très peu de purger tard : ainsi on ne doit avoir recours à la purgation, que le dixieme, onzieme ou douzieme jour. Après la la chute des croutes le malade doit prendre un bain fait avec une décoction de genievre, ou bien être bassiné chaudement avec la même décoction ; soit pour servir de vulnéraire à des parties qui ont été excoriées, rongées & déchirées, soit pour emporter toutes les croutes & tout le reste du virus qui tient encore sur la peau.

RELIQUATS DE PETITE VÉROLE.

La petite vérole laisse quelquefois après elle des ulceres, des croutes d'un mauvais caractere : les dartres, la maladie pédiculaire en sont quelquefois

la suite : ces reliquats de petite vérole doivent être traités avec les sudorifiques ou les mercuriaux : on se sert avec avantage dans ce cas d'une ptisane faite avec les bois sudorifiques, gayac, squine, salsepareille avec un nouet de mercure & d'antimoine : on touche en même tems ces ulceres avec une eau mercurielle ; les dartres, la galle, la maladie pédiculaire qui s'y mêlent quelquefois, ne demandent pas d'autre secours ; ou bien les frictions mercurielles. Quant à ce qui concerne les yeux, nous renvoyons au chapitre XI de Rasès.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DANS L'ADMINISTRATION DE QUELQUES REMEDES.

Lorsqu'il y a dans les commencemens de la maladie une affection comateuse, que le malade est dans un assoupissement dont on ne peut le tirer, alors il faut préférer l'émétique à tout autre évacuant : il faut toujours le donner en lavage dans toutes les maladies, parce qu'alors le malade ne prend que

que la dose qui lui convient. Pour les enfans on en met un grain dans un demi-septier d'eau, & on lui en donne une cuillerée tous les quarts d'heure, jusqu'à ce qu'il vomisse : lorsqu'il commence à vomir, on s'arrête & on lui donne de l'eau chaude. Pour les adultes, on en met quatre ou cinq grains dans une pinte d'eau, & on en donne un verre tous les quarts d'heures, jusqu'à ce qu'il produise son effet.

Les narcotiques, trop vantés par Sydenham, doivent se donner avec précaution, ce seroit agir témérairement que de les donner lorsqu'il y a un assoupissement, ou un délire : Mead observe qu'il n'est pas avantageux de les donner avant l'éruption des pustules, mais lorsqu'elle est faite, & que le malade a des insomnies procurées par les douleurs, qu'il est dans l'inquiétude, on peut donner le syrop de pavot, depuis six gros jusqu'à deux onces dans tous les âges au dessus de l'enfance : mais tous les syrops devroient être proscrits dans le traitement de la petite vérole, pour les raisons alléguées par Rhasès, que tout ce qui est doux & sucré est nuisible dans

la petite vérole. Ainsi on peut écraser la moitié, ou une tête entiere de pavot & en donner l'infusion au malade lorsqu'il est agité de quelque douleur vive & insupportable qui semble s'opposer à l'éruption; alors tout étant dans un état déréthisme, un narcotique donné propos a fait souvent sortir la petite vérole : on ne doit donner aux enfans qu'une infusion légere d'une pincée de coquelicot qui est un diminutif du pavot, cela la fait sortir quelquefois, mais on donne avantageusement un narcotique le soir tant que dure l'éruption.

Il y a un jour & un cas critique dans les petites véroles discretes, où il faut associer les narcotiques aux cordiaux; c'est le huitieme jour, lorsque le visage, au lieu de s'enfler, de s'enflammer, même dans les intervalles des pustules, s'affaisse tout à coup ou bien devient flasque, pâle, d'un blanc pâle, d'une couleur livide. Le malade est alors livré aux anxiétés les plus fortes, il est dans les souffrances. Sydenham connoissoit ce cas mieux que personne, & donnoit sur le champ un paregorique, surtout si le cerveau n'étoit pas

menacé d'inflammation ; un sommeil doux & tranquille étoit la suite de ses goutes anodines, qui calment alors l'agitation, temperent l'ardeur du sang, procurent un gonflement salutaire au visage, qui doit arriver le huitieme jour. Et si le malade tomboit alors dans une phrénésie, il faudroit le faire saigner copieusement ; mais ne point l'exposer à l'air comme faisoit Sydenham. C'est un cas très-difficile, & lorsqu'il n'est pas possible de rappeller ce gonflement si nécessaire par les fomentations, le bain de vapeurs, les calmans ou les parégoriques ; il faut faire sortir l'humeur par quelque couloir, la rappeller toujours à la peau par des épispastiques, des vésicatoires, des scarifications, & n'avoir recours aux purgatifs, même minoratifs, que lorsque ces premiers n'ont pu réussir. Il faut que le malade, depuis le troisieme, jusqu'au dix ou onzieme jour, soit tenu constamment au lit dans une température égale. S'il se leve il faut faire ensorte qu'il ne soit jamais saisi par un froid subit ; lorsqu'on l'expose à un bain de vapeurs, ou qu'on le met dans un bain chaud ; il faut entretenir le

chaleur du lit, si on change son linge; il faut le chauffer, afin que la peau se trouve toujours exposée à une chaleur égale.

On est tombé dans deux excès, dans le traitement de la petite vérole; lorsqu'on ne s'est occupé que de l'intérieur du corps, & lorsque les hypothèses & l'esprit de parti s'en sont mêlés. De-là, les deux systêmes si combattus de part & d'autre : celui des remedes rafraîchissans, & celui des échauffans : *est modus in rebus*. En général, il y a toujours moins de risque de rafraîchir que d'échauffer dans une maladie inflammatoire : & les cas où les cordiaux, les échauffans sont nécessaires, sont si rares, qu'il est très-possible de s'en passer. Et les gouttes anodines de Sydenham, depuis douze jusqu'à trente gouttes, dans l'eau de fleur d'orange, sont le meilleur cordial qu'on puisse donner dans la petite vérole; si la foiblesse du pouls, l'abatement des forces, la pâleur du visage, indiquent que la nature a besoin d'être aidée; donner-lui un secours. Mais la force du pouls mesure toujours celle du cordial. Il ne faut pas croire qu'un cor-

dial, ou un sudorifique, feront sortir la petite vérole sans danger, si le corps n'est pas humecté, si le virus n'a pas un véhicule, un liquide qui le porte à la surface; il ne faut pas se flatter non plus, d'obtenir une éruption entiere & favorable, si la peau n'est pas disposée, préparée à la recevoir. Ceux qui sont pour la methode antiphlogistique, sont tombés dans un autre excès. Ils ont recours aux acides minéraux les plus forts, les plus coagulans; il faut se borner aux acides végétaux, savoneux; l'eau de groseille, la ptisane d'orge, le nitre purifié, la limonade, rafraichissent assez; mais on risque de coaguler le sang, en donnant l'acide vitriolique, celui d'esprit de sel, & de nitre; les deux premiers sont les moins dangereux; l'acide nitreux doit être proscrit. On donne ces esprits ou acides, par gouttes, dans une grande quantité d'eau, jusqu'à une agréable acidité; le goût de l'eau décide la dose. Voila les plus grands rafraîchissans qu'on connoisse; ils rafraîchissent si fort, qu'ils glacent quelquefois le sang: & on ne doit s'en servir que dans les cas où il est menacé d'une

diffolution prochaine ; dans les tempéramens chauds, fecs, bilieux & ardens ; dans la petite vérole fanguine ou fcorbutique ; lorfqu'il y a acrimonie, ardeur & chaleur rongeantes.

Le feul Auteur qui a pris peut-être ce milieu fi difficile à trouver, c'eft Rhafès. Le but eft de faire fortir la petite vérole : voici comme il s'y prend. Je ne ceffe de l'admirer, de l'imiter, & c'eft pour ce feul chapitre que je l'ai traduit. L'eau froide donnée fouvent & à petite dofe, tandis que la furface du corps, qui eft couvert & expofé à un bain de vapeurs qui lui ouvre les pores & la ramollit : voilà le fecret pour faire fortir la petite vérole, & le milieu qui met tous les Auteurs d'acord.

L'eau froide n'échauffe ni ne rafraîchit ; l'eau à la glace rafraîchit d'abord fortement, mais enfuite elle échauffe. cependant l'une & l'autre données en abondance, font fuer, & l'eau à la glace échauffe peut-être trop. Qu'eft-ce qu'on craint par l'eau froide ? un froid fubit qui faifit, fufpend la circulation, ferre tout-à-coup les vaiffeaux qui font trop dilatés ; l'impreffion fubite de

l'eau froide sur un corps, peut arrêter la transpiration & l'intercepter: lorsqu'on sue, cela peut être dangereux: rien de tout cela n'est à craindre dans la petite vérole, de la maniere qu'on donne ces eaux: on ne sauroit craindre que la transpiration soit interceptée par ce moyen, puisqu'elle se fait du centre à la circonférence; & que lorsqu'on sue, les humeurs tendent à la surface: ici tout favorise l'expulsion des humeurs au dehors; tandis qu'on échauffe, qu'on dilate la peau par un bain de vapeurs: on rafraichit les entrailles: on resserre les fibres de l'intérieur; alors tout l'effort ou de la nature ou du virus, doit se porter à l'endroit le plus ouvert, où il y a moins de résistance: il doit donc se porter à la peau. Cette théorie devient claire & évidente par la raison des contraires. Un bain froid, ou l'air froid du Nord qui glace, refroidit & resserre la peau, tandis que l'intérieur est presque brûlant, fait périr tous les malades, parce que l'éruption ne se fait pas, & qu'il y a un obstacle insurmontable du côté de la peau: la petite vérole alors

se cantonne, pour ainsi dire, dans l'intérieur qui est chaud, & attaque les parties nobles, les organes intérieurs, & tue les malades : Lorsqu'on ouvre ces corps, on trouve le poumon, l'estomac, les intestins, couverts de pustules. Si dans le tems que l'éruption va se faire, le malade a l'imprudence de se tremper dans l'eau froide, il meurt de la petite vérole qui fuit toujours le froid. La plus claire & la plus évidente de toutes les vérités que je connoisse en Physique, & qui sert à expliquer presque tous les phénomènes qui arrivent dans la nature ; c'est qu'un corps mouvant se porte toujours à l'endroit où il y a moins de résistance. Ainsi, l'ascension des liqueurs, l'élévation des vapeurs, les tremblemens de terre, la flamme excitée par un courant d'air, &c. &c. &c. tout cela prouve qu'un corps mouvant se porte toujours à l'endroit qui lui résiste le moins. Une autre vérité démontrée, c'est que le froid resserre tous les corps de la nature, sans aucune exception ; & la chaleur, par la raison contraire, les dilate tous. Ainsi si je parviens à rafraichir

rafraichir & à resserrer les parties intérieures du corps, tandis que je dilate, que je ramollis, que j'échauffe les parties extérieures, je dois favoriser nécessairement le mouvement de la matiere variolique à la surface : c'est-à-dire, déterminer son action du centre à la circonférence, & par conséquent, aider son expulsion. Ce qu'il y a à appréhender, c'est l'impression subite de l'eau froide sur l'estomac & les parties voisines : si ces parties étoient enflammées, dans un état même de phlogose, cette crainte seroit fondée ; mais ordinairement elles ne sont pas dans cet état. La nature fait son effort vers la peau, & c'est-là où elle porte tout le feu de l'inflammation ; & on pourroit appeller la petite vérole une inflammation générale de la peau : car si l'inflammation ne s'y fait pas, si elle arrive dans une partie intérieure, le malade meurt. Sur mille petites véroles, à peine y en a-t-il une où il y ait inflammation dans quelque viscere, elle est toute à l'extérieur. Quoiqu'on donne de l'eau froide, il ne s'ensuit pas de-là que le sang se glace. Tous les jours

dans les fievres ardentes, bilieuses, la boisson la plus agréable pour un malade, est celle qui est froide : & dans un climat aussi brulant que la Perse, Rhasès donnoit l'eau à la glace. Puisqu'il est vrai que le danger qui fait l'impression subite de l'eau glacée, est d'autant plus grand que le corps est chaud & dilaté : je suis en droit de conclure que puisqu'elle a réussi en Perse, climat brûlant, où la chaleur du corps est très considérable, elle pourroit réussir en Europe où la chaleur est moindre. A plus forte raison, l'eau froide, qui a moins d'inconvéniens que l'eau à la glace, sur-tout lorsqu'elle est donnée à petite dose, doit-elle réussir parmi nous. Si l'eau à la glace a été avantageuse au milieu de la Perse, dans la petite vérole : l'eau froide simplement, doit l'être à Paris & dans toute l'Europe.

Dans les tems les plus chauds, où un voyageur se trouve altéré, où toutes les parties intérieures sont presque brulantes & dans un excès de dilatation ; l'eau froide n'a jamais fait mal, si elle a été prise au soleil, à l'air chaud. Mais si ce voyageur qui est dans

une espece de fievre ardente a l'imprudence d'entrer tout-à coup dans un lieu trop frais, tel qu'une grote, une cave &c., & d'y boire froid ou chaud, il court risque d'être saisi tout-à-coup par le froid, & d'avoir une maladie dangereuse qui ne devra sa naissance qu'à une tanspiration interceptée subitement, par la présence d'une atmosphere froide. Dans ce cas il y a même moins de danger de boire quelque liqueur froide que chaude; parce que les humeurs contrebalancées par deux corps de la même température, conservent mieux leur équilibre, l'harmonie des parties est moins prête à se rompre, & par conséquent, il y a moins de danger. Mais si un voyageur, qui a bien chaud, entroit tout-à-coup dans un endroit très-froid, & qu'il y but de l'eau ou du vin chaud, il est en danger de périr dans le lieu même. Preuve évidente que le plus grand danger résulte de l'impression de l'air sur la surface du corps. Combien de fois est-il arrivé à des gens imprudens, de tomber malades au sortir d'un bal dans la nuit, & par un tems très-froid,

ou d'un endroit fort chaud où l'on étoit en sueur, pour s'être exposés à l'air froid : tandis que les boissons les plus fraîches, les plus rafraichissantes, telles que la limonade, une glace prises dans le lieu même, sans sortir, n'avoient produit aucun mauvais effet; quoique le sang fut bouillant, & tout l'intérieur du corps dans une chaleur extrême. Dans la petite vérole, il y a moins à craindre que dans tous ces cas; l'impression de l'eau froide sur les organes enflammés, est bien dangereuse; mais ici toute l'inflammation est à la peau : c'est-là aussi où cette impression est presque toujours mortelle lorsqu'elle s'y fait. Rien aussi de plus mal entendu, de plus funeste, que d'exposer quelqu'un qui a la petite vérole à un air froid: & rien en même tems de mieux entendu que de le mettre dans une atmosphère douce, chaude : alors il n'y a à craindre que l'excès de chaleur, & l'aridité de la peau ; aussi tout ce qui sera capable de remédier à la sécheresse, à l'aridité, à la tension, à la dureté, à la rigidité de cette peau sera toujours un secours triomphant dans la petite vérole. Tout

ce qui sera capable de rafraichir, d'humecter & de chasser en même tems, la petite vérole du centre à la circonférence, de l'intérieur à l'extérieur, sera toujours réputé pour un remede salutaire dans le traitement de cette maladie. Donc, l'eau froide donnée intérieurement, & le bain de vapeurs, qui concourent par une action contraire à produire le même effet, seront dans tous les tems, les deux secours les plus commodes & les plus puissans pour favoriser l'éruption entiere de la petite vérole sans danger : effet le plus difficile à obtenir & le plus heureux qu'on puisse desirer dans cette maladie. Mais celui des deux secours sur lequel on doit le plus compter ; c'est sur le bain de vapeurs, qu'on ne doit jamais oublier d'ordonner dans toute sorte de petites véroles, parce qu'il ne peut jamais que faire du bien.

PURGATIFS.

Le danger qui résulte des purgatifs dans le traitement de la petite vérole, lorsqu'elle est déclarée, est démontré tous jours par les suites funestes qu'ils

entraînent après eux, par la dérivation de la matiere morbifique dans l'intérieur du corps : ainsi il ne faut jamais les donner que d'une main avare. *Rhasès*, *Hecquet*, condamnent même les purgatifs avant l'éruption, pour cette seule crainte ; & parce qu'on s'oppose à l'intention de la nature qui veut pousser la petite vérole à la surface de la peau. Mais souvent la nature est surchargée d'humeurs ; les premieres voies peuvent être farcies, alors il faut prendre un milieu : & lorsqu'il est nécessaire de déboucher & de vuider, il faut faire choix des évacuants qui n'entraînent pas un torrent d'humeurs du côté des selles. L'émétique dans ce cas est toujours préférable aux purgatifs drastiques ; surtout s'il y a affection comateuse, assoupissement, délire leger, L'émétique réussit toujours, après avoir dégorgé les vaisseaux & appaisé l'inflammation par les saignées, il faut faire vomir le malade. Par les secousses qu'un émétique donne à l'intérieur, il facilite l'érupcion de la petite vérole : ainsi lorsqu'il faut évacuer il faut préférer toujours l'émétique aux purgatifs : & afin d'obtenir l'effet qu'on de-

fire, on donne des lavemens qui, combinés avec l'émétique, tiennent lieu de purgatifs, n'ont point leur inconvénient & remplissent l'indication.

FIEVRE SECONDAIRE.

Si le onzieme jour, qui est le tems où la dessication des pustules commence, où les accidens sont appaisés; la fievre se rallume accompagnée de symptômes violens, & que le malade soit dans l'inquiétude, c'est une preuve que toute l'humeur n'est pas dehors, ou qu'il y en a une partie de rentrée, qui va susciter une nouvelle tragédie: alors il ne faut rien négliger pour la rappeller au dehors par tous les secours externes indiqués: on donne intérieurement les parégoriques pour favoriser son expulsion: mais si le malade se trouve plus mal, si la mort menace, c'est une preuve que la matiere variolique a été repompée dans le sang: alors sans hésiter il faut faire saigner le malade du pied, & ne point épargner les saignées; c'est le seul moyen de sauver le malade: les purgatifs ne réussissent que rarement dans ce cas;

mais comme les évacuations paroissent indispensables ; alors il faut avoir recours à l'émétique, & traiter le malade comme si la petite vérole devoit faire une seconde éruption à la peau. La matiere variolique ne se porte jamais impunément sur les organes intérieurs. Si l'on donne alors des purgatifs, il faut du moins se borner à un seul, & à un minoratif, sans quoi il n'y a point de sureté pour le malade.

On ne s'est proposé dans ce Tableau général de la petite vérole, que de faire voir toute l'excellence de la pratique de Rhasès, sur tout dans le premier état de cette maladie, qui est le plus difficile à traiter. De donner une idée générale de ses effets sur le corps humain, & de la maniere de la combattre. Nous serions très contens de notre travail, si nous pouvions nous flatter d'avoir seulement jetté les fondemens d'une bonne pratique. Ce n'est, comme on voit, qu'un traitement général. Nous renvoyons au Traité de Rhasès, pour les cas particuliers. Il faut finir par un tableau de l'inoculation.



AVANTAGE ET DANGERS

DE L'INOCULATION.

Je ne trouve dans l'inoculation qu'un avantage, & au moins vingt-cinq caracteres de réprobation.

Son avantage est la préparation du sujet : voilà le seul que je lui connoisse, encore ne lui appartient-il pas, puisqu'il est étranger à l'inoculation. L'art de préparer un corps appartient à la médecine ; l'art de donner une maladie ne lui a jamais appartenu. Ainsi on peut déja conclure que la méthode, qui se borne à inoculer sans préparer un corps, n'a point d'avantages. Donc l'inoculation essentiellement, n'a pas le moindre avantage.

Est-il utile de préparer un corps avant qu'il ait la petite vérole ? Cela est incontestable.

Est-il utile d'insérer le levain de la

petite vérole? C'eſt ce qu'il faut examiner.

D'abord je n'entreprendrai point d'agiter, ni de réſoudre cette queſtion morale; ſavoir, ſi un pere a le droit de tenter l'inoculation ſur ſes enfans? C'eſt l'affaire des théologiens, & je ſuppoſe qu'il en a le droit.

Le premier & le plus grand tort de l'inoculation, c'eſt de vous donner une maladie que vous n'avez pas, & qu'il n'eſt pas néceſſaire que vous ayez. Voilà déja un caractere irrévocable de réprobation.

Le ſecond, de conſerver pour ſon uſage le germe d'une peſte étrangere.

Le troiſieme, de l'introduire dans nos veines.

Le quatrieme, de donner une maladie qu'on peut avoir ſix fois.

Le cinquieme, de forcer la nature à produire un effet contraire à ſon intention.

Le ſixieme, de produire très-ſouvent une petite vérole incomplette, inſuffiſante, incapable de détruire entierement dans l'homme, la diſpoſition des humeurs, la faculté qu'il a de dé-

velopper en général, une fois en la vie, le levain étranger de cette maladie : par l'inoculation on ne prend souvent qu'une maladie imparfaite, batarde, quelquefois locale.

Le septieme, de laisser au malade une incertitude sur le retour de cette maladie, après l'avoir éprouvée une fois.

Le huitieme, de donner une maladie qu'on n'auroit peut-être jamais.

Le neuvieme, de ne produire quelquefois aucun effet, c'est-à-dire, de ne pas donner la petite vérole au malade, qui prend ensuite la naturelle.

Le dixieme, de ne porter avec elle aucun caractere de remede, d'antidote, ou de préservatif ; au contraire, de n'être que l'art nouveau & extraordinaire de donner un mal : ce qui est directement opposé à l'intention du Médecin & au but de la Médecine, qui ne doit admettre chez elle que ce qui peut rendre l'homme sain, pur ; & écarter de lui tout ce qui est capable de le rendre impur ou malsain. Le but de la médecine est de guérir ; l'inoculation rend malade. Donc cette opéra-

tion doit être rejettée de son sein, puisqu'elle ne porte avec elle aucun moyen salutaire.

Le onzieme, de rendre la petite vérole plus commune, plus fréquente; de la faire renaitre lorsqu'elle paroît anéantie, & de donner naissance aux épidémies qui, dans une mauvaise saison, peuvent faire périr un million d'hommes.

Le douzieme, de donner quelquefois une maladie très-grave à la place de celle qu'on attendoit, ou avec elle; telles que les écrouelles, les maux vénériens. (Voy. le Rapport des six Commissaires, pag. 58. 59. Paris 1765.)

Le treizieme, de faire naître avec la petite vérole, la rougeole, des bubons, des dartres &c. (Voy. ibid.)

Le quatorzieme, de laisser après elle des dépots, des abscès, surtout dans les articulations. (ibid.)

Le quinzieme, de donner quelquefois la mort. (Voyez le nombre des infortunés dans le rapport cité & le supplément.)

Le seizieme, de ne point mettre à l'abri du retour, après avoir donné une petite vérole complette.

Le dix-septieme, de donner quelquefois une petite vérole confluente avec le pus d'une petite vérole discrete.

Le dix-huitieme, de donner, dans un tems, une maladie dont on peut avoir déja reçu le levain qui couve dans les humeurs; & par ce moyen, faire naître deux maladies, l'une à la suite de l'autre.

Le dix-neuvieme, d'altérer quelquefois la constitution naturelle d'un corps, & de le laisser toute la vie languissant.

Le vingtieme, de transmettre à la postérité, tant que l'inoculation sera en vigueur, une peste qu'on peut anéantir.

Le vingt-unieme, de n'être point un art raisonné, fondé sur de bons principe, sur une théorie saine; au contraire de n'être qu'une méthode qui ne doit son origine qu'à la crédulité, à la superstition, & que les plus grands Médecins ont condamnée.

Le vingt-deuzieme, d'empêcher la petite vérole de s'épanouir sur toute la surface de la peau, lorsqu'elle doit être abondante, puisqu'on n'ouvre

qu'un couloir à la matiere variolique ; ce qui rend quelquefois la maladie fatale, parce qu'elle n'a qu'une issue pour sortir.

Le vingt-troisieme ; d'être non seulement un art extraordinaire & meurtrier ; mais d'être encore un art imparfait, puisqu'il a été souvent fatal, puisqu'on inocule de cent façons différentes, puisqu'on ne lui a jamais joint la préparation de la peau, qui étoit essentielle.

Un art qui n'a d'autre mérite que celui de donner une maladie, devroit au moins dédommager, par sa perfection, & du désagrément de l'éprouver, & du retour de la même maladie ; mais il ne met quelquefois à l'abri ni du danger de la maladie, ni de la mort, ni de la récidive. Quel est donc le motif de consolation qui me donne, lorsque je me fais inoculer ? Le bien qu'il peut avoir procuré, est-il capable de compenser le danger de la récidive, à laquelle je suis sans cesse exposé ; lorsqu'on ne prend aucune précaution pour anéantir la petite vérole.

Le vingt-quatrieme : d'avoir été blamée par les plus grands Médecins, *Boherrhave*, *Hecquet*, *Astruc*, &c. & de voir dans un rapport d'une des plus célebres Facultés du monde, un Arrêt de condamnation contre elle, signé par Messieurs *de l'Epine*, *Bouvart*, *Verdelhan*, *Baron*, *Macquart*, tous Médecins de nom, respectables, & les premiers Praticiens de Paris.

Le vingt-cinquieme : de n'avoir rien qui l'autorise & lui serve de fondement, qu'un systême insoutenable, c'est-à-dire, un destin aveugle & irrévocable, qui condamne à la petite vérole : & une idée absurde, superstitieuse, qui est celle du germe inné.

Il y a plus de deux mille ans que le premier Législateur en Médecine, *Hippocrate*, eut les mêmes préjugés à combattre, sur une autre maladie. On appelloit de son tems, l'épilepsie, *morbus sacer*, maladie sacrée : on en attribuoit la cause aux Dieux. Il sentit combien cette idée faisoit tort à la Médecine, & étoit capable de retarder ses progrès. Il se servit de tout son génie pour la dépouiller de cette erreur. Il s'éleva avec

force contre ces gens crédules & superstitieux ; & il est impossible en même tems, de montrer plus de respect qu'il en avoit pour la Divinité ; il le prouve dans tous ses écrits. Il dit, en parlant de cette maladie sacrée : *de morbo sacro vulgò appellato sic se res habet. Neque quicquam aliis morbis divinius aut sacratius, sed eandem ex quâ reliqui morbi oriuntur, naturam habere mihi videtur. Homines verò ex imperitia & admiratione ei naturam quandam & causam divinam inesse consiserunt, quòd nulla in re reliquorum morborum similis esset... Non hominis corpus à Deo inquinari existimo ; impurissimum à purissimo. quin si forte contingat ut ab alio coinquinetur, aut quid patiatur, à Deo expiari magis quam inquinari capiat.* (a)

Hippocrate avoit bien raison, Dieu ne souille rien. Comment peut-on croire que le corps de l'homme sorte impur de la source la plus pure ? Si le corps de l'homme a donc été pur dans son origine ? Si la petite vérole, ma-

(a) Hipp. *De morbo sacro.* Sect. III. p. 301 & 302. folio interpr.

ladie

ladie nouvelle & acquise, n'est point héréditaire, comme nous l'avons prouvé? Les hommes n'en portent donc pas le germe dans leur sang. Si cette idée est absurde, superstitieuse, insoutenable? Si ce germe est un être chimérique? il n'est donc pas essentiel qu'il se développe, puisqu'il n'existe pas. Donc il n'est pas nécessaire d'avoir la petite vérole. Donc on est mal fondé, lorsqu'on n'inocule que pour développer un germe. Si le seul principe qui autorise cette pratique, tombe en ruine, quel doit être le sort de l'inoculation?

On est donc forcé de convenir que tout art en général, de donner une maladie, est un mauvais art, puisqu'il n'est pas essentiel d'en avoir aucune. Dans son principe l'inoculation est donc un art funeste. Mais lorsqu'elle sera accompagnée de la préparation du sujet, elle sera moins perfide. Donc tout l'avantage de donner la petite vérole consiste dans la préparation. Ainsi on ne dira plus, l'inoculation est bonne; mais on doit dire la préparation est bonne. Sans cette préparation,

combien auroit-on sauvé d'inoculés ? Si malgré cette préparation, il est encore arrivé des événemens sinistres, qui l'ont fait condamner par les plus grands Médecins, par combien de raisons ne doit-elle pas être proscrite ? Qu'on ne dise plus, nous avons vu des centaines d'inoculés qui ont échappé à la petite vérole. Si l'on vouloit faire une liste de tous ceux qui ont échappé à la naturelle, quelle seroit la plus longue ? On voit, dans de bonnes saisons, des milliers d'enfans échapper à la petite vérole naturelle ; on ne dit rien ; cela ne frappe pas ; personne n'en parle. Il faut être juste. Ainsi point de ces lieux communs, *nous en avons vu des centaines*, &c. Il y a des saisons cruelles pour la petite vérole. L'inoculation a eu ses tems défavorables : l'année qu'elle fut bannie d'Angleterre, elle étoit tombée dans une mauvaise saison ; aussi fit-elle naître des petites véroles formidables.

Nous avons prouvé qu'elle n'est point admissible dans un état, puisqu'elle entretient, nourrit la maladie, l'empêche de disparoître, multiplie le

nombre des morts & des épileptiques. On a vu les conclusions de six des douze Commissaires nommés par la Faculté qui sont contre la petite vérole artificielle, qui a plus d'inconvéniens que la naturelle. Nous avons fait voir que si jamais elle a paru avoir quelque avantage, il ne peut résulter que de la préparation du sujet. Il s'agit d'examiner actuellement, si un corps préparé & exposé à la contagion, court moins de risques, que lorsqu'il reçoit la petite vérole par l'inoculation; & s'il vaut mieux exposer ainsi les enfans, après les avoir préparés, que de les inoculer après la même préparation: lorsqu'on est décidé à leur donner la petite vérole.

Il est prouvé que la plus petite molecule de pus variolique introduite dans la peau avec la pointe d'une épingle, peut donner une petite vérole très-abondante. Ainsi ce n'est pas de la quantité de la matiere variolique, ni de la grandeur de l'incision que dépend le succès de l'insertion de cette maladie: c'est égal, pourvu qu'un atôme entre dans le corps, il est ca-

pable de donner la petite vérole. Si le levain de la petite vérole entre par la bouche il y a du danger : s'il est introduit par le nez, il y en a encore : s'il entre par les pores de la peau il y en a moins. Il est prouvé que cette maladie se communique par le contact : elle entre donc alors par les pores de la peau ; & c'est la voie la plus ordinaire & la moins dangereuse. Cela posé.

Je suppose qu'un pere ait des raisons pour donner la petite vérole à ses enfans. Il voit regner cette maladie autour de sa maison, il est inquiet, il tremble pour leur vie, il ne peut les envoyer ailleurs (car c'est alors le parti le plus sûr & le plus prudent) en un mot, il veut que ses enfans soient préparés à recevoir ce monstre qui rôde autour d'eux & les menace ; pour prévenir ses attaques. Quel parti prendre ? Suivra-t-il le conseil de Boerhaave, & de cette mere tendre & éclairée, qui prépare elle-même ? Suivra-t-il l'avis des inoculateurs ? La nouvelle méthode des Circassiens ? (Nous le supposons toujours obstiné à ne point prendre des précautions ; car il

pourroit se servir avantageusement des parfums, des bains de genievre, du vinaigre : surtout il éloigneroit ses enfans de la contagion). Pour le déterminer alors au parti le plus sage, il n'y a qu'à faire le parallele de l'*inoculation* & de la *contagion*.

Tout l'avantage que peut avoir l'inoculation, consiste dans la préparation. Dans les saisons favorables, où les épidémies de petite vérole sont douces ; c'est la nature qui a déja préparé les corps. La mere éclairée prépare ses enfans : Boerhave la conseille. Donc il faut que ce pere prépare ses enfans par un régime de quelques jours, & à peu-près de la maniere indiquée. L'expérience a prouvé que les bains tiedes & les fomentations émollientes à la peau étoient avantageuses avant de prendre la petite vérole. Il sera donc utile de faire prendre des bains tiedes à l'enfant, ou bien de bassiner, de fomenter, de ramollir sa peau par toute sorte de moyens, puisque cela fait partie de la préparation. Il suivra à peu-près la méthode qu'on suit lorsqu'on

veut inoculer. L'enfant étant tout prêt à recevoir la petite vérole, il y a deux moyens, la *contagion* ou l'*inoculation*. L'inoculation a 25 vices essentiels; voyons combien en a la contagion, qui lui est comparée article par article.

1°. Quant à la conscience, si un pere a des scrupules, il les sauve en quelque sorte en exposant à la contagion; il ne sauroit les sauver par l'inoculation.

2°. L'une & l'autre ont également tort de donner la petite vérole qu'il n'est pas nécessaire d'avoir. Premier vice commun à l'une & à l'autre.

3°. L'inoculation pour être exercée, a besoin de conserver un germe; la contagion n'a pas cet inconvénient pour un état.

4°. L'inoculation introduit la matiere variolique dans les veines, ce qui est très-dangereux; la contagion n'a point cet inconvénient.

5°. L'inoculation donne une maladie qui peut revenir jusqu'à six fois, la contagion a le même inconvénient pour un sujet. Deuxieme vice de la contagion.

6°. L'inoculation force la nature à produire un effet contraire à son intention. La contagion n'a pas le même inconvénient.

7°. L'inoculation produit souvent une petite vérole imparfaite, bâtarde, locale, par l'ouverture qu'elle fait. La contagion peut la produire de même; mais il y aura toujours moins d'inconvénient & moins de risque de la récidive.

8°. L'inoculation donne une maladie qu'on n'auroit peut-être jamais; la contagion ne la donne pas si facilement. C'est toujours un vice.

9°. L'inoculation est quelquefois infructueuse, la contagion l'est aussi; l'inoculation laisse alors une plaie, la contagion ne laisse rien.

10°. L'inoculation n'est point un remede, ni la contagion. Quatrieme vice de la contagion.

11°. L'inoculation rend la petite vérole plus fréquente, la contagion en fait de même. Cinquieme vice de la contagion.

12°. L'inoculation donne quelquefois une maladie très-grave à la place de la petite vérole; la contagion n'a point cet inconvénient.

13°. L'inoculation fait naitre d'autres maladies avec elle qui lui sont étrangeres ; la contagion ne le fait pas.

14°. L'inoculation laisse souvent après elle des dépôts, des abscès à l'extérieur du corps, dans les articulations ; la contagion qui attaque un corps bien préparé ne le fera pas.

15°. L'inoculation a eu souvent des victimes ; il n'est point encore prouvé qu'un corps bien préparé l'ait été.

16°. L'inoculation ne met point à l'abri du retour de la petite vérole, la contagion ne le fait point aussi. Sixieme vice de la contagion.

17°. L'insertion avec du pus d'une petite vérole discrete, a donné une petite vérole confluente ; la contagion peut avoir le même inconvénient. Septieme vice de la contagion.

18°. L'inoculation peut donner une petite vérole, quoique vous en ayez déja reçu le levain, & en faire naitre deux ; la contagion a le même inconvénient. Huitieme vice.

19°. L'inoculation altere quelquefois la constitution naturelle du sujet & le laisse toujours languissant : il est rare

rare que la contagion produise cet effet. Ce n'est pas moins un neuvieme vice.

20°. L'inoculation conserve la petite vérole & la transmet à la postérité; la contagion ne la transmet pas.

21°. L'inoculation n'est fondée que sur la superstition, la contagion de même. Dixieme vice de la contagion.

22°. L'inoculation n'ouvre qu'un couloir à la matiere morbifique; la contagion, sans la déterminer à couler par un seul, les laisse tous ouverts.

23°. L'inoculation est un art imparfait, ne donne qu'une maladie imparfaite, & laisse le malade plus exposé à la maladie que celui qui l'a gagnée par contagion.

24°. La pratique de l'inoculation porte principalement sur un systême absurde; quand on s'expose à la maladie, on n'est pas mieux fondé. C'est un vice dans le principe.

25°. L'inoculation donne quelquefois la petite vérole, quelquefois ne la donne pas: il en arrive de même par la contagion. Il y a des sujets qui la prennent, d'autres qui ne la pren-

nent pas : tant mieux. Mais si la disposition est dans les humeurs, il est inutile d'inoculer ; la contagion produira la maladie ; & il n'en résultera jamais tant d'inconvéniens que par l'inoculation, qui force la nature.

Ainsi de deux corps préparés précédemment à recevoir la petite vérole, l'un par la contagion, l'autre par l'inoculation : celui qu'on inocule a contre lui vingt-quatre circonstances malheureuses, tandis que l'autre qui la gagne par contagion n'en a que dix à craindre : & encore ces dix se trouvent elles toutes à un degré de danger moins éminent que les mêmes qui appartiennent à l'inoculation. D'où on peut conclure qu'il y a à parier vingt-quatre contre dix, qu'un enfant préparé & exposé ensuite à la contagion, éprouvera moins de suites fâcheuses de la part de la petite vérole, que celui qu'on inocule. Si le premier n'a que dix chances malheureuses à courir, & que l'autre en ait vingt-quatre, il est évident qu'il est moins dangereux (lorsqu'on est préparé) de s'exposer à la contagion qu'à l'inoculation. Ainsi

un pere qui est dans le cas de donner la petite vérole à son enfant fera toujours mieux (après l'avoir préparé) de l'exposer à la contagion qu'à l'inoculation. De cette maniere, on ne forcera pas la nature à produire un fruit précoce, prématuré, imparfait. On n'exposera point le sujet à recevoir une autre maladie à la place de celle qu'on vouloit lui donner; on n'aura même aucun regret, aucun reproche à se faire après l'événement; on aura tout l'avantage de l'inoculation, sans avoir aucun de ses inconvéniens: & nous persistons à soutenir que l'inoculation est plus pernicieuse même que la contagion: mais que la préparation du sujet sera toujours avantageuse dans l'une & dans l'autre. Il est donc bon dans tous les cas de préparer un sujet. La préparation sera parfaite, si on y joint celle de la peau. Mais tout moyen qui me donnera une peste que je ne dois point avoir sera toujours regardé comme un art étrange, meurtrier, funeste & étranger à la médecine. Donc l'inoculation doit être proscrite. Donc la contagion doit être proscrite aussi.

Si notre négligence funeste est cause que la petite vérole habite si longtems parmi nous, & que cette maladie nous menace tous les jours, au point qu'elle paroît inévitable : alors il faut la prévenir, disposer notre corps à la recevoir, non d'une maniere sanglante, mais par une conduite raisonnée, sage & prudente, capable d'adoucir la férocité de ce protée égyptien ; imiter celle de la mére éclairée, ou celle des Circassiens, suivre le précepte de Boerrhave, écouter Rhasès ; & de la réunion de tout ce que ces méthodes peuvent avoir de bon, en faire un tout salutaire, un art, un préservatif capable de prémunir un corps contre la violence de ses attaques.

De toutes les manieres de communiquer la petite vérole, la plus mal conçue & la plus dangereuse, est celle qui n'est pas précédée de la préparation du sujet. Ainsi toutes les fois qu'on perdra de vue cet objet, on ne réussira jamais à donner une petite vérole sans danger.

Le sujet étant préparé, la plus pernicieuse est celle qui fait l'incision la

plus grande & la plus profonde. La moins dangereuse sera celle de donner la petite vérole sans faire de plaie, qui sera précédée de la préparation de l'interieur du corps & de la peau. Ainsi la nouvelle méthode des Circassiens où l'on s'occupe principalement de la peau, dont on ramollit le tissu par des fomentations & par l'application des herbes émollientes, est une des moins vicieuses; elle approche de la perfection, si le corps est bien préparé.

Celle des prêtres Indiens est la mieux raisonnée & la mieux fondée. Ils préparent les corps avec des nourritures végétales, un mois d'avance. On leur défend les poissons, le lait, le beurre, toutes les substances animales, ce qui est très bien entendu : on prévient par-là une partie de la malignité de la maladie, la pourriture, les vers &c. Il faut supposer, pour completter l'avantage du régime, que les melons des Indes qu'ils prescrivent, sont sains, & ne sont pas pernicieux comme ceux d'Europe. Ils font des incisions superficielles, ce qui est moins dangereux que les profondes. Avant que le levain

se développe, ils font des ablutions sur le corps du malade, le lavent, lui donnent des douches à l'eau froide, ce qui est assez bien fondé dans un climat chaud; cela emporte la crasse naturelle de la peau, la tient propre, & ouvre ses pores: mais ils suspendent les douches lorsque la fievre paroit; ce qui est très-bien entendu: s'ils les continuoient, elles saisiroient le malade tout-à-coup, & feroient un obstacle à l'éruption de la petite vérole; on ne les reprend qu'après la chute des croutes; ce qui est encore avantageux, soit pour fortifier le tissu de la peau qui a été fatigué, délabré par la présence d'une matiere rongeante, envenimée, soit pour entretenir une propreté salutaire, soit pour empêcher la communication de la maladie, dont le virus peut tenir quelque tems à la peau. Il y a deux choses remarquables dans cette pratique; les ablutions données très-à-propos, & la nourriture végétale, qui est la seule qui convienne dans cette maladie. Leur méthode est susceptible d'être perfectionnée; & si on la marioit avec celle des Circassiens,

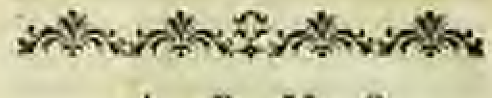
elle auroit peut-être tous les avantages qu'on desire. Holwel, qui a été plusieurs fois témoin de la méthode des Prêtres Indiens, assure que sur un grand nombre de personnes ; il est arrivé rarement que le nombre des boutons ait été au-dessous de cinquante & excédé celui de deux cent.

La méthode d'Europe la plus accréditée, est celle qui est la plus mal entendue ; elle fait une grande incision, ne s'occupe jamais de la peau qu'il est essentiel de préparer, & prépare le malade avec des nourritures animales. Le conseil de Boerrhave est préférable à cette méthode : la conduite de la mere éclairée est de la même force. Le régime que conseille Rhases est excellent.

Ainsi pour obtenir de tout ce que nous venons d'exposer, une conduite prudente, éclairée, dans le cas où l'on s'obstine à vouloir donner cette maladie, ou que la petite vérole paroît inévitable. Le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est de préparer le sujet pendant vingt ou trente jours, avec des farineux, tels que l'orge, le riz, les lentilles, les legumes, les herbes potageres ; lui choi-

sir des fruits aigrelets, un peu acides; rafraichissants; & lui défendre les viandes, les bouillons, le laitage, le beurre, les ragouts, le sucre, les aliments doux, sucrés &c. le saigner; le purger avec des minoratifs, lui faire prendre quelques ptisanes légeres, préparer sa peau d'abord par des bains, des douches, des fomentations tiedes; & ensuite l'exposer à la contagion. Du moins l'art de donner une maladie doit-il être perfectionné? Tant que les hommes seront dans l'aveuglement funeste de vouloir se donner des maux; du moins est-il nécessaire de les rendre aussi peu dangereux qu'il sera possible.





ABUS

DES

NOURRITURES ANIMALES.

LA méthode des Prêtres Indiens est de préparer le sujet pendant environ un mois avec des nourritures végétales, comme nous avons dit, telles que la canne à sucre, le plantain, le riz, les melons; ils défendent toutes les substances animales. Rhasès nourrissoit de même ses compatriotes avec des nourritures mieux choisies, mais du même genre. Les acides dans tous les mets, les farineux, surtout les lentilles, l'orge, les fruits acerbes, le petit lait, faisoient la base de son régime. Les Indiens orientaux dans la plupart de leurs maladies, ont toujours recours aux végétaux: le hasard leur prouva que leur usage étoit salutaire dans le traitement

de la petite vérole. Les bonnes préparations en Europe font celles qui ordonnent d'écarter du régime de l'enfant, la viande & toutes les substances animales, à l'exception du petit lait, qui rentre par sa nature dans la classe des végétaux; car dans la distillation, il ne donne pas le moindre vestige d'alkali volatil, qui est la marque & le produit ordinaire des matières animales; au lieu que le fromage en fournit abondamment. Il est vrai qu'il y a des plantes qui donnent de l'alkali volatil, toute la famille des cruciferes est dans ce cas; aussi remarque-t-on que ces plantes sont plus sujettes à la corruption que toutes les autres: on les appelle *plantes animales*, à cause de cette propriété. Le fromage & les plantes animales étoient des correctifs que la nature avoit indiqués à l'homme pour corriger l'acidité des nourritures végétales, les seules qui conviennent à l'homme dans l'état de nature. Quelques éloignés que nous soyons de cet état primitif, l'homme dépravé, le plus fait aux viandes, est forcé de convenir qu'il n'y a rien de si délicieux que

les fruits, les mets qu'on prépare avec les grains, tel que le pain &c. L'homme dans sa nature n'est point une bête féroce, une animal carnivore, ni omnivore; si la nature l'eut destiné à se nourrir de viandes, elle lui auroit donné des dents pointues pour déchirer, comme au chat, au tigre, au loup &c. un goût naturel & invincible pour les viandes, pour le sang: mais elle lui a refusé tous ces moyens; elle ne la point destiné à déchirer, à être carnivore, elle lui a donné, au contraire des dents incisives pour couper, des dents molaires, plates, pour broyer, moudre; un goût naturel pour tous les fruits, pour les savourer avec délices. Elle a accordé les mêmes moyens à tous les animaux qui ne doivent se nourrir que de plantes, de grains, de fruits, de racines. C'est ainsi que sont faites les dents du singe qui naturellement ne se nourrit que de fruits: les dents du castor, qui ne vit que de racines: les dents du mouton & du cheval qui ne se nourrissent que d'herbes ou de grains; & qui se laisseroient mourir de faim devant les vian-

des les plus délicieuses ; comme le chat sur un tas de bled. Ce que nous disons ici n'est point une chose neuve, puisque cela a été dit plusieurs fois avant nous ; puisque ce goût dans l'homme existe depuis sa création ; puisqu'on a trouvé des peuples innombrables qui parvenoient à la plus longue vieillesse, sans avoir jamais gouté aucune sorte de viande. Mais les coutumes les plus vicieuses, les plus contraires à la conservation des hommes se fortifient par l'habitude : le corps de l'homme qui a la faculté de se faire à tout, même aux poisons, se fait enfin à l'usage des viandes, même crues, malgré la répugnance qu'il éprouve d'abord ; malgré les maladies putrides & malignes, qui ne doivent leur origine qu'à des substances animales ; malgré l'horreur que l'homme éprouve pour la viande, pour les bouillons lorsqu'il est malade ; malgré la corruption qui se fait dans son corps à la suite de ces sortes d'alimens ; malgré les vers qui s'y engendrent : enfin malgré le scorbut, la dissolution putride de ses humeurs ; il s'accoutume à l'usage des viandes ; il y est nourri,

élevé ; il ne sait être que carnivore : & si la nécessité ne l'avoit forcé à avoir recours à un correctif de cette pourriture, son corps n'auroit été qu'un cloaque. Ce correctif, c'est le vin & toutes les liqueurs fermentées, dont l'usage me paroît indispensable dans notre maniere de vivre, & de nous nourrir. On remarque que tous ceux qui ne boivent que l'eau pure, & qui, en même tems, mangent beaucoup de viandes, sont plus sujets que d'autres aux maladies putrides, aux diarrhées &c. ainsi avec la viande il faut du vin pour retarder la corruption ; avec les fruits il faut de l'eau pour la favoriser : Car il est nécessaire qu'il s'en fasse une à la suite de la digestion, qui n'est autre chose que la dissolution des alimens ; l'odeur des excrémens le prouve. Mais si cette dissolution est putride, s'il n'y a que la viande mêlée avec l'eau dans l'estomac, il en résulte alors une corruption pernicieuse ; les rapports nidoreux ; les mauvaises bouches, les diarrhées qui surviennent alors ; tout indique une corruption prématurée & vicieuse. Ainsi, si l'usage des viandes,

qui trempées dans l'eau, tendent toujours à la corruption, à l'alkalicité, n'étoit corrigé par des liqueurs qui retardent cette corruption, telles que le vin, la bierre &c. l'homme ne fauroit vivre longtems, & son corps, quoique vivant, ne feroit qu'un amas de pourriture. De-là, la nécessité du mélange des végétaux aux animaux, pour supporter du moins la dure condition de vivre de cette maniere. De-là, la nécessité de corriger dans les maladies, surtout dans les putrides, les bouillons, qui sont les sucs de ces viandes, par des acides, sans quoi, tout feroit bientôt au plus haut point de corruption. Mais ne devroit-on pas bannir, au moins du traitement de la petite vérole, où cette corruption est si à craindre, les bouillons? Hippocrate n'ordonna jamais dans les maladies inflammatoires, le jus des animaux, pour nourrir le malade. Rhases les défend; Sydenham les condamne dans presque toutes les maladies: le malade les abhorre; la nature, qui a des droits si puissans dans la direction des maladies, demande toujours d'être rafraichie par

des fucs acides, aigrelets, rafraichissans ; elle réclame sans cesse sa condition primitive, elle semble toujours nous crier ; *laissez-moi rentrer dans mon premier état. Des végétaux ! c'est le seul régime qui me convient, les viandes me font horreur.* C'est bien mal connoître l'homme, que de croire qu'il ne peut vivre qu'avec le sang ou le jus des autres animaux. C'est le moyen de le rendre dur & féroce. Aussi remarque-t-on que tous les peuples qui mangent beaucoup de viandes, surtout des viandes faisandées, sont les peuples les plus durs & les plus difficiles à asservir. Le sang est l'aliment de la férocité. Tous les peuples qu'on a trouvés qui ne se nourrissoit que de végétaux, étoient ceux dont les mœurs étoient les plus douces, ceux dont la vie étoit la plus longue.

Les Bréfiliens, les Chingulois étoient dans ce cas. Ceux au contraire qui ne vivoient que de la chasse, de la chair des animaux, comme certains Sauvages, les Antropophages, les Cannibales &c. étoient ceux qui avoient le plus de férocité : & comme il est in-

contestable que la nature des alimens influe sur les humeurs, l'organisation, le caractere, plus que les climats : suivant la remarque générale sur les différens peuples de la terre : plus ils se nourriront de viandes, moins leurs mœurs seront douces. Il n'y a alors que le frein que met une puissance quelconque, le respect humain, ou la force de l'éducation, qui puissent faire paroître à nos yeux les hommes tels qu'ils ne sont pas. Si l'on compare en général celles de l'Europe à celles de l'Asie (en supposant que l'homme ne soit pas obligé de se contrefaire) on trouvera celles de l'Asie en général, bien plus douces que celles d'Europe, parce qu'ils se nourrissent de végétaux plus que d'animaux.

Dans l'Amérique, les Sauvages de la partie septentrionale, dont la plupart ne vivent que de la chasse, sont beaucoup plus feroces que ceux de la partie moyenne & de la méridionale, qui ne se nourrissent presque que de fruits. Dans l'Europe même, on trouvera des différences frappantes dans les caracteres nationaux. Les Anglois qui mangent

mangent beaucoup de viandes saignantes, sont plus durs que les François pour cette raison. Les habitans de la campagne, auront le caractère, en général, plus doux, quoique rustique, que ceux qui habitent les villes : ils se laisseront plutôt asservir. Je ne prétends pas dire que cela forme le caractère & le rende plus ou moins bon ; mais la maniere de vivre contribue beaucoup à lui donner des variétés. La même nourriture pour tout un peuple, lui donnera une teinte, une trempe égale, uniforme. C'est ainsi que tous les peuples qui vivent de laitage, surtout de lait de vache, de bierre ; sont plus lourds, plus matériels, plus pesans, que ceux qui boivent du vin ; qui se nourrissent de lait de chevre : ceux-ci sont plus vifs, plus animés. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer les Allemands, les Suisses, aux François des Provinces méridionales. Non-seulement certains sucs épaississent les humeurs, mais semblent encore épaissir l'ame, en rendant les organes matériels. Rien donc de plus essentiel que les observations sur la nature des alimens. Dans les vége-

taux, furtout dans tous les corps doux, il y a un mucilage, un mucus, le corps doux ou fucré, qui eſt celui qui convient à l'homme, & qui le nourrit très-bien. Dans les animaux, il eſt vrai, il y a une ſubſtance gélatineuſe, une gelée capable de nourrir également; mais qui, originairement, a été extraite des végétaux: dans ceux-ci c'eſt un mucilage pur, léger, qui participe de la nature du végétal, qui le fournit, comme le miel tient de la nature des fleurs; la nature ſe charge de le travailler, de l'élaborer, de l'animaliſer; c'eſt là ſa fonction la plus douce, la plus aiſée & la plus agréable; le corps de l'homme ſe perfectionne par ces ſucs; les humeurs participent de leur nature; comme le miel de celle des fleurs. On ſavoure avec délices les fruits que la terre nous offre ſans apprêt. Pour ſupporter les meilleures viandes; on a beſoin de les apprêter; il faut des corps étrangers pour en relever le goût; il faut la cuire pour la digérer; il faut des épices pour ôter ſa fadeur; il faut faire pour ainſi dire, un apprentiſſage pour apprendre à

manger. Eh ! qu'est-ce qu'on mange alors ? Un corps à demi pourri ; il faut que le gibier sente la venaison, pour paroître bon : le jus de ces viandes prêt à se corrompre, a perdu sa consistance : la gelée, ou le mucus que la nature devoit former est déja tout fait, presque dissous ; il tend à l'alkalscité, à la corruption : la nature n'a plus rien à faire : le corps qu'elle devoit composer est déja fait, défait, dissous : la gelée devient liquide, elle a perdu tous ses liens d'union, elle n'a plus de consistance. Que doit-il arriver de leur usage ? Où ils se corrompent bientôt dans les premières voies & ne donnent qu'un chyle fluide, alkalescent, qui porte la dissolution & la pourriture dans le sang ; les fièvres putrides, malignes, les diarrhées, le scorbut, la dissolution générale des humeurs. Si ces substances animales ont été exposées à l'air, les insectes y déposent leurs œufs ; de-là, les vers qui s'engendrent dans le corps humain. Si elles sont dures, coriaces, elles donnent des indigestions longues, cruelles, qui produisent des fièvres de même nature. Leur fonte est

très-difficile, ces corps ne peuvent se dissoudre; ils se collent, ils se cantonnent dans les boyaux, entre les valvules, bouchent le canal intestinal, donnent des maladies longues, difficiles à détruire. La nature n'a pas des sucs assez puissans pour les fondre; delà les coctions difficiles, les crises cruelles. Jamais l'usage des viandes crues ou cuites n'a convenu à l'estomac de l'homme. Les fruits, les grains, les racines, les légumes, les corps doux & sucrés, les farineux: voilà ce qui convient à l'état naturel de l'homme. Si ces corps donnent des aigreurs, fournissent trop d'acides, la nature lui avoit indiqué le lait des animaux, doux, pacifiques, qui sont autour de lui, & qui venoient paître dans ses domaines: alors le fromage, le beurre, étoient les correctifs de cette surabondance d'acides. Les plantes piquantes, la roquete, la moutarde, toutes les crucifères plantes communes qui naissoient partout sous sa main, pour assaisonner ses mets, étoient propres à corriger l'excès d'acidité qui auroit résulté de l'usage des autres végétaux. Il n'étoit point fait pour

les viandes. Si c'eût été l'intention de la nature, elle lui auroit donné des armes offensives, des dents cruelles pour déchirer; elle lui a donné des dents plates pour broyer, pour moudre, pour mâcher; des dents incisives pour couper. Le Loup, le Chat, le Tigre, le Lion, étoient faits pour déchirer, dévorer, mettre en pieces, parce qu'ils ont les dents pointues, le naturel féroce: voilà les carnaciers. Le Mouton, le Cheval, le Boeuf, courbés vers la terre devoient couper, brouter l'herbe, parce que la forme de leurs dents n'est point faite pour déchirer: parce qu'ils n'ont pas le naturel sanguinaire: voilà les herbivores.

L'homme, le Roi des animaux, élevé sur deux pieds, étoit destiné à cueillir les fruits que les arbres lui offroient, qui étoient placés sous sa main, & que la nature refusoit aux quadrupedes. L'homme est donc par sa nature, frugivore; il n'est devenu carnivore & la proie de mille maux, que parce qu'il est sorti de son état primitif & naturel.

Si l'homme, par toute forte de raisons, n'est point destiné à se nourrir de viande, ni de leurs sucs? S'il les a naturellement en horreur? Si cette horreur augmente dans les maladies? Si la corruption des humeurs en est la suite? Dans la petite vérole où les humeurs tendent à cet état; ces sucs doivent donc être proscrits. Donc il faut éloigner les bouillons, non seulement du traitement de cette maladie, mais de la préparation du sujet qu'on dispose à recevoir la petite vérole. Ainsi les nourritures végétales, les lentilles, le riz, l'orge, les farineux, les légumes, le petit lait acide, les fruits aigrelets & acerbes, & toutes les nourritures analogues, doivent former la base du regime de celui qu'on prépare. On ramollira le tissu de la peau par toute sorte de moyens, à la maniere des Circassiens, de Boerhave, par les bains tiedes, les bains de vapeurs; on le purgera avec la Rhubarbe, le syrop de chicorée, l'eau de pruneau, le petit lait, &c. & on l'exposera (si l'on croit que cet enfant est condamné à avoir la petite vérole), non

aux dangers de l'inoculation, mais à ceux de la contagion qui sont moins grands.

Je frémis du conseil que je donne. Ah! retournons plutôt à nos premiers moyens. Et s'il est vrai que nous ne sommes plus dans des siecles barbares? Si nous sommes, comme on dit, dans des siecles éclairés? Si tous les prestiges de l'inoculation se sont évanouis? Si le charme cesse? Si le voile qui nous cachoit un monstre, tombe? Si nous savons d'où il est sorti: comment il est venu: comment il s'insinue? Si la vérité paroît enfin dans tout son jour? Il faut le reléguer dans sa patrie, le chasser, l'éloigner, le combattre sans cesse & le poursuivre, jusqu'à ce qu'il soit étouffé, anéanti: enfin jusqu'à ce qu'il ait entiérement disparu.

Si la petite vérole disparoît quelquefois d'elle-même, & abandonne les villes: de quel succès ne doit-on pas se flatter, si nous nous occupons sérieusement de sa destruction? S'il est prouvé que cette maladie est nouvelle & contagieuse: pourquoi ne pas entreprendre d'arrêter la contagion?

Si le singe est le véhicule le plus ordinaire de cette maladie ? Ou l'on voudra vivre dans un aveuglement éternel ; & garder toujours la petite vérole : ou bien l'on prendra quelques précautions pour s'en défendre. *Jam satis terris*, *&c.*

Fin de l'Histoire de la petite Vérole.





ABREGÉ
DE LA VIE
DE RHASÈS.

ABUBEKER MOHAMMED, fils de *Zacharie*, naquit en Perse environ l'an 248 de l'Hegire, c'est-à dire l'an 860 de l'Ere Chrétienne. On lui donna d'abord le nom de *Zacharias Al-Razi*, comme pour dire, *Zacharie le Rasien* ou *Raysien*; parce-qu'il étoit natif de *Ray* ou *Rey*, qui étoit de son tems la ville la plus considérable qu'il y eut en Perse : on a dit ensuite par corruption *Arazi*, *Rhasi*, *Rhasis*, & enfin *Rhasès*. Il fut encore surnommé *Al-manzor*, qui signifie

en Arabe, Grand, Sublime; surnom qu'on ne donnoit qu'aux Rois, aux Calyphes; & qui fut longtems consacré aux Rois de Cordoue.

La Ville de *Ray* étoit dans le neuvieme siecle le siege d'une Académie très-célebre, où l'on enseignoit la Philosophie, la Médecine & les beaux Arts. Rhasès dans sa jeunesse se livra d'abord aux charmes de la musique, dont le goût a été de tout tems répandu chez les Perses, & qu'on cultivoit alors avec beaucoup de succès. Mais dans la suite, il s'adonna entierement à la Philosophie & à la Médecine; deux connoissances qui sont sœurs, & que les anciens Médecins cultivoient toujours en même tems. Il se livra avec tant d'ardeur à l'une & à l'autre, qu'il y fit bientôt des progrès rapides. Il eut pour maître *Tabri*, Médecin & Philosophe, qui vivoit dans

la même Ville l'an 880 de l'Ere Chrétienne. Ses succès étonnerent son Maître & tous ses Compatriotes, & à l'âge de quarante ans il jouissoit d'une réputation qu'il est rare d'avoir à 60. Il passoit déja pour le plus habile Médecin de son siecle. On lui donna la direction de l'Hôpital de *Bagdad*; ensuite de celui de *Jondisabur*; & il fut pendant long tems à la tête de celui de *Rey*. Quelques Auteurs disent qu'il vécut 120 ans, dont il en employa 80 à la pratique de la Médecine. On dit qu'il lui vint des perles dans les yeux pour avoir mangé trop de feves. Les Auteurs ont sans doute voulu parler de la cataracte dont il fut attaqué sur la fin de ses jours, & qui lui fit entierement perdre la vue. Il ne voulut jamais permettre à un Oculiste qui se présenta pour le guérir, de le toucher avec un instrument,

parce qu'il n'avoit pas sû lui dire combien l'œil avoit de tuniques ; ajoutant qu'il n'avoit pas grande envie de recouvrer la vue ; qu'il avoit assez vu le monde pour s'en dégoûter & pour le haïr. Ne diroit-on pas que le sort des plus grands hommes est de mourir aveugles ? Les sentimens des Ecrivains sont partagés sur le tems de sa mort. *Osaiba*, Auteur des vies des Médecins Arabes, cite deux Ecrivains dont l'un place sa mort environ l'an 300 de l'Hégire, c'est-à-dire 912 de l'Ere Chrétienne ; & l'autre plus tard. *Abulfeda* le fait mourir en 311 de l'Hégire. *Abulpharage* en 320, c'est-à-dire en 932 de l'Ere Chrétienne. Il y a apparence qu'il mourut plus tard, puisqu'il étoit Médecin de *Moktader Billah*, lorsque ce Calyphe fut tué l'an 325 de l'Hégire. Quoiqu'il en soit, il mourut dans un âge très-avancé, & dans la Religion de Mahomet.

Rhasès composa un grand nombre d'ouvrages sur la Philosophie, la Médecine & l'Histoire. On a de lui une Histoire d'Espagne, qu'il composa pour faire plaisir à l'Emir *Balharabi*. Il commenta le Traité d'*Aristote sur l'interprétation*, qu'*Etienne* avoit traduit en Arabe. Il avoit écrit douze Traités sur l'Alchymie ; il s'adonnoit à l'Astrologie judiciaire sans y ajouter foi. D'*Herbelot* le croit Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre *Hakkam alalamiah*, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi (N°. 890). Il dédia un de ses Ouvrages à un *Almanzor*, Roi de Cordoue. Nous avons de lui la plus grande partie de ses Œuvres de Médecine, traduites en Latin par *Gérard de Crémone*, sous le titre de *Continens*.

Depuis les conquêtes des Sarrazins en Asie, la langue Arabe s'é-

toit introduite dans plusieurs de ses parties, & sur-tout dans la Perse : c'étoit la langue des savans ; c'étoit celle de Rhasès, quoique la Persanne fut sa maternelle, & qu'il ait laissé quelques Ouvrages en cette langue. Dans le neuvieme siecle la petite vérole étoit déja fort répandue en Asie : mais on n'avoit pas encore eu le tems de l'observer assez pour faire un Traité complet. Rhasès en sentit la nécessité, & composa le sien.

Cet Ouvrage écrit d'abord en Arabe, fut dans la suite traduit en Syriaque (ce qui a fait dire à quelques Auteurs modernes que Rhasès avoit écrit en Syriaque). En 1548, *Robert Etienne*, de Paris, le traduisit en Grec, & le publia avec les Ouvrages d'*Alexandre de Tralles*, écrit dans la même langue. C'est sur-tout dans cette Traduction que ce Traité de

Rhasès perdit tout son mérite, suivant la remarque de *Mead*, & le Traducteur, en badinant, retrancha de son chef, ou ajouta ce qu'il voulut. *George Valla*, Médecin de Plaisance, l'avoit déja traduit en Latin en 1498. *Guinterus* & *Nicolas Machelli* en donnerent encore de nouvelles traductions; mais toutes furent infidelles, & faites, les unes sur la Version Syriaque, les autres sur celle de Robert Etienne.

En 1745, le Docteur *Mead* écrivit au célèbre *Boerrhaave*, pour lui demander si dans la Bibliothèque de Leyde, riche en Manuscrits Arabes, il n'y auroit pas dans cette langue quelque Traité particulier de Rhasès, sur cette matiere, qu'on put traduire. Boerrhaave lui envoya ce qu'il demandoit. Mais comme le manuscrit étoit rempli de fautes, &

qu'il y manquoit bien des mots, Mead se fit aider dans cette Traduction, par *Solomon Negri* un Syrien natif de Damas, qui connoissoit les Langues Orientales; par *J. Gagnierus*, & par *Thomas Hunt* Professeur des langues Arabe & Hébraïque dans l'Université d'*Oxfort*. C'est avec ces secours & ceux de ses lumieres qui supplécrent aux vices du manuscrit, que Mead parvint à publier en 1747, un Traité de la petite Vérole de Rhasès, en latin, à la suite du sien. Jusqu'alors, c'étoit la traduction la moins infidelle, & Mead avoue qu'il en auroit donné une meilleure, s'il eut été mieux servi. Les regrets de Mead ne firent qu'augmenter ceux des Médecins. On fit de nouveaux efforts pour déterrer un manuscrit plus correct; & enfin un savant de Londres, *Jean Channing*, sous

les auſpices de *Charles Yorke* qui lui en a procuré un de la même Bibliothèque, a publié à Londres en 1766, une ſuberbe Edition de ce Traité ſi deſiré, en Arabe & en Latin. On a ſuivi une copie fidelle d'un manuſcrit, faite ſous les yeux de *H. Schultens*, Profeſſeur célèbre de l'Univerſité de Leyde. C'eſt Rhasès pur & vengé des injures du tems, & du tort que lui avoient fait les Traducteurs.

Quoi qu'informe juſqu'alors, Rhasès avoit toujours mérité les éloges des plus grands Médecins. Son Traité, quoique dénaturé, avoit ſervi de modele à *Sydenham*. Perſonne n'ignore le cas que les Médecins, ſur-tout les Anglois, ont fait de cet Auteur. *Freind* regardoit ſes Ecrits ſur la petite vérole, comme la ſource où l'on a toujours puiſé, & à laquelle on a

très-peu ajouté. C'est ainsi qu'il parle de cet Auteur : *Rhazès scriptor sanè intelligens, tam in hoc de pestilentiâ quam in ipso continente, totum hunc de variolis illustravit locum : ita quidem cumulate pleneque ut perpauca vel ad signa stabilienda, vel ad elicienda præsagia, vel etiam ad curationem, in primo saltem stadio rectè tractandam, deesse videantur. Ex hoc fonte mihi videntur omnia, quæ ad variolas pertinent hausisse, qui deinde secuti sunt Arabum Magistri* (a). C'est surtout le premier état de cette maladie, qu'il a su traiter. Et on a lieu d'être surpris qu'ayant porté l'art à la perfection, on n'ait fait qu'une légere attention à sa mé-

(a) Freind *Opera*, pag. 333. & *Ep. de purgantib.* pag. ,o.

thode : tandis que des Médecins très-célebres, conduits par le même principe, ou bien faisant un coup d'Essai, ont marché à peine sur ses traces, & passoient néanmoins pour des Législateurs en Médecine. Je ne parle point ici de Sydenham ; je parle de ceux qui ont fait des essais approchans de sa méthode, pour favoriser l'éruption de la petite vérole, & qui ont toujours réussi. Essais qui ont passé pour des coups de maîtres, pour une pratique hardie & extraordinaire, mais qui n'étoit qu'une imitation grossiere de celle de Rhasès.

Le témoignage marqué du respect que Rhasès porte à la Divinité, qu'il prend souvent à témoin de la réussite de ses remedes, est un langage qui, quoiqu'étrange dans un Livre de Médecine, n'en est pas moins sacré & respectable.

C'est un garant de sa franchise, & sert à donner un nouveau degré de force à la vérité de tout ce qu'il avance.





TRAITÉ
DE RHASES
SUR LA PETITE VÉROLE ET LA ROUGEOLE.

C'est ABU-BEKER MOHAMMED, *fils de* ZACHARIE, *qui dit :*



ÉTANT une nuit (a) chez une personne illustre par son mérite, sa probité & son savoir, qui fait une étude de toutes les sciences utiles à l'humanité, & de la meilleure maniere de les mettre en ordre & de les rendre aisées. Il fut question de la petite vérole ; je

(a) Les Arabes comptent toujours leurs années par nuits ; ainsi au lieu de dire trente jours, ils disent trente nuits.

lui dis alors tout ce qui me vint à l'esprit : cet homme (que Dieu fasse vivre longtems pour le bonheur des autres) m'engagea à composer sur cette matiere un Traité clair, intelligible & complet, puisqu'on en trouve point de semblable, ni dans les écrits des anciens Medecins, ni dans ceux des modernes. (5) C'est dans l'esprit d'être agréable au Dieu puissant & glorieux, que j'ai composé celui-ci.

In nomine Dei summe Misericordis.

Voici l'ordre que j'ai observé dans mon travail, & la distribution des Chapitres.

CHAPITRE PREMIER. Des causes de la petite vérole, & pourquoi tous les hommes, à l'exception d'un ou deux, sont attaqués de cette maladie.

(5) Le défaut de traité complet sur une maladie aussi grave que la petite vérole, dans le neuvieme & dixieme siecles, prouve bien que c'étoit une maladie nouvelle, quoiqu'elle fut déja très-répandue en Asie dans ces siecles, puisque Rhasès nous dit, quelques lignes après que tous les hommes, à l'exception d'un ou deux, sont attaqués de la petite vérole.

CHAP. II. Des corps les plus diſpoſés à contracter la petite vérole, & des ſaiſons où elle eſt plus fréquente.

CHAP. III. Des ſignes qui annoncent l'exiſtence de la petite vérole & de la rougeole dans le corps humain.

CHAP. IV. Du régime du malade, & de la conduite qu'on doit obſerver en général dans le traitement de la petite vérole.

CHAP. V. Des moyens de ſe préſerver de cette maladie, avant l'apparition des ſymptômes; & de ceux qu'on doit employer pour la rendre moins abondante lorſqu'elle a paru.

CHAP. VI. Des moyens de favoriſer & d'accélérer l'éruption de la petite tite vérole, & de ſecourir la nature dans ce cas.

CHAP. VII. De la maniere dont on doit traiter les yeux, la gorge, les articulations & les oreilles, lorſqu'on voit paroître les ſignes de la petite vérole.

CHAP. VIII. Des moyens de faciliter la maturité des boutons qui doivent ſuppurer.

CHAP. IX. Des remedes propres à faire sécher les boutons après la suppuration.

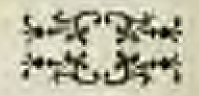
CHAP. X. Des moyens de faciliter la chute des croutes, des écailles de petite vérole.

CHAP. XI. Des remedes qu'on doit employer pour enlever les reliquats de petite vérole des yeux, ou de quelque autre partie du corps.

CHAP. XII. Du régime particulier du malade.

CHAP. XIII. De l'état où il faut entretenir le ventre pendant le cours de la maladie.

CHAP. XIV. Des petites veroles curables & des mortelles.



CHAP.

CHAPITRE PREMIER.

De la cause de la Petite Vérole.

Pourquoi sur tous les hommes, à peine en trouve-t-on un ou deux qui n'éprouvent pas cette maladie. De tout ce qu'a dit Galien sur la petite Vérole.

CELUI d'entre les Médecins qui dit que Galien, (c) cet excellent Auteur, n'a fait nulle mention de la petite vérole, & que cette maladie lui a été entierement inconnue; n'a jamais lu les Ouvrages de Galien, ou bien ne l'a lu qu'en feuilletant, & d'une maniere superficielle. Car cet Auteur nous donne un précepte sur cette maladie dans son premier Traité, *secundum genus*,

(c) Il y a apparence que du tems de Rhasès on disputoit si Galien avoit connu la petite vérole ou non. Puisqu'il dit ici qu'il y avoit des Médecins qui soutenoient le dernier sentiment.

où il dit : » cela eſt bon de cette manie-
» re, & dans la petite vérole. (*d*)

Il dit encore au commencement de ſon quatorzieme livre ſur les pouls, près du premier feuillet : » le ſang ſe
» corrompt quelquefois, & parvient à
» un ſi haut dégré de corruption (ce
» qui ne vient que d'un excès d'inflam-
» mation) que la peau en eſt comme
» brulée, & il y ſurvient des puſtules
» de petite vérole, & le charbon, de
» façon que la peau en eſt toute ron-
» gée. (*e*)

Et dans ſon neuvieme livre *De uſu partium*, il dit : » le ſuperflu des ali-
» ments, qui ne ſe convertit pas en
» ſang, reſte dans les membres, s'y
» corrompt, s'y accumule au point
» qu'il y ſurvient enfin le charbon, la
» petite vérole, & des inflammations,

(*d*) Le paſſage de Galien, eſt celui où il eſt queſtion des tubercules connus des Grecs ſous le nom d'ionthi. On ſait à quoi s'en tenir ſur ces ſortes de boutons, qui ſont les vari des Latins. *Voy.* Tom. I, pag. 54 & 55.

(*e*) Galien, à l'endroit cité, parle des charbons éréſipélateux, qui rongent la peau. Il emploie le nom d'anthrax, pour exprimer ces affections.

» qui en s'étendant attaquent les par-
» ties voisines. (f)

(f) Celui de tous les passages allégués par Rhasès, qui mérite le plus d'attention, c'est celui-ci. Il y est fait mention de l'inflammation, du phlegmon, des érésipeles, & des dartres. Voici de quelle maniere les Auteurs Latins ont rendu le passage de Galien. *Alterum verò quod collecta hæc excrementa tandem computrescunt, eaque multa acriora simul ac calidiora tandem reddita, inflammationes, erysipelata, herpetas, carbunculos, febres, innumerabilesque aliorum morborum turbam exsuscitant.* Gal. Edit. T. I. Classis prima. lib. IX. de usu partium. pag. 171. Venetiis apud Juntas 1625.

Nous avons conservé, même dans la langue Françoise, tous les mots Grecs dont se sert ici Galien, à l'exception d'*herpes*, que nous désignons par le mot dartre; mais le *phlegmon* & l'*érésipele* dont il est ici question, ont la même signification dans les langues Latine, Grecque & Françoise, & on sait bien que ce n'est pas la petite vérole. Ici c'est le mot Grec *erysipelas*, *érésipele*, qui a été traduit en Arabe par celui de *gadari*, qui signifie la petite vérole dans cette langue, qui a induit Rhasès en erreur. Et le Traducteur Anglois nous fait remarquer dans une note, qu'il est vraisemblable que Rhasès a consulté une traduction de Galien, où un de ces trois mots Grecs [illegible], [illegible], [illegible] a été rendu par celui de *gadari*: & le passage seul de Galien suffit pour détruire l'opinion de Rhasès, qui a été trompé par une mauvaise traduction. *Voy. Tom. I. pag. 49.*

Et dans le quatrieme livre *Ad Timœum*, il dit : les anciens ont donné le nom de *Phlegmon* à toute partie enflammée ; comme au charbon, & à la petite vérole ; & ces maladies, selon eux, ne doivent leur origine qu'à la bile.

Mais on a raison de dire que Galien n'a pas donné une méthode particuliere pour traiter cette maladie, ni établi la cause qui la produit : car il ne dit que ce que nous venons de rapporter ; *per deum !* mais il est possible qu'il en ait parlé dans les livres qu'on n'a pas encore traduits en Arabe. Il n'est point de recherches que je n'aye fait auprès de tous les Médecins qui connoissent la langue grecque, & la syriaque ; mais il n'y en a aucun qui ait pu rien ajouter à ce que nous venons d'exposer. Bien plus, la plupart de ceux que j'ai consultés, ne sçavent pas même ce qu'il a voulu désigner dans ces passages ; cela me surprend, & je ne puis pas concevoir que Galien ait passé sous silence une maladie si fréquente, qui a tant de besoin de secours ; lui qui étoit si exact dans la recherche des causes des maladies, & dans la maniere de les combattre.

Quant aux modernes : quoiqu'ils ayent fait quelque mention de cette maladie ; ils n'ont rien dit qui soit clair, exact ; il n'y en a pas un qui nous ait instruit de sa cause efficiente, ni distingué ses différentes especes, ni donné la raison pourquoi, sur tous les hommes à peine en trouvoit-on un qui n'y soit pas exposé. C'est pourquoi nous espérons qu'on saura quelque gré à celui qui nous a engagé à composer ce Traité ; ainsi qu'à nous qui avons indiqué la curation générale & particuliere de cette maladie. *Volente Deo.*

Examinons d'abord qu'elle est la cause efficiente de la petite vérole, & les raisons pourquoi presque tous les hommes y sont exposés : ensuite nous exposerons le reste, section par section ; & nous n'omettrons rien d'essentiel sur cette maladie. *Cum auxilio Dei.*

Le corps de l'homme, depuis l'instant de sa naissance jusqu'à la veillesse, tend toujours à la sécheresse ; ainsi le sang des enfans (g) sera plus abondant

(g) On trouve dans la traduction Latine, *Sanguis puerorum & infantium humiditate est*

en humeurs, que celui des jeunes gens; le sang de ceux-ci plus abondant que celui des vieillards, & il y aura en même-tems beaucoup plus de chaleur.

C'est ce que Galien nous a déja enseigné dans un de ses Commentaires sur les Aphorismes, où il dit : « la chaleur des enfans surpasse en qualité » celles des jeunes gens; mais la chaleur des jeunes gens est d'une nature » bien plus véhémente; cela se manifeste par l'excellence des fonctions naturelles, telles que la coction des alimens, & l'accroissement du corps dans l'enfance qui met tout à profit.

abundantior comparatus cum sanguine juvenum &c. Les Arabes & les Latins avoient des termes pour désigner ces trois âges. Les Latins appelloient *infans*, c'est-à-dire qui ne parle pas, l'enfant, depuis le moment de sa naissance, jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, tems où il commence à parler. Cette premiere enfance étoit suivie de la seconde, qu'ils appelloient *puerilia*, & le sujet *puer*, qui suivoit immédiatement après la premiere enfance, & s'étendoit jusqu'à l'âge de douze ans. Nous n'avons point de mots dans la langue Françoise, pour exprimer ces deux âges, à moins qu'on ne dise la *premiere* & la *seconde enfance*. Cette distinction est essentielle à faire ici, parce que les remedes sont marqués pour chaque âge.

C'est pourquoi le sang des enfans du premier & du second âge, ressemble à des sucs nouveaux, tel que le moût des raisins, qui n'ont pas encore éprouvé le mouvement de fermentation propre à leur donner une parfaite maturité : ils n'ont pas encore été travaillés.

Mais le sang des jeunes gens est semblable à des sucs qui ont déja fermenté, & qui se sont dépouillés de tout ce qu'ils avoient d'étranger, de toutes les humeurs superflues, comme un vin qui ayant déja fermenté, s'appaise, & reste tranquille, parce qu'il est fait.

Le sang des vieillards, au contraire, ressemble à un vin vieux qui a perdu toute sa force, & qui est sur le point de se glacer & de devenir aigre.

La petite vérole survient lorsque le sang fermente, & qu'il se délivre de toutes ses humeurs superflues, ce qui arrive dans le tems qu'il change de nature, qu'il passe d'un état à l'autre; c'est-à-dire, lorsque le sang des enfans qui ressemble au moût des raisins, se convertit en sang des jeunes gens, qui ressemble à un vin en maturité; ainsi on doit comparer la fermentation de

la petite vérole à celle du moût qui fermente & bouillonne pour se convertir en vin.

C'est pour cette raison que les enfans, sur tout les mâles, ne peuvent point échapper au développement de la petite vérole, puisque le changement de sang du premier au second état est inévitable, comme le mouvement de fermentation est inévitable dans le suc des raisins, qui doit bouillonner & se changer en vin; & il arrive rarement que le tempérament des enfans soit tel, qu'il soit possible que ce changement du premier au second état se fasse peu à peu, insensiblement au point que l'effervescence ne soit pas impétueuse & sensible. Cela ne peut arriver qu'aux tempéramens froids & secs. Mais celui des enfans est entierement contraire à cet état, ainsi que leur régime qui ne consiste que dans le lait.

Il en est de même de ceux de la seconde enfance; quoique leur nourriture soit différente, elle approche plus de la premiere que celle des autres hommes: le mélange des aliments est plus intime, le mouvement de la digestion plus considérable; c'est pour

toutes ces raisons qu'il est très-rare qu'un enfant soit exempt de la petite vérole (h); ensuite le changement de ces états varie à raison du tempérament, de la maniere de vivre, de la constitution naturelle, de celle de l'air qui environne, & de la nature du sang, soit dans sa qualité, ou dans sa quantité : dans les uns il circule plus vite, dans d'autres plus lentement : chez les uns il est plus abondant, chez d'autres il l'est moins : tantôt il pêche dans ses qualités, tantôt par sa quantité.

(h) Rhazès croyoit, comme on voit, qu'il étoit essentiel que le passage de l'enfance à l'adolescence, fût suivi d'une fermentation semblable à celle qu'éprouvent les sucs des fruits nouvellement exprimés, tel que celui des raisins, qui a besoin pour se convertir en vin, de passer par un état de fermentation. Le sang de même, selon lui, devoit bouillonner, fermenter, jetter pour ainsi dire sa gourme : & c'étoit là la petite vérole. C'est bien dommage que cela ne soit pas ainsi. L'idée de Rhazès étoit ingénieuse, quoi qu'elle porte à faux; & si elle ne donne pas la solution de son problême, *pourquoi tous les hommes, à l'exception d'un ou deux, ont la petite vérole?* Elle est du moins satisfaisante, en quelque façon, pour expliquer le développement de cette maladie, lorsqu'une

Le sang des jeunes gens qui est déjà, dans le second état, élaboré, privé

fois son virus est reçu dans le corps : & s'il avoit ajouté à la comparaison qu'il fait des humeurs des vieillards avec celles des enfans, l'état des solides, celui des pores de la peau qui sont plus nombreux, plus ouverts dans l'enfance que dans tout autre tems de la vie, il auroit donné la solution de son second problême ; *Pourquoi les enfans sont plus sujets à la petite vérole que les vieillards?* La chaleur de l'enfance, l'abondance des humeurs, la mollesse des fibres, l'état des pores de la peau, sont autant de conditions qui favorisent l'intromission & le développement de la matiere variolique : on voit par-là qu'il manquoit peu de chose à sa Théorie, qui expliquoit une partie des phénomènes de la petite vérole : s'il eut été témoin de l'inoculation qui fait naître la maladie à son gré dans tous les âges, il se seroit convaincu que son développement ne dépend point d'un changement essentiel dans le sang ; mais on n'inoculoit point du tems de Rhasès : & sa Théorie, quoique fausse, est une des plus belles qu'on ait imaginé. Il est bien vrai que le passage de la seconde enfance à l'adolescence, est toujours accompagné d'un changement sensible, il se fait un développement subit dans l'organisation intérieure & extérieure, la voix change, la nature décide, pour ainsi dire, le sexe, tout se développe sensiblement, c'est un état violent à la vérité, qui est nécessaire, natu-

de ses humeurs superflues & étrangeres qui l'auroient necessairement corrompu, est peu propre à produire la petite : voila pourquoi elle est plus rare chez eux, & elle ne se manifeste à leur âge, que dans les sujets remplis d'humeurs, qui ont un sang gâté, & facile à s'enflammer, ou bien dans ceux qui dans l'enfance n'ont eu qu'une petite vérole legere, qui n'avoit pas été suffisante pour le changement d'état du sang. Elle survient encore à ceux qui ont peu de vivacité naturelle, sans avoir beaucoup d'humeurs ; à ceux qui n'ont eu qu'une petite vérole trop benigne dans l'enfance, &c. qui sont en même tems maigres, secs, sans vivacité, sans chaleur ; à ceux qui entrant dans la jeunesse, ont fait usage d'une nourriture capable de les rendre robustes, vigoureux, ou de corrompre leur sang.

Quant aux vieillards, ils n'éprouvent

nel ; au lieu qu'une maladie telle que la petite vérole, est un état extraordinaire, contre nature, un combat. La nature ne se détruit point d'elle-même dans ses commencemens. Ce n'est donc pas chez elle qu'il faut chercher le principe de la petite vérole. Mais la Théorie de Rhasès n'a pas nui à sa pratique.

la petite vérole que lorsqu'ils sont exposés à un air corrompu, mal sain, pestilentiel, & que cette maladie est très-fréquente. Un air putride éloigné de beaucoup d'une juste température, il dispose au chaud & à l'humide, & un air brulant provoque le développement de la maladie, en communiquant à l'esprit vital, contenu dans les deux cavités du coeur, le même dégré de chaleur qu'il a ; ensuite à tout le sang qui circule dans les arteres au moyen du coeur.

Telle est la cause qui produit la petite vérole que nous venons d'exposer d'une maniere assez claire & succinte.



CHAPITRE II.

DES CORPS LES PLUS SUJETS A LA PETITE VÉROLE, ET DES SAISONS OU ELLE EST PLUS FRÉQUENTE.

En général les corps blancs, pleins d'humeurs, & de chairs; qui ont des couleurs rouges, vives & tempérées; les bruns qui sont trop replets; ceux qui sont sujets aux fievres ardentes & continues, aux hémorrhagies, surtout du nez, aux ophtalmies, aux éruptions cutanées, aux furoncles, aux boutons, &c. sont plus exposés que les autres à la petite vérole. Il en est de même de ceux qui se nourissent d'aliments trop doux, de dattes, de miel, de figues, de raisins & d'autres du même genre, qui sont épais, visqueux, tels que certains potages, comme le

Falazedger (l). Ceux qui font un ufage fréquent de vin & de laitage font dans le même cas.

Les corps maigres, bilieux, chauds, fecs, font plus fujets à la rougeole qu'à la petite vérole; mais s'ils font attaqués de la petite vérole, elle eft toujours peu chargée, difcrete & legere; ou bien elle eft toute contraire, d'un mauvais caractere, avec des puftules en grand nombre, mais feches, ftériles, & fans fuppuration.

Les corps maigres, fecs, d'un tempérammment froid, ne font fujets ni à la petite vérole, ni à la rougeole, mais s'ils ont une petite vérole, les puftules font rares, diftinctes, & fans danger, la fievre eft légere, modérée, pendant tout le cours de la maladie. Ces corps éteignent tout le feu de la maladie.

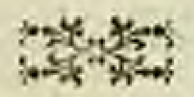
Quant aux tems de l'année où l'on obferve le plus de petites véroles; c'eft à la fin de l'automne & au commencement du printems; lorfque les vents

(l) Le *falazedger* des Arabes eft une forte de bouillie faite avec de l'amydon, de la fleur de farine, de l'eau & du miel.

du midi & les pluies continuent en été, & que l'hiver est adouci par les vents du midi.

Mais lorsque l'automne a été chaud & sec, ainsi que l'été, & que les pluies ont été retardées : alors la rougeole attaque rapidement ceux qui sont les plus sujets à cette maladie ; c'est-à-dire les corps maigres, chauds, & bilieux.

Très-souvent cela varie suivant la différence des lieux, des climats qu'on habite, de l'état de l'air, qui détermine toujours le développement de cette maladie, ce qui est cause que ces maladies arrivent dans toutes les saisons. C'est pourquoi il faut être très-attentif à s'en préserver lorsqu'elles commencent à paroître, & qu'elles se répandent parmi les hommes, en suivant les conseils que nous allons donner.



CHAPITRE III.

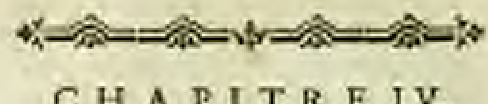
Des Symptomes qui annoncent l'éruption de la petite vérole et de la Rougeole.

L'ÉRUPTION de la petite vérole est précédée d'une fievre continue, d'une douleur au dos, d'une démangeaison au nez, & de rêves effrayants dans le sommeil : voilà les principaux signes d'une éruption prochaine de petite vérole : surtout la douleur au dos & la fievre. Le malade éprouve ensuite un sentiment de ponction dans tout le corps ; le visage se gonfle & revient tout-à-coup à son premier état ; sa couleur s'anime, les joues deviennent rouges & enflammées ; les yeux sont rouges de même ; le malade est dans un abbattement général, dans une inquiétude extrême & fatigante, ce qui est annoncé par des baillements, & l'extension des membres : il sent une douleur à la gorge & à la poitrine,

avec une légere difficulté de respirer, & la toux : la bouche est séche, la langue épaisse, la voix change, la tête est pesante, l'ame est inquiete, le malade est triste, fatigué de son état ; il a des nausées (quoi que l'inquiétude, les nausées & la tristesse soient des signes plus affectés à la rougeole ; mais la douleur du dos est plus particuliere à la petite vérole.) La chaleur, la rougeur occupent toute la surface du corps, la peau est d'un rouge éclatant, les gencives sont d'une rougeur extrême. Si vous voyez ces signes, ou quelques uns deux, surtout les plus violents, tels que la douleur du dos, la frayeur dans le som eil, avec une fievre continue, soyez assuré que l'éruption de la petite vérole ou de la rougeole est prête à se faire. La douleur du dos ne sera jamais si violente dans la rougeole que dans la petite vérole ; & les nausées, & la tristesse n'auront pas de même toute la force qu'elles ont dans la rougeole, à moins que la petite vérole ne soit d'un mauvais caractere : & cela démontre que la rougeole doit sa naissance à un sang très-bilieux.

Dans les petites véroles salutaires, le sang pèche plutôt par sa quantité, que par sa qualité : voilà pourquoi elles sont accompagnées de la douleur au dos, qui vient de l'extension des grands vaisseaux artériels & veineux, situés sur les vertèbres de l'épine du dos.





CHAPITRE IV.

EXPOSITION DES ARTICLES QUI CONCERNENT LE TRAITEMENT DE LA MALADIE EN GÉNÉRAL (k).

IL faut faire mention à préſent de la conduite générale qu'on doit tenir dans la maniere de gouverner les malades.

Le premier de ces Articles contient les précautions qu'on doit prendre pour ſe préſerver de la petite vérole avant qu'elle paroiſſe, & la maniere de la réprimer lorſqu'elle donne des ſignes de ſon exiſtence.

Le deuxieme renferme les moyens d'accélérer & de favoriſer l'éruption de la petite vérole.

(k) Tout ce Chapitre ne renferme que la diviſion générale des Chapitres qui ſuivent ; ce n'eſt qu'une répétition de celle qui a été déja faite par l'Auteur au commencement du Traité : elle étoit inutile, & on peut paſſer au Chapitre cinquieme.

Le troisieme, les précautions nécessaires pour prévenir les accidents qui arrivent aux yeux, aux cils, aux oreilles, à l'intérieur du nez, au gosier, aux articulations, en les détournant de ces parties.

Le quatrieme, les moyens d'accélérer la maturité des boutons.

Le cinquieme, la maniere de faciliter l'aridité des croutes.

Le sixieme, contient les petites véroles d'un mauvais caractere, celles qui sont mortelles : & la maniere d'enlever les écailles.

Le septieme, traite des moyens d'enlever les vestiges de la petite vérole.

Le huitieme, du choix des aliments qui conviennent au malade.

Le neuvieme, des secours qu'on doit employer pour prévenir la diarrhée à la fin de la maladie.

Le dixieme, des symptômes salutaires & mortels.

Nous allons parcourir tout ces points d'une maniere succincte & suffisante. *Si voluerit Deus.*



CHAPITRE V.

DES PRÉCAUTIONS CONTRE LA PETITE VÉROLE AVANT QU'ELLE PAROISSE,

Et des moyens de la rendre moins abondante lorsqu'elle a paru.

Il faut faire saigner les enfans & les jeunes gens, non seulement ceux qui n'ont pas encore eu la petite vérole, même ceux qui n'en ont eu précédemment qu'une bénigne, légere, surtout dans les mauvaises saisons, & les sujets dont le tempérament y est le plus exposé; il ne faut pas attendre la fievre, ni les autres symptômes de la petite vérole. Qu'on fasse une saignée à ceux qui ont atteint l'âge de quatorze ans : qu'on applique les ventouses à ceux qui sont au dessous de cet âge; qu'on rafraichisse l'appartement qu'ils occupent; il faut leur donner des ali-

mens capables de les rafraichir, tels que des soupes, (l) des bouillons de lentilles, des potages arrosés avec du verjus, du *Sichadg*, (qui est une sorte d'achis de viandes arrosées avec des acides), des gelées de pieds de chevreau, le jus dégraissé du *Sichadg*, des bouillons de veau, de *Francolin* (m), de poules de faisans; ainsi que chair préparée de ces animaux, où l'on ajoute du verjus : qu'on leur fasse boire de l'eau à la glace, (n) ou l'eau fraiche des fontaines, dont on arrosera l'appartement qu'ils occupent : qu'on leur don-

(l) Du tems de Rhasès, on étoit beaucoup dans l'habitude de faire des soupes avec des lentilles jaunes, qu'on faisoit cuire dans l'eau jusqu'à consistence de purée, on y joignoit le suc d'oseille, ou de sang-dragon, la coriandre & le sel.

(m) Le Francolin, *Attagen* des Latins, est un oiseau d'un excellent goût, qui est fort commun dans plusieurs parties d'Asie & d'Afrique. Il est de la grosseur d'un faisan.

(n) C'est cette eau à la glace, que Rhasès ordonne ici pour la boisson des enfans qu'il veut préserver de la petite vérole, qui a révolté plusieurs Auteurs. Quel inconvénient y a-t-il de donner l'eau à la glace, ou l'eau fraiche des fontaines.

ne souvent à manger des grenades aigrelettes, & des gelées de fruits acides & astringents, tels que les *rob* (o) de grenades, de citron, de verjus, des meures de Syrie, & semblables; & le *ribas*. (p) Ceux d'entre eux qui sont d'un tempérament plus chaud & facile à s'enflammer, doivent faire usage le matin à jeun d'une eau d'orge préparée suivant l'art, à laquelle on ajoute la quatrieme partie du suc de grenade acide. Ceux qui sont d'un tempérament

(o) Les Arabes donnoient le nom de *rob* à tous les sucs des fruits bouillis & réduits en consistance. Ce mot, ainsi que sa signification, sont restés dans notre langue; & on fait encore parmi nous des *rob* de cerise, de groseilles, de raisins, &c.

(p) Mais le *ribas* des Arabes étoit le suc épaissi d'une plante de la famille des oseilles *Lapathum acetosum*: ses vertus ont été très-recommandées par les Arabes. Elle étoit très-commune sur le Mont Liban. La plante d'Europe qui lui ressemble le plus, & qui est peut-être la même, est le *lapathum folio acuto rubente*, que nous nommons *sang-dragon*, qui est une espece d'oseille. On faisoit épaissir son suc à un feu modéré: c'étoit le *ribas* des Arabes. Lorsqu'on lui donnoit trois cuissons, c'étoit alors le *rob ribas*; nom qu'on a donné depuis parmi nous, au *rob* de groseilles, qu'on appelle *rob de ribes*.

moins ardent doivent faire usage d'une ptisane faite avec la (5) farine d'orge & le sucre. Qu'on mêle toujours à leurs aliments, le vinaigre, les lentilles, les grenades, & surtout le verjus. Par ce moyen vous donnerez plus de consistance à leur sang, & vous le rafraîchirez au point que vous empêcherez sa fermentation & le développement de la maladie. Ce régime convient non seulement dans les épidémies de petite vérole, mais il sera en outre, d'un grand secours dans tous les tems de peste, & diminuera le danger des ulceres pestilentiels, des furoncles ; il est capable de garantir des pleurésies, des angines, & en général de toutes les maladies bilieuses & sanguines. Il faut faire baigner ceux qu'on veut garantir de la petite vérole, dans l'eau froide à l'heure du midi : qu'ils y entrent & qu'ils y nagent ; qu'ils s'abstiennent du lait récemment trait, de vin, de dates, de miel, & en général de tous les aliments doux, sucrés, & de ceux que

(5) Le Traducteur Anglois a conservé partout le mot Arabe *savic*, qui signifie *farine d'orge*.

nous nommons (r) *Isfidbadgé*; de la viande de brebis, de celle de jument, d'écrevisses; il faut leur défendre de manger de jeunes oiseaux, des ragouts & des semences chaudes. Lorsque le tems est mauvais, pestilentiel; ou qu'on a affaire à des tempéramens chauds, remplis d'humeurs, enclins à la putridité ou à ceux qui sont ardents, secs, faciles à s'enflammer; il faut joindre au régime prescrit quelqu'un des remedes suivants. On doit recommander aux derniers l'usage des plantes potageres, emollientes, rafraîchissantes, telles que le pourpier, les mauves, les blettes, les courges, les citrouilles &c.

Quant aux melons, surtout les doux, il faut les leur défendre sévérement; & si par hazard ils en mangeoient, qu'on leur fasse boire tout de suite le suc de quelque fruit acide. On peut leur donner encore des poissons frais & du petit lait.

(r) L'*Isfidbadgét* des Arabes étoit une sorte de ragoût fait avec de la chair de brebis, du beurre, du fromage sec, de l'oignon, de la graine de coriandre, & du sel marin, qu'on faisoit cuire ensemble.

Les corps gras, replets, blancs & animés de couleurs rouges, n'ont besoin que d'un régime sec & rafraichissant. Mais on doit défendre à tous ceux qu'on veut garantir de la petite vérole le travail, le bain, l'acte vénérien, la promenade, & l'équitation au soleil & à la poussiere, les eaux dormantes, les fruits & les légumes brûlés ou marqués de rouille. Purgez-les lorsqu'il sera nécessaire, avec une eau de prunes de damas, avec du petit lait & du sucre; & empêchez-les de manger des figues, des raisins; parceque les figues font naître les boutons, & poussent les humeurs superflues à la peau; & les raisins remplissent le sang de flatuosités, d'esprits, & le disposent à la fermentation: & si l'air est mal sain, putride, pestiféré; faites leur laver le visage tous les jours avec l'eau de santal & du camphre, & cela produira un bon effet; *cum permissione Dei*.

Pour ce qui est des enfans du bas âge, qui sont encore à la mammelle, appliqués les ventouses à ceux qui ont passé le cinquieme mois, lorsqu'ils sont gras, blancs & colorés. Bien plus, gouvernez la nourrice qui fournit le

lait, de la maniere indiquée ; ſi les enfans mangent déja du pain, donnez-leur quelqu'une des nourritures dont nous avons parlé, à une doſe proportionnée à leur foibleſſes.

Paſſons aux remedes qui ont la vertu d'appaiſer & de rafraîchir le ſang, & qui l'empêchent de fermenter.

Tous les acides produiſent cet effet ; le vinaigre, l'eau *alraib*, (qui eſt cet eau acidule, légere, un peu amere, qui fromage le lait aigri à l'ardeur du ſoleil) le jus de citron, ont cette vertu : mais les remedes qui réuniſſent à l'acide une vertu aſtringente, ſont ceux qui font le plus de bien : tels ſont les fruits acerbes, comme le verjus, le ſumac, le ribes, les pommes, les coings, les grenades aigres : & ceux qui épaiſſiſſent le ſang par leur propre ſubſtance, tels que les jujubes rouges, les lentilles, les choux, la coriandre, la laitue, le pavot, la chicorée, la morelle, le (ſ) *ſpodium*, la ſemence de *pſyllium* & le camphre.

(ſ) Le *ſpodium* des Arabes, qu'ils appellent *tabaxir*, n'eſt autre choſe que les cendres des cannes à ſucre. Ce remede a été de tout

Voici la compoſition d'un remede qui appaiſe la fermentation du ſang, & qui calme la chaleur du foye & l'ardeur de la bile.

Prenez. Roſes rouges pilées. 10 gros.
Spodium. 20 gros.
Sumac, ſemence d'oſeille, lentille mondée, épine-vinette, ſemence de pourpier, de laitue blanche. de ch. 5 gr.
Santal blanc. 2 gros & demi.
Camphre. 1 gros.

On en prend trois gros, qu'on mêle à la boiſſon du matin, avec une once de *rob* de citron, ou de *ribas*, de grenade, de verjus, ou autre ſemblable. (r)

tems célebre en Aſie. On a toujours attribué de grandes vertus à la canne à ſucre : & cette prévention eſt encore parmi les Indiens, qui font grand cas du ſucre *bambu* ou *bambou*, qui n'eſt autre choſe que le ſuc épaiſſi du même roſeau. Le *ſpodium* n'eſt pas une cendre parfaite, c'eſt du ſucre brûlé qui reſte encore lié par la partie glutineuſe ou mucilagineuſe du ſucre. Il ne faut pas le confondre avec un autre *ſpodium*, qui eſt de l'ivoire brûlé.

(r) Tous ces *rob* répondent à nos gelées de fruits acides.

Cet *oxisaccharum* (a) est encore très-salutaire.

Prenez. 2 parties d'eau rose sur une de vinaigre bien clarifié, mêlés ensemble, & faites y macérer pendant trois jours une once de feuilles de roses rouges seches, une once de balaustes, 2 onces d'écorces de grenades; coulés, faites cuire en y ajoutant du sucre candi blanc, à une dose double de celle du vinaigre : faites bouillir, & gardés pour l'usage.

Le remede suivant est encore très-efficace.

Prenez.	Roses, spodium, de ch.	10 gr.
	Santal blanc.	3 gros.
	Camphre.	1 gros.

Liez le tout avec le mucilage des semences de *psyllium* pour en faire des trochisques ou pilules : on en prend la valeur de trois gros sur une once de l'*oxisaccharum* dont nous avons donné la composition.

Mais le sirop suivant est le plus salutaire de tous; *per deum!* à moins

(a) En Arabe c'est le *sicangiabin* ou syrop acide.

qu'il ne soit inférieur au sirop de *perles* que les Indiens seuls savent préparer : & ils disent ; » *si quis biber de* » *syrupo margaritarum, si in illo jam* » *ceperint pustulæ variolarum novem,* » *decima non superveniet.*

Voici le notre :

Prenez. Du bon vinaigre vieux, bien clarifié. ℥ ℔.
Sucs de citron, de grenade, de verjus, de meures, infusion de sumach, d'epine-vinette. de ch. 4 ℔.
Décoction de jujubes rouges & infusion de lentilles. de ch. 1 ℔. & demie.

Mêlez le tout ; ajoutez trois livres de sucre, & faites cuire. Ensuite prenez une livre & demie de spodium & de camphre bien broyés ensemble : qu'on jette dans un mortier bien net, versez goutte à goutte un peu de ce sirop tout chaud, agitez ce mêlange avec un pilon, jusqu'à ce que toutes les matieres soient liées & dissoutes : on remue sans interruption avec une

baguette de saule ou de roseau, & on ne cesse d'agiter le mélange que lorsque le spodium & le camphre sont parfaitement dissous & liés ensemble. On se sert de ce sirop avant que les symptômes de la petite vérole paroissent; même après leur apparition; dans toutes les maladies bilieuses, & qui dépendent du sang; pour les bubons pestilentiels, les furoncles, l'angine, les maux de gorge, & il agit *Dei permissione.*

Ce que nous venons d'exposer, suffit en général pour préserver les enfans avant que la petite vérole paroisse accompagnée des autres symptômes.

Un homme ainsi préparé, se met quelquefois à l'abri de la petite vérole, & s'il arrive qu'il en soit attaqué, la maladie est toujours douce, bénigne, & sans danger. Le changement du sang du premier au second état ne se fait plus tout-à-coup, d'une maniere impétueuse & violente, avec une fermentation dont les symptômes sont toujours dangereux & effrayants: mais peu-à-peu, insensiblement & d'une maniere successive: c'est une coction lente, au

lieu d'une fermentation fubite, d'un mouvement de putréfaction, fuivi toujours d'une fievre, fouvent douloureuse & formidable.

Mais lorfque la fievre paroît avec les autres fymptômes de la petite vérole; il faut bien fe garder d'employer ces remedes fans un mur examen, & fans une attention des plus réfléchies; c'eft-là où il faut être prudent, & où la moindre faute feroit des plus graves: la raifon en eft que le fang bouillonne alors, la maffe eft augmentée; cependant la nature fait tous fes efforts pour fe débaraffer & pouffer au dehors, ou fur quelque partie, toutes les matieres furabondantes dont elle eft furchargée. Et fi, cherchant alors à condenfer & à rafraichir le fang, vous ne pouvez pas parvenir à le ramener à un plus haut dégré de froideur & de denfité que celui qu'il avoit auparavant; vous le verrez fermenter jufqu'à trois fois; & au lieu d'aider la nature vous ne faites que la troubler & la détourner de fes opérations: car on ne fauroit appaifer le fang lorfqu'il eft dans cette véhemence, que par des remedes capables de

coaguler

coaguler le ſang, mais qu'il eſt fort dangereux d'adminiſtrer, tels que l'opiate, la cigue, une grande quantité de ſuc exprimé de laitue, le ſolanum, & autres ſemblables, & quand même vous les auriez donnés à une doſe exceſſive, vous ne pourriez pas encore vous flater d'empêcher l'effervefcence du ſang, ni d'éteindre un feu auſſi extraordinaire: & ſi vous paſſez les bornes, vous étouffez en même tems, & la chaleur ſurnaturelle, & le principe de la vie qui étoit eſſentiel pour expulſer hors du corps, une matiere étrangere & ennemie.

Voici ce qu'il convient de faire dans ce cas, & que pluſieurs Médecins oublient, ſoit par ignorance, ſoit par une avidité ſordide de tirer une récompenſe qui tourne entierement à leur avantage. Afin de ne pas commettre avec eux un crime contre la nature; ſuivons cette route. *Voluntate Dei potentis & glorioſi.*

Lorſque dans l'examen des ſymptômes, vous verrez augmenter le volume du corps, le malade dans une fréquente agitation, avec douleur au dos, les yeux & le viſage rouges, un mal de

tête violent, le pouls plein & élevé, la respiration difficile, l'urine trouble & rouge; le corps du malade, au toucher, chaud comme celui qui sort du bain: s'il est replet, & que sa maniere de vivre antérieure ait contribué à une abondance de sang; saignez alors le malade jusqu'à la foiblesse, à la veine *basilique*, ou à quelqu'une de ses branches; & si elle ne paroît pas, ouvrez la céphalique: il sera encore plus avantageux dans le cas où l'on ne pourroit trouver la basilique ou quelqu'une de ses branches, de piquer la veine crurale ou la saphene: car elles tirent plus de sang des grands vaisseaux du bas ventre, que la céphalique. Quoique les symptômes que nous avons décrit ne soient pas toujours violents, pourvû qu'ils soient sensibles, il faut faire des saignées néanmoins, mais proportionner leur nombre à la quantité du sang & à la violence des symptômes: quelques foibles qu'ils soient, tirez un peu de sang; ensuite poursuivez le traitement avec les rafraîchissants que nous avons indiqués.

Et lorsque vous vous serez apperçu que ces secours ont déja calmé la cha-

leur de la fievre, que le pouls & la respiration reviennent à leur état naturel, continuez les remedes; car c'est ainsi que vous parviendrez bientôt à calmer tout le feu de la fievre, & à faire cesser entierement l'effervescence du sang: les rafraichissants que vous employerez, seront encore plus efficaces, si vous faites boire de l'eau froidie dans la neige, par intervalles & très-souvent, jusqu'à ce que le malade éprouve une fraicheur qui lui rafraichisse les entrailles.

Si après cela la fievre continue, & que la chaleur revienne; faites lui boire de l'eau une seconde fois, depuis deux livres jusqu'à trois, & même plus, dans l'espace d'une demi heure.

Que si la chaleur revient encore, & que le ventre soit rempli d'eau; faites en sorte qu'il l'a rende en vomissant, & ensuite faites le boire de nouveau, & si cette eau passe par les sueurs ou par les urines, soyez sûr que le malade approche de la guérison.

Que si l'eau ne pénétre pas; que la chaleur augmente, & soit dans le même dégré ou plus forte; cessez de lui donner de l'eau froide, en si grande quan-

tité ; & ayez recours aux autres rafraîchissants que j'ai décrits ; & si le malade s'en trouve mieux, continuez à vous en servir.

Si, au contraire, vous appercevez qu'ils ne font point de bien & que le malade est dans une inquiétude cruelle & extraordinaire, soyez assuré qu'il aura la petite vérole ou la rougeole, & qu'il ne peut éviter l'une de ces deux maladies.

Alors il faut renoncer à tous ces secours ; il ne faut plus s'occuper qu'à aider la nature qui veut se débarrasser d'une matiere étrangere qui la fatigue, de la maniere que nous allons indiquer. (x)

(x) Jusqu'ici Rhasès n'a cherché qu'à étouffer ou éloigner la petite vérole : il a indiqué les plus puissants secours ; il a fait voir sur-tout le danger de se servir de certains remedes. Remarquez qu'il rafraîchit & noye toujours son malade ; il fournit toujours des armes à la nature ; sans jamais l'épuiser. Il rafraîchit toujours l'intérieur du corps & l'abreuve, parce qu'il sait qu'il est nécessaire de noyer le corps pour chasser heureusement cette maladie : il donne de l'eau froide à petits verres, après avoir calmé la violence de la fievre par la saignée, parce qu'il a éprouvé qu'il n'y a aucun incon-

réitérer à donner de l'eau froide à petite dose, & à plusieurs reprises. Ainsi cette méthode de Rhasès, contre laquelle on a tant crié, ne paroît avoir rien de vicieux dans le premier degré de cette maladie. Il faut de l'eau pour suer. *Nullus humor, nullus sudor.* Voilà sans doute le grand principe de Rhasès. Il ne nous a fait voir jusqu'ici qu'une comparaison ingénieuse pour expliquer le développement de la maladie ; le régime qui convient à tous ceux qu'on veut garantir ; quelques remèdes à titre de préservatifs. La petite vérole n'a été pour ainsi dire, que douteuse, équivoque : elle n'a pas encore paru. Nous allons voir l'art de la faire éclore à toute la surface du corps & sans danger. Art peu connu, si difficile, & perfectionné par son inventeur.





CHAPITRE VI.

DES MOYENS DE FAVORISER ET D'ACCÉLÉRER L'ÉRUPTION DE LA PETITE VÉROLE (y).

POUR accélérer l'éruption de la petite vérole & de la rougeole, on enveloppe le malade dans ses habits ; on fait des frictions avec la main sur tout le corps, on l'expose dans un endroit qui ne soit pas froid ; on lui fait boire un peu d'eau fraiche de tems en tems, surtout lorsque la chaleur est véhémente : car l'eau froide prise ainsi par

(y) C'est dans ce Chapitre que Rhasès prouve toute l'excellence de sa pratique ; méthode simple, aisée, facile dans l'exécution ; fondée sur des principes vrais, solides, dont nous avons fait voir toute l'efficacité ; & comment toutes les observations se réunissent pour la faire valoir ; puisque toutes les fois qu'on l'a imitée, d'une manière encore bien éloignée, on a toujours réussi.

intervalles, & à petite dose, provoque la sueur & facilite l'expulsion des humeurs aux extrémités du corps, à la surface de la peau. Que le malade soit couvert d'un double vêtement, dont l'ouverture supérieure soit exactement fermée & serrée, au moyen d'une boucle. On place sous cette couverture deux petits bassins remplis d'eau bouillante, l'un devant, l'autre derriere le malade; afin que tout le corps, à l'exception du visage, puisse recevoir la vapeur de cette eau, & que la peau ramolie par ce moyen, ayant ses pores plus ouverts, soit plus propre à donner issue aux humeurs qui doivent sortir & s'évaporer. Toute la surface du corps ainsi préparée, se couvre alors d'une sueur abondante, qui diminue le feu intérieur, & devient salutaire pour le malade. C'est par ce moyen qu'on ouvre par une chaleur douce les pores de la peau, qu'on ramollit, qu'on conserve toutes les forces du malade, qui sont essentielles dans état : mais on ne peut obtenir l'un & l'autre qu'en enveloppant ainsi le malade, par les frictions, & par la va-

peur de l'eau chaude, de la maniere que nous avons dit.

Les étuves & les bains sont dangereux dans cet état, parce qu'en échauffant, ils procurent une évacuation trop abondante, & épuisent les forces du malade qui tombe dans les foiblesses : & lorsqu'il en survient une seule, la nature est troublée dans son ouvrage, & le malade est en danger ; surtout si elles sont fréquentes & considérables : & rien n'annonce plus une mort prochaine que les syncopes qui reviennent si souvent.

Cela indique que la nature est opprimée, & que tout le principe de vie est concentré dans l'intérieur du corps : la nature sans cesse fatiguée par la présence de la matiere morbifique, succombe, & se trouve enfin épuisée & vaincue ; il est essentiel de ne pas laisser refroidir la vapeur qui s'est amassée sur la surface du corps, & il faut avoir soin d'essuyer exactement le malade avec des linges secs.

Cela est suffisant pour faciliter la sortie des humeurs étrangeres & surabondantes, pourvu que la nature ne soit

pas tout à fait impuissante, & que les humeurs ne soient ni trop épaisses, ni trop visqueuses, pour être chassées au dehors.

Lorsque la fievre paroît douce, calmée extérieurement; mais que le malade néanmoins est inquiet, agité; que l'éruption de la petite vérole est difficile & retardée jusqu'au cinquieme jour; il faut alors employer les secours qui la facilitent, mais avec beaucoup de précaution & de prudence, comme nous avons dit en parlant des rafraichissants & des conditions nécessaires pour les administrer: car quoique les fautes qu'on commettroit ici ne fussent pas aussi graves que dans l'autre cas; elles le sont néanmoins. Voici les précautions qu'il faut prendre pour ne pas tomber dans l'erreur; elles consistent à ne pas se presser, à employer les remedes indiqués; mais se borner au premier régime, toutes les fois qu'on espere qu'il est suffisant, & qu'on est assuré que la chaleur de la fievre n'est pas plus ardente à l'intérieur qu'elle paroît à l'extérieur; ce qui est aisé à connoître par le pouls & la respiration, lorsque leurs mouvemens ne sont ni in-

réguliers, ni précipités : & que la chaleur de la poitrine n'est pas excessive au toucher : soyez assuré alors que la fievre (quand bien même elle augmenteroit du double & même plus) ne conduira pas le malade à la mort, par un excès de chaleur : on peut s'en convaincre en la comparant avec les autres fievres qui parviennent au même degré, dans les mêmes tempéramens, & qui néanmoins ont laissé les sujets sains & saufs. Quand vous verrez que l'éruption commence à se faire, servez-vous des remedes qui ont déja soulagé le malade, & qui ont rendu les mouvemens du pouls & de la respiration plus libres & plus réguliers ; mais si vous observez que l'éruption soit lente & difficile, écartez de votre pratique tous les grands rafraichissants ; car user de pareils remedes, c'est agir contre l'intention de la nature, & l'empêcher de pousser à la peau l'humeur superflue dont elle cherche à se débarasser. On connoit qu'on s'est trompé dans le choix des rafraichissants, lorsque leur usage est suivi d'une anxieté, d'une inquiétude qui n'existoient pas auparavant ; & s'il survient une palpitation de coeur, la faute est

encore plus grave. C'est pourquoi occupez-vous à ramollir la peau, de la maniere que j'ai dit, & donnez à plusieurs reprises de l'eau chaude toute pure, (z) ou bien de l'eau où l'on a fait bouillir de la semence de fenouil, ou de persil, ou bien de quelque autre plante capable de faciliter l'éruption de la petite vérole, à une dose raisonnable & proportionnée au degré de chaleur, d'inflammation, & aux forces du malade ; & ayant égard encore au retardement plus ou moins long de l'éruption.

Voici la description d'un remede calmant & lenitif qui n'excite pas une forte chaleur, & qui facilite l'éruption de la petite vérole.

Pren.	Figues blanches.	N°. 20.
	Raisins secs sans pepins.	20 gros.

(z) Cela prouve combien la plupart des Auteurs étoient peu fondés, lorsqu'ils ont critiqué Rhasès, qui emploie les rafraîchissans, ainsi que les remedes contraires, suivant les circonstances, & les indications qui décident la nature des secours. Je crois qu'on lui rendra un peu plus de justice lorsqu'on l'aura lû.

Faites bouillir le tout dans trois livres d'eau jusqu'à ce qu'ils soient fondus, & réduits en pulpe : faites boire de cette liqueur une demi livre en trois fois, couvrez le malade de ses habits, & donnez-lui le bain de vapeur comme nous avons dit.

Remede plus efficace.

Pren. De la décoction précédente. 4 onces.
Décoction de semences de fœnouil & de persil. 2 onces.
Faites boire & exposez à la vapeur.

En voici un autre encore meilleur.

Pren. Semences de fœnouil & de persil de chacune 10 gros, faites les bouillir dans l'eau de la premiere décoction, jusqu'à ce qu'elle se charge d'une couleur rouge; passez la liqueur & faites en boire 3 onces.

Ce dernier remede est salutaire dans bien des circonstances.

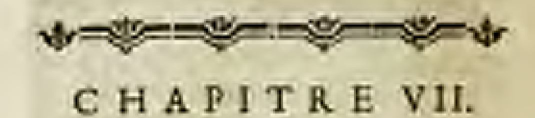
Prenez. Roses rouges 4 gros.

Lentilles mondées.	9 gros.
Figues jaunes.	N°. 10.
Adragant.	3 gros.
Raisins secs épluchés.	10 gros.
Gomme-laque sans bâtons & bien lavée	3 gros.
Semences. de fœnouil. de persil.	5 gros.

Faites bouillir dans deux livres d'eau jusqu'à diminution d'un quart : le malade prendra une demie livre de cette décoction avec un demi scrupule de saffran, qu'il prendra deux ou trois fois, suivant le besoin.

Nous allons parler maintenant des parties qui ont besoin d'un traitement particulier.





CHAPITRE VII.

Du traitement particulier des Yeux, de la Bouche, &c.

IL faut, dès qu'on voit paroître les signes de la petite vérole, s'occuper à garantir les yeux principalement; la bouche, le nez, les oreilles, les jointures, de la maniere suivante : il faut avoir soin encore de la plante des pieds, de la paume des mains : ces parties sont souvent exposés à des douleurs très-vives, parce que l'éruption s'y fait difficilement à cause de la callosité & de l'épaisseur de la peau.

A la premiere apparition des symptômes qui précedent la petite vérole; distiller goute à goute dans les yeux à plusieurs reprises de l'eau fraiche, & lavez en le visage & les yeux plusieurs fois dans la journée; car si la petite vérole est légere, les yeux en seront exemps, cette précaution est toujours

nécessaire. Mais lorsque la fermentation commence, que les pustules sont en grand nombre, & que les paupieres demangent ; lorsqu'on voit le blanc des yeux, ou quelques parties de l'oeil fort rouges ; il y aura certainement des pustules, à moins qu'ils n'ayent été bien préparés & prémunis contre la petite vérole.

Ne tardez pas alors à verser goute à goute dans les yeux, de l'eau rose, dans laquelle on aura fait macérer du sumac, plusieurs fois dans la journée : faites un collyre avec de la noix de galle pilée dans l'eau rose. On peut se servir encore du suc des grenades qu'on tire par expression, pour conserver les cils des paupieres ; faites un collyre avec le *mamirâsa* (a) le verjus le suc du *lycium*, (b) l'aloès, l'acacia, une partie de cha-

(a) Le *mamirâsa* des Arabes, est une plante qui a été fort recommandée pour tous les maux des yeux ; elle ressemble à celle que nous appellons *le pavot cornu* ; elle est visqueuse & astringente comme l'hypocyste ; on en tiroit un suc qu'on faisoit épaissir, & qu'on vendoit en petites boules. Son usage n'est plus connu.

(b) Le *lycium* est un arbrisseau épineux qui tire son nom du pays où il croît : c'est-à-dire

que, & un dixieme de saffran. Ce collyre convient dans cette circonstance & fait du bien ; mais si l'éruption est forte, les pustules en grand nombre, & qu'on conjecture à la rougeur & au gonflement de l'œil, qu'il n'est pas possible d'éviter l'éruption dans les yeux, que ces secours ne font qu'appaiser pour un moment, & que la rougeur devienne au premier état, & même plus forte ; cessez alors d'employer les premiers, & servez-vous d'un peu d'*Almuri* (c) fait avec l'orge, & dans lequel

en *Lycie*. On ne connoît en Europe que le *lycium europæum*, *Lin*. Espece de *rameau* qu'on appelle l'épine *noire*, dont la graine teint en jaune.

(c) L'almuri étoit une composition pharmaceutique, qui s'employoit à titre de purgatif, de calmant, de diurétique & d'antidote contre la rage : on s'en servoit intérieurement & extérieurement. L'almuri gari ou nabatheum, étoit celui qui se préparoit avec l'orge ; & c'est celui dont parle ici Rhasès. Le Traducteur Anglois que nous suivons ici, nous donne la maniere dont on le composoit chez les Arabes, d'après *Ebn-Giazla*. Prenez du pouillot & du pain de froment fait sans sel ni levain, & cuit jusqu'à siccité, de chacun 30 liv. Mêlez-les ensemble & mettez-les dans une cruche avec

il n'entre ni vinaigre, ni acide quelconque. Lorsque les boutons naissent sur la conjonctive, la vue ne court aucun risque, mais ceux qui naissent sur la cornée, sont des obstacles à la vue, parce qu'ils ferment le passage de la lumiere plus ou moins, à raison de leur

20 liv. de sel, 2 quarts de liv. de fenouil, & un quart de livre de nielle; exposez ce mélange pendant 40 jours aux chaleurs du soleil d'Eté: on le pile trois fois par jour, & on l'arrose avec de l'eau; lorsqu'il noircit on le met dans un vase de verre & on ajoute à la masse une égale quantité d'eau; on le laisse ainsi pendant 15 jours, en l'agitant matin & soir. On le laisse fermenter: après la fermentation on coule. On se sert encore de la lie ou *fèces*, qu'on exposa au soleil pendant deux semaines. On y remet de l'eau, on agite le mélange, & on passe le tout. On remet encore les *fèces* avec de l'eau, & l'on repete ce procédé jusqu'à trois fois. On adoucit celui d'entre tous ces mélanges, qui est trop salé, avec des jujubes, du miel, ou des dattes, à la dose d'une livre sur chaque 10 livres d'alemri. On ajoute au tout du saffran, de la canelle, & quelques autres aromates. *Avicenne* est du sentiment de Rhasès; ils disent l'un & l'autre, que l'al*muri* appliqué en collyre, préserve les yeux des pustules de la petite vérole. Il faut suspendre son jugement, avant de l'avoir éprouvé.

grosseur ou de leur ténuité. Quand cela arrive, il faut choisir les plus forts dissolvants parmi ceux que nous allons indiquer. Il ne faut pas toujours s'attendre à une parfaite guérison; mais quelquefois cela guérit, s'il survient un gros bouton à la tunique (d) *rhagoïde* : servez vous d'un collyre fait avec l'eau rose, & mettez en sur les yeux plusieurs fois dans la journée, & soutenez le tout avec une pelotte & un bandeau, ou bien appliquez un peu du *sief* ou collyre dont nous venons de parler (e), & dont on a ôté le saffran, auquel on substitue une partie de pierre hématite, de peur que l'oeil ne devienne plus gros. Voilà ce qui est nécessaire à savoir pour l'affection des yeux.

Après les yeux, l'objet le plus di-

(d) La *choroïde* est la seconde tunique du globe de l'oeil, qui est noirâtre, & qu'on appelle *rhagoïde*, à cause de sa ressemblance avec un grain de raisin noir.

(e) Les Arabes donnoient le nom de *sief* à des trochisques destinés pour les maux des yeux : il y en avoit de plusieurs sortes, *sief* de plomb ; *sief* d'encens, &c. Ce nom s'est conservé longtems parmi les Médecins.

gne d'attention, c'est la bouche & le gosier ; il faut craindre que l'éruption qui arrive dans ces parties ne soit préjudiciable au malade, & n'empêche la respiration : il arrive souvent que les petites véroles d'un mauvais caractere occasionnent des suffocations violentes ; alors il n'y a pas le moindre espoir pour le malade : pour éviter ce danger, il est essentiel avant l'éruption, que le malade se gargarise la bouche & le gosier avec le suc de grenade, ou une infusion de sumach, ou avec le sirop de meures, ou avec quelqu'un des remedes indiqués au Chapitre cinquieme des rafraichissants, ou bien avec de l'eau pure (si les autres manquent) à plusieurs reprises, pour prévenir toute éruption dans ces parties, ou afin, que s'il y survient quelque bouton, il soit sans danger ; il faut donc les garantir & les fortifier, pour éviter les pustules, & la suffocation qui ne manqueroit pas d'arriver, si elles étoient nombreuses ; il faut surtout avoir recours à ces remedes lorsque l'enrouement de la voix, la difficulté de respirer, la douleur & l'embarras de la

gorge accompagnent les autres symptômes de la petite vérole.

Bien plus, si ces sympômes sont violents, quoique l'éruption soit déja faite; faites une saignée à la veine céphalique, & s'il reste encore dans la bouche ou le gosier quelque chose qui incommode le malade & que le ventre libre, donnez un peu de beurre récent, mêlé avec du sucre, pourvu que la chaleur de ces parties ne soit pas trop considérable. Mais s'il y a chaleur & inflammation; faites lui sucer un looch fait avec les semences de psyllium, des amandes pelées & du sucre.

Prenez. Amandes douces pelées.	une partie.
Semences de courge.	deux parties.
Sucre.	trois parties.

Mucilage de semences de psyllium Q. S. pour faire un looch. Si le ventre est libre, faites un looch avec la gomme arabique, les amandes, les pepins de courge, la fine farine, qu'on lie avec le mucilage de semences de coing.

On doit s'occuper ensuite des arti-

culations, où il survient souvent des pustules en grand nombres, qui rongent ces parties, au point que les tendons & les ligamens sont quelquefois à découvert. Lorsque vous voyez les symptômes de la petite vérole, surtout s'ils sont violents; si les pustules sont remplies d'humeurs, ne perdez pas un instant pour garantir les articulations; appliquez dessus du santal, du *mamiréſa*, le *bol d'Arménie*, le camphre, le vinaigre & l'eau rose; en frottant, n'appliquez rien au delà des articulations, & s'il y a de fortes pustules, il faut les ouvrir, & faire écouler l'humeur qu'elles renferment: on doit les ouvrir promptement, parce qu'elles sont très-dangereuses pour ces parties.

On doit encore s'occuper à garantir le nez & les oreilles, parce qu'une petite vérole abondante dans ces parties, porte toujours préjudice au malade, surtout lorsque l'éruption se fait dans l'intérieur des oreilles.

Faites renifler au malade de l'huile rosat un peu tiede, dans laquelle on fait fondre un peu de camphre: injectés dans l'oreille du vinaigre rouge un peu tiede, auquel on ajoute du *ſirſ*, ou

du collyre de *mamiésa*, ou du lycium des Indes sur un petit morceau de coton : on répete cela deux ou trois fois par jour.

S'il survient des douleurs vives à la plante des pieds, il faut les frotter avec de l'huile tiede, & de l'eau chaude, au moyen d'un morceau d'étoffe de coton. Si la douleur ne cesse pas par ce moyen, ni que l'éruption ne puisse pas se faire ; broyez avec du lait du mais mondé, & faites en un cataplasme, que vous contiendrez avec un morceau de toile pendant la nuit ; fomentez ensuite la partie avec de l'eau chaude & répétez le liniment ; ou bien pilez des dattes avec du beurre, dont vous ferez une pâte pour appliquer dessus. Enfin on peut se servir avec avantage du marc d'huile de *Ben* : toutes ces huiles ramollissent la peau, calment les douleurs, & facilitent l'éruption de la petite vérole.





CHAPITRE VIII.

DES MOYENS DE CONDUIRE LES BOUTONS DE LA PETITE VÉROLE A MATURITÉ.

APRÈS l'éruption entière de la petite vérole, si l'on voit que la suppuration des pustules est lente; & que l'éruption ait soulagé le malade; si le pouls, la respiration sont en bon état; si le malade n'a plus d'inquiétude, il faut s'occuper de la maturité des boutons : mais si les pustules sont dures & rudes, semblables à des verrues, que le malade au lieu d'être mieux se trouve plus mal, soyez sûr que cette petite vérole est mortelle. Il est inutile de les faire mûrir, elles sont du nombre de celles qui n'y parviennent jamais.

Mais on accélère la maturité de celles qui peuvent suppurer avec la vapeur de l'eau chaude simple, ou dans laquelle on a fait bouillir de la camo-

mille, des violettes, du melilot, de l'althea, du son, ou tout ensemble, ou chacun en particulier ; on met l'une de ces eaux dans deux bassins comme nous avons dit précédemment, en parlant des moyens qui facilitent l'éruption de la petite vérole ; & si dans le même tems le malade se sent soulagé par cette vapeur, continuez jusqu'à ce que la suppuration soit parfaitement établie, & avant ce tems ne vous pressez point de faire usage des fumigations qu'on employe pour sécher les boutons ; & desquelles nous allons parler.





CHAPITRE IX.

DES MOYENS DONT IL FAUT SE SERVIR POUR FAIRE SECHER LES PUSTULES DE LA PETITE VÉROLE.

IL est essentiel de faire des scarifications à toutes les pustules d'une grandeur extraordinaire & énorme : & on a soin de les essuyer avec un morceau de linge doux & bien propre, qui ne puisse ni excorier, ni blesser la peau : dans le même tems on fait un parfum de roses seches, ou de feuilles de myrthe ou de santal, ou d'iris, ou bien de tamarisc. Les roses sont préférables en été, en hyver le tamarisc.

Les pustules trop remplies d'humeur méritent nos soins ; c'est pourquoi lorsqu'elles sont trop remplies d'umidité, faites dormir les malades sur un lit de

roses (*f*) écrasées, ou sur de la farine de riz, ou de millet, dont on fait une sorte de matelas avec de la toile claire & légere. & s'il y a des endroits à la peau d'écorchés, mettez sous lui des feuilles récentes d'iris, couvrez ces parties de quelque poudre aromatique, de roses, de myrthe &c. s'il y a quelque endroit ulcéré, il faut le saupoudrer avec une poudre aromatique, composée d'aloes, d'encens, de *sarcocole*, & de sang dragon, & lorsque les pustules crévent, soit d'elles mêmes, soit par surabondance d'humeur : il faut les sécher avec un topique, où il entre du sel.

Prenez une once d'huile de *sesamum*, dans laquelle on pile deux gros de sel d'*Ander* (*g*) dont on fait un liniment semblable à un collyre; on y ajoute égale quantité d'alun, on en frotte le corps du malade sans toucher aux en-

(*f*) On doit s'appercevoir ici que la médecine de Rhasès n'étoit pas si barbare.

(*g*) Le sel d'*Ander* est un sel extrêmement blanc, qui ressemble au crystal par sa transparence, on le tire des entrailles de la terre, d'un Village appellé *Ander*, situé à un mille d'Alep. *Voy.* Mead, *de variolis* pag. 165. 1747.

droits qui sont écorchés ou ulcérés : car il causeroit des douleurs très-vives ; ne le laissez pas plus d'une heure sur le corps, ensuite emportez-le avec une décoction de myrobolans *emblicques*, de bayes de tamarisc, de feuilles de myrthe & d'écorces de grenade ; & cela suffit si l'humidité se dissipe, & si les pustules se sechent ; sinon, *prenez* du bol de *Suse* blanc, ou une terre bolaire quelconque (pourvu qu'elle ne soit pas rouge), à laquelle on ajoute un dixieme de sel d'*Andar*, & un dixieme d'alun ; on en fait un liniment, qu'on laisse sur le corps l'espace d'une heure ou deux ; ensuite on le lave & on l'essuye.





CHAPITRE X.

Moyens d'enlever les croutes ou écailles de petite vérole.

Lorsque la petite vérole est en croute & que la chute des écailles ne se fait pas, examinez celles qui sont minées, bien séches, & qui ne laissent sous elles aucune humidité. Touchez les avec un peu d'huile de *sesamum* tiede, jusqu'à ce qu'elles molissent & qu'elles tombent : mais celles du visage demandent un autre traitement ; on touche ces dernieres avec l'huile de pistaches, & s'il y en a qui soient semblables à des escharres, & qu'elles aient une certaine grosseur & quelque peau dessous, détachez les doucement & sans huile : si les cavités que laissent les boutons ont quelque humidité, essuyez les légerement avec un peu de cotton, bien doux : mais si l'humidité est consi-

dérable, il faut les couvrir d'une poudre aromatique, surtout si elles sont peu creuses & peu profondes ; si elles ne sont point creuses, avec la poudre d'alun & de sel d'andar ; & laissez croître l'escharre, & s'il y a de l'humidité encore dessous, répétez la même opération ; s'il n'y a aucune humidité dessous, frottez les seulement avec de l'huile, pour les ramollir & faciliter leur chute.



CHAPITRE XI.

DES MOYENS D'ENLEVER LES MARQUES DE LA PETITE VÉROLE.

LES traces que laisse la petite vérole sont de deux sortes ; il faut distinguer celles des yeux & celles du reste du corps. La marque qui reste dans les yeux est toujours blanche, comme nous avons observé : quand cela arrive aux enfans, qui ont naturellement la peau fine & délicate, & qui abondent en humeurs, cet inconvénient est facile à ôter par les détersifs qui ont cette propriété. On compte le (h) *Baurach*, le sel d'*Ander* & le sel ammoniac, l'éponge ou l'*écume de mer*, le (i) *massakhounia*, le

(h) C'est le *borax*.

(i) Mead croit que le *Massakhounia* n'est autre chose que les scories du verre. D'autres prétendent que c'est du verre pilé. Enfin d'autres soutiennent que ce n'est qu'un mêlange de

cancre de mer, les fientes de moineau, d'hyrondelle, d'étourneau, de rat & de lézard ; l'acorus, l'ébene, le (k) *Mamiran*, le corail, la tuthie, la pierre hématite, le verd de gris, le ſucre (l) *hedgiazi*, le marc du vinaigre brulé, le ſediment de l'urine, la myrrhe, le ſan-

ſel & de borques, pilés enſemble, & fondus par la chaleur du feu, & dont on ſe ſert pour purifier l'or. Quoi qu'il en ſoit, *Rhaſis*, *Avicenne*, *Gui de Chauliac*, & l'*Anglois*, recommandent le *moſſahacania* pour enlever les taches de la cornée, ou les perles des yeux ; & il s'emploie dans les collyres. Si c'eſt les ſcories d'un verre quelconque, elles peuvent avoir quelque vertu, parce que ce ſont les impuretés & toutes les matieres étrangeres qui forment le mélange en fuſion qui devient verre. Si c'eſt du verre pilé, il ne peut agir que d'une maniere méchanique, c'eſt-à-dire, en détruiſant le tiſſu de la partie affectée. Enfin le dernier mélange, ſuivant la nature de la pierre, ou de la chaux qu'on emploie, peut être un cauſtique ou un déterſif très-violent.

(k) Le *mamiran* eſt l'eau diſtillée des fruits du cornouiller.

(l) Le ſucre *hedgiazi* n'eſt autre choſe que le ſucre de l'Arabie Petrée, qui ſort en larmes du roſeau qu'on appelle *la canne à ſucre*. Ce ſuc ou ſucre eſt un bon déterſif pour les yeux, ſuivant Rhaſés & Avicenne.

darach, le marc d'huile d'olive & d'amande amere; le suc du laitron, le verre, la fiente de chauve souris & le musc. Lorsque vous ferez usage de ces remedes, ils réussiront beaucoup mieux après que le malade aura pris un bain, ou que le visage aura été exposé à la vapeur de l'eau chaude. Il faut observer encore de n'employer que les plus doux de ces remedes pour tous les sujet délicats & abondants en humeurs.

Voici un bon remede pour les tayes des yeux.

Répandez sur les yeux de la sarcocolle mêlée au sucre.

Meilleur. Saupoudrez avec l'éponge qu'on appelle écume de mer, la sarcocolle & le sucre.

Saupoudrez avec une poudre de borax, d'éponge marine, de *Massah-kounia*, la sarcocolle & le sucre.

Efficacior.

Prenez verd de gris.	10 gros.
{ Sagapænum.	de chaq.
{ Sel ammoniac.	2 gros
{ Sarcocolle.	& demi.

Eponge marine. Massahkounia. Borax.	de chaq. 3 gros.
Jonc odorant. Mamiraaa.	de chaq. 10 gros.

Faites cuire le tout sur deux fois le poids d'eau, jusqu'à ce qu'elle s'épaississe, on y fait fondre les gommes, on lie le tout & on en forme un *sief*, c'est-à-dire un collyre, ou plutôt des trochisques ophtalmiques.

Et lorsqu'on veut faire usage de ce remede, on en mêle un peu avec de l'eau dans un mortier d'ébene, de façon qu'il soit un peu épais, & on s'en sert avec un pinceau pour en toucher la partie affectée de l'œil. Avant & après on se fait sécher les yeux, ensuite on saupoudre légerement les yeux; observez les yeux assiduement, afin que s'ils étoient douloureux ou rouges, on suspendît l'usage du remede pendant quelques jours: après quoi on recommence ce remede; quoique fort, il est efficace.

Voici les remedes qui ôtent les mar-

ques que laisse la petite vérole. La (m) litharge blanche, les racines seches de roseau, la poudre des os vermoulus, l'éponge marine, le corail, la sarcocolle, les amandes, l'aristoloche, la noix de *ben*, les semences de raifort, de melon, de roquette; la farine de riz & de feves, de lupins & d'haricots: on en fait un mélange avec l'eau de riz, ou l'eau d'orge, & l'on en frotte le corps.

Liniment qui ôte les marques de petite vérole.

Prenez farine de pois & de féves	de chaq.	3 gros.
semences de melon		5 gros.
litharge blanche,		2 gros.
racine seche de roseau		3 gros.

Liez le tout avec de l'eau d'orge, & frottez-en une couple de fois le malade, après qu'il aura reçu la vapeur de l'eau chaude, tête baissée, ou bien au sortir d'un bain. Ensuite on le lavera dans le bain avec une décoction d'écorce de melon, de violettes, de son & de pois. Faites des frictions à la peau, & repetez le liniment.

(m) Ou chaux de plomb.

Liniment encore plus efficace.

Prenez de la farine de féves rondes, qui ressemblent aux lupins, 5 gros.
amandes ameres,
costus dulcis, de chaq. 2 gros.
graines de roquette, & demi.
de raifort,

Employez de la façon précédente.

Autre liniment plus efficace que le précédent.

Prenez amandes ameres, 5 gros.
semences de raifort,
de roquette, de chaq. 2 gros.
de costus, & demi
d'aristoloche longue,
borax, 3 gros.
poivre, 1 gros. & dem.

Servez-vous en avec les précautions mentionnées ci dessus, & formez-en un liniment avec l'eau de raifort.

Voilà les choses qui effacent les marques & les cicatrices que laisse la petite vérole.

Quant à ce qui concerne les remedes qui effacent les creux de la petite

vérole, & rendent la surface de la peau égale. Je laisse ce soin à l'homme; qu'il s'engraisse, qu'il se baigne, & se frotte souvent le visage.

Il est à propos de parler à présent du régime qui convient au malade, & des remedes concernant la curation de cette maladie.





CHAPITRE XII.

DE LA DIETE DES MALADES.

IL faut que le malade boive de l'eau d'orge préparée de la même maniere que celle qu'on emploie dans les maladies aigues : si la fievre est douce & paisible, & que le ventre ne soit pas du tout libre, on y ajoute du sucre blanc : mais si la fievre est forte & le ventre libre, on y mêle alors la moitié de la quantité de jus de grenade écrasée avec ses grains : il faut faire attention que la pulpe & les feuilles intérieurs de ce fruit purgent. Si le malade ne dort pas, ajoutez à l'orge, en préparant la crême, environ la moitié de pavot ; & si le ventre est très-libre, mêlez à l'orge mondé les grains secs de grenade & le pavot à égale quantité ; s'il est nécessaire de resserrer, à la place de l'orge mondé, servez-vous de *farine d'orge*,

& de celui de grains de grenade, qu'on fera cuire ensemble de la même maniere que la ptisane d'orge (a), & qu'il en boive comme de l'eau d'orge, simplement, ou avec du spodium & la gomme Arabique, si le cours de ventre y oblige; ou bien avec les remedes que nous indiquerons bientôt. L'eau d'orge, où l'on a joint le suc de grenade, est excellente dans la petite vérole; elle l'est encore plus dans la rougeole.

Les eaux distillées de courge, de melon d'Inde, de concombre; le mucilage des semences de psyllium; & les choses semblables, qui donnent un phlegme doux, sans odeur. Tous ces remedes sont plus utiles dans la rougeole que dans la petite vérole: Dieu en est témoin; à moins que la petite vérole ne soit d'un mauvais caractere, que la fievre & la chaleur ne soient très-fortes, & qu'il y ait insomnie.

Mais dans la petite vérole, où la fievre & l'inflammation ne sont pas à un si haut degré de violence: les remedes de cette nature retardent la mala-

(a) C'est la ptisane d'orge mondé, que tout le monde connoit.

die & la font traîner en longueur. Ainsi leur usage dépend de l'état actuel du malade, & du caractere de la maladie. Lorsque la petite vérole doit sa naissance à une chaleur putride, jointe à beaucoup d'humidité : les remedes qui conviennent alors dans cette maladie, sont tous ceux qui joignent à une vertu rafraichissante, celle de donner de la consistence aux humeurs ; tels que le suc de grenade, les raisins acerbes, & autres semblables. Mais dans la rougeole, qui est produite par une fermentation de bile, ils sont encore plus salutaires, parce qu'ils humectent & rafraichissent en même tems, & corrigent ainsi la corruption du sang. Le sang d'une personne qui a la rougeole, ressemble en quelque sorte à ces eaux dormantes & corrompues, dont toute la salubrité & la fluidité se trouvent enlevées & évaporées par l'action du soleil, qui les met en fermentation : ensorte qu'il ne reste plus qu'un sédiment acre & mal faisant ; mais lorsqu'elles se trouvent renouvellées par des pluies, par des eaux vives & fraîches, elles deviennent saines & salutaires. Il est utile de donner du

ſavic d'orge bien lavé, dans la petite vérole, & d'y joindre un peu de ſucre, ou du ſuc de grenades, ou un julep approprié, ſuivant que le ventre eſt libre ou reſſerré, & à raiſon de la chaleur plus ou moins forte du ſang en fermentation. Mais l'eau d'orge eſt plus légere, plus agréable & plus facile à prendre dans la petite vérole, que dans la rougeole; elle eſt en même tems meilleure & plus ſalutaire pour la gorge & pour la poitrine.

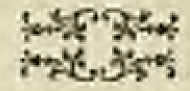
C'eſt en faiſant toutes ces conſidérations, que vous devez agir ainſi, & après que vous aurez connu que l'eau d'orge convient mieux en général dans la rougeole, que dans la petite vérole, à moins que cette derniere ne ſoit d'un mauvais caractere, comme nous l'avons fait obſerver.

Les lentilles mondées ſont encore utiles dans la petite vérole, lorſqu'on en forme l'aliment du malade avec le ſuc de grenade ou le vinaigre. On en fait une crême légere, qu'on boit avec de l'eau fraîche, qui eſt très-bonne dans ce cas. Il faut ſavoir en outre que l'eau froide convient mieux dans la rougeole que dans la petite vérole;

qu'elle

qu'elle est plus salutaire, & qu'elle sort avec plus de facilité dans le premier cas que dans le second. Lorsque la petite vérole est accompagnée d'une inflammation forte, que les mouvemens du pouls & de la respiration sont précipités & interrompus, on se sert alors des remedes rafraichissans, proportionnés à la violence de ces symptômes : s'ils sont peu considérables, on doit être moderé dans leur usage ; s'ils sont violens, il faut les multiplier. Mais ne permettez pas de manger la chair des jeunes oiseaux, qu'après que le pouls & la respiration sont revenus à leur état naturel, & après la chûte des croutes.

Nous allons dire dans quel état il faut entretenir le ventre dans la petite vérole, & dans quel cas il doit être libre ou resserré.





CHAPITRE XIII.

DE LA CONDUITE QU'ON DOIT OBSERVER A L'ÉGARD DU VENTRE, DANS LA PETITE VÉROLE.

IL survient souvent un cours de ventre dans le déclin de la petite vérole & de la rougeole, sur-tout dans cette derniere maladie. Pour éviter cet inconvénient, il ne faut rien donner qui puisse lâcher le ventre sur la fin de ces maladies; quand même le malade seroit constipé. Au contraire, lorsque le ventre est lâche, il faut le resserrer, même au commencement de la maladie; quoique au commencement de ces deux maladies, les lénitifs soient en quelque sorte nécessaires. Car vous éprouverez quelquefois la nécessité de les employer dans la petite vérole; tantôt pour calmer l'excès de chaleur & la douleur de tête; tantôt pour soulager la nature & pour diminuer la quantité de la ma-

tiere variolique. Quand on présume que cette maladie sera trop abondante, on peut le faire pourvû que l'on n'observe pas ; avant ou après la saignée, que le corps soit affoibli ou exténué ; au lieu que pour purger, il faut que le malade soit enflé, rempli, pâle, ou d'une rougeur foible, & que le pouls soit ondulant : quelquefois même il n'est pas nécessaire de faire une saignée dans cet état, mais il faut alors s'occuper à diminuer la quantité des humeurs. On ne balancera pas lorsque ces symptômes seront évidens, que le corps sera replet & comme couvert de furoncles, la fievre sans violence, & le corps sans rougeur : dans cet état, ce qui convient le mieux, c'est une décoction des myrobolans citrins, où l'on ajoute du sucre blanc, & le suc de grenade écrasée dans sa pulpe ; on peut y joindre la pulpe d'une ou même de deux grenades, s'il est nécessaire : car ces deux remedes ont la propriété, sur-tout la grenade, de diminuer la quantité des humeurs & de la bile sans échauffer, & de laisser le ventre sec. Voila ce qu'on peut faire de mieux dans ce cas.

Dans la rougeole, donnez l'eau ou décoction des pruneaux de damas ; même les pruneaux secs ou macérés dans un julep, le tout avec du sucre. Ne vous servez jamais de la manne (e) *terengiabin* ; car elle sera aussi nuisible dans la rougeole, que le miel l'est dans la petite vérole par l'étourdissement qu'elle procure, par les foiblesses & le mal être du malade ; c'est avec le même soin qu'il faut éviter le lait doux & les violettes ; l'un & l'autre augmentent les foiblesses & l'inquiétude du malade, supposé qu'il en fut attaqué précédemment. Le point le plus essentiel dans le traitement de cette maladie, consiste dans la saignée, lorsque le sang est trop abondant, & qu'il n'est possible d'appaiser sa fougue par les remedes rafraichissants ; il est donc important d'en ôter une portion pour soulager la nature, diminuer la pléthore des vais-

(e) Les Arabes appellent *Manne*, en général, toutes les différentes gommes, résines, ou sucs épaissis, qu'on trouve sur certains arbres ; & la manne *terengiabin*, étoit une sorte de manne ; c'est-à-dire un suc épaissi sur les feuilles de plusieurs arbrisseaux qui croissent dans la Médie & la Perse.

seaux sanguins & leur gonflement excessif, causé par sa surabondance; sans quoi le malade n'est point à l'abri des accidens & des mauvais symptômes, surtout lorsque le sang est échauffé au point qu'il abonde en exhalaisons. Il en est de même dans la rougeole. Diminuer la bile, lorsqu'elle est abondante; ensuite on achève la curation avec des rafraîchissants. On connoît que la bile est abondante à la violence de l'inflammation, au mal être du malade, à l'évacuation de cette même humeur par le vomissement ou par les selles & par l'amertume de la bouche; & quoiqu'elle ne soit pas abondante & que le malade ne la rende pas par l'une de ces voies: cependant si la soif, l'inquiétude & la chaleur du corps sont considérables; elle est nuisible alors, non par sa quantité, mais par sa qualité, qu'on estime alors plus ou moins vicieuse, suivant la violence de l'inflammation & le mauvais état du malade. Voilà ce qui est essentiel à connoître sur la maniere de conduire le ventre au commencement de ces deux maladies, & lorsqu'au commencement le ventre est libre, ne donner aucun pur-

gatif, car dans ces deux maladies, le malade n'eſt pas du tout en ſureté, ſi ayant le dévoyement, il boit encore quelque choſe qui lâche le ventre ; c'eſt pourquoi lorſque le ventre eſt lâche, donnez lui du *ſavic* d'orge à la place de la ptiſane ; & ſi vous y êtes obligé, faites cuire dans le *ſavic* d'orge le *ſavic* de grains de grenade, & s'il y a un dévoyement, mêlés dans ſa boiſſon de la gomme arabique & du *Spodium*, par exemple.

Prenez Gomme arabique. 2 gros.
Spodium. 1 gros.

Broyez les bien fin, comme pour un collyre, jettez cette poudre ſur quatre onces d'eau de *ſavic* d'orge; faites boire, ſi le ventre eſt trop lâche. Mais une heure avant de prendre l'eau de *ſavic* d'orge, faites lui prendre le remede ſuivant :

Recette.

Prenez. Roſes rouges écraſées. Spodium. Sem. d'oſeille. Sumach. Epine vinette. de chaq. parties égales.

Gomme arabique.
Terre sigillée. de chaq.
Ecorce de pavot. la moitié.
Balaustes.

Faites en prendre la valeur de trois gros dans une once de rob de coing acerbe. Que si le cours du ventre continue, & que le malade en soit affoibli; faites lui boire de l'*Al-raïb*, acide dont on ôte la crême avec précaution, avec du biscuit & un peu de gomme arabique. Quelquefois la dysenterie survient : il faut consulter l'endroit où je parle de cette maladie.

Il nous reste à parler des petites véroles & rougeoles curables & incurables.





CHAPITRE XIV.

DE LA PETITE VÉROLE ET ROUGEOLE BENIGNES, ET DES MORTELLES.

La petite vérole & la rougeole sont du nombre des maladies aigues, avec lesquelles celles-ci ont beaucoup de symptômes communs : tels que les signes pronostics ; c'est-à-dire qui annoncent le salut ou la mort. Dans les maladies aigues, les signes salutaires sont : la respiration aisée, l'entendement bon, l'appétit, l'agilité du corps, le pouls bien réglé, le peu de souci du malade sur son état, l'attitude du corps commode, le peu d'inquiétude & d'agitation ; il en est de même des symptômes mortels dont nous avons parlé amplement dans notre livre à Almansor.

Quant aux signes pronostics qui appartiennent à la petite vérole & à la rougeole, nous allons les décrire :

Lorsqu'on apperçoit dans la petite vérole des pustules grandes, blanches, discrettes, en petit nombre, dont l'éruption

ruption se fait avec facilité, une fievre qui n'est ni vive, ni forte, ni chaude, sans tristesse, sans inquiétude; & lorsque dès premier moment de l'éruption, la chaleur, l'inquiétude & l'agitation se calment; que l'éruption est faite, ces symptômes s'appaisent, disparoissent entierement; on doit mettre ces petites véroles au rang des salutaires, & de celles qui sont sans le moindre danger.

Celles qui sont grandes & blanches, approchent le plus de la bonté des premieres, quoiqu'elles soient en grand nombre, serrées & cohérantes; pourvu que l'éruption en soit facile, que leur sortie soulage le malade & qu'il éprouve un mieux comme nous l'avons observé.

Mais celles dont l'éruption est difficile & ne soulage pas le malade, sont mauvaises, quoiqu'il n'y ait pas tant de danger pour le malade lorsqu'il se trouve moins bien dans le tems de l'éruption, que lorsqu'il se sent plus mal aprés l'éruption. Parmi ces grandes blanches, il y en a une espece très-mauvaise & mortelle; c'est lorsque les pustules sont confondues ensemble &

qu'elles s'élevent au point que plusieurs sont ramassées en une seule, & qu'elles occupent la plus grande partie du corps, ou bien lorsqu'elles forment de grands cercles, & sont de la couleur de la graisse.

Quant aux blanches, très-petites, qui se touchent, qui sont dures, verruqueuses, qui ne renferment point d'humeur, certainement celles-là sont mauvaises, & leur malignité est proportionnée à la difficulté qu'elles ont de mûrir : & si leur éruption ne soulage pas le malade, au contraire que son état soit pire; alors elles sont mortelles.

Celles qui approchent de la couleur verte & violette, c'est-à-dire livide, ou celles qui sont noires, sont toutes mauvaises & mortelles; & lorsqu'elles sont accompagnées de foiblesses, de palpitation de cœur; elles sont encore plus dangereuses & plus formidables.

Lorsque la fievre augmente après l'apparition de la petite vérole, c'est un mauvais signe; mais si elle diminue dans l'éruption, c'est un bon signe.

Les pustules doubles indiquent une abondance de matiere, & quoiqu'elles soient d'un bon caractere, elles sont

néanmoins à craindre : & si elles sont de quelque espece mortelle, elles sont encore plus dangereuses.

Les rougeoles bonnes, sont celles qui ne sont pas accompagnées d'une rougeur trop forte. Les brunes sont mauvaises, les vertes & les livides sont mortelles en plein.

Lorsque la petite vérole ou la rougeole rentrent après avoir commencé à paroître, que la foiblesse & le mal être surviennent ; la mort suit de près la foiblesse, à moins qu'elles ne reparoissent de nouveau. Lorsque la petite vérole paroît le même jour que la fievre, elle est trop prompte & les pustules paroissent trop tôt : si elles paroissent le troisieme jour, elles sont dans l'ordre moyen ; mais celles qui passent le quatrieme jour sont tardives & trop lentes ; & si elles paroissent dans les jours *critiques bons*, c'est un signe salutaire, surtout si le malade se trouve soulagé ; & le contraire arrive, si cela ne se fait pas ainsi.

Lorsque les pustules jointes ensemble, deviennent confluentes & se gonflent, que le malade est dans un état violent, que le ventre tendu, se gon-

fie & s'éleve en bosse, le malade est près de sa fin.

Lorsque dans les petites véroles d'un mauvais caractere, les pustules qui ne renferment point d'humeurs, se fendent, s'éclatent, & que le délire survient dans le même tems, la mort ne tarde pas à venir.

S'il arrive que la petite vérole ou la rougeole rentrent après avoir paru une fois, & que l'inquiétude & le délire surviennent en même tems; c'est un signe mortel de quelque couleur que soient les pustules, cela arrive rarement lorsqu'elles sont blanches, lorsqu'elles murissent promptement, & qu'elles portent leur humeur.

S'il arrive un trouble tumultueux sur la fin de la petite vérole, & qu'il en résulte une douleur véhémente aux jambes, aux mains, ou dans quelque autre membre, & que la partie ainsi affectée prenne une couleur verte ou noire; si les forces sont moindres qu'auparavant, & que cette partie devienne plus foible, à mesure que la douleur augmente, & que sa couleur soit très-forte, c'est un signe mortel. Mais si les forces reviennent, il en

échappera, & la partie tombera en pourriture. Mais si vous scarifiez ce membre du moment que la douleur a commencé, pourvu que le malade ait toutes ses forces, vous ferez grand bien, & vous préserverez de cette maniere la partie de la pourriture. Dans ce cas il ne faut rien appliquer de froid sur ce membre; mais il faut faire des scarifications, ou le tremper dans l'eau chaude, si vous voyez que le malade s'en trouve mieux.

Puisque nous avons parcouru tous les articles indiqués pour le traitement de cette maladie, & pour s'en garantir, nous mettons fin à notre discours.

Intellectûs autem largitori laus sit sine fine, quâ ille est dignissimus & merentissimus.

Fin du Traité de Rhasès.

Le Traducteur Anglois a ajouté au Traité de Rhasès sur la petite vérole, *quelques fragmens de ses Ecrits sur la même matiere, tirés du* Continens. *Ils renferment quelques Observations particulieres, très-courtes & peu importantes.*

D'ailleurs c'est entre les mains de tous ceux qui ont Rhasès ; & cela ne nous a pas paru essentiel, ni pour completter le Traité, ni pour la Curation.

On conviendra sans peine que la Pharmacie des Médecins Arabes, & leur matiere médicale, sont un peu trop chargées; mais on peut faire un choix heureux dans le grand nombre des remedes qu'ils prescrivent ; dont la plûpart sont inutiles & quelques uns superstitieux.





TABLE DES MATIERES.

A

*A*Byssinie, Tom. I. pag. 161.

Acrydophages, peuple d'Afrique, T. I. p. 178.

Aimari, Rhazès, T. II. p. 64.

Alraib, Rh. T. II. p. 42.

Amboine, (Isle) ses habitans sont sujets à une maladie qu'on a pris pour les maux vénériens. T. I. p. 156.

Amérique, premiere éruption de la petite vérole en Amérique. T. I. p. 118.

Andar (sel d') Rh. T. II. p. 74.

Anthrax des Grecs, ou charbon. T. I. p. 38. 39. & suiv.

Arabie. Plusieurs Auteurs ont cru que la petite vérole étoit née dans les terres des Arabes, T. I. p. 62. Raisons qui détruisent cette opinion, ibid. p. 64 & 65. Elle y paroît dans le sixième siecle. ibid. p. 78.

Asie. Avant le sixieme siecle de l'Ere Chrétienne, elle étoit à l'abri de la petite vérole. Les Sarrasins la répandirent dans plusieurs de ses parties, dans le septieme siecle, T. I.

p. 97. Dans le dix-septieme siecle, presque toutes ses parties en sont infectées. *ib.* p. 146.

B

B*Ains*, leur avantage, T. I. pag. 326. T. II. p. . Leurs inconvéniens. *ib.* p. .

Bambou, sucre. Rh. T. II. p. 44.

Banaras; un des Colleges d'où partent annuellement les Brames. T. I. p. 207.

Barbarie. T. I. p. 162.

Baurak. Rh. T. II. p. 78.

Beriberi. T. I. p. 155.

Baufi; ils sont attaqués d'une maladie pestilentielle, & guéris par les *Médecins Danois*. T. I. p. 280.

Bergen ou *Berghen*. La petite vérole n'y paroît ordinairement que tous les sept ans. T. I. p. 182.

Boston. L'inoculation n'y réussit point, & elle est bannie d'Angleterre. T. I. p. 201.

Bother; nom qu'*Avicenne* donne à la petite vérole. T. I. p. 105.

Brames ou *Bramines*; Prêtres Indiens. T. I. p. 207.

Bresil. En quel tems la petite vérole y parvint. T. I. p. 136.

Bubaste ou *Bubastic*. Ville d'Egypte, où l'on croit que la petite vérole est née. T. I. p. 12.

Buy-caval. Nom que les Américains donnerent d'abord à la petite vérole. T. I. p. 129.

C

Cafrerie. T. I. p. 162.
Camphre. Il peut être regardé comme spécifique dans la petite vérole. t. I. p. 326. 328. & 333. Il est très-avantageux dans le traitement de cette maladie. t. II. p. 57.
Cap de Bonne-Espérance. Découverte du Cap, t. I. pag. 163. Premiere irruption de la petite vérole au Cap, *ibid.* p. 168. Seconde irruption. *ibid.* p. 165.
Ceylan (Isle de). t. I. p. 153. 154.
Chapetonada, fievre maligne, particuliere aux habitans de *Lima* t. I. p. 137.
Chassah, nom de la rougeole en Arabe. t. I. p. 104.
Chine. t. I. p. 97 & 146.
Chigars d'Amérique. t. I. p. 279.
Chyli. La petite vérole y est connue depuis peu de tems, & y fait beaucoup de ravages. t. I. p. 139.
Circassie. t. I. p. 146 & 150.
Cirons. t. I. p. 279.
Cleves (Duché de) : on y donnoit la petite vérole aux enfans, par friction. t. I. p. 193.
Comedons Voyez *Cirons.*
Congo. t. I. p. 161.
Constantinople. L'inoculation y est apportée de Circassie, par le commerce des Tartares, t. I. p. 195. Elle y est pratiquée de plusieurs manieres. *ib.* p. 196, 198, 204, 369.

Coromandel (Côte de). Ses habitans ne connurent la petite vérole que fort tard. t. I. p. 151.

Crinons. Animaux qui s'attachent à la racine des cheveux. t. I. p. 279.

D

Danemarck. Les Peres font coucher les enfans ensemble, afin qu'ils prennent la petite vérole. T. I. p. 194.

Domingue (Saint). Isle d'Amérique, où la petite vérole fut apportée par les Espagnols. t. I. p. 120. & suiv.

Dordrecht. La petite vérole n'y paroît ordinairement que tous les onze ou douze ans. t. I. p. 182.

Douches. Elles sont avantageuses avant l'éruption de la petite vérole. t. I. p. 207. & t. II. p. 126.

Dragonneau. t. I. p. 279.

E

Ecthyma. Eruption qui n'est point celle de la petite vérole. T. I. p. 27.

Egypte. Plusieurs Auteurs ont cru que la petite vérole y étoit née, t. I. p. 62. Raisons qui autorisent cette conjecture. *ibid.* p. 65.

Autorités qui la font valoir. *ibid.* p. 66, 67, & *suiv.*

Elkabar. Un des Colleges de l'Indostan, d'où partent les Brames. t. I. p. 207.

Elephantiasis. Espece de lepre, qui rend les pieds & les mains de ceux qui en sont attaqués, semblables à ceux d'un Elephant. t. I. p. 71.

Epinyctides. Phlyctenes qu'on a pris pour les pustules de la petite vérole. t. I. p. 36.

Ethiopie. Plusieurs Médecins ont cru que la petite vérole y étoit née. t. I. p. 62. Raisons qui détruisent cette opinion. *ibid.* p. 63.

Ethiops minéral, recommandé par Lobb comme spécifique dans la petite vérole. t. I. p. 350.

Europe. La petite vérole paroît en Europe dans le sixieme siecle, t. I. p. 58. Elle y est très-répandue dans le dix-septieme siecle. *ibid.* p. 177.

Exanthema, éruption dont parle Hyppocrate & qu'on a confondu avec les pustules de petite vérole. t. I. p. 28.

F

Falquedgar. Rh. t. II. p. 30.

Ferroé (Isles de) maniere dont la petite vérole y fut apportée. t. I. p. 177 & 179.

Feu S. Antoine. Espece de charbon t. I. p. 40.

Francolin. Oiseau d'excellent goût. Rh. t. II. p. 38.

G

GALLES. Les Ecoliers de cette Province y achetent la petite vérole. t. I. p. 194.
Garnier, Orfevre de Marseille, qui se preserve de la peste avec toute sa famille. t. I. p. 305.
Geneve. On inocule la petite vérole dans cette ville, en 1750. t. I. p. 101.
Genievre. Vertus du genievre pour éloigner la petite vérole. t. I. p. 336. 337.
Georgie. t. I. p. 150.
Germe de la petite vérole. Etre chimérique qui n'a jamais existé. Voyez combien cette opinion est peu fondée, t. I. p. 1. & suiv.
Ghée. Espece de beurre fait avec le lait de Bufles. t. I. p. 207.
Goa. t. I. p. 151.
Gadari. Nom de la petite vérole en Arabe. t. I. p. 104.
Gorre. Nom que les François donnoient aux maladies vénériennes dans le seizieme siecle. t. I. p. 114.
Goudron. Son eau est donnée pour le spécifique de la petite vérole. t. I. p. 331.
Groenland. C'est le dernier pays où la petite vérole a pénétré. Elle y est apportée, en 1733, par un Groenlandois baptisé. t. I. p. 186.
Guafrique. Ses habitans sont sujets à des vers qui s'attachent à leurs levres. t. I. p. 279.
Gaiade. t. I. p. 161.

H

Hégiagi. Rh. t. II. p. 79.
Hollande. On inocule en Hollande en 1746. t. I. p. 201.
Hottentots. Ce peuple ne connoissoit presque point de maladies avant le dix-septième siecle, t. I. p. 162, 163. Ils font un traité, au milieu du dix-septieme siecle, avec les Hollandois, qui leur communiquent la petite vérole, *ibid.* p. 168. Ils arrêtent la contagion de cette maladie, *ibid.* Ils s'en préservent jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle, *ibid.* p. 170. On leur en apporte une nouvelle contagion, *ibid.* p. 171.

I

Japon. t. I. p. 149.
Indes Orientales. En quel tems la petite vérole y parvint. t. I. p. 152 & 153.
Indostan. Maniere dont les Prêtres Indiens y pratiquent l'inoculation. t. I. p. 107.
Inoculation. Origine de cette méthode, t. I. p. 190, 191. Les Chinois prennent la petite vérole par le nez, *ibid.* Elle parvient à Constantinople par le commerce des Tartares, *ibid.* p. 195. Elle y est pratiquée sur la fin du dix-septieme siecle, par une Thessalienne, *ibid.* p. 196. *Emanuel Timony* en

fait une opération chirurgicale, *ibid.* p. 198. Fondation d'un Hôpital d'inoculation en Angleterre en 1748. *ibid.* p. 201. Elle est blâmée publiquement en France, & condamnée par les plus grands Médecins, *ibid.* Maniere dont on inocule en France, *ibid.* p. 203. A Constantinople, 204. En Italie, *ibid.* En Irlande, 205. Nouvelle méthode des Circassiens, 206. Dans l'Indostan, 207. Danger de celle d'Europe, 208. Elle n'a qu'un avantage, t. II. p. 105. Elle porte avec elle au moins vingt-cinq caracteres de réprobation, *ibid.* p. 106. Elle est condamnée par les plus grands Médecins, *ibid.* p. 111.

Ionthoi, mot Grec, qu'on a pris pour les boutons de petite vérole, t. I. p. 49. & 55. Ce que c'est. p. 56.

Ispahaëgad. Rh. t. II. p. 42.

Islande. La petite vérole y étoit encore inconnue au commencement de ce siécle; elle y fait une irruption meurtriere. t. I. p. 185.

Isles Orientales. Leur découverte. t. I. p. 113. En quel tems on y connut la petite vérole, *ibid.* p. 157.

K

KInkina. Il est regardé comme le spécifique des fievres intermittentes, t. I. p. 324. Il est proposé pour la petite vérole. p. 332.

L

*L*Aponie. Il est vraisemblable que les Lapons ne connoissent point encore la petite vérole. t. I. p. 187.
Laurier odorant ou triomphale, son eau distillée est le contrepoison de l'eau distillée du Laurier cerise. t. I. p. 313.
Leipsic. Epidémie de petite vérole survenue dans cette ville d'une maniere singuliere, t. I. p. 323.
Lepre. Maladie de la peau, qui a pris naissance dans les eaux du Nil, t. I. p. 71. Lepre des Egyptiens est la même que celle des Juifs & des Arabes. *ibid.* p. 285. Elle est anéantie en Europe. *ibid.* p. 319.
Lycium. Rh. t. II. p. 65.

M

*M*Acao. t. I. p. 162.
Malabar (Côte de). Ses habitans ne connurent la petite vérole que fort tard, t. I. p. 252. Elle y fut apportée par les Portugais, & y fait des ravages étonnans. *ibid.* p. 252.
Maladies héréditaires. Ce que c'est. t. I. p. 15
Mal des ardens, ou *Feu S. Antoine.* t. I. p. 40.
Maldives (Isles). t. I. p. 153.
Malvat. Espece de charbon singulier qu'on observe en Languedoc près de Castres, t. I. p. 40.

Maryland. Pays de l'Amérique Septentrionale, où les Anglois apporterent la petite vérole au commencement du dix-septieme siecle. t. I. p. 156.
Manicaan. Rh. t. II. p. 79.
Maniissa. Rh. t. II. p. 63.
Massebonnia. Rh. t. II. p. 78.
Mentagra. Espece de lepre qui s'attachoit au menton, dont parle Pline t. I. p. 69. Il y a lieu de croire que cette maladie fut transportée d'Egypte en Italie. ibid.
Mercure. C'est le spécifique des maux vénériens. t. I. p. 324.
Moa (Isle). t. I. p. 160.
Moluques (Isles). t. I. p. 153. 155.
Monomotapa. t. I. p. 162.
Mosquites. t. I. p. 179.
Moutons. La clavelée des moutons n'est autre chose que la petite vérole. t. I. p. 17.
Myrrhe. Sa teinture a été donnée pour un spécifique dans la petite vérole. t. I. p. 351.

N

Narrouka. Maladie des Indiens des Malabares. t. I p. 178.
Nigritie. t. I. p. 161.
Nil. Fleuve qui arrose l'Egypte, qui y porte la fécondité, & y occasionne plusieurs maladies. t. I. p. 67. C'est des eaux du Nil

qu'est sortie la petite vérole : raisons qui autorisent cette conjecture, *ibid.* p. 74. Observation de Prosper Alpin, sur les eaux du Nil, & sur les maladies que la pourriture de ses eaux procure, *ibid.* p. 71. & suiv. Précautions que prenoient les anciens Rois d'Egypte, pour la salubrité de ce pays. *ibid.* p. 70.

Norvege. La petite vérole y est très-rare, t. I. p. 182. Il y a des parties où elle ne paroît ordinairement que de seize en seize ans, *ibid.* p. 183.

Nubie. t. I. p. 161.

O

OPium, son usage ne nuit point aux Turcs, t. I. p. 124. Il est avantageux dans les traitemens de la petite vérole. t. II. p. 57.

P

PAra, La petite vérole y est plus funeste aux Indiens tirés des bois, qu'à ceux qui vivent avec les Portugais. t. I. p. 139.

Paraguai, la petite vérole y fait des ravages. t. I. p. 139.

Parfums pour éloigner la petite vérole. t. I. p. 374.

Paris. En 1719. épidémie de petite vérole affreuse. t. I. p. 295.

Parot, son avantage dans la petite vérole; t. II, p.
Perou, ses habitans ne connurent la petite vérole que fort tard. t. I, p. 137
Perse, La petite vérole y est rare, ainsi que la peste : raisons pourquoi, t. II, p. 41.
Peste, de Marseille apportée sur le vaisseau du Capitaine Chataud, dans cette ville, en 1720. t. I, p. 285. Elle est arrêtée au milieu de la France. *Ibid.* p. 320
Philippines (Isles). t. I, p. 253
Phyma. C'est une tumeur aqueuse, ou hydatique; ce n'est point un tubercule comme on l'a cru, ni un bouton de petite vérole : t. I, p. 35
Pian : maladie des Américains t. I, p. 285
Picote. Premier nom que la petite vérole reçut en France : formation de ce mot. t. I, p. 112
Pilules. Antiseptiques recommandées comme un préservatif de petite vérole. t. I, p. 338
Plie ou *plicque* : maladie des Polonois, t. I, p. 285
Pocken : nom que les Allemans donnent à la petite vérole. t. I, p. 112
Poisons : les végétaux se guérissent par les acides du même regne. t. I, p. 324
Posca, boisson dont se servoient les Soldats Romains. t. I, p. 189
Prédestination : systême funeste, qui entretient la peste parmi les Mahométans. t. I, p. 22
Préjugés, comment ils naissent, se fortifient, & donnent lieu à des systêmes funestes. t. I, p. 2, 3, & suiv.

Prusse. Les enfans y prennent la petite vérole en frottant le creux de leurs mains avec des croutes. t. I, p. 194

Pustule. C'étoit le bubon d'une peste qui parut en France dans le sixieme siecle de l'Ere Chrétienne. t. I, p. 79

Q

Qualités occultes, & causes secrettes : ce que c'est. t. I, p. 8

R

Ray, Ville considérable de Perse, patrie de Rhasès. t. I, p. 100. & Rh. t. II, p. 2

Remedes signés : ce que c'est. t. I, p. 7

Ribas. Rh. t. I, p. 39

Rob. Rh. t. II, p. 39

Rougeole, inoculation de cette maladie, t. I, p. 165

Rubeola. Nom Latin de la rougeole : comment il a été formé. t. I, p. 18

S

Sanial. t. I, p. 155

Savic. Rh. t. II, p. 40

Secangiabin. Rh. t. II, p. 45

Sebastien. Pendant l'espace de quinze ans, on n'y apperçoit point de petites véroles. t. I, p. 180
Serpent à sonnettes; se trouve en Amérique; sur-tout dans le Perou, t. I p. 158. Sa morsure fait mourir en moins de demi-heure dans les convulsions, *ibid.* Il y a une plante qui lui sert de contrepoison. t. I, p. 325
Siam. Pratique singuliere des Siamois, à l'égard de ceux qui sont morts de la petite vérole. t. I, p. 247
Sichadz. Rh. t. II, p. 38
Sief. Rh. t. II, p. 56
Singe attaqué de la petite vérole: observation faite à S. Germain-en-Laye, en 1767. t. I, p. 16
Small-Pox, nom que les Anglois donnent à la petite vérole. t. I, p. 115
Sonde (Isles de la) t. I, p. 155 & suiv.
Spécifiques: Il y en a plusieurs. t. I, p. 324, 325
Sublimé corrosif. L'alkali fixe est son contre poison. t. I, p. 325
Syrop de perles. Rh. t. II, p. 46

T

TArtares-Calmouks. t. I, p. 149
Tartarie. Il en sort, dans le quatorzieme siecle, une maladie pestilencielle qui fait le tour de l'Europe. t. I, p. 280
Tebashir. Rh. t. II, p. 45

Terengiabin, sorte de manne, Rh. t. II, p. 92
Timor (Isle) t. I, p. 154
Tissu cellulaire : c'est le siege de la petite vérole. t. II, p. 32
Tonquin. t. I, p. 148
Transfusion du sang, ressemble à l'inoculation. t. I, p. 262

V

VAiolo. Nom des Italiens, pour désigner la petite vérole. t. I, p. 112
Variola. Nom Latin de la petite vérole, qui n'a été connu que dans le sixieme siecle. t. I, p 85
Vari. Ce que c'est. t. I, p. 55. 56. mots qui en dérivent. *ibid.* p. 86
Vérole. Cette maladie est originaire d'Amérique, t. I, p. 113. Elle est apportée en Europe dans le quinzieme siecle, *ibid.* p. 113, 114. Elle parvient dans les Isles de la Mer des Indes, par le commerce des Portugais. *ibid.* p. 154
Vérole (petite). Son germe n'est point dans le sang, t. I, p. 1. & suiv. Les Médecins Grecs & Latins n'ont point connu cette maladie, *ibid.* p. 15. & suiv. Elle a pris naissance en Egypte, *ibid.* p. 69. & suiv. Raisons pourquoi elle n'a pas existé de tout tems en Egypte, *ibid.* p. 75. Sa premiere apparition au monde, dans le sixieme siecle, *ibid.*

p. 77, 78. & suiv. Désolation qu'elle cause en France dans ses commencemens, *ibid.* p. 83. Elle paroît en Arabie dans le sixieme siecle, *ibid.* p. 78. Sa marche dans le monde, *ibid.* p. 93. Elle pénetre dans plusieurs parties d'Asie, où les Arabes la repandent dans le septieme siecle, *ibid.* p. 97. Les Sarrasins en apportent une nouvelle infection en Europe, dans le huitieme siecle, *ibid.* p. 98. Conjectures sur la nature du virus variolique, *ibid.* p. 165. Elle se communique comme la peste, *ibid.* p. 297. Voies de communication qu'on ne soupçonne pas. *ibid.* p. 310, 311. & suiv.

Vers sanguins, céphaliques, pulmonaires, t. I, p. 278. Elsophages, *ibid.* p. 284

Vicho ou *bicho*, gangrène au rectum. t. I. p. 137

Vinaigre. Son usage dans les maladies pestilentielles. t. I, p. 358, 359.

Vipere. Son venin est combattu par l'alkali volatil. t. I, p. 324

Viruelas. Nom que les Espagnols donnent à la petite vérole. t. I, p. 212

Ulcere. Hippocrate donnoit beaucoup d'extension à ce mot. t. I, p. 32. Ulceres de bubulis, qu'on croit être la petite vérole, *ibid.* p. 52. Raisons qui autorisent cette conjecture. *ibid.* p. 52 & 53.

Utrecht. Epidémie de petite vérole formidable en 1729. t. I. p. 196

Z

Z*Anguebar.* t. I, p. 162
Vempoala. Ville d'Amérique dans la Nouvelle Espagne, où l'on apporta la petite vérole. t. I, p. 162.

Fin de la Table des Matieres.



C